5 GRANDS VERRES 6c
Qualité supérieure à un prix très bas
KIK
Qualité plus quantité
Délicieux — très froid
Buvez-le à table

Le Canada

Cité de Montréal
Bureau du Greffier
Hôtel de Ville
Porte rue Gosford

Avez-vous besoin d'ARGENT
FINANCIAL LOAN BUREAU LIMITED
4439 St-Denis - Tél.: LA. 1127
SUCCURSALES:
80 St-Pierre - - - - - - - Québec
944 St-Pierre - - - - Trois-Rivières
Edif. Olivier - - - - - Sherbrooke
190 Hériot - - - - Drummondville
62 Ste-Cécile - - - - - - Valleyfield
193 Racine - - - - - - Chicoutimi
Hôtel Windsor - - - - - - - Hull
29 Dufresne - - - Thetford Mines

VOL XXXVII — No 46 | Temps probable: nuageux et frais (v. détails p. 3) | MONTREAL, LUNDI 29 MAI 1939 | Minimum, hier: 56 — Maximum, hier: 80 | PRIX : TROIS SOUS

Vol transatlantique d'un "pou du ciel"

Un jeune Américain décolle de la plage d'Old Orchard avec un avion pesant 670 livres, soit le poids d'une motocyclette, et file vers l'Irlande. — On l'entend au-dessus de St-Jean, Nouveau-Brunswick

L'aviateur compte atteindre l'Europe vers midi

Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, 28. (P.C.) — Un employé de l'aéroport de Saint-Jean a dit, ce soir, qu'un avion que l'on a entendu passer, vers 7 heures, ce soir, au-dessus de l'aéroport, doit être celui de Thomas-H. Smith, jeune homme de 24 ans, qui tente une envolée extrêmement audacieuse au-dessus de l'Atlantique. Le brouillard était très épais et il pleuvait à ce moment là. Le bruit se dirigeait du côté de l'est, vers le large. Le vrombissement du moteur indiquait qu'il s'agissait d'un appareil minuscule.

* * *

Old Orchard, Maine, 28. (P.A.) — Thomas-H. Smith, aviateur de Los Angeles qui n'est âgé que de 24 ans, s'est envolé de la plage d'Old Orchard, à 4 heures 47, ce matin, à destination de l'Europe. Son appareil ne pèse que 670 livres et il est propulsé par un seul moteur de quatre cylindres d'une puissance de soixante-cinq chevaux. Smith a calculé qu'avec les 160 gallons d'essense qu'il emportait avec lui, il pouvait effectuer, entre 32 et 40 heures, un trajet de 3,600 milles. Il a baptisé son avion le "Baby Clipper". Il a pris comme premier objectif la ville de Slyne Head, Irlande du Sud. Cette ville est située à 2,800 milles exactement de Old Orchard. Avant son départ, l'aviateur a dit à des journalistes: "L'Europe est maintenant à notre porte et je veux démontrer qu'il est très pratique d'utiliser d. très petits appareils pour faire de très longues envolées."

Smith projetait de longer les côtes du Maine, de survoler Terre-Neuve et d'emprunter ensuite la route du grand cercle polaire. Il est parti sans appareil de radio. Il vole depuis 9 ans. Il a emporté avec lui quatre sandwiches, deux barres de chocolat, une bouteille d'eau et une bouteille de liqueur. Il a aussi un couteau et un révolver. Smith suivra la route que devait suivre l'avion de Carl Bachman, le jeune aviateur suédois qui est disparu dans le nord de l'Atlantique en tentant de se rendre en Suède à bord d'un avion identique à celui de Smith.

Smith compte atteindre l'Europe vers midi demain.

* * *

Washington, 28. (P.A.) — Le gouvernement des Etats-Unis a déclaré, ce soir, qu'il n'avait pas été informé à l'avance du fait que Thomas-H. Smith avait l'intention de se rendre en Europe à bord d'un avion pesant 670 livres, c'est-à-dire à peu près le poids d'une grosse motocyclette. On n'a accordé aucun permis à Smith.

* * *

Clarksburg, 28. (P.A.) — Les parents de Thomas-H. Smith, jeune homme de 24 ans, se sont dits très étonnés, aujourd'hui, d'apprendre que leur fils était parti, ce matin, de la plage d'Old Orchard pour se rendre en Europe. "Nous n'avions pas été informés de ce projet", a dit M. Harvey-F. Smith, avocat, père de l'aviateur. "Nous sommes très étonnés de cela".

Progrès immense de l'avionnerie en Angleterre

La Grande-Bretagne construira bientôt, bon an mal an, 40,000 avions

La chasse et l'attaque

Londres, 28. (P.C.) — Le chroniqueur de l'aviation du **Sunday Times**, journal indépendant, assure, ce soir, que l'avionnerie britannique a fait des progrès gigantesques au cours des derniers mois et qu'elle doit maintenant produire tout près de 1,000 appareils par mois. "Dans ces conditions, assure-t-il, la Grande-Bretagne sera bientôt en mesure de construire, en temps de guerre, entre 35,000 et 40,000 avions par année, production qui nous sera nécessaire pour renouveler notre matériel aérien de première ligne en cinq ou six semaines. En temps de guerre, il est déjà possible de prévoir que la majorité de nos usines pourra produire trois ou quatre fois plus qu'elle ne produit actuellement. Nous possédons actuellement presque en nombre suffisant les avions de combat dont nous aurions besoin en cas de conflit. Ce fait nous permettra de donner plus d'attention dorénavant à la construction d'avions de bombardement. Si nous voulons surtout nous défendre, en effet, nous tenons aussi, si on nous attaque, à pouvoir attaquer. Actuellement nos forces d'attaque ne sont pas encore ce qu'elles devraient être, ce qu'elles seront quand nous aurons signé une alliance militaire avec la Russie et quand notre industrie de l'aviation aura atteint son maximum d'efficacité".

Parlant des avions de combat que possède actuellement la Granle-Bretagne, le journaliste déclare que le Hawker-Hurricane que l'on fabrique déjà en grande série est capable d'une vitesse de 330 milles à l'heure, ce qui est meilleur que ce que peuvent faire les meilleurs avions de chasse du Troisième Reich. Les avions de chasse Spitfire que lor Nuffield construit aussi en série ont une vitesse de 365 milles à l'heure. Ils sont supérieurs à n'importe quel avion allemand. Ces avions de combat sont tous armés de huit mitrailleuses.

Navire allemand stoppé en mer par les Japonais

C'est le troisième navire européen à être victime d'un incident de ce genre

Shanghaï, 28. (P.A.) — La compagnie de navigation allemande-Hamburg-Amerika a annoncé, aujourd'hui, que son paquebot "Sauerland" avait été stoppé en mer par des navires de guerre japonais et que des marins japonais et que des représentants diplomatiques allemands avaient protesté contre cette violation de droit. Elle a précisé que cet incident, le troisième du genre qui affecte des navires européens, s'était produit, mercredi dernier. Le cargo allemand était en route de Hong-Kong à Singapour. Il était presque dans les eaux de la colonie britannique lorsqu'il fut arrêté. Les Japonais qui montèrent à bord demandèrent à voir les papiers du navire. Ils se retirèrent ensuite.

Entretemps, la question des villes internationales, disséminées un peu partout en Chine oppose de plus en plus la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France au Japon. Des pourparlers sont entamés entre les quatre pays à ce sujet.

Le pacte anglo-soviétique serait signé cette semaine

On dit à Londres que M. Ivan Maisky recevra, d'ici vingt-quatre heures, l'ordre d'informer le gouvernement anglais du fait que Moscou accepte les dernières propositions de la Grande-Bretagne

Projet de conférence mondiale à l'étude

Londres, 28. (P.A.) — Il y a trois ans exactement, ce soir, que le gouvernement Chamberlain est au pouvoir et le premier ministre qui a fêté, dans le cadre paisible de Chequers, cet anniversaire espère bien pouvoir annoncer, avant la fin de la semaine, un pacte de défense mutuelle anglo-soviétique, grâce auquel la Russie acceptera de s'allier à la Grande-Bretagne et à la France pour mettre fin à l'agression des Etats totalitaires en Europe. M. Ivan Maisky, ambassadeur de Moscou à Londres, doit revenir, demain, de Genève dans la capitale britannique. Dans les milieux diplomatiques, on se dit d'avis que d'ici vingt-quatre heures, il aura reçu des instructions de son gouvernement lui ordonnant d'informer le gouvernement anglais du fait que l'U.R.S.S. a accepté ses dernières propositions. On ajoute, dans les milieux bien informés, que l'on ne doute plus que lorsque le parlement se réunira de nouveau, le 5 juin, le premier ministre pourra annoncer la conclusion du pacte anglo-russe. On rapporte même que M. Chamberlain, dépassant déjà cet avenir prochain, songe à convoquer une conférence mondiale qui se donnera pour mission de régler les grands problèmes internationaux par tous les moyens possibles, à l'exception du moyen le plus radical de tous: la guerre.

Entretemps, les journaux de samedi et de dimanche ont parlé du pacte anglo-soviétique comme s'il était déjà signé. Ils disent tous de cet accord qu'il est la mesure définitive grâce à laquelle la politique nouvelle de la Grande-Bretagne peut être efficacement mise à exécution. Des journaux qui, il y a quelques mois, passaient leur temps à critiquer l'auteur de la paix de Munich, s'accordent aujourd'hui pour approuver chaleureusement sa politique extérieure. Le **Sunday Pictorial**, indépendant, le **Sunday Chronicle** libéral, le **Sunday**, indépendant, l'**Observer**, conservateur, le **Sunday Times**, indépendant, disent tous que si la paix peut être sauvée, c'est la politique de M. Chamberlain et de lord Halifax qui la sauvera.

L'axe veut une répartition équitable des colonies

Le Dr Virginio Gayda, porte-parole de Mussolini, déclare que tant que la France et la Grande-Bretagne garderont des territoires qu'elles n'exploitent même pas, il n'y aura pas de paix possible en Europe

On peut encore s'entendre

Rome, 28. (P.A.) — Le Dr Virginio Gayda, considéré comme le porte-parole du premier ministre Mussolini, a déclaré, aujourd'hui, dans une interview qu'il a accordée aux correspondants de presse étrangers, que ce que l'Italie et l'Allemagne voulaient reellement c'était une répartition plus juste des territoires du monde, une répartition qui les placerait sur une base de parité économique avec les puissances riches. "Il ne peut pas y avoir d'espoir de paix, tant que ce désir n'aura pas été satisfait, a-t-il ajouté, et il faut que l'on sache que l'axe Rome-Berlin ne se contentera pas qu'on lui donne raison dans les seules affaires d'importance secondaire comme c'est le cas pour la Tunisie et Dantzig.

L'Allemagne et l'Italie ont-elles l'intention de demander formellement une répartition plus équitable des colonies du monde ? Sont-elles prêtes à agir pour qu'on se rende à leurs demandes ? Quelle ligne de conduite vont-elles adopter à ce sujet ? A ces trois interrogations, le Dr Gayda n'a pas répondu. Il a dit, toutefois, que la signature de l'alliance militaire italo-allemande était de nature à bien faire comprendre à Londres et à Paris que la patience des Etats totalitaires a des limites que les nations repues ne doivent pas dépasser. Il a précisé que c'était maintenant aux démocraties d'y aller de leurs suggestions. "La terre, a-t-il poursuivi, produit assez pour faire vivre tous ceux qui l'habitent. Or l'Allemagne et l'Italie ne peuvent pas vivre avec ce qu'elles ont de territoire et les empires anglais et français contiennent une quantité étonnante de terres superflues dont plusieurs ne sont pas peuplées, dont plusieurs sont même complètement abandonnées. Ce problème est le plus important de tous. Il faut lui trouver une solution. C'est essentiel. Cette solution nous considérons qu'elle ne peut être que ceci: une division plus équitable entre tous des biens de la terre. Point n'est besoin de guerre pour trancher cette question, mais il n'y aura pas de paix véritable tant qu'elle ne sera pas tranchée. L'Italie et l'Allemagne demandent la parité et l'équivalence. Elles veulent être ce que sont la France et la Grande-Bretagne. Nous reconnaissons que ces deux puissances ont des colonies qui sont vitales pour elles. Nous constatons de même qu'elles en ont qu'elles n'exploitent pas du tout quand nous, nous en avons le plus pressant besoin. Le seul problème de la situation internationale est là. Qu'on ne le cherche pas ailleurs, pas même à Dantzig, à Suez, à Djibouti ou en Tunisie. Tout cela ce ne sont que des affaires secondaires."

Le représentant de la S. D. N. de retour à Dantzig

La situation ne s'améliore pas dans la ville libre : nombreux incidents

Fait significatif

Ville libre de Dantzig, 28. (P.A.)— M. Charles Burckhardt de Reynold, commissaire de la Société des Nations à Dantzig, est revenu, aujourd'hui, dans la ville libre après une absence de plusieurs mois. Il y a trouvé que la situation ne s'y était pas améliorée depuis son départ. Au contraire, elle est presque devenue intenable. M. de Reynold est arrivé, ici, de Varsovie, où il a eu, hier, un long entretien avec le colonel Joseph Beck, ministre aux Affaires étrangères de la Pologne. Ce dernier lui aurait donné peu d'espoir sur le succès que pourraient remporter des négociations entre l'Allemagne et la Pologne et tendant à régler le différend germano-polonais.

Entretemps, l'incertitude dans laquelle on se trouve sur l'avenir de Dantzig commence d'affecter les nerfs des habitants de cette ville. Il s'y produit presque tous les jours de légers incidents qui prennent de plus en plus d'importance à mesure que Berlin et Varsovie s'irritent un peu plus l'un contre l'autre. Il y a deux semaines, il s'était pas rare de voir à Dantzig des représentants officiels de la Pologne et du Reich se rendre ensemble à leur travail. Aujourd'hui, cela ne se voit plus.

M. de Reynold qui a reçu l'ordre de revenir à Dantzig a passé sa première journée dans la ville à se mettre parfaitement au courant de la situation. On croit qu'il verra le Dr Arthur Greiser, président du sénat naziste de la ville libre, demain ou mardi.

Accident rue St-Charles

Joliette, 28. (Du correspondant du **Canada**) — Mme Conrad Perreault, épouse d'un ancien maire de la ville, est gardée sous observation à l'hôpital St-Eusèbe, à la suite d'un accident, survenu, ce matin vers 9 heures 30, rue St-Charles.

Mme Perreault, qui filait en auto, rue St-Charles, aurait voulu éviter une auto que conduisait M. Georges-Etienne Mageau et elle aurait perdu la direction de sa voiture, laquelle alla donner contre un poteau.

Mme Perreault souffre de coupures au visage.

TUNNEL TRANSFORME EN LAC SOUTERRAIN

● Cette photo montre le tram du circuit "Bleury" qui a été immobilisé dans plusieurs pieds d'eau au cours de l'orage d'hier après-midi, dans le viaduc de l'avenue du Parc, près de la rue Jean-Talon. L'un des voyageurs qui s'y trouvaient a dû nager jusqu'au trottoir et les pompiers en ont "sauvé" un autre, avec le conducteur. (Photo CANADA)

Daladier et Bullitt croient à une paix stable

Le premier ministre de France et l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris déclarent tous deux que la paix peut être sauvée, mais pas au prix de la liberté des nations libres. — La domination et l'esclavage

Identité de vues entre deux grands pays

Paris, 28. (P. A.)— M. Edouard Daladier, président du conseil des ministres de France, et M. William Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, ont tous deux, aujourd'hui, exprimé l'espoir que la paix serait maintenue. Ils ont cependant tempéré cet optimisme en ajoutant qu'il pouvait encore devenir nécessaire de prendre les armes. Ils parlaient tous deux à Neuilly, au dévoilement d'un monument élevé à la mémoire des morts américains de la Grande-Guerre. "N'oublions jamais, dit M. Bullitt, qu'il est des époques où les hommes doivent prendre les armes pour sauver tout ce qui fait que la vie vaut d'être vécue et que, si les armes mettent la paix en danger, les armes peuvent aussi défendre la paix".

Parlant au nom de la France, M. Laladier a assuré que toute tentative de domination et d'hégémonie en Europe trouverait la France déterminée à défendre sa liberté et la liberté du monde. Il dit ensuite que

(Suite page six)

L'"ATLANTIC CLIPPER" SE POSE A LISBONNE

Lisbonne, Portugal, 28. (P.A.) — L'"Atlantic Clipper", le sistership du "Yankee Clipper", s'est gracieusement posé, ici, ce soir, à 7 heures 30 (2 heures 30, cet après-midi, heure avancée de l'Est) sur les eaux du Tage, après avoir effectué une traversée sans incident de l'Atlantique-Nord. L'appareil énorme avait quitté New-York, samedi après-midi.

Leurs Majestés ont voyagé en auto de Banff à Field

La température fut idéale durant tout leur séjour à Banff. — Une promenade en calèche

Des foules les acclament

Banff, 28. (P.C.) — Leurs Majestés le roi et la reine du Canada ont quitté, aujourd'hui, en automobile, le magnifique parc national des Rocheuses. Une température idéale a marqué leur séjour à Banff où elles ont passé une quarantaine d'heures. C'était la première fois depuis leur arrivée à Québec, que les souverains pouvaient se reposer quelques heures.

L'absence de cérémonies officielles leur a permis de faire des promenades en automobile et dans une calèche tirée par deux magnifiques chevaux blancs. Plus tard, les souverains posèrent pour des photographes et passèrent eux-mêmes quelque temps à cinématographier et à photographier les paysages des Rocheuses.

Leurs Majestés choisirent de quitter Banff en automobile et leur suite les suivit. Les visiteurs royaux partirent de Banff vers 10 h. 40, soit une dizaine de minutes plus tard que le convoi royal qui doit arrêter à Field où Leurs Majestés monteront pour se rendre à Kamloops que l'on doit visiter, ce soir, avant de repartir pour Vancouver. Les souverains arriveront à Vancouver vers 10 heures demain matin.

Avant leur départ et à la demande du roi et de la reine, une cérémonie religieuse eut lieu à l'église anglicane St. George's. Seuls les membres de la suite y assistèrent.

En quittant l'hôtel, ce matin, le roi salua militairement les vétérans de la Grande Guerre alignés devant les

(Suite page six)

LE REICH DOIT SE MEFIER DES TCHEQUES

Varsovie, 28. (P.A.) — Le général Lev Prjala, ancien officier de l'armée tchécoslovaque qui s'est exilé de son pays plutôt que le vivre sous la domination allemande, a déclaré, ici, ce soir, dans une interview, qu'en cas de conflit germano-polonais, le Reich connaitrait des difficultés très graves dans son nouveau protectorat de Moravie. "La nation tchèque vit de l'espoir qu'en cas de guerre de nouvelles légions tchèques seront formées en Pologne et en France et pourront vaincre, une fois de plus, l'ennemi allemand".

M. Hull dénonce l'isolationnisme américain

Le secrétaire d'Etat affirme que cette politique ne peut conduire qu'à un désastre

Appel de paix

Chicago, 28. (P.A.) — M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat dans le cabinet Roosevelt, a déclaré, ce soir, qu'il n'y a pas d'illusion plus désastreuse que la pensée qu'une politique d'isolationisme national peut contribuer à rendre plus facile le règlement des grands problèmes de la politique intérieure des Etats-Unis. "Le contraire est exactement la vérité", a-t-il affirmé dans une allocution qu'il a prononcée devant les membres du Sunday Evening Club de Chicago. Parlant du fait qu'une autre guerre générale est possible, M. Hull a aussi dit: "Vingt ans ont passé depuis que les canons de la dernière Grande-Guerre ont cessé de cracher la mort. Il est effrayant de songer avec quelle rapidité on a oublié les leçons d'un passé si affreux et encore si récent. Ce n'est pas sans ressentir une véritable terreur que l'on pense au fait que bientôt, dans plusieurs parties du monde, les hommes d'Etat recommenceront de glorifier la guerre et de déprécier les bénédictions de la paix.

Même si le désastre suprême de la guerre doit être évité, nous aurons à subir le désastre déjà effroyable que constituent pour l'humanité la perte d'énergie humaine et le gaspillage de ressources matérielles, causés par la construction des armements au rythme auquel on les construit aujourd'hui. Dans le monde entier, ce gaspillage aura des effets déplorables sur tous les systèmes économiques et sociaux".

M. Hull dénonça ensuite vigoureusement l'isolationisme national. Il déclara que pour le donner aux Etats-Unis le gouvernement se devrait d'intervenir dans les affaires de la nation de la façon la plus radicale et la plus arbitraire, ce qui ne manquerait pas d'avoir des conséquen-

(Suite page six)

On n'a pas retrouvé le vieux Cassleman

Sudbury, 28. (P. C.)— La police continue de fouiller les alentours du lac Wahnapitae à la recherche de Bill Cassleman, vieillard qui s'est enfui après avoir été interrogé, mardi dernier, par les détectives, au sujet du meurtre de Gilbert Bennett et de Wilbur Sawyer.

La mer garde le "Squalus" et ses vingt-six morts

Tout indique que le malheureux submersible ne sera pas renfloué avant une semaine

Prières pour les défunts

Portsmouth, New-Hampshire, 28. (P.A.) — On a prié, aujourd'hui, dans toutes les églises de la base navale de Portsmouth pour les vingt-six hommes qui ont péri en mer, mardi dernier, lorsque le sous-marin "Squalus" exécuta sa dernière plongée. Entretemps, la flotte de guerre des Etats-Unis met tout en oeuvre pour renflouer cette unité toute neuve qui avait été lancée, l'an dernier, et qui avait coûté $4,000,000. Un officier a révélé que l'on mettrait au moins une semaine à remonter à la surface le malheureux submersible et les vingt-six cadavres auxquels il sert provisoirement de tombe. Le bâtiment est partiellement enlisé, dans un fond de boue, à 240 pieds sous la surface de l'Atlantique.

Dans toutes les églises, on a demandé, ce matin, aux fidèles de joindre leurs prières à celles des trente-trois rescapés du "Squalus", lesquels se portent tous à merveille et se demandent encore comment il se fait qu'ils sont au nombre des vivants.

A Washington, on a déclaré que les efforts que l'on fait pour éclaircir le mystère de la tragédie du "Squalus donneront probablement d'excellents résultats. Déjà tous les rescapés ont dû écrire un compte-rendu de tout ce qui s'était produit, à leur connaissance, à bord du sous-marin, lors de sa dernière plongée.

Décret très pénible pour les paysans de la Russie

Staline leur rogne le droit de cultiver leurs petits jardins

Collectivisme

Moscou, 28. (P.A.) — Joseph Staline et son premier ministre Vyacheslav Molotov, ont publié, aujourd'hui, un décret extrêmement sévère par lequel les fermiers employés dans les fermes collectives se verront placés dans l'obligation d'attacher de moins en moins d'importance aux jardins que l'Etat leur donnait et de s'intéresser plus que jamais au progrès de la ferme collective.

"Des membres peu scrupuleux des fermes collectives, dit ce document, ont eu recours à la tricherie pour agrandir la superficie des lots de terre qu'on leur avait donnés. Certains d'entre eux consacrent tout leur temps à la culture de leur lot et ne s'occupent plus de la ferme collective. Cette conduite a eu pour résultat de créer un manque artificiel d'ouvriers de la terre. Certains de ces derniers ont si bien manoeuvrés qu'ils ont maintenant beaucoup plus de terre que l'Etat ne leur en avait donnée; qu'ils sont même capables d'en vendre ou d'en louer.'

(Suite page six)

M. Hector-F. Beaupré nommé directeur de l'Ecole Technique

Québec, 28. (P. C.)— Le gouvernement provincial annonce cette semaine dans la "Gazette Officielle de Québec" que M. Hector-F. Beaupré, de Montréal, a été nommé directeur de l'Ecole Technique de Montréal. M. Adhémar Raynault, ancien maire de Montréal et député de l'Assomption à l'Assemblée législative, est chargé de faire enquête sur les exemptions et les réductions des taxes municipales scolaires.

Les jumelles Dionne ont célébré hier leur cinquième anniversaire

Callander, 28. (P. C.)— Les jumelles Dionne ont célébré, aujourd'hui le cinquième anniversaire de leur naissance. Des milliers de cadeaux et de souhaits qu'elles reçurent, rien ne les intéressèrent plus que les souhaits de bonne fête qu'elle entendirent à la radio. Le plus difficile fut pour les gardes-malades de leur expliquer de quoi il s'agissait. Les quintuplettes étaient aujourd'hui les invitées de leurs parents, M. et Mme Oliva Dionne, et de leurs frères et soeurs. Plus de 1,600 cartes de bonne fête, outre les lettres, les fleurs et les cadeaux, ont été reçues à la pouponnière.

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit Bureau of Circulations

Le Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limitée, au numéro 53 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

Réducteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

LUNDI, 29 MAI 1939

Ottawa aide l'industrie minière du Québec

Parmi les travaux dits de chômage que fait exécuter le gouvernement fédéral dans la province de Québec il faut compter la construction de chemins dans les régions minières. Un communiqué officiel du Service provincial des mines, publié le 15 mai, nous renseigne exactement sur la collaboration du pouvoir central dans ce domaine. Il nous apporte la preuve que le gouvernement d'Ottawa y fait sa grande part et que, durant la prochaine saison, il dépensera plus d'argent que le gouvernement provincial pour la construction de chemins de mines, dans la province de Québec. Voici ce communiqué:

Communiqué officiel

Service des Mines de Québec

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL CONSTRUIT DE NOUVEAUX CHEMINS DE MINES

De concert avec le gouvernement fédéral, le gouvernement de la province de Québec entreprendra ou terminera la construction de chemins de mines à plusieurs endroits dans la province.

On a affecté une somme totale de $367,500 à la réalisation de ces travaux. Le gouvernement fédéral fournira $245,000 et celui de Québec paiera $122,500.

Au cours de 1938, les dépenses faites pour les chemins de mines furent de $375,000 et les deux gouvernements y contribuèrent dans la même proportion.

Durant les trois dernières années, le programme de construction des chemins de mines a été un facteur décisif pour améliorer les conditions d'exploitation des mines, car il leur est absolument nécessaire de disposer de moyens de transport satisfaisants et à bon marché. Depuis 1936, on a construit plus de 285 milles de chemins de mines dans la province de Québec.

Ce qui précède se rapporte aux sommes dépensées durant 1938 et à celles qui seront affectées cette année à la construction des chemins de mines. La collaboration fédérale ne se limite pas, toutefois, à 1938 et à 1939. Durant 1936-37, lit-on dans le dernier rapport du Service des mines de Québec, le réseau routier de nos régions minières s'est augmenté de 194 milles de chemins. Certains chemins ont été construits, améliorés ou entretenus à même des crédits provinciaux, pour une somme de $12,946.16. La plus grande partie du travail s'est faite, cependant, avec la collaboration du gouvernement fédéral, en vertu d'une entente qui fait payer un tiers du coût par la Province et les deux tiers par Ottawa. Sur un déboursé total de $472,750.34, le gouvernement fédéral a ainsi payé $315,166.89 et le gouvernement provincial, $157,583.45. On a construit de cette façon les chemins suivants:

Cantons de Latulipe, Blondeau, et Guillet:—Du village de Latulipe à la mine Belleterre, dans le canton de Guillet, comté de Témiscamingue.

Canton de Malartic:—La section de Malartic de la route Rouyn-Louvicourt, comté d'Abitibi.

Cantons de Fournière, Dubuisson, Bourlamarque et Louvicourt:—Travaux de construction sur trois sections de la route Rouyn-Louvicourt, comté d'Abitibi.

Canton de Louvicourt:—Défrichement du chemin reliant les mines Cournor, Perron et Beaufor à la route Rouyn-Louvicourt, comté d'Abitibi.

En résumé, de la somme de $586,409.46 qui a été dépensée en 1936-37 pour les chemins de mines de même et pour les chemins d'hiver dans les régions minières du Québec, le gouvernement fédéral a versé plus que la moitié.

Enfin, la collaboration fédérale au progrès minier du Québec se traduit par l'octroi accordé par Ottawa à la nouvelle mine-école de Val d'Or, fondée il y a quelques mois et qui est administrée conjointement par Ottawa et par Québec.

Ceci dit pour répondre à ceux qui, à la suite de M. Duplessis, prétendent qu'Ottawa refuse de collaborer avec l'Union Nationale.

M. Manion et M. Meighen aux prises

Le conflit latent qui divisait le parti conservateur vient d'éclater au grand jour. Les deux têtes dirigeantes de ce groupe politique, le chef de l'opposition aux Communes, le Dr Manion, et son leader à la Chambre Haute, M. Meighen, viennent, presque le même jour, de prendre des positions radicalement opposées. C'est l'une des questions les plus importantes de la politique fédérale qui les divise, la question des chemins de fer.

Ils ne se sont pas contentés de différer l'opinion à ce sujet, ils se sont formellement opposés l'un à l'autre, se mettant personnellement en cause. M. Manion a clairement et vertement critiqué l'attitude de M. Meighen en le désignant comme "celui qui, dans l'autre Chambre, prône tant l'unification". Cette opposition est d'autant plus remarquable et significative que le jour où M. Manion affirmait qu'aucun membre de la Chambre des Communes, à quelque parti qu'il appartienne, n'était en faveur de la fusion des chemins de fer, la majorité conservatrice du Sénat se prononçait carrément pour cette mesure.

M. Meighen est l'auteur du rapport favorable à l'unité de régie de nos chemins de fer que le Sénat a adopté vendredi. Il est le plus actif et le plus énergique champion de l'unification des chemins de fer. C'est lui qui, depuis deux semaines, s'agite le plus à la commission d'études que le Sénat a formée à ce sujet. Or M. Meighen est non seulement leader du parti conservateur à la Chambre Haute, il est la plus haute autorité morale de son parti, dont il fut naguère le chef, qu'il dirigea même comme premier-ministre, et dont il est en quelque sorte le directeur spirituel depuis le départ de M. Bennett.

M. Manion, lui, est le chef reconnu du parti, celui qui a été désigné à ce poste par une convention nationale à laquelle assistait M. Meighen. Or M. Manion s'est, dès la convention d'Ottawa, ouvertement classé avec les adversaires de la fusion des chemins de fer, il l'a fait à plusieurs reprises et il vient de préciser que tous les députés au parlement fédéral sont également opposés à cette fusion. Il a non seulement insisté sur sa divergence d'opinion avec M. Meighen, il a encore reproché au sénateur de trop parler de fusion et de rendre ainsi plus difficile la coopération qu'on désire établir entre les deux réseaux ferroviaires.

M. Manion a dit notamment:

Je constate que même celui qui, dans l'autre Chambre, prône tant l'unification admet dans son discours que cela ne fera pas disparaître le déficit des chemins de fer Nationaux. (...)

J'affirme cependant au ministre et au Gouvernement que je crois que le devoir du ministre, quel que soit le Gouvernement au pouvoir, est de voir à ce que ces mesures et ces arrangements en vue de la coopération soient mis à exécution. Nous n'avons guère réussi de ce côté et le Gouvernement actuel n'a guère réussi non plus. Or, je crois qu'il y aurait plus de coopération si l'on parlait moins d'unification. Tant qu'on parlera ainsi d'unification, nous ne verrons pas s'effectuer la coopération qui sans cela pourrait exister entre les deux réseaux.

A en juger par les critiques lancées contre mon attitude et contre celle du Gouvernement—car le Gouvernement et nous-même avons la même attitude sur cette question—il semble que quiconque combat l'unification ne peut être qu'un politicien ordinaire, dans le sens le plus vilain du mot "politicien". Par contre, d'après eux, les hommes qui prônent l'unification sont des "hommes d'Etat". Il est intéressant de constater que, dans toute la Chambre des communes, il est douteux qu'on puisse trouver un seul membre sur 245 qui approuve l'unification.

Comme on le voit, le chef du parti conservateur s'est montré assez sarcastique à l'égard de son leader au Sénat. Entre eux c'est plus qu'une divergence d'opinion, c'est une rupture déjà vieille qu'on ne prend plus même la peine de dissimuler au public.

Nous pourrions facilement tirer avantage de cette scission entre les deux chefs conservateurs. Contentons-nous de faire une remarque d'intérêt général.

Comme l'a dit M. Manion, si presque tous les membres de la Chambre des Communes, à quelque parti qu'ils appartiennent, "sont opposés à une certaine proposition, ils représentent, quoi qu'on en puisse dire en certains milieux, une proportion fort considérable de l'opinion publique dans tout le pays". En pays démocratique, une opinion aussi générale et aussi fortement exprimée doit l'emporter sur toute proposition contraire. M. Manion s'en rend compte.

L'attitude des sénateurs conservateurs démontre que le parti tory est divisé là-dessus, que les éléments de ce parti qui dépendent du corps électoral se soumettent à l'opinion publique tandis que ceux qui échappent à l'élection vont à l'encontre de cette opinion, la méprisent totalement.

On voit par là ce qui pourrait advenir le jour où cette majorité sénatoriale, avec l'appui des intérêts financiers qu'elle représente, pourrait en imposer à un gouvernement tory dont M. Meighen ferait vraisemblablement parti.

Choses du temps

Le "Life" trouve un défenseur

Nous avons dénoncé samedi la stupide attaque du magazine *Life* à l'adresse de la province de Québec. La *Gazette* a fait de même. Il est plus que probable que tous les journaux du Canada et même les quotidiens sérieux des Etats-Unis reconnaitront que l'insinuation insultante du *Life* à l'égard des Canadiens-Français n'a d'excuse que la bêtise et l'ignorance crasse de l'un de ses rédacteurs.

Pour l'honneur (!) de notre petit peuple, il se trouve cependant un journal canadien-français qui donne raison au magazine américain, tout en faisant semblant de lui donner tort. C'est l'*Evénement-Journal*, l'aveugle organe de M. Duplessis à Québec, qui affirme modestement être le *plus grand quotidien français du matin en Amérique* (à ce compte-là, pourquoi pas : *de l'Empire britannique*, ce qui ne serait pas plus faux ?). L'*Evénement-Journal* rapporte ce qu'a publié le *Life* et ajoute :

Il y a un peu plus d'un mois, un autre magazine, Ken, *publiait une caricature du roi que le gouvernement King-Lapointe trouva — avec raison — offensante pour le souverain. Immédiatement,* Ken *fut interdit dans le Canada. Nous soumettons d'abord ceci : si le gouvernement fédéral juge que l'insulte de* Life *ne justifie pas son interdiction, il est au moins du devoir de M. Ernest Lapointe, représentant des Canadiens français dans le cabinet King, de protester officiellement, au nom de notre race et de tout notre pays, contre cette insulte. Des millions de gens vont demeurer sous l'impression que nous sommes un peuple de bandits ou de révolutionnaires.*

Jusqu'ici, on dirait que l'*Evénement-Journal* condamne le *Life*, mais poursuivons :

Quant au fait signalé par Life, *il est authentique. Et sur ce point, M. Lapointe doit donner des explications. Pourquoi le gouvernement fédéral a-t-il pris tant de précautions à Québec, et si peu à Ottawa ? Les précautions prises en notre ville étaient ridicules et nous l'avons dit ici même. Pourtant, il n'y eut dans notre province aucun incident, tandis que dans Toronto la sainte, un chômeur a pu jeter une lettre dans la voiture des souverains. Si on a pris tant de précautions dans notre province, c'est donc qu'il y avait danger. D'où venait ce danger ? Certes pas du côté des fascistes, considérés par M. Lapointe comme l'ennemi public numéro un, puisque dimanche dernier encore, M. Adrien Arcand s'est montré le plus impérialiste des Canadiens. Ce danger venait donc du côté des éléments radicaux, en particulier des communistes. Comment, après cela, M. Ernest Lapointe a-t-il pu faire rejeter une loi destinée à lutter contre les communistes.*

Si M. Lapointe ne répond pas, son silence peut devenir très gênant pour ses partisans et ses amis.

Le fait signalé par le *Life* n'est pas authentique, comme le prétend l'*Evénement-Journal*, car même à Ottawa et à Toronto le Roi et la Reine — les photographies publiées le démontrent — ont roulé dans l'une des trois voitures spécialement construites à leur intention, et pourvues de glaces en verre *inéclatable*. Il ne s'agissait donc pas là d'une précaution prise particulièrement dans la province de Québec.

Quant à cette mesure de protection, l'*Evénement-Journal* la juge inopportune parce qu'il trouve là l'occasion de critiquer le gouvernement libéral d'Ottawa et de faire une querelle à M. Lapointe à propos du *bill* Lacroix sur la répression de la propagande communiste. Son argumentation est tirée par les cheveux et cousue de fil blanc.

Les précautions prises pour assurer le bien-être et la sécurité des souverains sont les mêmes partout où le Roi et la Reine apparaissent devant un grand concours de peuple. Ces précautions s'imposaient. Elles n'ont rien d'offensant. M. Lapointe pourrait répondre à l'*Evénement-Journal* : "Qu'auriez-vous fait si on vous avait chargés de la protection des Souverains ?" A Ottawa et à Toronto, le Roi et la Reine ont délaissé leur automobile pour un carrosse dans des circonstances tout à fait particulières, où la brièveté du trajet justifiait ce changement. Il en eût été de même à Québec, à Trois-Rivières ou à Montréal, si le même cas se fut présenté.

Rendre le gouvernement canadien solidaire de la stupidité du *Life*, pour le plaisir de faire de la politique, cela donne la mesure du jugement de l'*Evénement-Journal*.

* * *

Halte là ! Les Duplessis étaient un peu là

Un de nos lecteurs qui, apparemment, était bien placé pour observer ce qui se passait, à Québec et aux Trois-Rivières, lors de la visite du Roi et de la Reine, nous écrit la lettre qui suit :

Cher Monsieur,

Le Canada *a commenté dernièrement un article du* Chronicle-Telegraph *de Québec, lequel faisait écho à certaines protestations faites, au sujet de la présence du président de la Chambre des Communes du Canada et de son épouse, au dîner d'Etat offert par le gouvernement fédéral à nos Souverains le jour de leur arrivée à Québec.*

Le Chronicle-Telegraph *doit assez à Monsieur Duplessis pour ne pas lui jouer de vilains tours. Cet article a dû faire penser à beaucoup de gens que si quelqu'un a accaparé le voisinage de Leurs Majestés lors de leur séjour à Québec et aux Trois-Rivières, c'est bien le Premier Ministre de la province.*

Faudrait-il rappeler que, lors de la réception officielle dans la salle du Conseil législatif, à Québec, Monsieur le Premier Ministre avait fait installer au tout premier rang ses trois soeurs et leurs époux; que lors de la réception à Spencerwood, au nombre des dix ou douze invités qui n'étaient pas de la suite même de Leurs Majestés, se trouvaient les mêmes parents de Monsieur Duplessis. Il faudrait aussi ne pas oublier qu'au dîner offert par la Province, si Monsieur Duplessis a oublié la présence de Son Eminence le Cardinal, c'est probablement parce qu'il avait mis trop de soins à faire placer l'ainée de ses soeurs et son époux à la meilleure place, c'est-à-dire juste en face de nos Souverains, tandis que Sir Mathias Tellier, le juge en chef de la Province, occupait une table tout au fond de la salle. Ceci se voit clairement sur les photographies publiées dans les journaux.

Lorsqu'il s'est agi de la réception aux Trois-Rivières, Monsieur Duplessis a exigé que ses trois soeurs et leurs époux se trouvent sur l'estrade d'honneur et que ses dix neveux et nièces y accompagnent leurs parents. Monsieur Duplessis a mis le comble en abusant de son autorité et de l'importance de sa position pour exiger qu'un M. J. F. Mann, de Montréal, et son épouse, gens qui apparemment n'avaient aucune raison d'être présentés au Roi chez eux, soient présentés au Roi et à la Reine aux Trois-Rivières.

Monsieur Duplessis a voulu faire réaliser à ses électeurs des Trois-Rivières qu'il était le maître, lorsque, au moment où Sa Majesté la Reine s'entretenait avec le Maire des Trois-Rivières, il est allé s'interposer entre Sa Majesté et le Maire et interpeler celle-ci de façon à ce qu'elle ne puisse réprimer un geste d'étonnement et de nervosité. Cela n'a cependant pas empêché Monsieur Duplessis de prendre Sa Majesté par le bras et de tracer un grand geste pour indiquer on ne sait quoi.

J'ai cru, cher monsieur, que ces gestes magnifiques du Premier Ministre de la Province pourraient intéresser vos lecteurs.

* * *

Nos relations avec les Etats-Unis

La politique de bon voisinage qui marque depuis la guerre de 1812 les relations de notre pays avec les Etats-Unis reste très souvent un sujet d'étonnement pour les Européens. Ces derniers nous envient volontiers les deux mille milles de frontière qui séparent nos deux pays de l'Atlantique au Pacifique sans aucune fortification, sans ces engins de mort et le fil de fer barbelé dont les pays de l'Europe continentale doivent se pourvoir.

Les rapports du Canada, politiques et commerciaux, avec nos voisins peuvent certes servir d'inspiration aux peuples désireux d'améliorer leurs relations. M. Daniel Roper, le nouveau ministre des Etats-Unis au Canada, citait justement le fait en exemple devant les membres du Canadian Club à la fin de la semaine dernière, à Ottawa.

L'excellence de nos relations avec Washington s'est manifestée de façon éclatante lors de la conclusion du nouveau traité de commerce canado-américain. Le Canada est un des meilleurs clients des Etats-Unis qui, d'ailleurs, nous rendent la réciproque en faisant avec nous une partie très importante de leur commerce d'importation.

Dans le domaine touristique, l'entente reste cordiale, et il y a de quoi ! puisque le Canada reçoit, à chaque année, des Etats-Unis le gros de son contingent touristique. En 1937, les touristes américains ont dépensé dans notre pays plus de $277,000,000, tandis que les nôtres ont déboursé dans la grande république voisine une somme de près de $100,000,000. Ces chiffres significatifs ne peuvent que nous inciter à maintenir, en cherchant toujours à les améliorer, nos traditions d'hospitalité avec nos voisins.

Bien des facteurs, indépendants de notre volonté, bien des intérêts dictent évidemment de part et d'autre la ligne de conduite actuelle de nos deux pays et l'excellence de leurs relations commerciales et touristiques. Il reste, cependant, qu'en dehors du domaine simplement économique, nous avons avec les Américains d'autres points communs, parmi lesquels, signalons le désir sincère, réel et vivace de vivre en paix. Voilà pourquoi le Canada et les Etats-Unis offrent au monde un exemple à peu près unique de bonne entente internationale.

LA MUSIQUE

Grandeur et humanité de Bach

Le Festival de Montréal maintient sa tradition, toute jeune mais déjà solide, de donner à ses auditeurs des programmes d'une haute tenue musicale. On comprend qu'une organisation de cette importance s'attache à monter des oeuvres qu'il serait impossible d'entendre au cours des saisons ordinaires. Car il n'est pas à la portée de tous les "donneurs de sérénades" de réunir de nombreux solistes, des orgues, des choeurs et des orchestres, fût-ce pour la glorification des plus hauts chefs-d'oeuvre de la musique. Et justement, ceux que le Festival de Montréal donnera la semaine prochaine sont trop rarement joués en notre ville pour qu'on néglige l'occasion de les entendre dans leur esprit et dans un cadre approprié à leur souveraine grandeur.

Mais ces monuments magnifiques et grandioses, de Bach, Mozart et Beethoven, comme on les redoute ! Leur beauté, leur solennité effraie. On ose à peine s'en approcher, habitué que l'on est à des musiques plus aimables, plus faciles, disons plus laïques et quotidiennes. On a peur de Bach, surtout, car pour la plupart des auditeurs du pays de Québec, c'est un "musicien classique", c'est-à-dire froid, distant, difficile, scolastique, éloigné de la chair et de l'émotion. C'est que nous nous trompons sur le sens qu'il convient de donner au mot classique et de sots préjugés, à moins que ce ne soit simplement de l'ignorance, nous empêchent de sentir l'humanité profonde de cette oeuvre unique, en même temps que sa fantaisie, sa passion, son amour, sa joie, sa bonté et même son ardeur pré-romantique.

L'erreur est profonde. Il n'est que de s'en approcher pour y découvrir des accents d'une bouleversante humanité. Car il n'y a pas que le Bach des allegros, des suites alertes et divertissantes. A côté du Bach de la *Cantate du Café*, par exemple, il y a le Bach des adagios et des andante, dont l'émotion est si profonde. C'est à propos de l'une de ces pages splendides du grand Jean-Sébastien que Debussy écrivit un jour ceci : "La beauté de l'andante du *Concerto* pour violon de Jean-Sébastien Bach est telle que, sincèrement, on ne sait plus où se mettre, ni comment se tenir pour se rendre digne de l'entendre. Elle vous hante longtemps après, et l'on s'étonne, en sortant dans les rues, que le ciel ne soit pas plus bleu, et que le Parthénon ne surgisse pas de terre..."

L'incompréhension de Bach n'est pas nouvelle. Tout le temps qu'il a vécu, on n'a voulu voir en lui que le grand virtuose de l'orgue, remplissant avec une scrupuleuse honnêteté les multiples obligations de sa charge. On n'a prêté aucune attention sérieuse à sa musique, qu'on trouvait lourde et empâtée. Ses *Cantates*, ses *Messes* et ses *Passions*, écrites pour les besoins de son service religieux, on n'en a compris la portée humaine et artistique que beaucoup plus tard.

Il est vrai que Bach est avant tout un compositeur de musique religieuse. Mais il ne faut pas confondre ses chefs-d'oeuvre avec les pensums académiques à quoi trop d'offices religieux nous ont depuis lors accoutumés. Les *Passions*, les *Motets*, les *Messes*, les *Chorals* furent écrits pour les besoins du service religieux, mais prenons garde que ce sont là des monuments impressionnants de compassion et d'humaine bonté, et qui contiennent toute la puissance tragique et dramatique dont soit capable l'esprit humain.

La *Neuvième Symphonie* de Beethoven contient une *Ode à la joie* autour de laquelle toutes les littératures et tous les lyrismes du monde se sont épuisés. Mais on a justement remarqué que "la *Messe en si mineur* foisonne d'odes à la joie, d'hymnes à la vie, de chants de triomphes et de décors d'apothéose". En effet, ainsi que le remarque Emile Vuillermoz, il est impossible qu'on "puisse pousser plus loin la sublime émotion du *Crucifixus*, tout en suspendant avec tant de grâce les guirlandes mélodiques du *Sanctus* et en faisant rayonner avec somptuosité dans une atmosphère de fête le premier verset du *Credo*."

Il est vrai que des oeuvres comme la *Neuvième*, le *Requiem* de Mozart et la *Messe en si* demandent une attention soutenue que tous les auditeurs ne peuvent pas fournir. Et l'on a déjà dit avec raison qu'il était "inhumain de soumettre pendant trois heures les artistes et le public à une émotion musicale aussi intense". Mais puisque ces chefs-d'oeuvre ne peuvent plus pénétrer à l'église et y remplir leur fonction à l'office, soyons heureux de pouvoir les retrouver au concert. On devrait même s'imposer le très heureux et très réconfortant devoir de les entendre au moins une fois l'an, tant elles sont éminemment nécessaires à la culture de l'esprit et de la sensibilité.

Léo-Pol MORIN.

Le "splendide isolement" de Staline

Le congrès du parti bolchéviste à Moscou s'est terminé comme il avait commencé et comme il s'était déroulé : dans l'inattention générale. Pourtant, jamais les circonstances n'avaient été plus favorables à son retentissement. L'expansion allemande inquiétant de plus en plus l'Europe et l'Amérique fait naître ou renaître l'espoir en un contre poids russe. On attend encore de l'U. R. S. S. quelque chose qui ne vient d'ailleurs jamais. L'inattention publique n'a donc rien de l'indifférence, elle décèle plutôt le regret de ne pas comprendre la politique apparemment contradictoire de Staline. Car, à lire de près la littérature qui vient de Moscou, les meilleures volontés se découragent.

Il est à noter que l'agence officielle du Kremlin renonce elle-même à transmettre des comptes rendus intelligibles. Les paroles prononcées au congrès sont à l'usage d'un monde fermé : elles ne passent pas la rampe, c'est-à-dire la frontière. Et même la presse aux ordres du gouvernement de Moscou à l'étranger n'a pas publié dans son texte intégral le discours de Staline.

Prudence et diplomatie

Ce discours est tel qu'on le pouvait prévoir. D'une longueur démesurée, il tient quatre pages immenses des *Isvestia* et n'apporte rien que l'on ne sache. C'est un assemblage des thèmes habituels de la propagande quotidienne développée dans la presse bolchéviste. Mais il faut en retenir quelques lignes ayant trait à la politique extérieure et qui vont servir de directives à la diplomatie "soviétique" pour les mois à venir. Il faut surtout tenir compte de la tonalité générale du discours.

Staline s'exprime avec une extrême prudence sur les problèmes à l'ordre du jour. Il ménage visiblement l'Allemagne et l'Italie, qui, elles, ne ménagent guère le "bolchevisme" dans leurs manifestations oratoires gouvernementales. La réserve, voire la courtoisie dont il fait preuve à leur égard sont d'autant plus frappantes que l'on a toujours en mémoire les précedentes violences de langage. A propos même de l'Ukraine, il ne met pas en cause le gouvernement allemand ni les nazis en général, mais seulement certains "fous" d'existence problématique; il discerne plutôt des responsabilités en France et en Angleterre, où d'aucune rêvent d'inciter l'Allemagne à se jeter sur la Russie soviétique.

Tout en établissant une distinction de circonstance entre "Etats agresseurs" et "Etats non-agresseurs", il tient la balance égale entre les uns et les autres. L'Angleterre, la France et les Etats-Unis, dit-il, "reculent et se replient en faisant aux agresseurs concession sur concession", et il ajoute : "avec une certaine complaisance". Cherchant les raisons de cette attitude pacifique, il découvre la première : "On pourrait expliquer cela, par exemple, par la *crainte de la révolution* qui peut éclater si les Etats non-agresseurs entrent en guerre et si la guerre prend un caractère mondial. Certes, les politiques bourgeois savent que la première guerre impérialiste mondiale a abouti à la victoire de la révolution dans un des plus grands pays. Ils craignent que la deuxième guerre impérialiste mondiale ne conduise également à la victoire de la révolution dans un ou plusieurs pays." Selon cet argument, le pacifisme affiché en France et en Angleterre ne serait en réalité que la peur de la révolution.

Mais "le principal motif" des concessions faites, poursuit Staline, "c'est la renonciation de la majorité des pays non-agresseurs, et en premier lieu de l'Angleterre et de la France, à la politique de la sécurité collective". Ce passage du discours n'a aucun sens précis car il se réduit à une tautologie : si la sécurité collective signifie la guerre généralisée, la renonciation à l'une signifie l'évitement de l'autre. Et les bichéviks ont toujours dit que le jeu des coalitions transformerait les rivalités impérialistes en conflit mondial, prélude à la bolchévisation universelle. Mais ensuite, Staline suspecte la France et l'Angleterre de désirer voir l'Allemagne "s'empêtrer dans une guerre avec l'Union Soviétique" comme le Japon s'empêtre dans une guerre avec la Chine.

Or, laisser les autres Etats "s'empêtrer" dans la guerre sans y être mêlé soi-même, c'est exactement la politique préconisée par Staline et résumée dans son discours en ces termes textuels :

"1° *Continuer la politique de paix et de consolidation des relations d'affaires avec tous les pays;*

"2° *Etre prudent et ne pas permettre aux provocateurs de guerre, habitués à faire tirer les marrons du feu par les autres, d'entrainer notre pays dans des conflits.*"

Dès le 13 mars, la *Pravda* et les *Isvestia* se sont mis à paraphraser ces formules qui seront pour longtemps les *leitmotive* de la politique extérieure de l'U.R.S.S. "Relations d'affaires avec tous les pays", qu'ils soient fascistes ou démocrates, qu'ils soient agresseurs ou non. Et "que les impérialistes abandonnent à jamais l'espérance de jamais pouvoir obliger le peuple soviétique à tirer pour eux les marrons du feu". Les impérialistes, ici, ne peuvent être que la France et l'Angleterre.

Littérature et réalisme

Aussi ne doit-on pas s'étonner de l'attitude prise au Kremlin lors de la mainmise de l'Allemagne sur la Bohême. Le gouvernement de Staline n'a même pas esquissé un geste pour défendre à Moscou... la légation tchécoslovaque. Un fonctionnaire de l'ambassade d'Allemagne a pu s'y présenter sans se heurter, ne fût-ce qu'à des obstacles de procédure, encore moins à une résistance. Il a fallu les initiatives prises à Washington, à Londres et à Paris, pour réveiller le commissariat des Affaires étrangères et l'inciter à prendre l'alignement sur les démocraties "impérialistes". D'où la note excellente de Litvinov réfutant les prétentions allemandes sur la Bohême, très ferme sur le fond, très modérée dans la forme. On sait que Litvinov est fort capable de très bien rédiger une note.

Mais ce n'est que littérature. Quant aux actes, ils seront ce que Staline a laissé entendre, ce qui a été confirmé par sa presse avec des précisions supplémentaires : s'accorder avec toutes les puissances, fascistes comprises; ne pas tirer les marrons du feu, ne pas se laisser impliquer dans la prochaine "guerre impérialiste". Autrement dit, le splendide isolement, à défaut de la sécurité collective, pseudonyme de guerre générale.

B. SOUVARINE.

(Le *Figaro*)

Gaby Morlay

Ceux qui me connaissent vraiment savent que j'aime trop mon métier (le mot est ici quelque peu dissonant), disons: le théâtre, pour tirer la moindre vanité des bonheurs et heureuses aventures qu'il a pu parfois me fournir jusqu'ici. Je voudrais en cela ressembler à certains chasseurs qui ne mangent pas de leur gibier et parlent peu de leurs "tableaux". Ayant fait cette déclaration de simplicité je serai très à l'aise pour dire que plus tard — bien plus tard je l'espère — quand je ruminerai les souvenirs et les joies d'antan de ma profession, s'il m'arrive dans la conversation de vouloir tirer quelque vanité de mon passé, j'affirme que deux noms me seront un grand adjuvant d'orgueuil. Et je dirai: "Quand je travaillais avec Gaby Morlay ou avec Valentine Tessier"... Je voudrais que l'on sente réellement le détachement plein de sérénité que je mets dans cette réflexion.

Quand j'écrivis *La Maison Monestier*, qu'on va représenter ces jours-ci au Théâtre Saint-Georges, je ne pensais spécialement à personne pour la créer. J'aurais pu, l'ayant terminée, envisager même deux ou trois interprètes possibles... Je vous livre cela pour bien préciser que je n'ai pas fait un rôle, disons un maillot, à Mlle Gaby Morlay... un de ces rôles qu'habilement, certains dramaturges, ayant songé à travailler pour tel interprète, avant même d'avoir le sujet de leur pièce, composent pour celui-ci ou celui-là... Ils fabriquent ainsi une sorte de concerto, avec largo, vibrato, andante, ou bien trilles, pizzicati et staccatos, selon la tessiture de l'artiste.

Donc j'ai envoyé ma pièce à Gaby Morlay. Elle la jouera telle qu'elle l'a lue, sans qu'une virgule ait été ajoutée à son rôle ou retranchée; je dis: une virgule. Cette grande artiste avec laquelle le travail est un pur enchantement a absorbé mon texte comme une plante boit naturellement l'eau qu'on verse à ses pieds, et qui, une heure après, ayant grimpé dans tout son organisme, manifeste sa présence dans la fermeté des feuilles, l'éclat des fleurs et le bien-être de l'ensemble.

Je ne savais pas complètement ce qu'était l'instinct avant d'avoir vu travailler Gaby Morlay. Ce phénomène de subite intégration d'une pensée par l'être auquel on l'a confiée demeurera une de mes grandes émotions.

Tout à fait par hasard, au cours d'une répétition, j'essayais d'analyser la qualité du sentiment que l'on éprouve pour Gaby Morlay pendant son travail: d'abord et surtout un grand respect; car sa nature est d'un tel métal et d'une telle intégralité de complexion qu'elle commande le respect, cette sorte de respect que l'on a tout à coup devant un objet précieux dont on vous dit: "Et vous savez qu'il n'en existe qu'un exemplaire". Il y a aussi par moment une sorte de sentiment de paternité pour cette âme d'enfant, âme d'une telle ingénuité, d'une telle primitivité, d'une telle impréparation devant la vie et ses subtilités, que l'on pense parfois à... un chien... ou à un oiseau... dont les évolutions sont toujours justes comme est juste toujours aussi le jet d'une plante.

A ma connaissance, il n'est guère d'artiste qui, à l'heure présente, livre de façon plus transparente le cheminement d'une pensée qui monte du tréfonds primitif de l'être humain. Cela tient à ce que cette comédienne laisse un rôle descendre en elle, s'intégrer à sa chair; elle l'absorbe, elle l'assimile, le fait sien et l'exhalte à la vie pour son compte personnel.

Et quand elle émerge, enfin, complètement brisée, d'une scène déchirante, elle vous regarde de ses adorables yeux meurtris et un peu asymétriques de bon toutou, avec un air de dire: "Pourquoi m'avez-vous fait souffrir comme cela, je ne vous avais pourtant rien fait."

Denys AMIEL.

(Le *Figaro*)

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres ultra-modernes et confortables, son excellente cuisine et son service aussi irréprochable que courtois.

HOTEL Windsor
PARIS

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. ARCHAMBAULT, B.A., LL., B.

Pour le locataire qui veut invoquer l'avis de 3 jours

Il faut tout premièrement l'avoir bel et bien reçu, et en bonne et due forme

Les allégations

Lorsqu'un locataire est poursuivi pour loyer dû et qu'il prétend qu'il ne doit plus rien parce qu'il a reçu du propriétaire un avis de trois jours et qu'il y a obtempéré, il est obligé d'alléguer ce fait spécifiquement dans sa défense. Sinon, il ne sera pas admis à les prouver.

L'avis de trois jours par lequel un propriétaire remet le loyer dû à condition que le locataire vide les lieux loués dans un délai fixe, provient d'une loi d'exception et, par conséquent, doit libellé strictement selon les prescriptions du code pour être valide et profiter au locataire. La résolution adoptée par une municipalité, qui a loué un bureau à un tiers, à l'effet que le locataire devra quitter les lieux s'il ne paie pas dans un délai fixé, ne constitue pas un avis de trois jours mais plutôt une mise-en-demeure, dont l'effet n'est pas de faire remise du loyer même si le locataire quitte ou consent à vider les lieux.

C'est là ce qui ressort d'un jugement que l'honorable juge J.-J. Denis, de la Cour supérieure, vient de rendre en condamnant M. Armand Longtin, de Huntingdon à payer à la Corporation du comté de Huntingdon la somme de $203, montant dû pour deux ans de loyer.

Dans cette afaire qui porte le numéro 7586 des dossiers de la Cour supérieure, pour le district de Beauharnois, il s'agit d'une action ordinaire pour loyer. La Corporation demanderesse, ayant loué un bureau au défendeur et étant impayé, poursuit.

En défense, le locataire plaide qu'il ne doit plus rien parce qu'il a reçu un avis de trois jours et qu'il y a obtempéré. Le juge rejette cette défense et maintient l'action non seulement parce que le défendeur n'a pas allégué spécifiquement l'avis de trois jours dans sa défense mais aussi parce qu'en fait, il n'y eut pas avis de trois jours.

Vers la fin du bail en question en la présente affaire, la demanderesse adopta une résolution à l'effet que si le défendeur ne payait pas le 11 mars le bail sera terminé et le défendeur devra évacuer les lieux. Or, de dire la défense, le 11 mars, le défendeur était prêt à quitter les lieux et, par conséquent, le bail était terminé et cette procédure libérait le locataire de tout loyer dû.

Cela toutefois n'est pas une allégation suffisante: "Considérant, dit le juge, que l'article 1089 du code de procédure civile, pourvoit un mode d'extinction des obligations du locataire de payer le loyer qu'il peut devoir à son locateur mais que, pour que ledit article, qui est une loi d'exception, puisse s'appliquer, il faut que le moyen d'extinction qu'il établit soit spécialement plaidé dans la défense d'abord et, ensuite, que le débiteur qui invoque ce moyen, tout comme le créancier, se soient conformés strictement et rigoureusement aux termes et prescriptions de l'article;

"Considérant que le défendeur n'a pas plaidé dans sa défense écrite le moyen d'extinction de son obligation pouvant résulter en sa faveur de l'application de l'article 1089, la seule allégation pouvant se rapprocher d'un tel plaidoyer étant celle du paragraphe 4 où le défendeur allègue que la demande "lui avait donné avis de quitter ledit bureau le 11 mars 1936, ce que le défendeur s'est déclaré prêt à faire le 11 mars 1936"; au même paragraphe le défendeur ajoute encore que la demanderesse, "procédant de la façon dont elle l'a fait, a libéré de ses obligations le défendeur qui a pris acte de l'avis de congé à lui donné par la demanderesse par sa résolution du 15 janvier 1936":

"Considérant que de tout ce qui est allégué audit paragraphe il n'existe rien qui soit conforme aux exigences de l'article 1089, et la preuve du défendeur sur ce point est d'ailleurs aussi insuffisante que les allégations de sa défense; pour se libérer de l'obligation de payer à la demanderesse des loyers qu'il reconnait d'ailleurs devoir, le défendeur devait alléguer et prouver (a) que la demanderesse lui avait fait signifier une mise-en-demeure par écrit d'avoir à quitter les lieux loués dans un délai mentionné dans la dite mise-en-demeure; (b) que la dite mise-en-demeure énonçait la disposition spéciale et l'application du dit article 1089, avec la conséquence que si le défendeur quittait les lieux loués dans le délai spécifié, remise de son loyer lui serait faite; (c) qu'après la signification de la dite mise-en-demeure au défendeur, ce dernier a quitté les lieux loués dans le délai y mentionné..."

En l'occurrence le défendeur n'avait rien fait de tel et, en fait, la résolution de la demanderesse en date du 15 janvier et qui fixait le délai au 11 mars, n'était pas un avis selon l'article 1089, n'a pas été signifiée au locataire, ne faisait pas remise du loyer et disait tout simplement que s'il ne payait pas dans le délai il devra quitter les lieux sans plus.

De plus le défendeur n'a pas quitté les lieux à la date du 11 mars car, le premier bail étant alors terminé, il y eut convention entre les parties à l'effet que le défendeur resterait dans le dit bureau jusqu'à la fin du mois en payant une somme de $2. C'est d'ailleurs ce qui fait dire au juge que si pour une vingtaine de jours la demanderesse a exigé le paiement de $2, il n'est pas croyable que le 15 janvier elle ait décidé de faire remise sans aucune raison du loyer dû depuis deux ans.

L'action est donc maintenue.

L'âme des vieux portraits et une escroquerie renversante

Prix de $4,000 dans la lune, mais paiement trop réel d'une taxe de $400

Le racket des "zincs"

Les vieilles choses ont un charme qui ne se définit pas, et, dans la poussière qui se colle aux pierres des anciennes maisons, on s'imagine, en la frôlant du doigt, toucher un peu à l'âme du passé. Il y a aussi les vieux portraits, ces petits carrés de zinc qui cachent les joies et les peines de trois générations. Qui n'a pas chez lui un aïeul, un bisaïeul, précieusement caché dans l'album de famille, celui que la jeune fille montre avec fierté à son premier amoureux, le soir de veillée, sous la lampe, sous le regard discret et combien protecteur, d'une maman.

Et ces petits carrés de zinc semblent avoir été depuis quelques années la clef d'or de présendus escrocs pour délier le bas de laine de nos braves campagnards. Depuis 1937, le commissaire P. A. Piuze, de la Sûreté provinciale, recevait des plaintes de toute la province de gens volés par des vendeurs de portraits, qui infailliblement demandaient à leurs victimes de petites photos de zinc, et par autre chose, pour les faire agrandir par une compagnie de Montréal répondant au nom "prédestiné" de "L'Art Artistique des Peintres Enregistrés". Finalement, le lieutenant-colonel Piuze confia à l'inspecteur Hilaire Beauregard et au sous-inspecteur Léopold Trottier le soin de faire une enquête. Celle-ci, après plus d'un an, s'est terminée par l'arrestation des supposés chefs de la bande de l'Art Artistique Enregistré.

Les prévenus, André Perron et Ernest Chevalier, sans domicile fixe, étaient ramenés de Québec jeudi dernier et passaient en correctionnelle samedi matin, devant le juge Amédée Monet, pour y répondre à des accusations d'escroquerie au montant global de $8,000, sans compter d'autres victimes qui ne manqueront pas de venir à Montréal pour indentifier ceux qui leur ont vendu encadrements, concours ,etc...

Perron et Chevalier sont accusés d'avoir filouté Huges White, de St-Timothée d'une somme de $175 et une vieille dame du même endroit, pour $250 avec un portrait de zinc, l'un des premiers mis sur le marché lors de la naissance de la photographie. A Magog seulement ils auraient trouvé pour $740 de "poires". Même système à St-Edouard-de-Brampton, dans la Beauce et à l'Ile Perrot.

A ce dernier endroit, Mme J. Leduc s'est fait escamoter la forte somme de façon très typique. Au dire de la police, les prévenus se seraient présentés chez elle et auraient choisi neuf vieux portraits de zinc, pour l'agrandissement desquels la plaignante donna $38.25. Un mois plus tard, les prévenus revinrent chez madame Leduc. Ils ne tarissaient pas d'éloges sur le résultat de l'agrandissement. La postérité disaient-ils, voudrait conserver ces chef-d'oeuvres dans des cadres en "or" qui coûteraient la bagatelle de $300. La pauvre femme donna les $300 et attendit le "retour" de nos "artistes enregistrés" pour accrocher les portraits dans son salon ,au-dessus du poêle à deux ponts et de la huche, tout à côté de la croix de la tempérance et du portrait de Léon XIII.

Par un beau jour d'automne, un peu avant la chute des feuilles de 1938, Perron et Chevalier reviennent donc voir maman Leduc, mais ils sont accompagnés d'un troisième visiteur que l'on présente comme un inspecteur du gouvernement fédéral qui voit à la perception des impôts sur le revenu. Et l'un des escrocs tient à la dupe à peu près ce langage :

—Madame, nous avons le plaisir de vous annoncer une grande nouvelle. Vous avez gagné le premier prix du concours des Arts Artistiques et vous avez droit à la jolie somme de $4,000 que vous recevrez bientôt, lorsque vous aurez payé à l'inspecteur qui nous accompagne la taze de dix pour cent sur le revenu. Madame Leduc courut à sa tire-lire et donna encore les $400.

Samedi, à l'audience, Me F.-X. Biron, avocat de la défense, demanda un cautionnement "nominal", alléguant que les suspects étaient mariés; mais le sous-inspecteur Léopold Trottier déclara qu'il avait reçu ordre de demander un cautionnement substantiel. Le juge Monet s'empressa de se rendre à la demande de la police judiciaire et fixa à deux dépôts de $950 les cautionnements de chacun des inculpés, qui subiront leur enquête judiciaire le 31 mai.

Mme Vve J.-B. Daviau décédée à 73 ans

Saint-Hyacinthe, 27. (Du correspondant du **Canada**). — Mme Vve Jean-Baptiste Daviau, née Philomène Cabana, est décédée ces jours derniers à la demeure de son fils, Wilfrid Daviau, 13, rue St-Michel, au village de La Providence. Elle était âgée de 73 ans.

La défunte laisse dans le deuil huit fils et deux filles : le R. Père Vincent Daviau, O.P., du couvent dominicain d'Ottawa, MM. Télesphore, Wilfrid et Irénée, de La Providence, Salomon et Adrien, de Montréal, Henri et Albert Daviau, de St-Hugues (Bagot) ; Mme Ernest Lemieux (Anna) et Mme Florent Robitaille (Aline), de La Providence. Lui survivent également un frère, M. Télesphore Cabana, de St-Liboire, et ses gendres, MM. Wilfrid Patenaude, Ernest Lemieux et Florent Robitaille, de La Providence.

Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale du Précieux-Sang, sous la direction de la maison Ubald Lalime. Le service a été chanté par le R. Père Vincent Daviau, O.P., d'Ottawa, fils de la défunte, assisté des RR. Pères F. Gauvreau, O.P., et P. Sylvain, O.P., comme diacre et sous-diacre. M. le curé Eucher Martel a fait la levée du corps. On remarquait au choeur les abbés Desnoyers, curé de St-Hugues, et Gilbert Spénard, de l'évêché.

Les porteurs étaient MM. Omer Desmarais, Victor Desmarais, Wilfrid Pelletier, Laliberté, Laplante et Cardinal. Conduisaient le deuil les fils de la défunte et son frère, M. Télesphore Cabana, de St-Liboire.

Un pari-double de près de $3,000

Disons de suite que le chanceux n'est autre que le Trésor de la Province

Voulant chasser l'ennui d'un vendredi sombre le sous-inspecteur Léopold Trottier, de la police judiciaire provinciale, décidait de faire une "tournée". Il commença par jouer aux courses chez John Craig, 1868, rue Wellington. Pour une fois, l'officier tomba sur un vrai "long-shot", puisqu'il appréhenda tren-cinq amateurs de turf en chambre. Le tenancier dut faire un dépôt de près de $2,000 pour libérer ses clients. Devant le juge Amédée Monet, samedi matin, tenancier et parieurs s'avouaient coupables et le tribunal leur imposait les amendes habituelles, qui firent tomber dans le Trésor de la Province la jolie somme de $1,200.

La police, désirant un pari-double, se rendit ensuite chez Théo Leduc, 509, rue McGill, et appréhenda quatre parieurs enragés qui eux aussi payèrent leurs amendes rubis sur l'ongle. Pour finir une soirée si bien commencée, les agents de la Province vidèrent trois lupanars et un salon de massage, à... (attention) rue Metcalfe. Examen de la "négative" pour les quinze filles appréhendées aux quatre endroits.

Le manque d'argent ne peut motiver la séparation de corps

La femme dont le mari ne lui fournit par la subsistance, ne peut se séparer pour ce seul motif

Courses de chevaux

Le fait pour un mari de jouer aux courses, de perdre ses positions et de ne pas subvenir aux besoins de sa femme et de ses enfants n'est pas un motif suffisant pour permettre à la femme d'obtenir une séparation de corps, à moins, cependant, qu'elle prouve que son mari agisse ainsi par malice et volontairement.

C'est ainsi qu'en a décidé l'honorable juge Jean-J. Denis, de la Cour supérieure; lorsqu'il a rejeté, en fin de semaine, l'action en séparation de corps et pension alimentaire intentée par une femme à son mari dans une cause portant le numéro 173452 des dossiers de la Cour supérieure.

La demanderesse alléguait plusieurs motifs de séparation de corps, mais le seul qui fut prouvé était le fait que le mari jouait aux courses et pariait son patrimoine, perdait ses positions et ne subvenait pas à la subsistance de sa femme.

La femme prétendait que c'était suffisant pour obtenir la séparation mais le juge déclare le contraire et rejette l'action.

Les autres griefs, injures, sévices et mauvaise conduite, ne furent pas prouvés. La demanderesse fut son propre et seul témoin à ce sujet et, comme le mari contredisait et niait dans son témoignage les affirmations de sa femme, le juge considéra la preuve comme nulle car en de telles circonstances les témoignages se valent.

Voici comment l'arrêt relate l'affaire:

La preuve

"Considérant que la preuve produite par la demanderesse est insuffisante pour maintenir son action, la demanderesse seule ayant témoigné sur des faits suffisamment sérieux pour supporter une action en séparation de corps...

"Considérant que la demanderesse est contredite par son mari sur les faits essentiels pouvant donner ouverture à son action et, comme le témoignage du mari vaut celui de la femme, il se trouve que cette dernière n'a pas prouvé les faits qui sont affirmés par elle-même mais niés par son mari;

Le manque d'argent

"Considérant que, même si on allait jusqu'à préférer le témoignage de la demanderesse à celui du défendeur, et il n'existe aucun motif pour justifier une telle préférence, le grand grief de la demanderesse serait que le défendeur ne l'a pas pourvue, elle-même et ses trois enfants, des choses nécessaires à la vie; or, pour qu'un tel grief soit bien fondé en droit, à l'appui d'une action en séparation de corps, il faut qu'il soit le résultat de la mauvaise volonté ou de la faute directe et voulue du défendeur, condition qui n'existe pas dans la présente cause;

Les positions

"Considérant que lorsque le défendeur s'est marié, en l'ennée 1931, il occupait, depuis un an, une position pouvant lui permettre de vivre convenablement, lui et sa femme, et cette position il a continué à la garder pendant les huit mois qui ont suivi son mariage;

"Considérant que pendant les années qui ont suivi la perte de cette première position, le défendeur en a occupé d'autres, plus ou moins lucratives, qu'il a perdues ou abandonnées successivement; quelles que soient les fautes de jugement du défendeur relativement à la perte de ses positions, avec le résultat que sa femme et ses enfants ont été privés, ceci ne serait pas suffisant en droit pour justifier une action en séparation de corps;

Le jeu

"Considérant qu'il est bien évident que le défendeur a manqué de jugement lorsque, par exemple, au lieu de tenter fortune en pariant sur des courses de chevaux une partie du peu d'argent qu'il gagnait, il eût mieux valu pour lui employer cet argent pour le bien de sa femme et de ses enfants; mais même pareille sottise, accomplie d'ailleurs sans mauvaise intention ou malice mais résultat unique d'un manque de jugement, n'est pas suffisant pour justifier un arrêt de séparation d'époux encore jeunes et ayant des enfants;

La jeunesse

"Considérant que les époux sont âgés respectivement de 27 et 28 ans et qu'ils ont trois enfants; pour justifier un jugement de séparation de corps dans ces circonstances, il faudrait des raisons réellement bien sérieuses et, après un examen détaillé de toute la preuve et des circonstances, il nous est impossible d'en arriver à la conclusion que de telles raisons existent dans la preuve de la demanderesse."

L'action est donc rejetée et la femme retournera à son mari qui, d'ailleurs, se déclarait prêt, dans son plaidoyer, à la reprendre.

LA TEMPERATURE

Toronto, 28. (P.C.)—Minima et maxima de température: Dawson 42, 54; Aklavik 30, 36; Simpson 36, 68; Fort Smith 50, 66; Prince Rupert 48, 52; Victoria 48; Vancouver 52, 66; Kamloops 52, 80; Prince George 50, 74; Jasper 52, 60; Edmonton 44, 76; Banff 53, 68; Calgary 48, 80; Lethbridge 80; Medicine Hat 54, 82; Swift Current 54, 78; Battleford 54, 82; Prince Albert 54, 84; Saskatoon 54, 82; Moose Jaw 54, 84; Port Arthur 48, 60; Moosonee 32, 46; Parry Sound 50, 60; London 64, 78; Toronto 65, 82; Kingston 56, 72; Ottawa 64, 84; **MONTREAL 56, 80**; Québec 48, 56; Saint John 42, 64; Halifax 48, 66; Charlottetown 44, 54; Chicago 50, 78; St-Paul 58, 74.

PRONOSTICS

Vallée du bas Saint-Laurent: partiellement nuageux et frais.

Nord-ouest du Québec et région du lac Saint-Jean: beau et frais.

Régions de Montréal et d'Ottawa: partiellement nuageux et plus frais; averses probables dans la région sud.

Anniversaire

L'hon. Bona Dussault, député U.N. de Portneuf, et ministre de l'Agriculture dans le cabinet Duplessis, célèbre aujourd'hui même, le 57e anniversaire de sa naissance.

La Couronne ne peut se reprendre quand elle a échoué

En marge d'un jugement de la Cour suprême renversant une décision de notre Cour d'appel

L'affaire Wexler

Lorsque, dans une cause de meurtre, le ministère public a présenté sa preuve selon un plan arrêté avec une interprétation bien définie des faits prouvés et que le jury a plutôt accepté la défense et rendu un verdict d'acquittement, la Couronne ne pourra pas appeler de ce verdict sous prétexte que la charge du juge, dont elle s'était d'abord déclarée satisfaite, était insuffisante parce que le juge n'aurait pas éclairé le jury sur le droit relativement à une autre interprétation des faits prouvés, interprétation qui était possible mais que la Couronne n'a pas donnée au cours du procès.

Un semblable appel fait dans le but d'obtenir un nouveau procès et donner aux faits prouvés une interprétation nouvelle, sera refusé, car, en effet, cet appel serait injuste et le droit d'appeler de la couronne sur des questions de droit ne lui a pas été donné par le Parlement pour lui permettre de se reprendre quand elle a échoué.

C'est là le principe établi par la Cour Suprême du Canada la semaine dernière lorsqu'elle a cassé le jugement de la Cour d'Appel et rétabli le verdict d'acquittement dans la fameuse cause de Wexler et le Roi.

Les faits

Wexler, comme chacun le sait, voulait un jour se suicider. Armé d'un revolver il s'apprêtait à se flamber la cervelle lorsque son amie, qui était présente, intervint pour l'en empêcher. Dans l'échauffourrée qui suivit, le coup partit et la balle tua l'amie. Devant cet accident, Wexler n'hésita plus et se tira lui-même une balle. Il se blessa grièvement et faillit bien en mourir. Il se rétablit toutefois après de longs mois et la police l'arrêta alors et l'accusa de meurtre.

Le jury, qui instruisit le procès, rendit un verdict d'acquittement.

La Couronne appela de ce verdict sous prétexte d'insuffisance dans la charge du juge et la Cour du Banc du Roi maintint l'appel, cassa le verdict et ordonna un nouveau procès.

Wexler, à son tour, appela devant la Cour Suprême qui vient de maintenir son appel, cassant le jugement de la Cour d'Appel et rétablissant le verdict d'acquittement.

Le litige

La Couronne avait d'abord appelé du verdict parce que le juge, qui est obligé de définir le droit aux jurés, avait omis de citer certains articles du Code criminel et, particulièrement, avait omis de donner une des définitions du meurtre, c'est-à-dire celle des paragraphes "c" et "d" de l'article 259 du Code. Ces paragraphes disent qu'il y a meurtre "si le délinquant a l'intention de causer la mort, ou si, étant indifférent que la mort en résulte ou non, il a l'intention de porter à une personne les coups ou les blessures susdits, et que, par accident ou erreur, il tue une autre personne, bien qu'il n'eut pas l'intention de faire mal à la personne tuée" et "si le délinquant fait, dans un but illégal, un acte qu'il sait ou devrait savoir être de nature à causer la mort, et si, par là, il tue quelqu'un, bien qu'il ait pu désirer atteindre son but sans faire mal à personne".

Appel

Devant la Cour d'appel, la Couronne plaida que, si le jury avait su qu'il y a meurtre quand on tue quelqu'un en faisant un acte illégal bien qu'on n'ait pas l'intention de tuer, le jury n'aurait peut-être pas rendu un verdict d'acquittement puisque, en fait, Wexler a tué quelqu'un qu'il ne voulait pas tuer mais il l'a tué en faisant un acte ou voulant faire un acte illégal, c'est-à-dire se suicider.

La Cour d'appel admit cet argument et ordonna un nouveau procès.

La Cour suprême

Représenté par Mes Antoine Sénécal et Alexandre Chevalier, Wexler attaqua cet argument devant la Cour suprême qui lui donna raison en infirmant la décision de la Cour d'appel et en rétablissant le verdict.

Tout en laissant entendre que, si la Couronne avait donné aux faits prouvés l'interprétation des paragraphes "C" et "D" de l'article 259 du Code criminel et que si le juge avait donné des éclaircissements aux jurés relativement à ces deux définitions du meurtre, le verdict du jury aurait peut-être été différent, la Cour suprême déclare qu'il n'y a pas lieu d'ordonner un nouveau procès parce qu'il n'y avait pas lieu pour le juge de donner les éclaircissements en question.

En effet, de dire les notes des juges de la Cour suprême, la Couronne a accusé Wexler d'avoir tué volontairement son amie. Toute la preuve de la Couronne et toute l'interprétation de cette preuve a été à l'effet que Wexler avait tué volontairement. Durant toute le procès, durant le charge de l'avocat de la Couronne, rien n'a été dit au sujet de la culpabilité de Wexler parce qu'il aurait tué sans le vouloir mais en commettant un acte illégal. Dans ces circonstances, le juge a éclairé le jury sur les définitions du meurtre direct et volontaire, sans plus.

En outre, après la charge du juge qui est impeccable à ce sujet, l'avocat de la Couronne n'a soufflé mot de la nouvelle interprétation qu'il veut maintenant donner aux faits prouvés et il s'est déclaré satisfait.

Maintenant qu'il pense à cette nouvelle interprétation, après que la défense a montré ses moyens et pris le risque de témoigner et de relater l'accident, l'avocat de la Couronne peut-il se prévaloir du droit d'appeler de la Couronne sur des questions de droit, pour faire mettre le verdict de côté sous prétexte d'insuffisance de la charge du juge et obtenir un nouveau procès où, avec les mêmes faits prouvés, il leur donnerait une nouvelle interprétation? La Cour suprême répond dans la négative car cela serait injuste: la Couronne n'a pas le droit de se reprendre ainsi quand elle a échoué. Elle n'avait qu'à faire sa cause en conséquence dès le début. Elle ne l'a pas fait et l'accusé ne doit pas en souffrir.

Dans ses notes, l'honorable juge en chef de la Cour suprême déclare qu'il ne croit pas que l'article 1013 du Code criminel, qui donne à la Couronne le droit d'appeler, signifie qu'on pourra faire casser un verdict d'acquittement dans une cause de meurtre en de telles circonstances: "Le point, dit-il, n'est pas seulement le fait que l'avocat de la Couronne ne s'est pas plaint et a accepté la charge du juge. La conduite du procès qui a soulevé une seule question est impeccable.

L'accusé a-t-il tué volontairement ou a-t-il tué par accident? "Le jury, de déclarer le juge en chef, s'est fait dire par l'avocat de la Couronne lui-même que, si la réponse à cette question était favorable à la version de l'accusé qui prétendait avoir tué par accident, le jury devait rendre un verdict d'acquittement. Mettre de côté un verdict d'acquittement rendu en de telles circonstances, simplement parce que la cause de la Couronne aurait pu être conduite autrement et basée sur un autre point, serait, me semble-t-il, permettre une pratique dangereuse, pratique que la loi ne sanctionne pas."

Dans ses notes, l'honorable juge Crocket dit: "La charge du juge est parfaite. Il n'y a pas de doute que le jury a cru la version de l'accident tel que relaté par l'accusé lui-même. Pour cette raison, il l'a acquitté. Le soumettre maintenant, après qu'il a été accusé, qu'il a témoigné en sa propre faveur et acquitté de l'accusation, à un nouveau procès pour le seul motif qu'il aurait pu être condamné si la Couronne avait donné une autre interprétation de la cause, ce serait, me semble-t-il, une injustice manifeste telle que le Parlement n'a pu vouloir la permettre en permettant à la Couronne d'appeler...

CHEZ LES CADETS

● **Jean-Claude RENAUD de l'école supérieure Saint-Viateur, commandant du corps de clairons et tombours qui a remporté le 2e prix au festival du Mont-Saint-Louis, le 13 mai 1939.**

UN CAS DE "PARIDOL" AVEC UNE LIBERATION

M. Marcel Paradis, employé au "Laboratoire Populex", 4524, rue Delaroche, accusé de pratique illégale de la médecine, a été acquitté en fin de semaine par le juge Gustave Marin, sur une défense présentée par Me L.-J. Deslauriers, lequel prouva au tribunal l'absence absolue de consultation lors de la visite des enquêteuses du Collège des Médecins, le 17 février 1939.

Un premier témoin de la poursuite déclara avoir visité le laboratoire Populex et avoir demandé à Mlle Gilberte Olivier, qui était au comptoir, si elle avait un remède pour la bronchite aiguë. Mlle Olivier sortit une bouteille de "Paridol" et la posa sur le comptoir, comme le téléphone se mettait à sonner. L'employée courut répondre et les enquêteuses, voyant M. Paradis, le comptable, penché sur ses livres, lui demandèrent s'il n'avait pas un remède pour la bronchite au nom se terminant par "Tol". Paradis, qui jeta un coup d'oeil sur le comptoir, vit la bouteille de "Paritol" déjà sortie et la donna aux visiteuses, sans plus. Il encaissa le montant payé comme on le fait d'habitude avec tous les clients.

Le juge Marin, en libérant l'inculpé, donna raison à Me Deslauriers, qui avait prétendu à l'absence totale de consultation : les témoins de la poursuite avaient elles-mêmes choisi leur remède.

EATON

Vive la bicyclette !

La bicyclette met des ailes aux pieds! Elle donne ce sentiment agréable de glisser silencieusement, également, facilement . . . sur la route.

Quel sport plus sain et plus amusant constitue à la fois . . . un agréable moyen de se promener . . . un excellent exercice qui n'est pas fatigant?

Légèreté et rapidité caractérisent la bicyclette d'aujourd'hui. On la perfectionne constamment . . . ses améliorations, ses lignes profilées en font une machine de vitesse!

Pour s'en rendre compte, il suffit de visiter un coin du rayon des articles de sport, au quatrième, chez EATON. Là se trouvent réunis en une collection intéressante les plus récents modèles du genre . . . tous porteurs de marques renommées! Un véritable régal pour le connaisseur . . . un spectacle révélateur pour le novice!

On y trouve aussi un assortiment merveilleux de tous les accessoires . . . indispensables ou décoratifs.

La belle saison est arrivée . . . pensez que le sport de la bicyclette, praticable par tous les membres de la famille, a l'avantage de se trouver à la portée de toutes les bourses!

T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

DECES

BARBE. — A Notre-Dame-de-Grâces, le 27 mai 1939, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Wilfrid Barbe, époux d'Alphonsine Larue, demeurant 5261, rue Ste-Clothilde.

Les funérailles auront lieu le mardi 30 mai.

Le convoi funèbre partira des salons funéraires Urgel Bourgie, 2630 ouest, rue Notre-Dame, à 8 h. pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâces, où le service sera célébré à 8 h. 30 a.m. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET. — A Montréal, le 28 mai 1939, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Calixte Goulet, née Alexina Beaudoin.

Les funérailles auront lieu le mercredi 31 mai.

Le convoi funèbre partira des salons funéraires de la Société coopérative des frais funéraires, 120 est, rue Ste-Catherine, à 7 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le cortège se formera à la demeure de la défunte, 2216, rue de Lorimier.

LAPIERRE. — A Montréal, le 27 mai, à l'âge de 69 ans et 7 mois, est décédé M. Philias Lapierre. Les funérailles auront lieu le mardi matin 30 mai, à 8 heures. La dépouille mortelle partira de la demeure du défunt, 2442 rue Orléans à 7 heures et 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de la Salle, où le service sera célébré, et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE. — A Montréal, le 28 mai, Monsieur Jean-H. Larocque, époux de Eva Rivard, est décédé à l'âge de 57 ans, à sa demeure, 2440, rue Dorion. Les funérailles auront lieu mercredi, le 31 mai, à 8 heures, l'Immaculée-Conception. Inhumation à la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis priés d'y assister.

NECROLOGIE

DUMOULIN — A Choisy, Qué., le 25 mai 1939, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Alphonse Dumoulin Funérailles ce matin.

LAFRANCE — A Montréal, le 25 mai 1939 à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-E. Lafrance, marchand, époux de Sophie Godbout. Funérailles ce matin, à l'église St-Stanislas Kostka.

LALONDE — A Rivière Beaudette, à l'âge de 56 ansé 3 mois, est décédée Mme Odilon Lalonde, née Eugénie Campeau. Funérailles ce matin à 9 h. 30.

VILLENEUVE — A l'hôpital Notre-Dame de la Merci, boulevard Gouin ouest, le 25 mai 1939, à l'âge de 43 ans, 10 mois, est décédé Jérémie Villeneuve, époux d'Yvonne Ostiguy. Service ce matin à l'église N.-D. de la Merci à 10 heures.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.
J.-Alex Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion, L.L.L.
Paul-S Major, B.A., LL.B.
112, rue Saint-Jacques
Tél.: HArbour 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffrion

NADEAU ET TAILLEFER
AVOCATS
Jean-Marie Nadeau
Gaston Taillefer
Stephen Forbes
Suite 401
IMMEUBLE TRANSPORTATION
132 ouest, rue St-Jacques
Tél.: BE. 1474 Montréal

Téléphone HArbour 0123
BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS et PROCUREURS
F.-PHILIPPE BRAIS, C.R.
A. J. CAMPBELL,
L. P. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

ELPHEGE MARIER, C.R.
PIERRE DECARY, LL.L.
JACQUES DECARY, L.L.B.
MARIER, DECARY & DECARY
AVOCATS
Immeuble Transportation
132 ouest, rue St-Jacques - Montréal
Téléphone: HArbour 2180 et 2189

Armand Cloutier
C.R.
DE L'ETUDE
Pager, Cloutier & Archambault
AVOCATS
107 CRAIG OUEST Montréal
413 Edifice Power - LA. 7135-6

Tél.: PLateau 8801
Bernard Bissonnette, C.R.
Roch Pinard, B.L.M.
Châteauguay Perrault, LL.D.
BISSONNETTE, PINARD & PERRAULT
AVOCATS
Immeuble Transportation
Chambre 420
120 OUEST RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

VALLEE, LETOURNEAU et TANSEY
AVOCATS
Immeuble Thémis - MONTREAL
Téléphone: HArbour 6121
Casier postal 2038

DAVID & PERRIER
AVOCATS ET PROCUREURS
Suite 905 Immeuble Aldred
L'honorable Athanase David, C.R., Hector Perrier, C.R., Roger Brossard, Jean Raymond, Maurice Beaudry, Maurice Dugas C.R., avocat conseil.
Tél.: HArbour 2145 - MONTREAL

Roger, Pinard, LL.M.
Roland, Pinard, LL.M.
AVOCATS
de la Société légale
PINARD et PINARD
4 EST, RUE NOTRE-DAME
LAncaster 2148

DeSERRES & BISSONNET
AVOCATS
RODOLPHE De Serres, C.R.
LEON BISSONNETT, L.L.L.
ADRIEN BEAUDRY, C.R.
Conseil
EDIFICE MAISONNEUVE
57, rue Saint-Jacques Ouest
Téléphone: MArquette 2367-2368

Adresse télégraphique: "Mesdroits"
TEL.:HArbour 6241
BLAIN & FAUTEUX
Avocats
Immeuble Transportation - Suite 824
132 OUEST RUE ST-JACQUES
Joseph Blain, C.R. Gérald Fauteux, C.R.
J.-C. Dagenais, LL.M.
MONTREAL

CHEZ STIEN
Le doyen des restaurants français de Montréal
Menu de gourmet très varié
Prix fixe: 50c
BIERES ET VINS
905 est rue Dorchester
coin Berri
Plateau 0704

MYSTO TUE PUNAISES
BIDONS DE 10-20-40-80 et 160 OZ.

Specialités: HArbour 5544
EXAMEN DE LA VUE,
AJUSTEMENT DE VERRES
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
1767 St-Denis Montréal

FLEURISTE
Votre Expert Fleuriste
Rubin Bros. LIMITED FLORISTS
Un seul magasin. En face du Princess
475, ouest, rue Ste-Catherine
LA. 2151

La Cie de Machines de bureau de Montréal
Représentants exclusifs de la machine duplicatrice
"MIMEOGRAPH"
la plus perfectionnée et la plus économique.
"DEMANDEZ UNE DEMONSTRATION"
Réparations, location, vente et service des machines à écrire et à additionner de toutes marques.
1101 COTE BEAVER HALL
BElair 3016

Embassy
RARE OLD
LIQUEUR WHISKY
Mélangé et Embouteillé au Canada
CORBY DISTILLERIES LIMITED
13 oz. $1.20 - 25 oz. $2.20 - 40 oz. $3.50

CHRONIQUE

Le mariage et son cérémonial

Il y a un droit écrit et un droit coutumier. Tout le monde sait qu'un grand pays comme l'Angleterre recourt peu à la loi écrite, tant la force de la coutume domine sa vie politique comme ses moeurs.

Si le droit écrit, venu de la Rome antique, s'est imposé en matière juridique aux Français, la coutume, cependant, étend encore son empire sur quelques formes de notre vie de société.

Mais, à travers quelles évolutions, quels bouleversements !

Et, pour les hommes qui ont vécu à la fois l'avant-guerre et l'après-guerre, que de craquements dans la vieille armature des habitudes !

Cependant, le cérémonial du mariage reste parmi ces coutumes qui se sont dérobées à la révolution des moeurs.

Nous parlons, bien entendu, des cérémonies du mariage lui-même, car en ce qui concerne les fiançailles, au regard de ceux qui ont vécu au début du siècle, on pourrait presque dire qu'il n'en reste plus que le mot !

Que sont devenues ces précautions prudentes, disons même ces méfiances peu flatteuses pour la nature humaine, dont les duègnes de jadis entouraient les entrevues des jeunes promis? Se souvient-on de cette porte toujours ouverte entre le salon de la mère et l'arrière-pièce où se tenaient les fiancés, des promenades au cours desquelles ils étaient suivis à distance de quelque mentor, obligé de par son mandat, à l'indiscrétion ?

Nous ne pensons pas que les fiancés d'aujourd'hui, libres et confiés à eux-mêmes, aient à se plaindre de leur sort si ce petit tableau leur tombe sous les yeux.

Tout à coup, les voilà transportés au plus méticuleux et traditionnel protocole, le jour de leur mariage.

Fleurs ! Orgue ! Composition du cortège, allocution du célébrant, sacristie ! Rien n'a, pour ainsi dire, changé dans le rite centenaire. Tout au plus la mariée se permet-elle d'arriver encore un peu plus tard que n'arrivèrent ses mère ou grand'mère.

Quant au marié, dont la tenue vestimentaire règle celle des pères et des témoins, une controverse, que l'on commençait déjà de soulever au début du siècle, n'est pas close, en ce qui concerne le port de la jaquette ou de l'habit.

Les jeunes gens, volontiers séditieux, ont tendance à préférer la jaquette au frac. Ils tirent argument de la coutume anglaise, qui veut que l'on ne revête jamais l'habit dans la journée. S'il nous était permis de prendre parti dans ce léger débat, nous soutiendrions que chaque pays doit garder sa coutume.

Or, la tradition en France commande qu'en certaines solennités l'habit soit de rigueur même dans la journée.

Ne voyons-nous pas siéger ainsi au milieu des assemblées parlementaires, M. le président du Sénat et M. le président de la Chambre ? Et comment représente-t-on en ses portraits officiels de chef de l'Etat lui-même ? Toujour en habit !

Petite controverse sans doute. Mais attention, nous n'avons pas la discipline anglaise, et si l'habit le cède à la jaquette, ce n'est point changement de coutume, c'est glissement vers la facilité, représenté, en cette circonstance, par la menace du veston, noir demain, bariolé après-demain et, par la suite, surmonté d'un col mou !

Laissons maintenant se dérouler la cérémonie selon un rite connu de tous, au son d'une musique que, souvent, la mariée elle-même aura choisie avec attendrissement, et suivons le cortège, aux parentés savamment alternées, jusqu'au moment où il disparaît derrière les portes de la sacristie, solennellement fermées par les suisses.

Ici s'institue un nouveau débat.

Que faire de cette foule trépidante qui va se précipiter à travers les portes rouvertes, pour étouffer sous les félicitations mariés et familles !

On connaît trop, pour avoir à la décrire, cette manifestation bruyante qui commence déjà sous les voûtes du sanctuaire ! Certains voudraient la supprimer ! Et nous nous rangerions bien volontiers à leur avis s'il existait un autre moyen, pour les personnes présentes à l'église, de se révéler aux familles des mariés !

Si l'on remplace ces félicitations de la sacristie par celles qu'un groupe d'amis, relativement plus restreint, offrira plus tard dans la maison de la mariée, ne risque-t-on pas de diminuer étrangement le nombre des assistants à la cérémonie religieuse, au point de n'y plus dénombrer bientôt que quelques intimes et les membres du cortège ?

Certains pensent que le mariage doit se laisser célébrer dans des chapelles latérales. Ils négligent deux éléments essentiels de cette cérémonie.

D'abord, le caractère religieux et, par conséquent, solennel, que la bénédiction nuptiale apporte à un foyer et aux sentiments qui le fondent.

Ils oublient ensuite que le mariage est un acte social, celui qui marque le mieux l'effort continu des générations humaines pour quitter la forme du troupeau et atteindre celle de la famille !

Duc de LEVIS-MIREPOIX
Comte Félix de VOGUE.

(Le Figaro)

Pour vos
CADEAUX
de
MARIAGE
Vous trouverez de ravissantes choses

Au Petit Versailles

"LA MAISON DU CADEAU"

ACTUELLEMENT
vous pourrez y voir la plus vaste
COLLECTION DE SUJETS ARTISTIQUES
en Bronze et Fonte d'Art jamais vue à Montréal

930 est, rue Ste-Catherine
deux pas de la Pharmacie Montréal

Exposition de travaux

L'exposition des travaux des élèves à l'Ecole ménagère provinciale, 461 est, rue Sherbrooke, aura lieu les 1er et 2 juin.

Les visiteurs seront admis les deux jours de 2 à 10 heures p.m. Tous les amis de l'Ecole sont spécialement invités, ainsi que le public en général.

CHEZ
PERRON
TOUT EST BON
SPECIAL

3 jolis rosiers H.T., 2 ans No 1, mousses et étiquetés séparément — votre choix de couleurs - $1.00
5 rosiers polyantha multiflores, un de chaque couleur $1.00
6 Dahlias décoratifs géants - - $1.00
25 glaieuls, variétés d'exposition - $1.00

Venez à nos magasins voir nos spéciaux pour le jardin. Magasins ouverts jusqu'à 9 hres p.m. le vendredi et le samedi en mai et juin.

[14] Téléphone *LAncaster 4191

W.H. PERRON & CIE

Mondanités

Mme Jules Hamel est partie pour Senneville.

Mme J.-C.-Elliott Trudeau est revenue, ces jours derniers, d'un séjour de plusieurs mois en Europe et en Afrique. Sa fille, Suzette, qui l'accompagnait, prolongera son séjour jusqu'en juin alors qu'elle s'embarquera sur le paquebot "Normandie" pour rentrer au Canada.

Mme G.-W. Cook, qui a passé deux mois en Angleterre et en Ecosse avec ses filles, la comtesse de Minto et la comtesse de Haddington, s'embarquera le 2 juin pour revenir au Canada, à bord du "Duchess of York".

Le docteur et Mme Mathieu Samson et Mme J.-P. Saint-Laurent, de Québec, sont de passage à Montréal, à l'occasion du mariage Samson-Paré.

Mlle Alice Brassard est actuellement à Québec, l'invitée de Mme Maurice Meunier.

M. Renault Saint-Laurent, de Québec, passe la fin de semaine à Montréal.

Mlle Juliette Bourque a passé quelques jours à Ottawa à l'occasion de la visite royale.

M. et Mme M. Larue, de Saint-Raymond, de passage à Montréal, sont descendus au Mont-Royal.

Mlles Thérèse et Lucille Bousquet, de Varennes, passent la semaine à New-York. Pendant leur séjour dans la métropole américaine, elles visiteront l'exposition universelle.

Le mardi 20 mai, sera béni en l'église de Sainte-Madeleine d'Outremont, le mariage de Mlle Cécile Lemieux, fille de M. et de Mme L.-W. Lemieux, d'Outremont, et petite-fille de M. Henri Julien, artiste canadien décédé, avec M. Donat Marchand, fils de M. et de Mme J.-B. Marchand, de Montréal.

On annonce le mariage de Mlle Oliva Bergeron, fille de M. et de Mme Louis-M. Bergeron, avec Me Roland Brodeur, fils de M. et de Mme Wilfrid Brodeur, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 3 juin, en l'église Saint-Paul de Montréal.

On annonce le mariage de Mlle Isabelle Saint-Pierre, de Montréal, fille de M. Eugène Saint-Pierre, décédé, et de Mme Saint-Pierre, avec M. Edouard Carrière, fils de M. Vincent-Ferrier Carrière et de Mme Carrière décédée. La bénédiction leur sera donnée, le lundi 5 juin, en l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus. Pas de faire-part.

Le mariage de Mlle Yvette Millette, fille de M. et de Mme Joseph Millette, de Ste-Anne-de-Bellevue, avec M. Ernest Monette, fils de M. et de Mme Raoul Monette, de Montréal, sera célébré dans l'intimité, le 12 juin. Pas de faire-part.

Le samedi 3 juin, à 8 heures, en l'église Saint-Denis, aura lieu le mariage de Mlle Marie-Madeleine Rivest, fille de Me Hector Rivest et de Mme Rivest, avec M. Arthur Guay, fils de M. Amable Guay et de Mme Guay, décédés.

Le mariage de Mlle Cécile Mercure, de Montréal, avec M. Georges Hébert, fils de M. et de Mme Edouard Hébert, de Saint-Célestin, sera célébré le 3 juin prochain, en l'église St-Alphonse d'Youville, à sept heures et trois quarts. Pas de faire-part.

Le mariage de Mlle Alberta Tison, fille de M. et de Mme Napoléon Tison, avec M. Antonio Lanthier, fils de M. et de Mme Ferdinand Lanthier, aura lieu le 3 juin, en l'église Saint-Pierre-aux-Liens. Après une réception à l'hôtel Queens les nouveaux mariés partiront pour New-York et Atlantic City.

Le mariage de Mlle Laurette Mercure, fille de Mme Arthur Mercure, de Montréal, avec M. Paul Bacon, fils de M. et de Mme Pierre Bacon, décédés, sera célébré le 3 juin prochain, en l'église Saint-Alphonse d'Youville, à sept heures et trois quarts. Pas de faire-part.

Le nouveau Mauretania

Le nouveau paquebot "Mauretania", de la Cunard-White Star Line, effectuera un voyage inaugural, de Liverpool à New-York, le 17 juin. Le navire sera commandé par le capitaine Arthur T. Brown, commandant actuel du "Britannic". Il traversera en six jours.

Le bal historique de demain à l'hôtel Windsor

Voici trois autres groupes de personnages historiques qui figureront à la réception et au bal de demain soir, à l'hôtel Windsor :

LES INTENDANTS
1665-1760

Talon (Jean) comte d'Orsainville, Seigneur de Villier. Intendant de la Nouvelle-France, 1665-1668 et 1670-1672. Célibataire.

Bouterone (Claude de) 1668-1670. Marié. Vint au Canada avec sa fille. Elle fut la marraine du chef sauvage Garakontié.

Duchesneau (Jacques) intendant de la Nouvelle-France 1675-1682. Marié. (Sa femme ne vint pas au Canada). 2 fils y accompagnèrent leur père.

Neulles (Jacques de). Intendant de la Nouvelle France 1682-1686), épousa la tante de Notre Intendant Bégon. Il était par sa femme, le cousin du ministre Colbert.

Champigny, (Jean de). Marié. Intendant de la Nouvelle-France 1686-1702. Marié à Marie-Madeleine de Boisseret. (Guéri d'une maladie par Kateri Tekakwitha, "le lys des Mohaks"). Iroquois.

François de Beauharnois, 1702-1705. Intendant de la Nouvelle-France. Frère du Marquis Charles, gouverneur de la Nouvelle France. Epouse Anne des Grés. Sans postérité.

Raudot (Jacques) 1647-1728. Sa mère était Marguerite Talon. Intendant de la Nouvelle-France de 1705-1711. Meurt en 1728.

Raudot (Antoine-Denis) fils. 25 ans lorsqu'il vint avec son père, assez âgé, 58 ans.

Bégon (Michel) Seigneur de Picardière, Intendant de la Nouvelle-France, 1712-1726. Epouse en 1711 Jeanne-Elisabeth de Beauharnois, soeur du Marquis de Beauharnois. 8 enfants.

Dupuy (Claude-Thomas). Intendant de la Nouvelle-France 1726-1728. Marié, (nom de sa femme inconnu), un fils.

Hocquart (Gilles). Intendant de la Nouvelle-France, 1729-1748. 3e fils du seigneur de Essenlis et de Muscourt. Epouse Anne-Catherine de la Lande. Sans postérité.

Bigot (François). Intendant de la Nouvelle-France 1748-1759. Célibataire. Madame de Péan (sa maitresse).

Quelques explorateurs, découvreurs et coureurs des bois
1625-1736

Des Groseilliers (Médard Chouart) né en 1625, mort près de Sorel en 1698. Fut chez les Hurons dès 1646 avec d'autres coureurs de bois tels que :

1.—Gilles Bacon;
2.—Daniel Carteron;
3.—Jean Le Mercier;
4.—Racine;
5.—Eustache Lambert.

Des Groseilliers épousa en 1647, Hélène, fille de Abraham Martin, veuve de Claude Etienne. Un enfant, Médard, né en 1651. En 1653, se remarie avec Marguerite Ayet, soeur (de mère) de Pierre-Esprit-Radisson. Vécut avec celle-ci aux Trois-Rivières, eût deux enfants: Jean-Baptiste et Marie-Antoinette.

Radisson (Pierre-Esprit) né en 1636, mort en 1710. Explorateur, trafiquant, découvreur du haut Mississipi, coureur de bois, auteur de Mémoires, etc. Célibataire.

La Salle (Robert Cavelier, sieur de) né en 1643, mort assassiné en 1687. Fondateur de Lachine, découvreur des bouches du Mississipi. Célibataire.

Du Lhut (Daniel Greysolon, sieur de) né en 1639, mors en 1710. Capitaine, coureur de bois, fondateur des postes de l'Ouest. Célibataire.

Nicolas Perrot, né en 1643, mort en 1717. Marié à Marie-Madeleine Raclos. Explorateur, coureur de bois (ou traitant), commandant militaire, etc. Eut quatre fils et une fille.

Joliet (Louis) né à Québec en 1645, mort en 1700. Découvreur du Mississipi avec le Père Marquette, Jésuite. Marié en 1675, à Claire-Françoise Bissot, 7 enfants (5 fils, 2 filles).

Tonti (Henri de) né en 1650. Mort en 1704. Passa au Canada avec Cavelier de la Salle, son fidèle ami. Auteur de Relations. En 1677, eut la main droite emportée, dans une bataille à Messine, en Sicile. Peu après se fit faire un appareil qui le fit surnommer: *Main-de-fer*.

Le Sueur (Pierre) né en 1657, mort en 1704. Interprète, coureur de bois. Marié à Marguerite Messier. Eut 5 enfants, (4 filles, un fils).

La Mothe-Cadillac (Antoine Laumet de Lamothe, sieur de Cadillac). Né en 1658, mort en 1730. Fondateur de Détroit. Eut 13 enfants de Marie-Thérèse Guyon (femme d'affaires remarquable, à Montréal, durant quelques années). Quatre enfants survécurent: 2 fils, 2 filles.

La Vérendrye (Pierre Gaultier de Varennes, sieur de) né en 1785, mort en 1749. Découvreur des Montagnes Rocheuses aves ses quatre fils et son neveu Christophe La Jemmerais.

Saint-Lusson (Simon-François Daumont, sieur de) mort en 1763. Epousa Marguerite Perrin. 1 fils, Jean-Baptiste.

La Jemmerais (Christophe) frère de Mme d'Youville, neveu de la Vérendrye. Mort le 10 mai 1736, dans les Rocheuses. Né en 1708.

GOUVERNEURS ANGLAIS
1760-1867

Amherst (Jeffrey, 1er baron) 1717-1787. 1er gouverneur anglais. (1760-1763). Célibataire probablement. Son neveu le comte William Amherst est son héritier. Meurt à sa luxueuse résidence dans le comté de Kent, Angleterre, qu'il avait nommé Montreal.

Murray (James) 1721-1794). 2e gouverneur anglais (1763-1768). Marié: 1er à Cordélia Collier (morte en 1779); 2e à Anne Whitham, 3 fille, 1 fils.

Dorchester (Sir Guy Carleton, lord) 1724-1808. 3e et 5e gouverneur anglais (1768-1778) et (1786-1796). Epouse en 1772, Maria Howard d'Effingahm, 9 fils et 2 filles.

Haldimand (Sir Frederick) 1718-1791. 4e gouverieur anglais (1778-1786). Célibataire.

Dorchester (Sir Guy Carleton, lord), 1724-1808. (Voir 3e gouverneur).

Prescott (Sir Robert) 1725-1805). 6e gouverneur anglais (1796-1807). Célibataire probablement.

Craig (Sir James Henry) 1748-1812). 7e gouverneur anglais (1807-1811). Célibataire.

Prévost (Sir George) Bart. 1767-1816. 8e gouverneur anglais (1811-1815). Marié en 1789 à Catherine-Anne Phipps.

Sherbrooke (Sir John Coape) 1764-1830. 9e gouverneur anglais (1816-1818). En 1811, épouse Katherine Pyndar, aucune postérité.

Richmond (Charles Lennox, 4e duc de) 1764-1819. 10e gouverneur anglais. 1818-1819. Epouse en 1793 Charlette, fille du duc de Gordon. 7 enfants.

Dalhousie (George Ramsay, Comte de) 1770-1838. 11e gouverneur anglais (1819-1828). Epouse en 1805 Christian Brown of Coalstoun, 3 fils.

Aylmer (Matthew Whitworth, baron et lord) 1775-1850. 12e gouverneur anglais (1830-1835). Epouse en 1801 Louisa Anne, fille de Sir John Gall. Aucune postérité.

Gosford (Archibald Acheson, comte de) 1776-1849. 13 gouverneur anglais (1835-1838). Epouse en 1805, à Londres, Mary, fille de Rupert Sparrow de Workingham.

Durham (John George Lambton, comte et lord) 1792-1840. 14e gouverneur anglais (1838-1839). Epouse en 1812, Harriet Cholmondeley, fille naturelle de George, 1er marquis du nom. En 1816, Louisa Elizabeth, fille du comte Grey.

Colborne (Sir John, first baron Seaton) 1778-1863. Gouverneur militaire 1838-1839. En 1813 épouse Elizabeth, fille du Rev. J. Yonge. Plusieurs enfants.

Sydenham (Sir Charles Edward Poulett Thomson, 1er baron) 1799-1841. 15e gouverneur anglais. (1839-1840). Célibataire.

Bagot (Sir Charles, 2e baron) 1781-1843. 16e gouverneur anglais (1841-1843). Epouse en 1806, Mary-Charlotte Anne, fille de Lord Navyborough, plus tard comte de Mornington. 3 fils et 4 filles.

Metcalfe (Sir Charles Theophilus, 1er baron) 1775-1846. 17e gouverneur anglais (1843-1845). Célibataire.

Cathcart (Charles Murray, 2e comte) 1783-1859. 18e gouverneur et administrateur anglais (1845-1846). Epouse en France, en 1818, Henriette Mather. Décédée en 1872.

Elgin (James Bruce, 8e comte d') 1811-1863. 19e gouverneur anglais (1846-1854). Epouse en 1841, Elizabeth Mary, fille de Charles Lennox Cumming-Bruce, morte en 1843. En 1846 se remarie avec Mary Louisa fille de John George Lambton, 1er comte de Durham. 2 filles du premier mariage, 4 fils et une fille du 2e.

Head (Sir Edmund Walker) Bart. 1805-1868. 20e gouverneur anglais (1854-1861). Epouse en 1838 Anna Maria Yorke, 1 fille, 2 filles.

Monck (Sir Charles Stanley, 4e vicomte) 1819-1894. 21e gouverneur anglais (1861-1868). En 1844 épouse sa cousine Lady Elizabeth Louise Mary Monck. 2 fils et 2 filles.

1776
Sept mois de domination américaine à Montréal
(Octobre 1775 à juin 1776)

Réception aux Commissaires Américains, Château de Ramezay, le 27 avril 1776. Plusieurs dames s'y trouvaient.

Commissaires :

The Great Benjamin Franklin.

Charles Carroll, of Carrollton ("Perhaps has the largest fortune of America ;" élève des Universités de France ; parlant un français très pur ; professeur de Théologie catholique, etc.)

Samuel Chase, of Maryland.

Rev. John Carroll, brother of Charles. Ecclésiastique très brillant, un ex-jésuite, le futur et premier évêque de Baltimore.

Benedict Arnold les reçut au Château.

Son aide-de-camp Wilkinson se trouvait avec lui.

Après la réception, les commissaires furent les hôtes de Thomas Walker et sa femme.

Avec les commissaires Américains vint un imprimeur français pour activer la propagande en faveur de la révolution américaine, Montréal devant devenir la 14e colonie américaine. L'atelier (avec les presses) s'installa dans les caves du Château.

Fleury Mesplet, 1er imprimeur à Montréal.

Charles Berger, son associé.

Valentin Jotard, son associé (un peu plus tard).

Fleury Mesplet était marié à Marie-Anne Tison. La maison des Thomas Walker se trouvait à l'ouest du Château de Remezay, et fut démolie en 1903. James McGill habita aussi cette maison.

La Société n'est pas intervenue en vain: lors de la visite royale, de nombreux drapeaux fleurdelisés flottaient fièrement au vent; la cité de Montréal l'avait adopté dans ses décorations officielles et même des maisons anglaises l'ont arboré entre l'Union Jack et l'étendard écossais.

Voilà du beau travail fait par la Société qui va continuer de diffuser le drapeau fleurdelisé pour le 24 juin pour donner de plus en plus à ce jour qui sera célébré par tout le Canada Français, son véritable caractère de fête nationale des Canadiens français, d'un océan à l'autre. Donnons libéralement aux gentilles solliciteuses pour que la Société maintienne et poursuive ses oeuvres et initiatives.

Le Conseil général de la Société demande aux sections d'inclure à l'ordre du jour des assemblées de cette semaine les questions suivantes:

1. Formation d'équipes de quêteurs et de quêteuses pour la Journée de la Saint-Jean, le samedi 17 juin;

2. Organisation de solliciteurs et de solliciteuses pour la vente du programme-souvenir;

3. Participation des sections à la fête nationale du 24 juin.

Le lundi 29 mai 1939

Sainte-Anges de Lachine: réunion mensuelle, à 8 h. 15, à la salle paroissiale, rue Saint-Louis près de la 15e avenue.

Saint-Paul: assemblée régulière, à 8 h. 15, à la salle de l'ancien hôtel de ville.

Saint-Clément: séance exceptionnelle, à 8 h. 15, au sous-sol de l'église.

Notre-Dame-de-Grâce: réunion, à 8 h. 15, à la salle du manoir des jeunes.

Le mardi 30 mai

Saint-Jean-de-la-Croix: assemblée, à 8 h. 15, au sous-sol de l'église.

Le mercredi 31 mai

Crémazie: réunion, à 8 h. 15, à la salle Saint-Gérard, au sous-sol du Monastère des Pères. Tous les membres sont priés d'être présents.

Le vendredi 2 juin

Iberville: séance hebdomadaire, à 8 h., à la salle du foyer, 530, rue Vinet.

Société St-Jean-Baptiste de Montréal

Quête publique
Directives
Réunions de la semaine

Une fois par année, la Société St-Jean-Baptiste de Montréal tend la main au public pour lui demander l'aide dont elle a besoin pour soutenir ses nombreuses oeuvres et initiatives.

De gentilles demoiselles se font alors ses collaboratrices et offrent aux citoyens une feuille d'érable que tous seront heureux de porter fièrement. Des écoliers débrouillards, en certains endroits, remplacent les jeunes filles.

Cette quête publique aura lieu à Montréal, le samedi 17 juin. Que tous donnent généreusement pour les oeuvres de la Société.

Toujours aux aguets, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a travaillé activement, avant la visite de nos Souverains, pour répandre le drapeau canadien-français, à fonds bleu, croix blanche et fleurs de lis.

LIBRAIRIE AMHERST Enrg.
GRAND CHOIX d'albums d'images pour enfants. CARTES POSTALES pour toutes circonstances. Dictionnaires et livres à prix modérés. Librairie AMHERST, coin Amherst et Demontigny, Montréal.

MOTS CROISÉS

LE "CANADA"

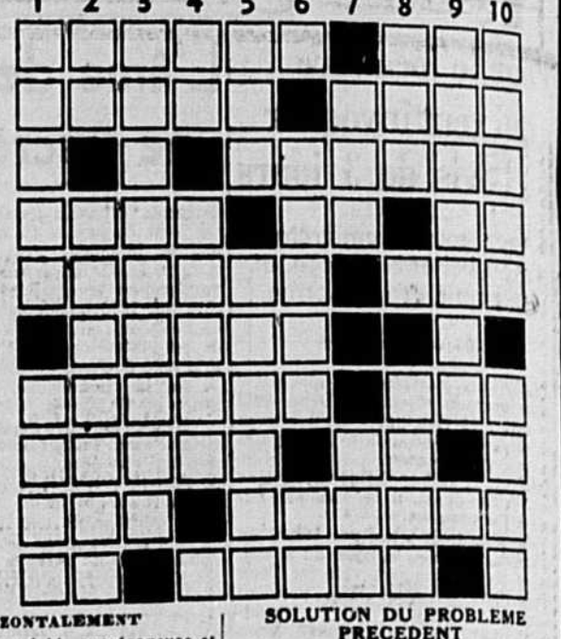

HORIZONTALEMENT

1—Terre imperméable, marécageuse et stérile. — Femme de Saturne.
2—Lieu de refuge. — Chacune des rangées horizontales du vair et de l'échiqueté.
3—Obstruer.
4—Partie de la jambe. — Ville de Chaldée. — Connaissance d'une chose.
5—Passer du dehors en dedans. — Type représentatif du gouvernement ou des citoyens des Etats-Unis.
6—Rivière de France.
7—Genre liliacées bulbeuses. — Pic des Pyrénées.
7—Parée. — Adjectif possessif.
9—Partie épaisse qui se dépose dans les liqueurs fermentées. — Saupoudrés de verre en poudre.
10—Conjonction. — Nié.

VERTICALEMENT

1—Femme malpropre et désagréable. — Genre de poissons plats.
2—Carte à jouer. — Fait mention de quelque chose sur un régistre, sur une liste.
3—Nom de plusieurs étoffes anciennes en laine pure ou mélangée.
4—Pronom personnel. — Plaisant, gai, amusant.
5—Préfixe qui a la même signification — Arracher, emporter.
6—Sorte de bouillie faite avec la fécule exprimée des pois, des fèves, etc. — Dans.
7—Art de lancer. — Triage.
8—Ancienne forme de oui. — Interjection pour avertir de se ranger, de prendre garde à soi.
9—Signe naturel par lequel on devine l'avenir.
10—Liquide contenu dans le sang et le lait et qui s'en sépare après la coagulation. — Fin, adroit.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	X	E	C	U	T	O	I	R	E
2	S	E	L	■	N	U	I	R	E	■
3	T	R	E	V	E	■	S	■	U	■
4	R	E	V	E	■	I	E	I	S	K
5	A	S	A	R	E	T	■	O	S	E
6	M	■	G	I	L	E	T	■	I	L
7	A	R	E	N	E	■	■	A	R	E
8	C	I	■	E	G	O	U	T	■	K
9	O	D	E	■	I	■	T	R	I	■
10	N	E	T	■	R	E	■	E	L	A

Feuilleton du "Canada"

AU PAYS DES FAKIRS

Par PIERRE LAVAUR

ROMAN TIRE DES MEMOIRES DE L'EPOQUE

No 17 *29 mai 1939*

(suite)

Il se heurta, sur le seuil de la porte, contre un des soldats qui faisaient sentinelle au dehors.

—Alerte! s'écria celui-ci.

—Pourquoi? demanda Cecil.

—Des cavaliers arrivent du côté du pont!

—Nombreux?

—Un escadron.

—Sont-ils encore éloignés?

—Non, répondit un second soldat qui venait aussi donner l'alerte.

—Alerte! alerte! vint crier encore la troisième sentinelle.

—L'escadron est partagé en plusieurs bandes, reprit le second soldat.

—La factorerie est investie, ajouta son camarade; j'entends résonner de tous côtés les pas des chevaux.

—Je croyais que cet escadron allait à Meerut, et c'est pourquoi je ne l'ai pas signalé plus tôt, reprit le premier.

—Oh! Cecil! Cecil! s'écria Georgina, le pont de la Jumma n'est plus libre...

Le lieutenant fut donc forcé de fuir avec ses amis. Il congédia ses soldats et leur recommanda de dire, si on les interrogeait sur son compte, que la petite troupe s'était enfuie du côté de Meerut.

Grâce à l'obscurité, grâce aussi au bruit que faisait le peloton de cavalerie en s'approchant par différents côtés des ruines de la factorerie, les fugitifs parvinrent à couper la grande route de Meerut sans être vus, et à joindre le sentier qui longe la Jumma, ce sentier où, quelques semaines auparavant, un fakir mendiant avait prophétisé les catastrophes survenues depuis lors.

Longtemps ils entendirent, derrière eux, les barrissements de Lotus-Fleuri, qui s'apercevait de ce départ et se plaignait de son abandon.

Les cipayes s'emparèrent sans doute de l'intelligent animal; mais il dut assommer quelques-uns d'entre eux avant de quitter le corps de son vieil ami.

. . . . . .

Quant aux fugitifs, tout se passa comme l'avait annoncé Cecil Burkley.

On brûla une amorce sur la lisière du petit bois désigné; une autre amorce flamboya au milieu des broussailles et un homme embarqua les proscrits sur une grande "lanche".

Là, ils se réfugièrent tous dans une espèce de roufle construit en bambous sur l'arrière du bateau, et le courant de la Jumma les emporta.

De Delhi à Agra, on compte environ deux cents kilomètres par eau.

On employa six jours à faire ce trajet.

Chaque soir la lanche abordait tantôt la rive droite, tantôt la rive gauche, mais toujours loin des villages, et l'on descendait à terre pour prendre un peu d'exercice et respirer au grand air.

La chaleur, la soif et la gêne étaient telles pendant le jour, que les heures de nuit paraissaient des heures de bonheur.

Le pays semblait de plus en plus agité à mesure que l'on avançait vers le sud; des bandes de cavaliers et de piétons, cipayes déserteurs, parcouraient les campagnes pillant et assassinant les voyageurs européens.

Souvent ils hélaient le bateau et le sommaient d'aborder.

Mais le conducteur n'avait garde d'obéir et ne quittait jamais le milieu du courant; il n'échappa que par miracle aux coups de fusil de ces bandits.

Plusieurs fois aussi, des barques parties des villages que l'on dépassait sans y toucher lui donnèrent la chasse.

La nuit, on apercevait de tous côtés des réverbérations d'iucendies; mais en somme il ne se passa rien de funeste pendant ce voyage.

Le soir du sixième jour, les fugitifs débarquèrent sur la rive gauche; à trois milles environ, et par delà des massifs de manguiers et de tamarins apparaissaient, illuminés par le soleil couchant, les minarets de grès rouges de la Moti-Mosjed, la perle des mosquées, et les élégants pavillons de marbre de l'ancien palais d'Akbar, devenu citadelle d'Agra.

La calanque où fut amarré le bateau était déjà occupée par plusieurs embarcations venues d'Agra et du bas de la rivière, et leurs patrons interrogèrent celui de la lanche sur les événements de la province de Delhi.

Ces braves gens s'aperçurent que les passagers étaient des Anglais, mais ils respectèrent leur déguisement et les traitèrent comme des compatriotes d'une caste plus élevée que la leur.

Cecil, qui parlait couramment le bengali, lia conversation avec eux.

—Agra, lui dirent-ils, est en révolution, et les Anglais réfugiés dans la citadelle, attendent impatiemment l'arrivée d'un corps d'armée envoyé d'Allahabad pour reprendre possession de la ville.

"Des bandes de cipayes parcourent le pays, massacrant les européens...

—Sans doute, ajouta Cecil, pillent-ils, comme à l'habitude, dévastant et incendiant leurs villas, leurs bungalows, leurs établissements !...

L'un des indigènes acquiesça d'un signe de tête silencieux... Cecil se tourna vers ses compagnons :

—Que faire maintenant ? Devons-nous encore penser à entrer dans Agra et dans la citadelle ?

—Je ne le crois pas, dit Harry.

—Que devenir ? interrogea Maud.

—Campez sous les arbres ? proposa Harry.

—Mais, dès demain matin, dès cette nuit même, fit observer Cecil, nous serions surpris et massacrés par les cipayes !

—En ce cas, fuir encore ? demanda Georgina.

—Eh ! de quel côté ? répondit son père.

—Aller sur la grande route de poste, la "Great Trunk-Road"... supputa Cecil, à la rencontre du corps d'armée anglais d'Allahabad ?... Trop hasardeux : les insurgés entretretiennent, sans doute, plus d'un avant-poste sur cette voie de communication importante, et nous tomberions entre leurs mains...

—En ce cas, il nous faudrait, dit Harry Anderson, gagner par l'ancienne route les petites villes de Chehohabad et d'Etawah...

—Hélas ! coupa le lieutenant, souvenez-vous que nous n'avons plus de chevaux !

"Tout bien considéré, ajouta-t-il, je crois que la prudence nous ordonne de continuer à descendre en bateau le cours de la Jumma, et de profiter, si faire se peut, de cette nuit, pour éviter les vedettes ennemies des environs d'Agra ?

—Si cependant, elles tiraient sur nous ?

—En ce cas, il y a lieu d'espérer que ce serait à balles perdues, à cause de l'obscurité d'ajuster un tir précis avec le balancement des eaux... Mais si les sentinelles anglaises du fort qui commande la rivière nous arrêtent, alors ce sera tant mieux !

—Somme toute, fit Harry, je crois que le lieutenant a raison, et que nous devons prendre place dans la lanche...

—Oui, descendons à bord, installons-nous dans le roufle. L'embarcation descendra alors la rivière jusqu'à Hameerpore.

—Une fois là, observa Mr. Anderson, il nous sera sans doute facile de gagner Cawnpore...

—Où, ajouta Cecil, d'après les dernières nouvelles qui me soient parvenues, commande le général Wheeler.

—Puisque notre décision est prise, fit Mr. Anderson, voulez-vous, Cecil, vous qui parlez couramment le bengali, en faire part au batelier ?

—Je vais lui communiquer notre volonté.

Et se tournant vers l'indigène qui était demeuré auprès d'eux, apparemment sans comprendre, lors de leur conciliabule, Cecil Burkley l'interpella.

Les Anderson ne comprenaient pas un mot de la conservation échangée entre l'officier et le marinier. Mais les gestes et le ton leur indiquaient clairement que tout n'allait pas au mieux de leurs désirs ? Cecil les renseigna.

Le batelier refusait d'aller plus loin.

—Nous n'avons fait marché, disait-il, que pour venir jusqu'à Agra...

En vain lui offrit-on soixante, puis cent roupies, puis le double... Il refusa encore.

—Ma barque, affirmait-il ,n'a jamais dépassé les eaux d'Agra, et elle ne les dépassera jamais... avec moi, du moins !

Ce fut un trait de lumière pour Cecil, qui en fit part à Mr. Anderson. Une brève conversation eut lieu entre les deux hommes, que le batelier semblait suivre d'un air fort détaché. L'officier se tourna vers lui :

—Tu ne veux, ou tu ne peux aller au-delà d'Agra ?... Eh ! bien, en ce cas, vends-nous ta barque ! dit Cecil.

X

Les Thugs

C'était tout ce que voulait le rusé batelier ; malgré les précautions prises pour cacher l'argent et les bijoux, malgré les doléances sur la prétendue pénurie dont les passagers affectaient de se plaindre, il avait flairé leurs roupies. On lui en compta cinq cents, alors que son bateau, très vieux et mal construit, en valait le tiers à peine.

Le voyage par eau recommença immédiatement, car la prudence défendait d'attendre le jour dans le voisinage d'Agra.

Au moment du départ, deux des mariniers appartenant aux équipages des bateaux mouillés près de la lanche s'approchèrent ; l'un d'eux s'adressa à Cecil :

—Si le sahib le désire, dit-il, après s'être respectueusement incliné jusqu'à terre, mon compagnon et moi pourrions nous mettre à votre service !

—Nous connaissons très bien la rivière et ses abords, ajouta le second, jamais vous ne trouverez de pilotes plus expérimentés et plus dévoués que nous !

Cecil se tourna vers ses compagnons et leur traduisit les paroles des deux indigènes.

—Personnellement ajouta Cecil, je ne pense pas qu'il y ait lieu de prendre cette offre en considération... La navigation ne présente aucune difficulté particulière, et nous connaissons le pays Mr Anderson et moi...

(à suivre)

RADIO-COURRIER

Lundi 29 mai

CBF

h. 00 Chansonnettes françaises.
h. 15 Vocal vogues.
h. 30 Radio-matin.
h. 45 Le quart d'heure de...
h. 00 Intermède musical.
h. 05 Happy Jack, chant.
h. 15 Orch. Jerry Sears.
h. 30 Chansons que vous aimez à entendre.
h. 00 Vie de famille.
h. 15 Studio.
h. 30 Jovette Bernier.
h. 45 Chanson française.
h. 00 L'heure symphonique.
h. 00 Ernest Coulton, baryton.
h. 15 The Kidoodlers.
h. 30 Radio-journal.
h. 45 Le Trio-Toronto.
h. 00 Cobwebs and Cadenjas.
h. 15 Chansons françaises.
h. 30 Words and Music.
h. 45 The Charioteers.
h. 00 Le Réveil rural.
h. 15 Rue Principale.
h. 30 Orch. Norman Cloutier.
h. 45 **Visite royale**: Leurs Majestés à l'hôtel de ville de Vancouver.
h. 45 Mademoiselle au piano.
h. 00 Chefs-d'oeuvre de la musique.
h. 00 Horaire et disques.
h. 15 Les chansons de Lucille.
h. 30 Studio.
h. 45 Bourse de Montréal.
h. 00 Les plus beaux disques.
h. 30 Radio-journal.
h. 40 Nouvelles sportives, par Roland Beaudry.
h. 45 Wishard Campbell, baryton.
h. 00 La Pension Velder
h. 15 Orch. G. R. Markowski.
h. 30 Lucille Cameron, chant.
h. 45 Causerie de M. Léo-Pol Morin.
h. 00 Concert Vida Guthrie.
h. 30 Sevillana (musique).
h. 00 **Visite royale**: Départ de Leurs Majestés pour Victoria. (Commentaires de M. H. Rooney-Pelletier).
h. 00 Contented Hour.
h. 30 Orch. Al Donahue.
h. 45 Clément Q. Williams, baryton
h. 00 Radio-journal
h. 15 Orch. Joe Rines.
h. 30 Orch. Gleen Darwin.
h. 00 Fin des émissions.

CBM

h. 00 Gene et Glenn, chanteurs.
h. 15 Hi-Boys.
h. 30 Do You Remember ?
h. 00 Intermède musical.
h. 05 Happy Jack, chant.
h. 15 Orch. Jerry Sears.
h. 30 The Family Man.
h. 45 Studio.
h. 00 Central City.
h. 15 Disques Red Seal.
h. 45 L'Heure symphonique.
h. 45 The Road of Life.
h. 00 Ernest Coulton, baryton.
h. 15 Récital de piano.
h. 30 Radio-journal.
h. 35 Le Trio Toronto.
h. 00 The Happy Gang.
h. 30 Words and Music.
h. 45 Intermède musical.
h. 00 Orch. Jack McLean.
h. 15 Relais de Londres.
h. 45 **Visite royale**: Leurs Majestés à Vancouver.
h. 30 Pepper Young's Family.
h. 45 The Guiding Light.
h. 00 Stella Dellas.
h. 15 Backtage Wife.
h. 30 Vic and Sade
h. 45 Causerie. ("How to buy")
h. 00 Horaire et intermède.
h. 15 Les chansons de Lucille.
h. 30 Studio.
h. 45 Bourse de Montréal.
h. 00 Les chefs-d'oeuvre de la musique.
h. 30 Radio-Journal.
h. 40 Nouvelles sportives.
h. 45 Fémina.
h. 00 Great Canadians.
h. 15 Orch. G. R. Markowski.
h. 30 Lucille Cameron, chant.
h. 45 My Job.
h. 00 Concert Vida Guthrie.
h. 30 The Voice of Firestone.
h. 00 **Visite royale**: Départ de Leurs Majestés pour Victoria.
h. 00 Contented Hour.
h. 30 United States Today.
h. 45 Clement Q. Williams, chant.
h. 00 Radio-Journal.
h. 15 Students Songs.
h. 30 Orch. Happy Felton.
h. 00 Fin des émissions.

CKAC

h. 00 Mélodies rythmées.
h. 05 CKAC aujourd'hui.
h. 15 Pot-pourri matinal.
h. 00 La Parade matinale.
h. 45 Nouvelles.
h. 00 Voisinons.
h. 00 La famille Gauthier.
h. 15 Radio-cinéma Revue.
h. 30 L'heure récréative.
h. 45 Grande soeur.
h. 00 Sonia, ses mélodies.
h. 15 Au café du coin.
h. 30 Big Sister
h. 45 Jack et Todd Russell.
h. 00 La boîte à surprise.
h. 30 La province en progrès.
h. 00 Cours de la bourse.
h. 15 Le monde féminin.
h. 25 Succès musical.
h. 30 Le violon qui chante.
h. 45 Melodie Capsules.
h. 00 Capsules mélodiques.
h. 15 La rue principale
h. 30 Orchestre de concert.
h. 45 La femme à la page.
h. 00 Concert.
h. 00 Musique instrumentale.
h. 15 Not so long ago.
h. 30 Annonces sociales.
h. 45 CKAC, ce soir.
h. 00 L'Heure du thé.
h. 15 Le monde féminin.
h. 30 Mélodies rythmées.
h. 45 Madeleine et Pierre.
h. 00 Nouvelles.
h. 05 Les Pages Jaunes.
h. 10 Orgue.
h. 15 Don Juan de la chanson.
h. 30 Rhythm Round-Up.
h. 45 Nouvelles de chez-nous.
h. 00 Amos 'n' Andy.
h. 15 Light Up and Listen.
h. 30 Nazaire et Barnabé.
h. 45 Trio Markowski.
h. 30 Radio-marathon.
h. 00 Radio-théâtre
h. 00 Le théâtre de chez-nous.
h. 30 Radio-actualités.
h. 45 Les Cavaliers.
h. 00 Allo, Allo, les sports.
h. 10 Piano.
h. 15 Orch. Jack Teagarden.
h. 30 Orch. Ozzie Nelson.
h. 00 Orch. Ted Weems.
h. 30 Orch. Shop Fields.
h. 00 Fin des émissions.

CFCF

h. 45 Musical Work Shop.
h. 00 Nouvelles.
h. 10 Musicale.
h. 15 Vocal Vogues.
h. 30 Swing Serenade.
h. 45 Church in the Wildwood.
h. 00 Press Bulletins.
h. 05 Breakfast Club.
h. 00 Homemakers Review.
h. 30 Fields and Hall Mountainers.
h. 45 Old Refrains, solistes.
h. 00 House of Peter McGregor.
h. 15 Aloha Land (musique hawaïenne).
h. 30 On the Mall.
h. 45 Getting most out of Life.
h. 00 Nouvelles.
h. 05 Mélodies.
h. 20 Musical.
h. 25 The Town Crier.
h. 30 Singing Sam.
h. 45 Stars over Hollywood.
h. 00 The Monitor.
h. 15 Concert Hall.
h. 20 Peables Takes Charge.
h. 45 Voice of Experience.
h. 00 Adventure in Reading.
h. 30 Manhattan Melodies.
h. 45 Arrivée de Leurs Majestés à Vancouver.
h. 20 Fanfare marine américaine.
h. 00 Excerpts from your Hat.
h. 30 Club Matinee.
h. 00 Tea Time.
h. 15 Howie Wing.
h. 30 Récital d'orgue.
h. 45 Whispering Rhythm.
h. 00 Power Politics at Geneva.
h. 15 Nouvelles.
h. 30 The Lone Ranger.
h. 00 Musique d'orgue.
h. 15 The Light Up
h. 30 Uncle Troy
h. 45 Nouvelles féminines.
h. 30 Orch. Paul Martin.
h. 30 Revue du théâtre.
h. 45 The Friendly Store.
h. 00 Départ de Leurs Majestés pour Victoria.
h. 00 True or False
h. 30 Magnolia Blossoms.
h. 00 Nouvelles
h. 15 Talking Drums.
h. 30 Orch. Glenn Miller.
h. 00 Orch. Lee Shelley.
h. 30 Orch. Benny Carter.
h. 00 L'heure. — Fin des émissions.

CHLP

h. 55 Sommaire.
h. 00 Réveille matin musical.
h. 00 Votre annonceur.
h. 45 Chansons françaises.
h. 00 L'orchestre Mascotte.
h. 15 Buanderie Fédérale
h. 30 Sydney Torch, orgue.
h. 45 Alexander, accordéoniste.
h. 00 Buanderie St-Hubert.
h. 15 La voix dans l'ombre.
h. 30 Emission J. E. Tessier.
h. 45 Patricia Bessborough pianiste
h. 00 L'heure féminine.
h. 15 Radio-journal.
h. 30 L'heure féminine.
h. 00 Hollywood Legion Band.
h. 30 Half and Half.
h. 00 Opéra.
h. 00 Baseball: Royaux-Buffalo.
h. 00 L'heure précise et sommaire.
h. 05 Méli-Mélo.
h. 15 Nouvelles.
h. 30 Chansons françaises.
h. 15 A votre santé.
h. 30 Le courrier de Jeanne.
h. 45 Commentateur sportif.
h. 00 Radio-mystère.
h. 30 Studio.
h. 00 Studio.
h. 30 Mme Hortense Lord.
h. 00 Orch. Gilbert Darisse.
h. 30 Studio.
h. 00 Fin des émissions.

Fondation prochaine d'une association chorale à Outremont

Initiative locale qui pourrait, avec le temps, prendre d'importants développements.

Un comité

Nous apprenons qu'une importante organisation musicale est en train de se mettre sur pied à Outremont.

Nous ne connaissons pas encore les détails de cette initiative nouvelle et préférons, pour l'instant, ne nommer personne pour n'oublier aucun de ceux qui y prennent part. Nous croyons toutefois savoir qu'il s'agit de la formation d'une société chorale qui ferait appel au concours de tous les éléments qui peuvent se trouver dans une population comme celle d'Outremont. Un bon nombre de musiciens professionnels habitent cette municipalité et il s'y trouve beaucoup d'amateurs cultivés. En fait il y a peu de famille d'Outremont qui ne donnent une certaine formation musicale à ses enfants. La municipalité compte plusieurs importantes maisons d'enseignement où la musique est en grand honneur.

Ce sont ces éléments qu'on aurait l'intention de grouper et de mettre en valeur pour jeter les bases d'une solide organisation musicale susceptible de prendre, avec le temps, des développements considérables. On estime que l'association chorale est la meilleure forme à donner à un mouvement musical naissant. On croit aussi qu'une initiative de ce genre contribuera efficacement à faire connaître davantage cette municipalité.

Ajoutons que, d'après nos renseignements, on a déjà jeté les grandes lignes de l'association chorale en voie d'organisation et que, si le nom définitif n'est pas encore connu, le nom d'Outremont y figurera vraisemblablement. Ajoutons encore que, si nos renseignements sont exacts, on établirait dès le début le principe de la séparation des tâches, un conseil d'administration devant s'occuper de la partie matérielle et les musiciens n'ayant d'autres soucis que leur art.

La visite de Leurs Majestés aux Etats-Unis

Programme des radioreportages préparés à l'occasion du séjour de nos souverains à Washington

A l'exposition de New-York

La Société Radio-Canada transmettra, par relais de la National Broadcasting Company, les reportages des principaux événements se rattachant à la visite de Leurs Majestés aux Etats-Unis. Suit le programme:

Le jeudi, 8 juin. — De midi à midi et demi: arrivée de Leurs Majestés à la gare Union, Washington. Hommages du président et de Mme Roosevelt. Acheminement du cortège vers la Maison Blanche.

Le vendredi, 9 juin. — De midi à midi et quart: hommages des membres du Congrès et du Sénat à Leurs Majestés.

De 4 h. 15 à 4 h. 30 de l'après-midi: visite de Leurs Majestés au tombeau du Soldat inconnu au cimetière d'Arlington.

De 12 h. 15 à minuit et demi: départ de Leurs Majestés pour New-York, à la gare Union, Washington.

Le samedi, 10 juin. — De 11 heures à 11 h. 30 a.m.: arrivée de Leurs Majestés au quai No 1, North River, New-York.

De midi à midi et demi: arrivée de Leurs Majestés à l'Exposition avec le gouverneur Lehman et le maire La Guardia. Acheminement du cortège vers Perylon Hall. Réception.

DISTILLÉ, MÉLANGÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE
ROBERT MACNISH AND COMPANY, LTD.
26⅔ oz. $3.40 • 40 oz. $4.65

AU PALACE

● Henry Fonda, Loretta Young et Don Ameche dans "The Story of Alexander Graham Bell."

"La vie de Bell" au cinéma Palace

Intéressante production sur les luttes de l'inventeur du téléphone.

"The Story of Alexander Graham Bell" avec comme vedettes Loretta Young, Don Ameche et Henry Fonda tient l'affiche cette semaine au Palace. Le film raconte les luttes de Bell pour son invention, le téléphone, et son amour pour une jeune fille atteinte de surdité, Mabel Hubbard. C'est une production bien réalisée et certains passages y sont émouvants. Les scènes de vie de cette deuxième partie du XIXe siècle sont reconstituées avec justesse et les scrupules de ces personnages devant toute idée nouvelle sont bien rendus.

Bell (Don Ameche), un jeune homme passionné de tout ce qui a trait aux sons travaille à apprendre à parler à un enfant sourd et muet, et entretemps s'occupe de télégraphie. Le père de cet enfant et un de ses amis fournissent des fonds à Bell et à son ami (Henry Fonda) pour le télégraphe, mais Bell essaie une autre invention, le téléphone. Entretemps, il fait la rencontre d'une jeune fille, Mabel Hubbard (Loretta Young), qui le soutiendra dans ses travaux. Après bien des mois de travail et après en avoir été réduit à vivre dans un espèce de grenier, Bell réussit à découvrir le téléphone. Mais là ne s'arrêteront pas ses peines, car il lui faudra aller en Angleterre pour faire accepter son invention dans le monde. Il apprend ensuite qu'une compagnie cherche à obtenir le monopole de cette invention. Ce n'est qu'après des pourparlers judiciaires que les directeurs de cette compagnie le reconnaîtront comme l'inventeur du téléphone.

Don Ameche dans le rôle de Bell joue bien. Il est sobre dans l'enthousiasme et ses gestes sont bien appropriés dans le jeu. Loretta Young est toujours ravissante et l'éloge de Henry Fonda n'est plus à faire.

Le cinéma Palace met aussi à l'affiche des sujets courts et une symphonie en couleurs de Walt Disney.

Les actualités de la semaine qui nous font voir le sauvetage des marins du "Squalus" et la visite de Leurs Majestés le roi et la reine à Ottawa, complètent ce programme très bien agencé.

La famille Hardy au ciné Capitol

"The Hardy's Ride High", le sixième film de cette amusante série, ne le cède en rien aux autres.

"The Hardy's Ride High", au Capitol cette semaine, est le sixième de la série de films sur la famille Hardy et le succès remporté nous incite à croire que la série ne se terminera pas là. Mickey Rooney, le type du gosse américain; Lewis Stone, dans le rôle de son père, le juge Hardy; Fay Holden, maman Hardy; Cecilia Parker, la grande soeur; Sarah Haden, la tante Milly; Ann Rutherford, la "blonde" d'Andy Hardy, reviennent tous nous raconter une petite histoire bien humaine, une histoire que dans nos moment de rêve, nous aimerions parfois vivre nous aussi.

Le juge Hardy apprend qu'il a hérité d'une fortune de deux millions et toute la famille se rend à Détroit pour faire valoir ses droits. Auparavant, Andy a eu une petite chicane avec Ann parce que celle-ci ne le trouve pas assez distingué et homme du monde. A Détroit, ils s'installent dans le superbe hôtel du défunt et perdent tous la tête, sauf M. et Mme Hardy. Andy, décidé à devenir un "playboy", va dans un club de nuit et meurt presque de frayeur lorsque la première danseuse l'invite à son appartement. Cecilia s'achète des robes. La tante Milly, une vieille fille, se croit sérieusement courtisée par un monsieur qui, en réalité, veut lui vendre des terrains.

Sur la fin du film, le juge Hardy découvre qu'il n'a pas droit à la fortune. Il est le seul, avec sa femme, à posséder la preuve de ce fait et il pourrait facilement la détruire s'il le voulait. Mais il opte pour l'honnêteté et le retour à la petite ville et à son tribunal. Toute la famille accepte ce désappointement avec assez bonne grâce. Chacun reprend son existence normale afin, tout probablement, de nous préparer le prochain film Hardy.

Ceci n'est qu'un schéma. Le récit comporte par ailleurs une foule de scènes amusantes dont Mickey Rooney est le principal acteur. La dernière scène, où Mickey raconte à Ann comment il devenu homme du monde, fumeur, ivrogne et "playboy", est vraiment le clou du film.

"Within the Law", le second film, mettant en vedette Paul Kelly, Ruth Hussey, William Gargan et autres, est une histoire qui commence assez logiquement pour se terminer malheuresement dans un labyrinthe de situations psychologiques incroyables.

"Cocktail" à Longueuil

"Le Salon Littéraire et Musical Inc." actuellement en tournée, interprétera à Longueuil au début de juin, la pièce à succès de Mme Yvette Mercier-Gouin: "Cocktail".

Richard Dix est toujours admiré

Son interprétation de Sam Houston, le héros du Texas, mérite d'être vue.

"Man Of Conquest", au cinéma Princess, est un film qui doit avoir un grand succès aux Etats-Unis. A Montréal, sa documentation historique, il n'empêchera pas les gens de dormir sur la nuque, sans souci de l'"étoile" du drapeau du Texas, placée sur le drapeau étoilé en 1936, après une vie d'aventure par le dernier président du Texas, Sam Houston, brillamment joué par Richard Dix. La partie que nous avons le plus aimé, pour sa saveur toute "yankee", est celle où le président des Etats-Unis de l'époque, Andrew Jackson, déclare à son ami Houston qu'il ira à la pêche "en fin de semaine". Roosevelt a dû être le premier à rire de cette trouvaille.

Richard Dix remplit son rôle comme il sait le faire. Sa lutte pour la liberté du Texas est légendaire, surtout la charge de ses deux cents loyaux soldats à San Jacinto, et la destruction de la dernière armée mexicaine, celle de Santa Ana, après l'horrible massacre de la garnison d'Alamo. Richard Dix épouse d'abord Eliza Allen (Joan Fontaine), délicieusement fraiche et délicate, mais trop délicate pour cette vie rude des pionniers, puisqu'elle abandonne son mari Sam Houston le soir de sa deuxième victoire électorale pour le poste de gouverneur du Tennessee. Houston adore sa jeune femme, et cette désertion lui fait abandonner la politique. Nous le retrouvons déchu, presque gueux, chez ses amis les Indiens Cherokee. Pour eux, il se rend à Washington, après une "cuite" de six mois, et nous le retrouvons habillé en Indien dans le grand salon de la Maison Blanche et où une seule des jeunes filles de la Haute, Margaret Lea (Gail Patrick), ose danser avec ce héros presque légendaire qui défie l'étiquette et va valser en mocassins.

Houston accepte un marché du président Jackson pour ses sauvages Cherokee et retourne au Texas faire la conquête de cet Etat. Après avoir enlevé, le Texas au Mexique, il entend le garder pour lui. Mais les paroles de Jackson avaient été prophétiques, et Sam Houston après avoir réalisé ses conquêtes, son idéal de liberté, décide enfin de donner le Texas aux Etats-Unis, et Jackson apprend cette heureuse nouvelle sur son lit de mort, puis expire avec le nom de son protégé Houston sur les lèvres.

La seconde bande à l'affiche, "Going Places", est une comédie qui aurait pu atteindre les sommets avec Dick Powell, Anita Louise et Allen Jenkins. Cette oeuvre fait rire aux larmes, avec ses imprévus et Powell obligé de devenir jockey pour gagner un **steeplechase** qui lui fera gagner aussi le coeur et la main d'Anita Louise, toujours jolie, toujours précieuse.

"Union Pacific" reste au Loew's

Remarquables créations de Barbara Stanwyck et de Joel McCrea.

La construction mouvementée et difficile du fameux chemin de fer Union-Pacific, qui devait franchir, d'un océan à l'autre, les Etats-Unis, est habilement reconstituée dans le film de Cecil B. de Mille, "Union Pacific", film que la direction du Loew's maintient une deuxième semaine à l'affiche.

Barbara Stanwyck et Joel McCrea sont les vedettes de cette production qui compte aussi dans sa distribution Brian Donlevy, Robert Preston et Akim Tamiroff.

L'histoire de "Union Pacific" débute à Washington, lorsque les grands hommes de la nation américaine décident de construire ce chemin de fer. Jeff Butler, personnage interprété par Joel McCrea, est chargé de la construction de la fameuse ligne de chemin de fer. Il arrive au bout de ses rails pour constater que toutes les difficultés qu'il doit surmonter sont imputables à un joueur, Sid Campeau, propriétaire d'une salle de danse. C'est là que les Indiens sont soudoyés pour entraver la construction du réseau ferré dont le retard profite à un gros financier de Chicago. Malgré tout, Butler parvient à achever le chemin de fer après sept années d'un travail gigantesque.

"La Ruche du Bon Parler"

Le vendredi soir, 9 juin prochain, sous la présidence d'honneur du R. P. Emile Legault, C.S.C., directeur des Compagnons de St-Laurent, la "Ruche du Bon Parler", école de diction et d'art dramatique dirigée par Marie Lambert, présentera son concert annuel à la salle St-Alphonse d'Youville.

On prépare avec enthousiasme des monologues, des chansonnettes et des saynètes. Les aînés de l'école joueront dans des costumes féeriques, "Peau d'Ane" de Ghéon.

MUSIQUE-THÉÂTRE-CINÉMA

Opinions . . . Critique . . . Commentaires

"Paix sur le Rhin" au Saint-Denis

"Paix sur le Rhin", que présente cette semaine le cinéma Saint-Denis, est un film pacifiste. Des films semblables ont été présentés en 1926, en France. Ils constituaient un plaidoyer à l'adresse des Français et des Allemands contre la provocation. Aujourd'hui, la puissance du Troisième Reich est bien autre qu'en 1926. Aussi l'appel prend un tour nouveau; c'est la voix des mères qui demandent qu'on ne tue pas leurs enfants.

L'action se passe sur le Rhin, dans une famille alsacienne. Le père est emporté, mais brave homme. Il a une fille, Françoise Rosay, et deux fils, l'un officier français, l'autre soldat allemand. La guerre vient de finir. Tout le monde se retrouve au village, y compris Emile, le soldat allemand dont on était sans nouvelles.

Emile annonce un jour ses fiançailles avec une Allemande, et son père le chasse. Il va vivre à Strasbourg avec un camarade, sculpteur plutôt bavard à qui on a chipé sa fiancée. C'est là qu'il épouse son Allemande. Comme on vit dans la gêne, la jeune mariée, qui a ses diplômes d'infirmière, s'emploie dans une clinique. Un beau jour, le père d'Emile est victime d'un grave accident et est transporté d'urgence à Strasbourg où seule une transfusion de sang peut le sauver. Héroïque, celle qu'il n'a pas voulu accueillir à son foyer s'offre et arrache son beau-père à la mort. Elle le soigne ensuite avec un grand dévouement, sans lui dire qui elle est. Ce n'est qu'au réveillon de Noël, où Emile vient accompagné de sa femme, que le père apprend l'identité de celle qu'il détestait. Il lui ouvre les bras. Chaque acteur interprète son rôle d'excellente façon.

Le second film à l'affiche du St-Denis est une bonne comédie: "Les Gangsters de l'Exposition". Il s'agit de deux familles, l'une marseillaise, l'autre belge, et qui, venues à l'exposition, se lient d'amitié au commissariat de police. Cette rencontre est tout à fait l'oeuvre du hasard. Les Marseillais ont perdu leur fille dans la foule et les belges, leurs fils: deux jeunes gens moins bêtes qu'ils en ont l'air. Les deux familles, en visitant l'exposition font la connaissance d'un groupe de gangsters qui les poursuivent depuis le début. Il y a de quoi: les Marseillais ont gagné le gros lot de 250,000 francs à la loterie nationale et les Belges ont quelque vingt mille francs en poche. Elles ne redoutent nullement les gangster, dont l'un se fait passer pour un ambassadeur d'Amérique, et elles leur confient leur argent. Pourtant, le fils découvre la machinaiton et recouvre l'argent.

Soirée de la chorale du Sacré-Coeur

La Chorale du Sacré-Coeur de Jésus de Montréal donnera, mardi le 30 mai, à 8 h. 15 p.m., sous la présidence d'honneur de M. le curé J. A. Bourassa, D. Th., V.F., aumônier de la chorale, une soirée musicale et cinématographique en la salle paroissiale du Sacré-Coeur, 2045, rue Plessis.

En plus du programme musical présenté par la chorale et ses solistes, on projettera un film parlant français intitulé "L'Equipage", interprété par Annabella, Charles Vanel, Jean Murat, Jean-Pierre Aumont et autres, de même ques des comédies. Au cours de la soirée, deux voyages à New-York, dons de l'agence des Voyages Hone et de la chorale ainsi qu'un magnifique sac de voyage seront offerts aux heureux gagnants de la souscription au concours de popularité. Il y aura représentation pour les enfants, le samedi, 27 mai, à 2 heures de l'après-midi. Pour tous renseignements s'adresser à M. J. E. Cornellier, 1567 est, rue Ontario ; au restaurant Corona Sweet's, 1488 est, rue Ontario et à M. Marcel Roy, 1349 est, rue Ontario.

"Les deux frères mendiants"

C'est demain soir qu'aura lieu, en la salle du Gésù, la grande représentation des "Deux Frères Mendiants", drame en cinq actes qui sera interprété par les Compagnons du Bon Théâtre ayant comme directeur artistique M. Paul Duaner. Cette soirée qui sera présidée par Mgr Georges Chartier, P.A.V.G., est au profit des Religieuses du Précieux-Sang.

Les principaux rôles seront tenus par des artistes bien connus. M. Arthur Lefebvre remplira le premier rôle. Les autres artistes sont: MM. Eugène Daignault, André Celmar, J. P. Kingsley, Roger Paiment, Paul Duaner, Miles Aline Malette, Juliette Beaulieu et Simone D'Orgère.

AU PRINCESS

● Scène de "Man of Conquest" qui passe cette semaine à l'écran.

Les automates du baron de Kempelem

Le monde irréel et mystérieux du "Joueur d'échecs" nous est présenté au Cinéma de Paris.

"Le Joueur d'échecs", film réalisé par le metteur en scène Jean Dréville, d'après le roman de Henry Dupuy-Mazuel, et que conserve cette semaine l'affiche au Cinéma de Paris, est une production d'une réelle valeur. Elle attache et intéresse à tel point que l'on se surprend de la courte durée de sa projection, qui est, pourtant, celle d'un film de métrage ordinaire.

Construit autour des personnages de l'oeuvre de Dupuy-Mazuel, ce film fait revivre avec faste la cour de la grande Catherine II de Russie et une phase des luttes menées par les Polonais contre les Russes.

Si le baron de Kempelem est bien le personnage le plus bizarre de cet émouvant drame, celui du joueur d'échecs, cet automate qui, jusqu'à un certain point, s'anime et vit tout comme une personne, ne l'est pas moins. D'ailleurs, tous les automates du fameux baron de Kempelem donnent à ce film une atmosphère trouble et parfois hallucinante. La bataille que livrent au major Nicolaïeff les soldats-automates construits par Kempelem constitue une scène, qui ne laisse pas, par le mouvement saccadé de ces mannequins encerclant peu à peu le pauvre homme et le transperçant de leurs baïonnettes, de nous émouvoir au plus haut point. L'idylle de Sonia et de Boleslas, les deux protégés de Kempelem, est d'une fraîcheur qui tempère le tragique de la vie du mystérieux et étrange baron. Conrad Veidt fait une création remarquable du baron de Kempelem tandis que Françoise Rosay, revêtue d'une magnifique robe de brocart et d'un somptueux manteau de cour doublé d'hermine, campe une fière impératrice de toutes les Russies. Le personnage de Boleslas est peut-être un peu fade.

La reconstitution du Palais d'hiver à St-Petersbourg et la demeure de Kempelem, encombrée de ses automates, constituent des décors fort au point.

"Le joueur d'échecs", qui aurait pu être un film d'horreur, est d'une sobriété du meilleur goût et est joué par une troupe d'artistes "de grande classe".

A cet intéressant film s'ajoutent un documentaire fort ingénieusement présenté sur les vieilles églises de Bretagne et deux autres très instructifs sur la T.S.F. et les lettres.

Spectacle des élèves du Conservatoire Lasalle

Le Conservatoire Lasalle présentera, le 1er juin, à la Palestre du National, un spectacle composé de quatre pièces et dirigé par Mme Maubourg-Roberval. "Le Passant" de François Coppée sera interprété par Mlles Alice Gauthier et Diana Monette, tandis que les élèves du Conservatoire créeront une saynète de Mme Yvette Mercier-Gouin intitulée "La vraie lumière", qui sera jouée par Mmes Jeanne Quintal et Alice Gauthier et MM. Gérard Vleminck et Willy Fréchette. On présentera également "Le Caprice" d'Alfred de Musset dont la distribution comprendra Mlles Marielle Charbonneau, Suzanne Falaise, Margo Tremblay et M. Willy Fréchette, de même qu'une comédie en un acte récemment radiodiffusé en France et qui a remporté un beau succès. Cette dernière pièce, qui a pour titre "Parlez français, mon gendre", sera interprétée par Mmes Jeanne Quintal, Lucienne Courtien, Margo Tremblay et MM. Gaston Serval, Roger Matte et Gérard Vleminck.

L'horaire des spectacles

LOEW'S. — "Union Pacific" à 10 h. 03, 12 h. 50, 3 h. 37, 6 h. 24, 9 h. 11.

PALACE. — "The Story Of Alexander Graham Bell" à 11 h. 13, 1 h. 53, 4 h. 33, 7 h. 13, 9 h. 53.

CAPITOL. — "The Hardys Ride High" à 11 h. 24, 2 h. 04, 4 h. 44, 7 h. 27, 10 h. 04; "Within The Law" à 10 h. 15, 12 h. 55; 3 h. 35, 6 h. 15, 8 h. 55.

PRINCESS. — "Man of Conquest" à 12 h. 13, 3 h. 25, 6 h. 37, 9 h. 49; "Going Places" à 10 h. 45, 1 h. 57, 5 h. 09, 8 h. 21.

SAINT-DENIS. — "Paix sur le Rhin" à 12 h. 30, 3 h. 35, 6 h. 20, 9 h. 25; "Les Gangsters de l'Exposition" à 2 h. 10, 5 h. 15, 8 h. 20.

CINEMA DE PARIS. — "Le Joueur d'Echecs" à 11 h. 15, 1 h., 3 h. 15, 5 h. 30, 7 h. 50, 10 h. 05.

Festival de Musique de Montreal
5, 7 et 9 juin
COLLEGE DE ST-LAURENT
EUGENE ORMANDY
Chef d'orchestre
Pour tous renseignements:
Tél.: LA. 7312
Hôtel Windsor, Bureau 17

IMPERIAL
Aujourd'hui et jusqu'à jeudi
Loretta Young
Warner Baxter
'Wife, Husband & Friend'
Aussi
James Ellison - Helen Wood
"ALMOST A GENTLEMAN"
PRIX - LE MATIN 10¢ · LAPRÈS-MIDI 25¢ · LE SOIR 25¢-34¢

DEUXIEME SEMAINE

"THE HARDY'S RIDE HIGH"

● Lewis Stone et Mickey Rooney se retrouvent dans le nouveau film du Capitol.

Jubilé d'or de professorat de M. R.-Z. Baulne

On confère au jubilaire le degré le plus élevé de l'Ordre du mérite scolaire

Grand banquet

M. R.-Z. Baulne, professeur de mathématiques et comptable à l'Ecole Normale Jacques Cartier, a été brillamment fêté à l'Ecole Normale, hier après-midi, par les anciens normaliens, qui ont célébré ses 50 années passés à cette institution. Cette belle manifestation, organisée en l'honneur de M. Baulne, a débuté par une messe chantée en la chapelle de l'école par Mgr Conrad Chaumont, P.A., V.G., directeur de l'Action catholique de l'archidiocèse de Montréal, assisté de MM. les abbés Georges Levasseur, diacre, et G.-E. Lafleur, sous-diacre. Le R. P. Louis Lalande, s.j., qui a prononcé le sermon de circonstance, a traité de l'enseignement catholique, l'une des premières préoccupations de l'Eglise. En parlant de M. Baulne, le R. P. Lalande a dit qu'au cours de son long professorat, il avait été l'un de ces professeurs qui ont suivi en tout point l'enseignement de l'Eglise et qui ont formé dans cet esprit les élèves qui leur ont été confiés. Le distingué prédicateur a également rendu un bel hommage à la famille de M. Baulne. Après cet office religieux qui fut suivi d'une réunion plénière des anciens normaliens, la fête, qui marquait également le conventum des élèves de la promotion de 1913-1914, s'est continuée par un grand banquet qui réunissait quelque trois cents normaliens de toutes les promotions.

En félicitant M. R.-Z. Baulne pour sa longue et belle carrière dans l'enseignement, M. l'abbé Augustin Lemay, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, a dit que depuis sa venue à l'école, il avait trouvé en la personne de M. Baulne mieux qu'un excellent professeur et qu'un comptable consciencieux, mais un conseiller au jugement sûr et prudent qui lui a été jusqu'ici un appui moral pour lequel il lui est extrêmement reconnaissant. M. l'abbé Lemay a exprimé son regret de n'avoir pu obtenir des autorités provinciales, occupées par la visite royale, la nomination de M. Baulne comme économe de la maison. Tout en faisant l'éloge de M. Baulne, le principal de l'Ecole Normale a souligné sa grande modestie et rappelé que "si le bruit ne fait pas de bien, le bien ne fait pas de bruit".

M. Théodule Ouellette, président sortant de charge de l'Association des anciens, a salué en M. Baulne un grand éducateur et un ami des jeunes qui a su conserver l'estime de tous ses élèves. Au nom des anciens normaliens, il a présenté au distingué jubilaire un magnifique et confortable fauteuil.

Après avoir conféré à M. Baulne le degré le plus élevé de l'Ordre du mérite scolaire, à la demande unanime des anciens et au nom du surintendant de l'instruction publique, M. J. P. Labarre, inspecteur général adjoint, a loué la bonté, la justice et l'impartialité de M. Baulne, dont toute la vie, a-t-il dit, "a été un véritable apostolat".

Invité à adresser la parole, M. R. Z. Baulne s'est dit profondément touché des marques de sympathie qu'on lui témoignait et a offert ses plus sincères remerciements à tous. Il a fait remarquer que les cinquantes ans qu'il a passés à l'Ecole Normale se sont écoulés très rapidement et que les sympathies des autorités et des élèves lui ont rendu sa tâche des plus agréable.

L'hon. juge J.-L. St-Jacques a évoqué avec émotion les services que lui a déjà rendus son bon ami M. Baulne à qui il doit en partie d'avoir pu poursuivre la carrière qu'il a adoptée. Il a tenu à lui rendre publiquement le témoignage de sa plus vive reconnaissance.

L'hon. sénateur Sauvé s'est étendu sur l'excellence et l'honorabilité de la famille Baulne qu'il connait très bien. Il a souligné la probité, la bonté et le grand souci de l'enseignement qui ont dominé la conduite de ce citoyen modèle. Il a émis le voeu que M. Baulne devienne membre du Conseil de l'Instruction publique en disant que c'était des Canadiens de cette taille qui devraient s'ajouter à la direction de notre régime scolaire afin de faire de celui-ci un vrai système. Possédant un régime scolaire, il s'est demandé si nous avions un vrai système.

Après avoir rappelé la vieille amitié qui le lie à M. Baulne et évoqué maints souvenirs de jeunesse, M. Victor Doré, secrétaire et trésorier de la Commission scolaire de Montréal, a répondu à M. Sauvé que si les méthodes d'enseignement sont excellentes et nécessaires, il faut qu'elles soient appliquées par des instituteurs de caractère et de compétence du genre de M. Baulne.

M. S.-A. Baulne, nouveau président de l'Association des anciens, a remercié tous ceux qui de près ou de loin ont pris part à la fête organisée en l'honneur de son frère. Le Dr Janvier Coupal a également adressé la parole.

En outre des orateurs précités on remarquait à la table d'honneur : M. Vincent Dupuis, député de Chambly-Rouville, M. I. Vautrin, l'hon. juge Denis, les RR. PP. Louis Lalande, S. J., Gauthier, C.S.V., MM. les abbés L. Latour, G.-E. Lafleur, G. Levasseur, H. Jasmin, les docteurs J.-D. Gauthier, G. Demers, MM. Denis Charron, Donat Durand, Roland Vinette, Eugène Brisebois, H. Pagé, J.-Paul Baulne, I. Beauchemin, Honorius Pilon, Emile Girardin, A.-C. Miller, P.-E. Alin, Napoléon Brisebois, Armand Circé, A.-D. Charbonneau, Arthur Ladouceur, Honoré Baulne, Victor Baulne Albert St-Jacques Guido Morel, Alfred Prescott, Théophile Tourillon, J.-E.-R. Marcil, J.-Marie Laurence, J.-B. Mooney et Maurice Lebel.

Nouveau comité

Au cours de la réunion plénière des anciens, l'association s'est choisie un nouveau comité formé comme suit : M. S.-A. Baulne, président ; M. Emile Girardin, 1er vice-président ; le lieutenant-colonel Armand Hay, 2e vice-président ; Eugène Brisebois, secrétaire; M. Rodolphe Marcil, secrétaire-adjoint; M. R.-Z. Baulne, réélu trésorier; MM. Edmond Pagé, Vincent Dupuis, J.-P. Labarre, le Dr Ed. Laferrière, Alfred Prescott, Normand Thibert, Robert Chénier, tous conseillers. M. Jules Massé a été réélu publiciste de l'Association. L'assemblée de cette année marquait le conventum de la promotion des élèves de 1913-1914. M. Armand Hay a parlé au nom de ces anciens.

CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE L'AMICALE DE L'ECOLE CHRISTOPHE-COLOMB

● Les anciens élèves de l'Académie Christophe-Colomb célébraient, hier, le cinquième anniversaire de fondation de leur amicale. C'était aussi le trentième anniversaire de fondation de cette école. On remarque sur notre photo, prise au cours d'un banquet qui les réunissaient hier midi à l'hôtel Queen's, de gauche à droite: le R. P. Hector Racine, c.s.v.; le R. F. Achille, directeur de l'école Christophe-Colomb; M. l'abbé J.-Emile Lefebvre, aumônier de l'amicale; M. Paul E. Gervais, président de l'amicale; le R. F. Emmanuel, provincial de la congrégation des Frères de St-Gabriel qui dirigent l'école; le R. F. Francis, directeur de l'école St-Etienne et le R. P. Messier, p.s.m. (Photo CANADA)

Leurs Majestés ont voyagé en auto de Banff à Field

(Suite de la page 1)

baraques de la police fédérale. Leurs Majestés et les autres membres de la suite royale furent acclamés par la foule répandue sur les trottoirs, en se rendant à l'église. C'est après la cérémonie que les souverains visitèrent le magnifique lac Louise, encore couvert de glace. Puis, ils se rendirent à Field en automobile, une distance de 56 milles, où ils montèrent à bord du train royal pour Vancouver. Au cours de leur voyage, Leurs Majestés firent un arrêt de six minutes pour saluer les milliers de personnes qui les acclamaient.

Aucune cérémonie officielle n'a marqué la visite de Banff, ce séjour devant être quelques heures de repos, après les journées fatiguantes que les souverains ont passées depuis leur arrivée à Québec. Les citoyens de Banff acclamèrent le roi et la reine partout où ils se rendirent, mais ils ne dérangèrent pas les allées et venues du couple royal.

De bonne heure samedi, le roi et la reine firent une randonnée à la montagne du tunnel en automobile, soit environ deux milles de l'hôtel. Ils parvinrent jusqu'au sommet de la montagne, soit au niveau de 5,500 pieds et revinrent à leur hôtel à temps pour le dîner.

Un ours attardé sur la route obligea la voiture royale à arrêter. Le roi le photographia avec beaucoup de plaisir. Tous les membres de la suite étaient joyeux à leur retour de la montagne. Leurs Majestés semblaient très reposées. Après le déjeuner, les souverains firent une promenade en calèche à la demande de la reine Elisabeth.

La réception royale à Vancouver

Vancouver, 28. (P.C.) — Voici le programme des fêtes qui auront lieu en l'honneur de leurs Majestés le roi et la reine du Canada, demain, à Vancouver. Les souverains seront reçus par les autorités municipales à leur arrivée, à 2 h. de l'après-midi. A 3 h. aura lieu la réception à l'hôtel de ville qui sera suivie d'une visite des principaux monuments et de l'hôpital militaire Shaughnessy. Le dîner officiel aura lieu à 5 h. à l'hôtel Vancouver, puis les souverains visiteront les principales parties de la ville. A 9 heures, Leurs Majestés s'embarqueront à bord du navire "Princess Marguerite" pour se rendre à Victoria où elles arriveront, mardi matin à une heure.

Les souverains acclamés à Revelstoke

Revelstoke, C.-B., 28. (P.C.) — Le convoi royal qui transporte Leurs Majestés à la côte du Pacifique s'est arrêté ici durant quelques minutes ce soir. Huit mille personnes les acclamèrent à la gare. En dépit de la pluie, le roi et la reine se rendirent parmi la foule. Le train repartit dix minutes plus tard. Cet arrêt ne figurait pas sur l'itinéraire royal.

M. Hull dénonce l'isolationisme américain

(Suite de la page 1)

ces extrêmement dangereuses sur la société telle qu'elle est constituée.

'L'une des conséquences inévitables d'une telle politique, poursuivit-il, serait qu'il faudrait enrégimenter tous les hommes dans presque toutes les phases de notre vie nationale. On n'a qu'à regarder de près l'expérience que tentent certains pays pour se placer sur un terrain d'autarchie partielle pour voir immédiatement ce que cela donnerait chez nous. Bien loin de nous aider à régler nos problèmes de politique intérieure, une politique d'isolationisme national aggraverait les difficultés avec lesquelles nous sommes déjà aux prises".

Cinq morts accidentelles ou subites dans la métropole, en fin de semaine

(Suite de la page 14)

ré, hier soir, qu'il était en excellente voie de guérison.

L'incendie, dont la cause est inconnue, a été découvert à 3 h. 42 hier matin. L'alerte a été donnée et les pompiers, commandés par le chef de district Rodolphe Caisse, de la division nord, se sont rendus sur les lieux. Ils ont travaillé pendant près de deux heures avant d'éteindre complètement l'incendie. Les dégâts sont assez considérables.

Jeune cycliste blessé

Marcel Brunet, jeune homme de 16 ans, dont les parents sont domiciliés à 4384, rue DeLanaudière, a été gravement blessé, un peu avant 6 h., hier soir, dans une collision entre une auto et la bicyclette sur laquelle il était monté. L'accident s'est produit à l'angle de la rue Brébeuf et du boulevard Saint-Joseph et le cycliste a été transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, où les autorités nous ont déclaré, plus tard, qu'il souffrait de traumatisme crânien et thoracique. Le lieutenant Geoffrion et le sergent Nadeau, du poste de police du parc Lafontaine, ont fait enquête, avec les agents de radio-police.

Heurté par une auto

Jerry Pierney, garçonnet de 3 ans, dont les parents habitent 2104, boulevard St-Laurent, s'est fracturé la clavicule gauche, dans un accident de la rue qui s'est produit, vers 11 heures, samedi matin, près du domicile de ses parents. L'enfant traversait la chaussée et il a été heurté par une auto. On l'a transporté à l'hôpital Ste-Justine. Son état n'est pas inquiétant. La police municipale a fait enquête.

Blessé dans une chute

Le petit Raoul Desmarais, enfant de 9 ans, dont les parents sont domiciliés 4554, rue Parthenais, s'est infligé une fracture ouverte à l'avant-bras gauche, vers 4 h. 30, samedi après-midi, dans une chute de quelque cinq pieds, du haut d'une clôture. L'accident s'est produit à l'arrière de la demeure de ses parents et le bambin aurait été poussé par son petit frère. La victime a été transportée à l'hôpital Ste-Justine.

Bambin blessé

Jean-Güy Roy, bambin de 9 ans, dont les parents habitent 8170, avenue de Châteaubriand, a été heurté par une auto, vers 11 heures, samedi matin, en traversant la chaussée, près du domicile de ses parents. Il a été transporté à l'hôpital Ste-Justine, où les autorités nous ont déclaré, hier soir, qu'il avait un traumatisme crânien. Les agents du poste de police de Villeray et de radio-police ont fait enquête.

Mordu par un rat

Georges Gérard, enfant de 12 ans, dont les parents habitent 273 est, rue Lagauchetière, a été transporté à l'hôpital St-Luc, vers 12 h. 30, hier après-midi, où les médecins ont constaté qu'il était blessé à la main gauche, après avoir été mordu par un rat. Il a pu retourner au domicile de ses parents, après avoir été pansé, mais il devra retourner, aujourd'hui, à l'hôpital, afin de compléter le traitement.

Chute d'un 3e étage

Roger Beaupré, enfant de 4 ans, dont les parents demeurent 1662 est, avenue Laurier, a été gravement blessé, vers 10 h. 30 hier matin, dans un terrible plongeon sur le trottoir, d'un troisième étage, du balcon du domicile de ses parents. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital Ste-Justine, où les médecins ont constaté qu'il avait probablement le bassin fracturé. Son état est plutôt médiocre.

Accident de la rue

Reynald Cooper, bambin de 7 ans, dont les parents habitent 4232, rue Adam, a été grièvement blessé, vers 9 heures, samedi soir. Il traversait la chaussée en face du numéro 4222, rue Adam et il a été renversé par une auto. On l'a transporté à l'hôpital Ste-Justine, où les autorités nous ont déclaré, hier soir, qu'il souffrait d'un traumatisme crânien et d'une fracture au bras droit.

Blessé par une auto

Rubin Ostrofsky, garçon de 12 ans, dont les parents sont domiciliés 5654, avenue Esplanade, s'est probablement brisé la jambe droite, vers 7 h. 30 samedi soir, dans un accident survenu dans une ruelle, à l'arrière du numéro 224 ouest, rue Bernard. Il a été renversé par une automobile et on l'a transporté à l'hôpital Sainte-Justine.

Autre accident de la rue

M. Rodolphe Hurtubise, âgé de 32 ans, domicilié 1620, avenue Bennett, a été blessé par une auto, samedi matin, en traversant la chaussée, à l'angle des rues McGill et William. Il a été transporté à l'hôpital St-Luc, où les médecins ont constaté qu'il avait la jambe droite fracturée. Il a pu toutefois réintégrer son domicile, plus tard, après avoir reçu le traitement nécessaire dans les circonstances.

Un homme disparu retrouvé noyé

St-Grégoire, 28. (P. C.)— Le corps d'Eugène Simard, de Québec, a été trouvé sur la grève de l'Ile d'Orléans hier. Simard, qui était âgé de 42 ans, était disparu il y a un mois. Il a été identifié par sa soeur, Mme Télesphore Caron.

Accidents et incidents survenus au cours du violent orage d'hier

(Suite de la page 1)

personne de M. J. Gordon, 1421, rue McGill-College, ainsi que M. Zéphirin Désormaux, le garde-moteur et conducteur du véhicule 2859, du circuit Bleury. Ces deux derniers ont été ramenés au "rivage", avec l'aide d'une échelle de pompiers qui a été placée un côté à l'entrée du tram et l'autre extrémité sur le chemin préposé aux piétons du viaduc.

Le "sauvetage" a été effectué par les pompiers de la caserne 31, située à l'angle des rues St-Dominique et Jean-Talon, commandés par les lieutenant Sicotte et Lapierre. Ces derniers nous ont déclaré, plus tard, qu'à leur arrivée sur les lieux, il y avait environ sept pieds d'eau dans le viaduc et que le plancher du tram était recouvert de quelque trois pieds d'eau.

On a aussi déclaré qu'une auto et un camion avaient été temporairement immobilisés dans le viaduc de l'avenue du Parc, qui est situé entre l'avenue Van Horne et la rue Beaubien. On a déclaré qu'à cet endroit, les trois occupants du camion — trois hommes — ainsi que les deux passagers de l'auto, avaient été retirés de leur position déplaisante, par les pompiers, du toit des véhicules où ils s'étaient refugiés.

Madeleine Robitaille, fillette de 12 ans, dont les parents habitent 1367, rue Hogan, a été légèrement blessée au pied droit, à 4 h. 20 hier après-midi, c'est-à-dire au moment où les orages intermittents d'hier, avaient atteint leur point culminant. Elle était dans le terrain de jeux des fillettes, au parc Lafontaine et elle a été blessée par la chute d'un arbre qui a été emporté par le vent. Elle ne s'était toutefois infligé que des ecchymoses à la cheville du pied et le sergent Nadeau, du poste de police précité, la transportée à la demeure de ses parents. Au même moment, un second arbre a été brisé par le vent, à un endroit situé rue Emile-Duployé, un peu au nord de la rue Gauthier. Le lieutenant Geoffrion a aussi fait enquête dans cette affaire.

Le service de la lumière électrique a été interrompu, de 4 h. 09 à 5 h. 30 hier après-midi, dans le quartier qui est situé entre les chemins Bellingham et de la Côte-des-Neiges et chemin de la Côte-Sainte-Catherine, entre les avenues Maplewood et Van Horne. Cette interruption de service avait été causée par deux poteaux qui avaient été brisés par le vent, près de l'édifice de l'Université de Montréal.

Quelques fils électriques ont aussi été brisés par le vent dans les municipalités de St-Lambert et Ville Mont-Royal.

Un poteau a aussi été brisé, boulevard Gouin, dans la municipalité de Rivière-des-Prairies.

Recteur aux anciens de l'U. de Montréal

(Suite de la page 14)

invités à une soirée spéciale au cinéma Saint-Denis. Sous les auspices de France-Film, deux primeurs françaises qui épateront nos amis seront projetées, à onze heures et trente p.m. Ces deux articles du programme permettent à tous les anciens d'être des nôtres. Que ceux qui veulent participer au buffet se hâtent de retenir leurs billets dont le nombre est nécessairement limité. Quant à ceux qui peuvent se rendre au Cercle, qu'ils assistent au spectacle de nuit au théâtre.

On peut se procurer des billets au prix de $1.00 pour le buffet et de $0.50 pour le cinéma auprès des personnes et aux endroits suivants:

Cercle Universitaire, maître d'hôtel et au secrétariat de l'Action Universitaire, 515 est rue Sherbrooke, Plateau 4812; Me Arthur Vallée, 10 ouest, rue Saint-Jacques, HA. 6121; M. Henri Groulx, 262 rue Bloomfield, CA. 3337; Théologie, abbé Irénée Lussier, 1571 Parc Lafontaine, et Gérard Chaput, p.s.s. 1000 est, Boulevard Crémazie; Droit, Me Jacques Perreault, 501 Place d'Armes; Notariat, notaire Courtois, Chambre des Notaires; nouveau Palais de Justice, chambre 302; Médecine, Dr Donatien Marion, 326 est, boulevard Saint-Joseph, Dr L.-C. Simard, Hôpital Notre-Dame, et Dr Jean Saucier, 300 est, Sherbrooke; Philosophie, Hermas Bastien, 478 rue Cherrier; Lettres, M. Jean-Marie Gauvreau, Ecole du Meuble, rue Kimberley; Sciences, Dr Georges Baril et Léon Lortie, Université de Montréal; Pharmacie, M. Rodolphe Dagenais, 6087, Boulevard Monk, M. Marius Létourneau, 3828, boulevard Décarie et M. Henri Lanouette, 1287 rue Hart, Trois-Rivières; Chirurgie dentaire, Dr Denis Forest, 3632, avenue du Parc, et Dr E.-J. Vinet, 362 est, Boulevard Saint-Joseph; Sciences sociales, Me Jean-Marie Nadeau, 152 est, rue Notre-Dame; Ecole Polytechnique, au secrétariat; Institut Agricole d'Oka, M. Fernand Corminboeuf, Oka; Hautes Etudes Commerciales, M. Gérard Parizeau, 5129 rue Brillon; Optométrie, M. Armand Messier, 1767, rue Saint-Denis; Médecine vétérinaire, Dr Georges Rajotte, 2204 rue Visitation; M. Louis Casaubon, Université de Montréal.

$1,140 dans ses bas

Toronto, 28 (P.C.) — Des vieux billets formant une somme de $1,140 ont été trouvés dans les bas de Mme Rachael Kostinsky, trouvée morte dans sa chambre, aujourd'hui. La défunte était âgée de 75 ans.

M. Robert Dorion fêté par ses amis à l'hôtel de ville

A l'occasion de sa nomination au poste de gérant de la ville de Shawinigan-Falls

Lachine, 28. (Du correspondant du Canada). — Samedi dernier, M. Robert Dorion était l'objet d'une belle fête organisée par les employés municipaux de Lachine, à l'occasion de sa nomination au poste de gérant de la ville de Shawinigan Falls. M. Dorion entrera en fonction le 1er juin.

Après la fermeture des bureaux de l'hôtel de Ville, les employés se sont réunis dans la salle des conseillers. M. A.-S. Pelletier, conseiller juridique de la Ville offrit ses meilleurs voeux à M. Dorion. Il souhaita au nouveau gérant de Shawinigan Falls tout le succès possible dans sa nouvelle charge et un stage heureux et prospère dans cette coquette ville. Avec ces souhaits, un superbe sac de voyage fut offert à M. Dorion.

Celui-ci remercia ses confrères et les assura que ce n'est pas sant regret qu'il quittait notre ville.

Assistaient à cette présentation MM. René Laberge, directeur des finances; A.-S. Pelletier, Jos. Deslauriers, le Chef Durocher, le chef-adjoint Augus Mickie; Emile Daoust, greffier; Lionel Dubois, comptable; Albini Jeannotte, M.D., directeur du bureau d'hygiène; Georges Tremblay, Georges Carignan, François Tessier, assistant comptable; Ovida Poitras, assistant-greffier; Mlles Gabrielle Daoust, Régine Durocher, Florence Whalen, Camilda Carreau, Kathleen Brown, Christiane St-Denis et les les employées de divers départements.

Une courte réception suivit la présentation des souhaits.

Daladier et Bullitt croit à une paix stable

(Suite de la page 1)

des soldats étaient venus en France, en 1914 et plus tard, pour construire un monde nouveau dans lequel la paix et la justice règneraient. Il ajouta que la force brutale qu'ils voulurent écraser est plus menaçante que jamais. "Pendant 20 ans, poursuivit-il, la France a consacré tous ses efforts à promouvoir la paix entre les hommes. Elle a accepté les plus grands sacrifices. Jamais elle n'a menacé, jamais elle n'a opprimé. Elle peut attendre avec sérénité le jugement de l'histoire. Mais comme toutes les nations libres, elle ne peut permettre que l'on porte atteinte à ce qui lui semble plus précieux que la vie. Elle est le pays de la dignité humaine, mais elle est aussi le pays du courage et de l'héroïsme. C'est pourquoi toute tentative de domination ou d'hégémonie en Europe la trouvera déterminée à défendre sa liberté et la liberté du monde. Elle sera aussi fortement unie à l'heure du péril".

"Les hommes qui reposent, ici, a dit l'ambassadeur Bullitt, ont combattu avec l'espoir qu'ils donneraient une paix durable à l'humanité. Parce qu'il n'y a pas encore de paix dans le monde, on a pris l'habitude de dire que leur sacrifice fut inutile et qu'une autre guerre mondiale est inévitable. Je crois que ces deux affirmations sont également fausses. Les nations comme les hommes ont souvent un choix pénible à faire. Par exemple n'importe quelle nation peut éviter la guerre, si elle est prête à accepter l'esclavage. Mais pour les Américains et pour tous les grands peuples du monde occidental, la guerre est moins horrible que l'esclavage. Nous comprenons donc les nations qui préfèrent la guerre à l'esclavage et nous sympathisons avec elles".

Décret très pénible pour les paysans de la Russie

(Suite de la page 1)

Cet ukase fait d'une telle pratique un crime contre l'Etat, crime dont seront punissables les présidents des fermes collectives. Il ordonne que l'on mesure exactement la superficie de chaque lot donné à un individu, superficie qui peut varier entre 1 acre dans les terres fertiles et trois acres dans les régions pratiquement incultes.

Désormais, de même les paysans ne pourront plus travailler sur leur bout de terre que lorsqu'ils auront accompli toute la besogne qu'on leur aura ordonné d'accomplir sur les fermes collectives. Si cette nouvelle politique a pour résultat d'accroître le nombre des chômeurs, ces derniers seront envoyés en Sibérie, sur des terres nouvelles.

Emission adjugée

Beaupré, Québec, 28 (P.C.) — La Commission scolaire de cette ville a vendu, aujourd'hui, une émission de $33,800 d'obligations sériées à un syndicat composé de la Banque Canadienne Nationale et de la firme Bruno Jeannotte de Montréal.

Le prix payé pour l'emprunt à dix ans a été de 98.12. Les obligations porteront intérêt à quatre pour cent.

Autre don de lord Nuffield, le magnat anglais de l'auto

Il veut améliorer le sort des soldats de l'armée britannique

$6,050,000

Londres, 28. (P. C.)— Le vicomte Nuffield, magnat anglais de l'automobile et philanthrope, a annoncé, son intention de donner $6,050,000 à l'armée afin que cette dernière puisse améliorer le sort des soldats en leur fournissant de saines et utiles récréations. Ce fait a été révélé dans une lettre que lord Nuffield a adressée à M. Leslie Hore-Belisha, secrétaire de la Guerre. "Je veux, a dit le multimillionnaire, que cette somme rappelle d'une façon permanente l'état d'esprit qui est nôtre aujourd'hui.

Au cours des dernières années, le vicomte a donné quelque chose comme $60,000,000 à des oeuvres de charité, à des universités, à des hôpitaux et à des localités indigentes de son pays.

Dans sa lettre au secrétaire de la Guerre, il dit qu'il a été très impressionné par la réponse étonnante que les jeunes Anglais ont faite à l'appel qu'on leur avait adressé de s'enrôler volontairement' "Il n'est pas moins remarquable, a-t-il ajouté, de constater comment la nation a accepté la conscription".

Manifestations féminine à Rome

70,000 femmes et filles défilent militairement devant le Duce

Rome, 28. (P.A.). — Le premier ministre Mussolini a exalté, aujourd'hui, le rôle que les femmes jouent dans l'expansion de l'Italie fasciste, durant une brève allocution qu'il a prononcée devant 70,000 représentants de diverses organisations fascistes féminines. Le Duce a parlé du haut de son balcon du palais de Venise après que des légions de femmes et de filles, certaines d'entre elles portant carabines, eurent défilé devant lui sur la rue de l'Empire.

Il a félicité ses auditrices et les a encouragées à continuer de faire tout leur devoir comme de braves fascistes. Les femmes et les filles qui étaient armées doivent se rendre dans les colonies. On leur a appris à faire le coup de feu. Parmi les spectateurs, il y avait plusieurs centaines de femmes allemandes, venues du Troisième Reich pour la manifestation. La majorité des marcheuses était jeune. Elles étaient toutes en uniforme.

Leurs Majestés visitent Stoney-Creek dans la cabine de la locomotive

Beavermouth, C.-B., 28. (P.C.) — Leurs Majestés ont quitté, aujourd'hui, leurs wagons privés pour monter dans la cabine d'une géante locomotive de montagne pour se rendre à Stoney Creek. Trois locomotives ont été nécessaires pour titrer le convoi royal à cet endroit. Le plus beau moment du voyage de Leurs Majestés fut le passage du pont de Stoney Creek, situé à environ 275 pieds au-dessus du ruisseau. L'hon. M. King et M. W.-M. Neal, vice-président des lignes de l'ouest du Pacifique Canadien, se trouvaient dans la cabine également. En laissant la cabine, Leurs Majestés serrèrent la main aux deux ingénieurs. Ils se rendirent à leurs wagons par une passerelle spéciale, avant que le train s'engage dans le fameux tunnel de Connaught.

Un enfant tombe d'une hauteur de 175 pieds

Fort William, 28. (P.C.) — Couvert de bandages des pieds à la tête, Richard Nugent repose, ce soir, à l'hôpital, après avoir vu la mort de près. Il est tombé samedi du mont McKay, soit d'une hauteur de 175 pieds. L'enfant ne s'est fracturé aucun membre, mais il souffre de contusions sur tout le corps.

Noyade à Gatineau

Gatineau, 28. (P.C.) — Charles-Auguste Proulx, âgé de 17 ans, s'est noyé en se baignant dans le ruisseau Wabashe, près d'ici, aujourd'hui. On a retrouvé le cadavre quelques heures plus tard.

Le Dr J. Isabelle, coroner du district, a déclaré qu'il n'y aurait pas d'enquête.

Manifestation de grévistes

Kitchener, 28. (P.C.) — Plus de 600 personnes ont pris part à la manifestation des grévistes de la compagnie B. F. Goodrich Rubber Company, ici, hier. Les grévistes portaient des bannières sur lesquelles on pouvait lire : "Nous demandons d'être traités avec justice" et "qu'on fasse disparaître les réductions de salaires".

Anniversaire de l'amicale de l'école Christophe-Colomb

Les anciens élèves ont célébré cette fête, hier.—30e anniversaire de fondation de l'école

Le cinquième anniversaire de fondation de l'amicale des anciens élèves de l'académie Christophe-Colomb a été célébré hier. Cette fête coïncidait avec le trentième anniversaire de fondation de cette école. Au cours de l'avant-midi, il y eut une messe célébrée pour les anciens élèves, par M. l'abbé J.-Emile Lefebvre, aumônier de l'amicale, assisté du R. P. Messier comme diacre et de M. l'abbé Lionel Gohier comme sous-diacre.

Un grand banquet à l'hôtel Queen's a ensuite réuni les anciens, hier midi. M. Paul-E. Gervais a souhaité la bienvenue aux anciens et les a remerciés d'être venus en si grand nombre. "Notre amicale, a-t-il continué, a été fondée au cours de la crise et malgré les dures années, elle a progressé et nous pouvons en être fiers aujourd'hui. Pour obtenir cette réussite, a-t-il dit, il a fallu des efforts de plusieurs membres dirigeants et votre coopération, et je me plais à souligner ici le dévouement inlassable du R. P. Roméo, son fondateur et l'assistant-directeur de l'école. Son esprit audacieux et ses bons conseils nous ont souvent aider à conserver la foi en l'avenir de cette oeuvre et maintenant je dis sans crainte que nous avons eu raison d'espérer", a-t-il terminé.

Le R. F. Roméo qui a ensuite pris la parole a lu des lettres d'anciens qui regrettaient de ne pouvoir assister à ces agapes fraternelles et il a lu un discours de M. J. W. Stebenne, premier président de l'amicale, qui est retenu à Sherbrooke. M. Stebenne évoque les bonnes années passées à l'école et rend hommage aux Frères de St-Gabriel pour le travail inlassable qu'ils accomplissent dans l'enseignement. Il prie aussi tous les anciens de leur témoigner leur reconnaissance. Il s'excuse enfin de ne pouvoir être avec les anciens pour célébrer cet anniversaire de leur amicale.

Le R. F. Roméo, au nom des anciens, remercie aussi les R. F. Francis et Achille qui consacrent leur vie au service de l'éducation des jeunes.

M. l'abbé Lefebvre, aumônier de l'amicale, s'est dit heureux de pouvoir être parmi les anciens en ce jour de fête.

Le R. F. Emmanuel, provincial de la congrégation des Frères de St-Gabriel, loue l'amicale et son président de leur travail, et déclare qu'en retour de la reconnaissance que témoignent les anciens à leurs professeurs, ceux-ci aiment à les revoir et à évoquer de bons souvenirs. Le R. F. provincial parle ensuite de l'oeuvre des Frères de St-Gabriel et déplore que les maisons de cette congrégation en Ethiopie et en Espagne aient été détruites par les guerres, et que tout y soit à refaire.

Il mentionne aussi le fait que quarante-neuf frères de cette congrégation ont été sacrifiés dans la guerre d'Espagne. Il termine en souhaitant à l'amicale de grandir et de prospérer.

On remarquait à la table d'honneur outre ceux qui ont adressé la parole, M. H. Légaré, M. A. Regimbald, M .F.-X. Ouellette, M. J.-A. Bélanger, M. D. Beaudry, le R. F. Rambert-Marie, le R. P. Hector Racine, c.s.v., le R. F. Achille, directeur actuel de l'école, le R. F. Francis directeur de l'école St-Etienne, le R. P. Messier, p.s.m., M. Alex Cousineau, M. J.-O. Gervais, M. Lorenzo Lussier et M. Wilfrid Riopel.

Le conseil de l'amicale qui est maintenu en office se compose de M. P.-E. Gervais, président; MM. R. Poliquin et Henri Trudeau, vice-présidents; M. Henri Beauvet, secrétaire M. J.-B. Maurice, trésorier; MM. Ovide Beauvet, René Despathies, Bernard Cousineau; Léonce Trépanier, Gustave Poupart, Paul-Emile Bruyère, Joseph Labelle et R. Crépeau, directeurs.

Le quatuor des "gais lurons" et M. Crépeau ont interprété quelques chansons au cours du banquet.

L'honorable M. King s'achète son premier étui à cigarettes

Banff, 28, (U.C.) — Pour la première fois, le premier ministre du Canada porte sur lui un étui à cigarettes. En riant, hier soir, il a raconté comment il en est arrivé à porter sur lui des cigarettes et des allumettes. Le roi se sert ordinairement d'un allumeur automatique. Mais comme beaucoup d'autres, celui-ci ne fonctionne pas chaque fois que le roi veut griller une cigarette. Dans ces occasions, Sa Majesté demande une allumette à M. King. Ne fumant pas, ce dernier ne pouvait, les premières fois, satisfaire le roi. Aussi, a-t-il résolu de s'acheter un nécessaire de fumeur.

A l'hôpital Laval

Québec, 28. (P.C.) — La Société de phtiologie de Québec a tenu une assemblée générale, hier, à l'hôpital Laval, sous la présidence de M. le docteur Roland Desmeules.

L'Eglise ne peut pas utiliser la radio, par ordre du gouvernement, en Allemagne

Berlin, 28, (P.A.) — Une enquête que des journalistes ont instruite à Berlin leur a permis de constater que le gouvernement allemand avait interdit secrètement à la radio d'irradier les services religieux et qu'il cherche actuellement à restreindre la vente des bibles et des tracts religieux. Aucun sermon ne peut plus non plus être irradié. Les chefs des diverses églises du pays ont supplié le gouvernement de revenir sur son attitude, en lui disant que cette dernière privait les infirmes et les invalides de la joie d'entendre parler de leur Dieu. On leur a fait partout la sourde oreille.

Entretemps, la chambre de la littérature allemande, une officine du ministère de la Propagande à interdit à toutes les librairies de vendre la bible. Seules les maisons qui se spécialisent dans la vente des livres religieux pourront exhiber le livre saint dans leur "étalage".

LES ANCIENS NORMALIENS FETENT LES CINQUANTE ANS DE PROFESSORAT DE M. R.-Z. BAULNE

● Groupe d'anciens élèves de l'Ecole normale Jacques-Cartier et d'invités qui ont pris part à la brillante fête organisée par l'Association des anciens pour célébrer les 50 ans de professorat de M. R.-Z. Baulne, professeur de mathématiques et comptable à l'Ecole Normale. On remarque, dans la première rangée, au centre: M. R.-Z. Baulne entouré de M. l'abbé A. Lemay, principal de l'Ecole; M. S.-A. Baulne, nouveau président de l'Association des anciens, M. Vincent Dupuis, député de Chambly-Rouville; M. Irénée Vautrin, M. Victor Doré, les honorables juges Denis et St-Jacques, le sénateur Arthur Sauvé, le Dr Janvier Coupal, M. l'abbé L. Latour, M. l'abbé N. Dubois, le R. P. A. Gauthier, c.s.v., MM. A.-B. Charbonneau, Napoléon Brisebois, Théodule Ouellette, J.-P. Labarre, P.-E. Alin et d'autres. Dans le groupe on remarque encore le Lt-Col. A. Hay, M. Marcel Racine, directeur du jardin économique de l'Institut botanique, M. Normand Thibert, G. Longtin, Maurice Dagenais et plusieurs autres. (Photo CANADA.

CHRONIQUE OUVRIERE

Le congrès de la Fédération des ouvriers du textile

Il se tiendra les 9 et 10 août prochains à Saint-Jérôme

La Dominion Textile

La Fédération nationale catholique du textile a résolu, lors d'une séance tenue samedi à Montréal, de tenir son congrès annuel les 9 et 10 août, à Saint-Jérôme. Ce sera la première fois que la fédération se réunit à cet endroit où sont organisés quelque six cents employés du textile. Il y a deux ans, le congrès de la fédération eut lieu à Jonquières, alors que l'an dernier, il était tenu à Granby.

Au cours de la séance, on a averti les déléguée de demander à leurs syndicats de soumettre leurs résolutions aussitôt que possible à la fédération du textile. Le secrétariat rédigera l'agenda du congrès de manière à ne pas retarder inutilement les délibérations et pour permettre aux congressistes de s'en retourner dans leurs villes respectives le 10 au soir.

On reprendrait bientôt la revision de l'ordonnance No 8 du textile

On s'attend à ce que les délibérations du comité de consultation, formé par l'Office des Salaires raisonnables pour reviser l'Ordonnance No 8 du textile, reprennent dans quelques jours. On sait que le comité a dû interrompre son étude, parce que la Dominion Textile refusait d'assister aux séances conjointes proposées par l'Office pour mettre la dernière main aux amendements. Il paraît que l'Office est parvenu à convaincre la compagnie de prendre une attitude plus conciliante envers ses employés.

Dans ces amendements, que les ouvriers veulent du moins apporter à l'ordonnance, on défend à la compagnie de changer continuellement ses systèmes de production dans les usines. Cette manière de procéder a été la cause de nombreux différends, et le comité de consultation veut mettre fin à cette pratique qui est préjudiciable aux employés. Les autres amendements ont pour but d'améliorer les autres conditions de travail des employés.

Le refus de la compagnie de participer aux délibérations du comité de consultation de l'Office est dû au fait que ses membres sont aussi des représentants de la Fédération nationale catholique du textile. Ces représentants ont été élus par les ouvriers du textile, à des assemblées spéciales tenues par l'Office des Salaires raisonnables, et ils ne doivent leur élection qu'à leur popularité auprès des employés. La compagnie a prétendu que l'union ne devait pas être représentée au comité, mais seulement les employés. Il paraît que l'Office aurait réussi à changer sa décision. Le comité reprendrait ses séances incessamment.

Exiger la photographie de l'ouvrier sur sa carte de compétence

Lors de sa dernière séance régulière, le conseil des Métiers de la construction des unions internationales a résolu de suggérer que la carte de compétence, émise aux ouvriers suivant les prescriptions de la loi des conventions collectives, porte à l'avenir la photographie de l'ouvrier. Cette suggestion est d'un grand intérêt et il est probable que d'autres associations suivront l'exemple du conseil de la construction.

Bien qu'il n'y eut pas beaucoup de fausse personnification depuis le début des contrats collectifs, il est arrivé que des ouvriers se servent de cartes de compétence émises à d'autres ouvriers. Cet échange se faisait quelques fois à l'heure où devaient passer les inspecteurs des comités paritaires. Ainsi, des ouvriers non compétents pouvaient travailler. L'employeur était satisfait, car il pouvait les payer moins cher que les salaires minima. Celui qui n'a pas de carte de compétence ne peut réclamer devant les tribunaux ses arrérages de salaires, car le contrat indique que seul l'ouvrier reconnu compétent par le bureau des examinateurs a droit au salaire minimum.

La suggestion du conseil des Métiers de la construction est excellente et il y a lieu de croire que son exemple sera suivi par d'autres associations de métiers. Non seulement, l'ouvrier sera protégé contre ses confrères malhonnêtes, mais le patron n'aura aucune raison valable devant le tribunal pour avoir employé un ouvrier sans carte de compétence.

Avis au comité exécutif de l'association des techniciens en prothèse orale

Le comité exécutif de l'Association des techniciens en prothèse orale tiendra une réunion spéciale ce soir, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny. On y discutera l'ordonnance spéciale de l'Office des Salaires raisonnables, conjointement avec le comité de consultation. On décidera de la date de la prochaine réunion générale des membres de l'association.

Avis au bureau général des cordonniers

Le bureau général du syndicat des cordonniers tiendra séance ce soir, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny. Plusieurs questions d'un intérêt particulier y seront discutées. Tous les directeurs sont priés d'y assister.

A propos de la carte de compétence chez les barbiers et coiffeurs

La Fédération corporative des barbiers et coiffeurs de la province a été saisie, à sa dernière assemblée, d'une importante question.

"Le propagandiste d'une association se présenterait auprès des barbiers en les informant que s'ils veulent conserver leur carte de compétence, ils doivent s'inscrire dans son association. Il fait cette déclaration depuis quelque temps à ceux qui ne sont pas membres d'une association ou à ceux qui veulent changer d'association.

"La direction de la Fédération", dit M. P.-J. Laganière, "prie tous les barbiers de ne pas oublier que tous ceux qui ont fait partie d'une association avant le 1er octobre 1937, n'ont pas besoin de carte de compétence; ils sont 'ipso facto" possesseurs de cette carte par le fait qu'ils ont été membres d'une association avant la date déjà mentionnée.

"Quant à ceux qui n'ont pas appartenu à une association avant cette date, il leur faut se présenter au comité paritaire pour obtenir cette carte. Nous leur conseillons de se renseigner auprès du comité paritaire avant de donner une adhésion qui n'a pour seul but que de procurer une carte de qualification."

Réunion du conseil général de la Corporations des électriciens

Mercredi prochain, le conseil général de la Corporation des électriciens tiendra une assemblée spéciale pour l'étude de quelques questions importantes. La fusion avec la corporation d'une association patronale de langue anglaise semble possible dans un avenir très prochain. Cette fusion donnerait, à la corporation, une importance prépondérante du groupe des entrepreneurs électriciens, car son effectif serait de plus de 60% du total des entrepreneurs de la région de Montréal.

La Corporation des électriciens entend organiser une campagne par toute la province pour obtenir l'adhésion des électriciens, et former ainsi une organisation qui ferait autorité dans toute la province. C'est une des questions à l'étude à cette assemblée spéciale.

Enfin, le conseil général aura à discuter l'organisation du congrès annuel de la corporation; événement unique en ce qu'il groupe, pendant plusieurs heures et peut-être plusieurs jours, les maîtres, les compagnons et les apprentis d'une profession pour la discussion de problèmes professionnels.

La séance de mercredi se tiendra à la Centrale des Corporations, 1435 rue Wolfe.

Nouvelle association pour la défense des droits des ouvriers

Une nouvelle association ouvrière vient de se fonder dans la province de Québec. Cette association est catholique et aura bientôt son aumônier. Son but est de venir en aide aux ouvriers seulement. Elle n'a aucun caractère politique.

Lors de sa première réunion, les directeurs suivants ont été élus: M. Jean-Marie Favreau, président; M. Daniel Cloutier, 1er vice-président; Ovila Pharand, 2e vice-président; Gérard Giasson, trésorier; Wilfrid Landry, secrétaire-archiviste; Raymond Duquette, secrétaire-correspondant et publiciste; Philippe Pépin, agent d'affaires.

La "Chambre de défense des droits ouvriers de la province de Québec", tel est le nom de l'association, aura ses quartiers généraux au No 5265, Chemin St-Paul, tél. WE 0290. Elle y invite tous les ouvriers qui veulent obtenir de l'aide.

Avis au conseil des maitres de la Corporation des bouchers

Le conseil des maîtres de la Corporation des bouchers se réunira demain soir, à 8 h. au No 1435, rue Wolfe. Le conseil revisera une dernière fois une convention collective de travail qu'il étudie depuis plusieurs mois et qui sera ensuite soumise au public.

LE BRIDGE-CONTRAT

Manoeuvre habile

Une des raisons de la grande popularité du bridge contrat est l'avantage qu'ont les joueurs de pouvoir jouer de finesse et employer des ruses qui flattent leur amour-propre quand elles ne reçoivent pas les compliments des adversaires.

Dans la donne suivante, le côté Nord-Sud ne saurait être blamé pour sa déclaration d'une manche à sans-atout, impossible si la couleur à pique est attaquée à deux occasions différentes, mais la ruse du Déclarant avait certainement rendue difficile aux adversaires, le soin de trouver la bonne défense à apporter pour faire chuter le contrat demandé.

Donneur: Sud.
Aucun Vulnérable.

	♠ 8 7 2 ♡ A D 10 ◇ D V 10 ♣ A 8 7 2	
♠ A D 8 6 ♡ V 8 5 ◇ 9 7 6 4 2 ♣ 6	N O E S	♠ V 10 5 ♡ R 9 7 6 3 ◇ 8 5 3 ♣ R 4
	♠ R 4 3 ♡ 4 2 ◇ A R ♣ D V 10 9 5 3	

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	passe	2 SA	passe
3 SA	tous passent		

L'enchère

Nord aurait pu répondre trois trèfles à la déclaration d'ouverture du partenaire, mais il raisonna qu'avec de la force dans trois couleurs, il était facile pour lui d'enchérir en sans-atout. L'ouvreur pouvait être faible dans une des couleurs fortes de Nord et une sautée à trois levées dans sa couleur initiale, l'empêcherait de demander trois sans-atouts. Nord réalisa que sa faiblesse à pique était à craindre, mais il décida de prendre la chance de trouver chez le partenaire, un arrêt pour cette couleur. Sud porta le contrat à trois sans-atout en toute confiance.

Le jeu

Dès que les cartes du mort sont étalées, le Déclarant constate qu'il existe un danger dans la couleur à pique. Heureusement, Est a attaqué de son quatrième meilleur coeur, mais quelle méthode employée pour faire dévier une attaque à pique quand les adversaires prendront la main? Il joue un petit coeur du mort et quand Ouest couvre du Valet, il croit avoir trouvé une ruse qui ne peut manquer de dérouter les défendeurs: Le Déclarant gagne nonchalamment cette levée avec l'As, laissant croire à chaque adversaire que son partenaire détient la Dame de coeur, puisque le jeu normal aurait été de gagner cette levée avec la Dame si cette carte était chez Nord.

Le mort est mis en main par le Roi de carreau et l'impasse de la Dame de trèfle perd au Roi de Est. Le moment était critique: Est reconnaitrait-il la ruse Déclarant ou reviendrait-il d'un petit coeur pour faire encaisser la Dame du partenaire et obtenir un retour de cette couleur pour assurer la chute du contrat? Imaginez-vous dans la position Est, ne voyant pas les deux cachés, et vous admettrez qu'il est très difficile de trouver la vraie défense. Par le jeu d'un petit coeur, le Déclarant gagne immédiatement toutes les levées nécessaires à son contrat quand un changement à pique l'aurait mis à court de deux levées.

Si Nord prend la première levée avec la Dame de coeur, il aurait été marqué de l'As en plus, lesquelles levées avec l'As-Roi de carreau et cinq trèfles affranchis, auraient probablement décidé Est à attaquer pique du Valet, quand il aurait pris la main avec le Roi de trèfle. Quand Nord gagne la première demande de coeurs avec l'As, la réaction normale de Est est de croire sa longue suite pratiquement affranchie.

Il ne faut jamais négliger de gagner une levée avec l'As quand un Déclarant en détient aussi le Roi, s'il a intérêt à laisser supposer aux adversaires que le Roi de cette suite est chez l'un des défendeurs. La même règle ne peut s'appliquer au côté défensif: un tel jeu tromperait le partenaire et pourrait causer des pertes que ne compenseraient pas l'intention de dérouter le Déclarant.

TA-RAIS-DU

Visite de la jeune Chambre à St-Hyacinthe

Nos jeunes hommes d'affaires sont reçus par l'hon. T.-D. Bouchard, le maire de cette ville

A la fabrique Casavant

Samedi dernier, la jeune Chambre de commerce de Montréal rendait visite à la jeune Chambre de commerce de St-Hyacinthe. A une heure de l'après-midi, un groupe d'environ 75 membres de notre jeune Chambre montaient dans une vingtaine d'automobiles et se rendaient au pont Jacques-Cartier où un agent motocycliste de la Sûreté provinciale les attendait pour les escorter jusqu'à St-Hyacinthe, où ils arrivèrent vers les trois heures.

A la porte monumentale, à l'entrée de St-Hyacinthe, sur les bords de la rivière Yamaska, une autocade conduite par Me Guy Morin, le président de la jeune Chambre de l'endroit, prit la tête du convoi et conduisit les visiteurs à l'hôtel de ville, où l'hon. T .D. Bouchard, maire de St-Hyacinthe et chef parlementaire de l'opposition libérale à l'Assemblée législative, leur adressa un mot de bienvenue et leur donna un bref aperçu de la ville dont il est le premier magistrat depuis de longues années.

Caractère de St-Hyacinthe

"St-Hyacinthe, dit M. Bouchard, a un caractère spécial. Avec ses 17,000 de population, on peut dire que c'est la plus canadienne-française de toutes les villes de cette importance dans la province. Elle est le centre industriel et commercial d'une région où vivent environ 60,000 habitants. Son développement industriel commença assez tôt, vers les 1860. Au début, le commerce et l'industrie étaient plutôt aux mains des citoyens anglais. Aujourd'hui, elle compte plus de 55 manufactures et usines dont la plupart sont de petites et moyennes industries. Il y a cependant deux grosses entreprises qui donnent du travail à plus de mille personnes chacune: la Penman's, fabrique de vêtements de laine et de coton, et la Goodyear, où l'on fabrique les revêtements de coton pour les pneus. Sauf ces compagnies à fonds social, la plupart des industries appartiennent maintenant à des canadiens-français entreprenants, bien décidés à détruire la légende du "porteur d'eau".

Industries bien connues

"Certains industriels de St-Hyacinthe ont eu une réputation même mondiale. Il y avait les frères Casavant, les fameux fabricants d'orgues, dont l'industrie continue florissante même après leur mort. Il y avait M. Côté, manufacturier de chaussures, qui inventa plusieurs des machines qui ont fait passer la chaussure du domaine de l'artisanat à celui de la fabrication en série. St-Hyacinthe a encore sa fabrique de chaussures Côté."

L'électricité municipale

"Je suis très heureux d'être maire de cette coquette petite ville. Nous n'avons pas de monuments somptueux mais l'aisance règne dans toutes les maisons et les habitants de la ville ont le souci de la propreté et de l'enjolivement de leur "home". Nous avons une organisation municipale très développée, possédant tous les services nécessaires et même certains qu'on ne trouve pas partout. Nous avons établi le système de concurrence dans la production et la vente de l'électricité. Notre centrale municipale d'électricité actionnée par des moteurs Diesel, installée en 1934, fait concurrence au monopole de l'électricité dans la région. Elle a donné de bons résultats. Tout en bouclant son budget et en ne coûtant rien aux contribuables, elle vend l'électricité à des taux assez bas et a fait baisser les prix du trust. Nous calculons qu'elle économise environ $150,000 par an aux citoyens."

Centre sportif

"Pour une population de 17,000, nous avons 17 parcs et terrains de jeux une proportion que Montréal nous envierait certainement. Notre nouveau centre sportif est un des plus beaux du pays; il comprend la plus grande piscine en plein air du Canada un stade de baseball et une superbe arène couverte que la ville, n'étant pas très "perona grata" auprès du gouvernement provincial, a fait connaître complètement à ses frais."

En terminant, M. Bouchard se déclara en faveur du système démocratique actuel qui permet aux jeunes hommes industrieux et entreprenants de réussir mieux que les indolents et les paresseux. Il dit s'intéresser beaucoup au mouvement des jeunes Chambres de commerce, résultat de l'intérêt plus grand que la jeunesse prend à la chose publique et aux choses de sa profession. "Notre système n'est pas parfait mais c'est encore le meilleur. Il y a moyen de le corriger sans le détruire. C'est ce que nous essayons de faire, ici à St-Hyacinthe." M. Bouchard fut remercié par M. Antoine Desmarais, président de la jeune Chambre de Montréal.

Visite de la ville

On remonta ensuite dans les autos pour une rapide visite de la ville et des environs où les jeunes Montréalais purent réaliser que M. Bouchard n'avait pas trop vanté sa municipalité. On fit même un petit tour dans le quartier le plus pauvre, chose sur laquelle M. Bouchard avait insité. Il n'avait pas l'air cossu, mais au moins il était propre et bien aéré. Le quartier qui s'étend sur les bords de la Yamaska, en haut de la digue, comprend de superbes résidences et des terrasses fort proprettes et bien illuminées tout le long du rivage. C'est de la rivière Yamaska que les habitants de St-Hyacinthe tiennent leur nom de "mascoutains" et "mascoutaines".

La fabrique Casavant

L'arrêt principal se fit à la fabrique d'orgues Casavant où les visiteurs furent reçus par le gérant, M. Laframboise, et conduits à travers cet établissement considérable, par groupes d'une dizaine. Ce fut une visite industrielle des plus intéressantes. Tous furent émerveillés par les milliers de morceaux différents que comportent un orgue, le soin qu'on prend pour les fabriquer et l'habileté et la longue expérience que doivent posséder la centaine d'employés de la maison Casavant. Un punch fut servi à la suite de cette visite par la direction de la manufacture. En effet, le mot manufacture s'applique ici dans son sens propre. On ne fabrique pas les orgues à la machine ni en série.

Banquet et danse

Un dîner fut servi au Grand Hôtel vers les huit heures. Il ne devait pas y avoir de discours mais MM. Guy Morin, Antoine Desmarais, Aimé Laurion, président dela Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la province de Québec, M. Perron, président de la Chambre cadette de Valleyfield, et Paul Poirier, président de la Chambre de commerce sénior de St-Hyacinthe, adressèrent tout de même brièvement la parole. A la table d'honneur, on remarquait aussi MM. Jacques LaRue, M. Laframboise, Napoléon Laplante, R. Robic, M. Chartier et Gilbert La Tour..

La soirée se termina par une danse au club de golf où les visiteurs purent faire la connaissance de jeunes et jolies mascoutaines.

Enfants des Buissonnets au cirque Hamid-Morton

La direction du cirque Hamid & Morton, à la suite de démarches faites par le Club Kiwanis-St-Laurent, a gracieusement consenti à admettre gratuitement à la représentation de samedi après-midi au Forum, 175 enfants des Buissonnets.

L'URBANISME

● M. William Milette, président du comité d'embellissement de la paroisse St-Nicholas d'Ahuntsic, qui présentera, sous le patronage de la Commission du troisième centenaire, une exposition d'urbanisme dans la salle municipale d'Ahuntsic, angle Gouin et Lajeunesse, les 29, 30 et 31 mai. Cette exposition sera ouverte ce soir, à 8 h. 30 par le maire de Montréal, Son Honneur M. Camillien Houde, en présence de M. Joseph Jean, député de Mercier aux Communes; de M. J.-M. Savignac, président du Comité exécutif de la ville de Montréal; de M. F.-J. Leduc, député de Laval, à l'Assemblée législative; de M. Léon Trépanier, directeur des fêtes du IIIe Centenaire de Montréal; de M. Omer Barrière, conseiller municipal d'Ahuntsic; de M. H.-A. Terreault, président de la Commission d'urbanisme de Montréal, et de M. l'abbé J.-A. Craton, curé de St-Nicholas.

M. M. d'Auteuil Gagnon au service de publicité de la maison N. W. Ayer

On vient d'annoncer la nomination de M. Maurice d'Auteuil Gagnon au poste de publiciste à Montréal de la maison N. W. Ayer & Son of Canada, Limited.

M. Gagnon étudia en France et en Belgique. Il suivit des cours à l'université McGill et à l'université d'Ottawa. Il fut journaliste au "Devoir", de Montréal. Avant d'entrer au service de la maison Ayer, il collaborait à plusieurs publications canadiennes.

Les RÉUNIONS

Club Rotary de Montréal. — Déjeuner hebdomadaire, mardi, à 12 h. 30 p.m., à l'hôtel Windsor. Conférencier: M. Fred V. Stone. Sujet: "La démocratie et les experts". Cette causerie sera diffusée par CBM, à une heure.

* * *

Lundi soir, 29 mai, assemblée générale de l'Association des détenteurs de polices d'assurance de la province, sous la présidence du Dr R. Christin, au Monument National, 1182, rue Saint-Laurent.

* * *

Le déjeuner hebdomadaire du Club Kiwanis St-Laurent aura lieu le mardi le 30 mai, à 12 heures 30, à l'hôtel Queen's. Le conférencier sera M. McL. Clarke, secrétaire de la Canadian Chamber of Commerce. Il a intitulé sa causerie "The Romance of British Commerce".

* * *

Le sergent Howard Baker, du service de la Police, sera le conférencier au déjeuner-causerie de la Ligue du progrès civique, dans la salle "Oak", à l'hôtel Windsor, le mercredi 31 mai à 12 heures 30 p.m.

* * *

Des certificats d'honneur et des médailles seront présentées au cours du déjeuner de la Ligue de sécurité de la province de Québec, le lundi 5 juin, à midi et trente, à lasalle des conférences, à l'hôtel Mont-Royal.

Cent chariotmobiles participeront à la course le 8 juillet

La course, désormais classique, des chariotmobiles sera tenue à Montréal, le 8 juillet, sous le patronage du club Kinsmen et les entrées en seront limitées à 100 voitures, selon une décision qu'a fait connaître, hier soir, la direction du club Kinsmen.

Les recettes de cet événement sportif seront attribuées aux travaux et aux oeuvres sociales du club lequel s'occupe particulièrement des enfants pauvres de la ville.

Mangez en plein air au Centre de Montréal
CAFE
TROUVILLE
● Sa délicieuse cuisine
● Sa terrasse
● Ses bières et vins
RUE STE-CATHERINE OUEST
à deux pas de la rue Drummond

Corby's
Dans Corby!
DISTILLE ET EMBOUTEILLE au CANADA
CORBY DISTILLERIES LIMITED
BOUTEILLES 26 OZ. $2.00 - BOUTEILLES 40 OZ. $3.00
ORANGE
LIQUEUR GIN

Il entre de l'argent dans la poche de Jules

Jules Morin, aiguilleur à Ville-Joie, attendit le passage du convoi rapide à marchandises, avec son bruit de tonnerre. Puis il alla rejoindre à la maison sa femme et ses quatre enfants, en faisant sonner son argent dans sa poche. "Le No 7 était lourd, ce soir. Les affaires doivent être en train de reprendre". Cela le rendait heureux, car meilleures affaires signifient travail plus constant. Il secoua le fourneau de sa pipe et se mit au lit.

Jules ne savait pas ce qu'il y avait dans ces wagons. Si leurs parois avaient été de verre, il aurait vu que plusieurs d'entre eux étaient chargés de produits du tabac. Il ne lui est jamais venu à la pensée que vous, qui fumez, aidez à mettre de l'argent dans sa poche.

L'industrie du tabac, en effet, accroit le trafic des marchandises de plus de $1,000,000 par année. Elle aide ainsi à donner du travail et des gages à des milliers de gens comme Jules, leur permettant d'acheter, en retour, les objets de nécessité et de luxe de la vie . . . L'argent circule constamment . . . et ainsi tout le monde en profite.

IMPERIAL TOBACCO COMPANY
OF CANADA, LIMITED

Saint-Louis réussit à mettre fin à une série de 12 victoires de Cincinnati

REDS GARDENT LEUR AVANCE DE 2 PARTIES

Cincinnati perd la première 6-5 mais gagne la seconde 8-4 à Saint-Louis

Saint-Louis, 28 (P.A.) — Les Cardinaux de Saint-Louis ont interrompu une série de 12 victoires consécutives des Reds de Cincinnati en triomphant 6-5 à la première partie d'un programme double aujourd'hui, mais ils ont succombé 8-4, à la seconde, devant la foule la plus considérable vue à St-Louis depuis deux ans.

Les 33,358 amateurs ont pu acclamer à leur goût à la première partie, mais ils n'ont pas eu d'émotions à la deuxième, car Paul Derringer, le vétéran droitier des Reds, a blanchi les Cardinaux pendant sept manches, aidé d'un bombardement soutenu de ses copains, qui ont pris une avance 8-0 dans les sept premières reprises.

La victoire des Reds, leur troisième dans les quatre parties de la série, leur a permis de conserver leur avance de deux parties en tête de la Ligue Nationale. Une double victoire aurait permis aux Cardinaux de remonter en première position.

Un deux-buts de Jimmy Brown et un simple de Pepper Martin ont assuré la victoire aux Cardinaux à la sixième, après que le circuit de Frank McCarmick eut égalé les chances à la cinquième.

Lonnie Frey a frappé un circuit pour les Reds, avec un coureur sur les buts, à la deuxième manche.

CINCINNATI	ab	p	cs	ra	ST-LOUIS	ab	p	cs	ra
Werber 3b	5	0	2	0	2 Brown ac	4	2	2	4
Frey 2b	5	1	1	5	3 S. Martin 2b	4	1	2	5
Goodman cd	5	1	1	0	0 J. Martin cc	4	1	2	4
McC'mick 1b	4	2	1	8	1 Medwick cg	4	2	1	3
Lombardi c	4	0	2	8	0 Mize 1b	5	0	2	7
Craft cc	4	0	0	1	0 Gutter'ge 3b	3	0	0	0
Gamble cg	1	0	0	0	0 Slaughter cd	3	0	0	1
B'dagaray cg	3	0	2	1	0 Owen r	1	0	0	2
W. Myers ac	3	0	0	0	2 xL. Myers	0	0	0	0
V'der Meer 1	1	1	0	1	1 Franks r	0	0	0	1
xRiggs	1	0	0	0	0 C. Davis 1	4	0	0	1
Total	36	5	9	24	9 Total	32	6	9	27

10

x—Frappa pour Vander Meer à la 9e.
x—Courut pour Owen à la 7e.

Cincinnati	004	010	000— 5
St-Louis	200	201	00x— 6

Sommaire—

Erreurs: McCormick, S. Martin. Points produits par Gutteridge, Slaughter, Medwick, Mize, J. Martin, Goodman, McCormick 2, Lombardi, Bordagaray. Deux-buts: Lombardi, Medwick, Brown. Trois-buts: J. Martin. Circuit: McCormick. Double-jeu: W. Myers à Frey à McCormick. Laissés sur les buts: Cincinnati 6; St-Louis 11. Buts sur balles de Vander Meer 7; Davis 4. Balk: Vander Meer. Balle passée: Franks. Arbitres: Magerkurth, Stewart et Stark. Temps 2.19.

Deuxième partie

Cincinnati	120	030	020— 8 10 0
Saint-Louis	000	000	031— 4 10 2

Derringer et Hershberger; Bowman Sunkel, Paul Dean et Owen, Franks.

Bisons 13-4; Red Wings 3-7

(à Rochester)

BUFFALO	ab	p	cs	ra	ROCHESTER	ab	p	cs	ra
Boudreau ac	5	2	1	1	2 Kurowski 3b	5	1	3	0
Tyler cc	4	3	3	2	0 Davis 1b	5	0	2	8
Oglesby 1b	4	3	3	9	1 Crabtree cc	3	0	1	1
Carnegie cg	4	1	2	3	0 Sturdy 2b	3	0	0	4
Martin cd	4	1	1	0	0 Cooke cd	4	0	0	4
Mack 2b	4	0	0	3	1 Asbell cg	4	0	1	2
Mulleavy 3b	5	2	2	4	4 Narron r	4	0	0	4
Savino r	5	1	3	4	1 Marion ac	4	1	2	4
Ash l	5	0	1	1	1 Johnson l	2	1	0	0
					xWyrostek	1	0	0	0
					Roe l	0	0	0	0
					xxAnkenman	1	0	0	0
Total	40	13	16	27	10 Total	36	3	9	27

11

x—Frappa pour Johnson à la 7e.
xx—Frappa pour Roe à la 9e.

Buffalo	003	020	521—13
Rochester	101	000	001— 3

Sommaire:—

Erreurs: Boudreau 2, Mulleavy, Mack. Points produits par Oglesby 3, Davis 2, Sturdy, Tyler 2, Carnegie, Mack, Mulleavy 3, Savino 2. Deux-buts: Davis, Crabtree, Savino, Carnegie. Trois-buts: Boudreau Oglesby, Tyler. Circuits: Tyler, Oglesby, Savino, Mulleavy. Sacrifices: Carnegie, Mack. Doubles-jeux: Mulleavy à Oglesby; Ash à Savino à Oglesby; Narron à Marion; Mulleavy à Mack à Oglesby. Laissés sur les buts: Buffalo 6; Rochester 9. Buts sur balles de Johnson 2; Ash 3; Roe 2. Retirés au bâton, par Johnson 3; Ash 3. Coups sûrs, sur balles de Johnson, 14 en 7 manches; Roe, 2 en 2 manches. Mauvais lancer: Roe. Balle passée: Narron. Lanceur perdant: Johnson. Arbitres: Schroeder et Van Graflan. Temps 2.05.

DEUXIEME PARTIE

BUFFALO	ab	p	cs	ra	ROCHESTER	ab	p	cs	ra
Boudreau ac	4	1	1	0	2 Wyrostek cg	1	0	0	0
Tyler cc	3	2	2	1	0 Asbell cg	1	0	1	0
Oglesby 1b	2	0	0	1	0 Davis 1b	4	0	0	3
Carnegie cg	3	0	0	1	1 Crabtree cc	3	1	1	3
Martin cd	3	1	2	0	0 Sturdy 2b	3	1	2	6
Mack 2b	3	0	1	4	3 Cooke cd	3	0	2	1
Mulleavy 3b	3	0	1	0	1 Kurowski 3b	3	2	0	0
Helf r	3	0	0	2	1 Narron r	2	2	2	5
Kline l	3	0	1	0	0 Marion ac	3	1	1	3
Smith l	0	0	0	0	0 Henshaw l	3	0	1	0
Total	27	4	8	18	9 Total	26	7	10	21

6

Buffalo	300	010	0— 4
Rochester	020	104	x— 7

Sommaire:—

Erreurs: Marion, Boudreau, Helf. Points produits par Oglesby, Carnegie, Mulleavy, Narron 3, Martin, Cooke, Marion, Asbell. Deux-buts: Tyler, Sturdy, Narron. Trois-buts: Asbell. Circuit: Narron. But volé: Narron. Sacrifices: Oglesby 2, Carnegie, Wyrostek. Doubles-jeux: Carnegie à Boudreau à Oglesby; Boudreau à Mack à Oglesby. Laissés sur les buts: Buffalo 6; Rochester 4. Buts sur balles de Kline 2; Henshaw 1. Retirés au bâton, par Kline 3; Henshaw 5. Coups sûrs, sur balles de Kline, 9 en 8 1-3 manches; Smith, 1 en 2-3 manche. Lanceur perdant: Kline. Arbitres: Van Graflan et Schroeder. Temps 1.25.

Ce qu'ils font

	P	Ab	Ca	Ib	Sb	C	Pos	Bv	Pc.
Rogers	6	11	4	0	0	0	1	0	.364
Becker	10	25	9	0	1	0	1	0	.360
Parks	36	130	46	8	2	8	29	4	.354
VanRobays	32	115	36	7	2	3	19	2	.313
Bell	37	124	38	6	1	0	15	3	.305
Hartje	34	118	36	10	2	2	15	3	.305
Desl	33	137	39	7	0	3	21	2	.285
Ross	37	148	40	11	1	0	16	2	.270
Norris	18	62	16	4	2	0	14	2	.258
Haas	34	131	32	4	0	2	16	1	.244
Resciano	10	9	2	1	0	1	1	0	.222
Crouch	5	10	2	0	0	0	2	0	.200
Moser	24	64	12	1	0	0	4	2	.188
Duke	8	21	3	1	0	0	1	0	.143
Wicker	9	21	3	0	0	0	2	0	.143
Nahem	9	7	1	0	0	0	0	0	.143
Porter	9	25	2	0	0	0	0	0	.080
Paynick	6	1	0	0	0	0	0	0	.000
McDaniel	3	5	0	0	0	0	0	0	.000

LES LANCEURS

	P	Mi	Ca	Pts	bb	rab	G	P	Pc.
Porter	10	68	65	23	10	14	7	2	.778
Wicker	9	56	56	33	14	22	4	3	.571
Nahem	9	20	19	17	15	11	1	1	.500
Duke	8	63	63	19	15	15	3	4	.429
Crouch	5	33	43	24	12	13	1	3	.250
Resciano	10	41	49	24	16	17	1	3	.250
Rogers	6	30	39	38	23	8	0	2	.000
Paynick	6	12	20	12	3	2	0.	0	.000

Montréal perd 6-5 samedi à Rochester

Les Red Wings comptent deux points à la 13ème manche pour s'assurer la victoire

Rochester, 28. — Les Royaux de Grimes ont perdu par 6 à 5 ici samedi après-midi dans une excitante partie de 13 manches. Van Robays et Parks frappèrent des deux-buts pour donner une avance de 5 à 4 aux Royaux dans la 13e manche mais les Red Wings revinrent à la charge et comptèrent deux points pour l'emporter 6 à 5. Bill Crouch qui lança superbement comme lanceur de relève perdit la joute contre Gornicki qui succéda à deux lanceurs du Rochester à la 6e manche.

La joute fut marquée par plusieurs arguments entre les arbitres et les joueurs et Ryba, Henshaw du Rochester et Burleigh Grimes des Royaux furent expulsés de la joute au milieu de la partie. Les Royaux ont perdu plusieurs opportunités de compter des points décisifs. Une erreur de Norris a permis au Rochester d'égaler le score dans la huitième manche et une de Bell a permis au club local de compter le point décisif dans la treizième manche. L'arrêt-court Marion a cogné un simple pour faire compter le point décisif dans cette manche. Au champ, Marion accepta 15 chances sans erreurs.

Dans la troisième manche le Rochester exécuta le premier triple jeu de la saison locale. Grodzicki passa deux coureurs puis Deal frappa un dur coup en long à Sturdy qui exécuta le triple-jeu avec l'aide de Davis et Marion. Le Rochester exécuta aussi trois doubles-jeux pour aider la cause de ses lanceurs.

MONTREAL	ab	p	cs	ra	ROCHESTER	ab	p	cs	ra
Bell 2b	5	1	1	2	6 Kurowski 3b	5	0	0	0
Deal cc	6	0	2	2	0 Davis 1b	5	1	1	13
Hartje 1b	5	1	1	17	0 Crabtree cc	6	1	2	6
Parks cd	6	1	2	4	0 Sturdy 2b	6	1	2	4
VanRob's cg	5	0	1	4	0 Cooke cd	5	0	2	3
Becker r	5	1	1	5	0 Asbell cg	5	1	3	1
Norris ac	3	1	0	0	3 Narron r	6	0	0	6
Ross 3b	5	0	2	3	3 Marion ac	6	0	1	6
Rogers l	1	0	0	0	0 Grodzicki l	2	1	1	0
Crouch l	2	0	1	0	2 Roe l	0	0	0	0
Moser cg	0	0	0	0	0 xWyrostek	1	0	0	0
					Gornicki l	2	0	0	0
Total	43	5	11	37	14 Total	49	5	12	39

19

x—Frappa pour Roe à la 7e.

Montréal	100	021	000 000 1— 5
Rochester	000	210	010 000 2— 6

Sommaire:—

Erreurs: Norris, Bell. Points produits par Parks 2, Crabtree 2, Asbell 2, Ross 2, Van Robays, Cooke, Marion, Deux-buts: Cooke, Davis, Crabtree 2, Asbell, Ross, Deal, Parks, VanRobays, Sturdy. Trois-buts: Hartje. But volé: Norris. Sacrifices: VanRobays, Asbell. Doubles-jeux: Grodzicki à Marion à Davis; Davis à Marion à Davis; Gornicki à Marion à Davis; Ross à Bell à Hartje. Triple-jeu: Sturdy à Davis à Marion. Laissés sur les buts: Montréal 8; Rochester 9. Buts sur balles de Rogers 3; Grodzicki 6; Gornicki 1; Crouch 1. Retirés au bâton par Rogers 1; Grodzicki 1; Gornicki 4; Crouch 2. Coups sûrs, sur balles de Rogers, 5 en 4 1-3 manches; Crouch, 7 en 8 manches; Grodzicki, 6 en 6 manches; Roe, 0 en 1 manche; Gornicki, 5 en 6 manches. Mauvais lancer: Rogers. Balk: Gornicki. Lanceur gagnant: Gornicki. Lanceur perdant: Crouch. Arbitres: Borsky et Jorda. Temps 3.22.

NEWARK PERD 2 FOIS AUX MAINS DES CHEFS

Syracuse, 28. (P.A.) — Les Chefs de Syracuse ont rejoint Montréal en quatrième place de l'Internationale en battant Newark 4-3 et 3-2, aux deux parties d'un programme-double ici ce soir.

Grabowski et Ray Benge ont accordé neuf coups bien espacés aux Bears à la première partie, et à la seconde, Newark n'a frappé que sept fois en lieu sûr contre Jake Mooty.

Newark	000	001	2—3 9 3
Syracuse	100	120	x—4 6 0

Haley, Stanceau et George; Grabowski, Benge et Bottarini.

Newark	100	001	000—2 7 0
Syracuse	000	020	10x—3 10 0

Washburn et Holm; Mooty et Bottarini.

BERT HAAS EST ENVOYE AU CLUB NASHVILLE

Gene Hasson est rappelé. — La pluie force Montréal et Toronto à annuler 3-3

Bert Haas, qui est depuis le début de la saison le plus grand désappointement des Royaux, a été envoyé au club Nashville de la Southern Association hier, et en même temps le jeune Gene Hasson a été rappelé des Volunteers, avec qui il joue depuis le début de la saison.

Haas a appris qu'il lui fallait retourner à Nashville pendant que ses copains tentaient d'éviter les averses d'hier après-midi et de jouer une partie de baseball avec les Maple Leafs de Toronto.

La joute a enfin été interrompue à la fin de la cinquième manche, avec le score égal à 3-3. Elle devra être reprise.

Il était plus de quatre heures, et une foule d'environ 3,500 amateurs avait passé l'après-midi à courir sous le toit pour se mettre à l'abri de la pluie, puis à redescendre à leurs siège lorsque le soleil se remettait à briller, lorsqu'un véritable déluge s'est abattu sur le Stade, changeant bientôt le terrain en une mare d'eau.

Les chances étaient égales lorsque les arbitre ont décidé que c'en était assez. Les Leafs ont compté trois points aux dépens de Bob Porter à la première manche, mais les Royaux ont égalé le score en comptant deux points à la troisième et un autre à la qutrième.

Un mauvais début

La joute a mal commencé pour les locaux. Flea Clifton a décoché un coup vers le champ droit, et Sammy Bell a exécuté un saut de plusieurs pieds pour tenter d'attraper la balle, mais il n'a fait qu'y toucher, et Clifton a obtenu le credit d'un simple. Bill Schuster a suivi avec un roulant aisé encore vers Bell, qui a glissé au moment où il allait s'emparer de la balle pour commencer un double-jeu. Comme résultat, Schuster a été sauf au premier, et Clifton a filé au troisième.

A ce moment, la pluie est venu interrompre la joute pour une vingtaine de minutes. Lorsque les hostilités ont repris, Porter a rempli les buts en donnant un but sur balles à Mayo Smith.

Fischer a été invincible dans les deux premières manches, mais il a donné un but sur balles à Porter en commençant la troisième. Porter a été retiré au second sur le coup de Bell, puis, après un autre retrait, un simple de Hartje et un deux-buts de Art Parks ont produit deux points.

Montréal égale les chances

Les Royaux ont égalé le score à la manche suivante. De nouveau, Fischer a donné un but sur balles au premier frappeur, Becker. Norris a suivi avec un coup gigantesque sur la clôture du champ gauche, bon pour deux buts, et faisant compter Becker. Ross et Porter ont été retirés, puis Bell a réussi un simple à droite, mais Norris, tentant de compter sur le coup, a été retiré par un rapide lancer d'Elliott au marbre.

Les Leafs sont devenus menaçants à la sixième, remplissant les buts avec deux frappeurs retirés, mais c'est à ce moment que le déluge a commencé et que la partie s'est terminée.

Gene Hasson se rapportera aux Royaux à Buffalo pour le programme double de la Fête du Souvenir, et Chris Hartje, le receveur qui joue au premier but depuis quelques jours, pourra reprendre sa place derrière le marbre.

Hartje sera de nouveau au premier but aujourd'hui, cependant. Marvin Duke sera le lanceur des Royaux.

Haas, qui est venu aux Royaux de Nashville avec une grande réputation de redoutable frappeur, n'a conservé qu'une moyenne de .244 depuis le début de la saison. Bert avait obtenu une moyenne de .338 pour toute la saison dernière dans la Southern Association.

Hasson était à Columbus, dans l'Association Américaine l'an dernier, et il fait belle figure à Nashville depuis le début de la présente saison. En 31 parties, Hasson a fait compter 24 points. Sa moyenne au bâton est de .316. Hasson est un frappeur gaucher.

TORONTO	ab	p	cs	ra	MONTREAL	ab	p	cs	ra
Clifton 2b	3	1	3	4	1 Bell 2b	3	1	1	0
Schuster ac	3	1	1	1	1 Moser cc	3	0	0	1
M. Smith ce	2	1	0	1	0 Hartje 1b	3	0	2	1
Elliott cd	3	0	2	2	1 Parks cd	3	0	2	1
Porter cg	3	0	0	1	0 VanRob's cg	3	0	0	3
Burns 1b	2	0	0	3	0 Becker r	1	1	0	2
DeJonghe 3b	2	0	0	0	1 Norris ac	2	0	1	1
Harshany r	2	0	1	3	0 Ross 3b	2	0	0	0
Fischer l	1	0	0	0	1 Porter l	1	0	0	0
Total	21	3	7	15	5 Total	20	3	6	15

5

Toronto	300	00—	3
Montréal	002	10—	3

Sommaire:—

Erreur: Harshany. Points produits par Elliott, R. A. Porter, Burns, Parks 2, Norris. Deux-buts: Elliott, Parks, Norris. But volé: Hartje. Sacrifice: Fischer. Laissés sur les buts: Toronto 5; Montréal 8. Buts sur balles de Porter 1; Fischer 3. Retirés au bâton, par Porter 2; Fischer 2. Mauvais lancer: R. E. L. Porter. Arbitres: Swanson et Donnelly. Temps 1.21.

Cubs, 6; Pirates, 2

(à Chicago)

PITTSBURGH	ab	p	cs	ra	CHICAGO	ab	p	cs	ra
P. Waner cd	4	0	2	1	0 Hack 3b	5	1	2	1
Vaughan ac	3	0	1	4	2 Herman 2b	4	2	0	2
Rizzo cg	4	0	0	2	0 Gleeson cd	3	0	1	2
Bell cc	3	0	0	3	0 Galan cg	2	2	0	2
Brubaker 2b	4	0	1	3	1 Reynolds cc	3	0	1	3
Suhr 1b	4	0	1	7	1 Hartnett r	4	0	2	3
Handley 3b	4	1	2	1	1 G. Russell 1b	4	0	0	11
Berres r	3	0	0	3	0 Bartell ac	4	0	1	2
xL. Waner	1	0	0	0	0 Dean l	4	1	2	1
Bowman l	1	0	0	0	0				
Swift l	2	1	1	0	0				
xxTobin	1	0	0	0	0				
Total	34	2	8	24	5 Total	33	6	9	27

11

x—Frappa pour Berres à la 9e.
xx—Frappa pour Swift à la 9e.

Pittsburgh	000	020	000— 2
Chicago	014	000	10x— 6

Sommaire:—

Erreurs: Brubaker, Galan. Points produits par Vaughan 2, Hartnett 3, Herman, Reynolds 2. Deux-buts: P. Waner, Hartnett, Dean, Handley. Trois-buts: Vaughan, Gleeson. Sacrifices: Gleeson, Vaughan. Laissés sur les buts: Pittsburgh 7; Chicago 8. Buts sur balles de Bowman 2; Swift 1; Dean 1. Retirés au bâton par Swift 1; Dean 2. Coups sûrs, sur balles de Bowman, 4 en 7 1-3 manches; Swift, 5 en 8 1-3 manches. Frappé par le lanceur, par Bowman (Reynolds). Lanceur perdant: Bowman. Arbitres: Pinelli, Barr et Moran. Temps 1.46. Assistance: 36,611.

LE BASEBALL MAJEUR ET MINEUR D'UN COUP D'OEIL

Américaine

Samedi

New-York 8, Philadelphie 2
New-York 11, Philadelphie 9
Boston 11, Washington 4
Boston 7, Washington 6
Cleveland 7, Chicago 6
Détroit 12, St-Louis 5
2e partie St-Louis à Détroit, remise, pluie.

Hier

New-York 9, Philadelphie 5
Boston 12, Washington 7
Cleveland 6, Chicago 0
Détroit 6, St-Louis 2

Le classement

	G.	P.	Pc.	Diff.
New-York	27	6	.818	....
Boston	20	10	.667	5½
Chicago	18	15	.545	9
Cleveland	17	15	.531	9½
Détroit	14	20	.412	13½
Washington	13	20	.394	14
Philadelphie	11	21	.344	15½
St-Louis	10	23	.303	17

Aujourd'hui

New-York à Boston
Philadelphie à Washington
St-Louis à Détroit
Seules parties au programme.

Nationale

Samedi

Cincinnati 3, St-Louis 2
Pittsburgh 9, Chicago 1
Brooklyn 4, Boston 2
New-York 10, Philadelphie 1

Hier

St-Louis 6, Cincinnati 5
Cincinnati 8, St-Louis 4
Chicago 6, Pittsburgh 2
Brooklyn 16, Boston 12
New-York 7, Philadelphie 2

Le classement

	G.	P.	Pc.	Diff.
Cincinnati	24	11	.686	....
St-Louis	21	12	.636	2
Chicago	18	17	.515	6
Pittsburgh	17	17	.500	6½
Brooklyn	14	17	.452	8
New-York	15	19	.441	8½
Boston	14	19	.424	9
Philadelphie	11	22	.333	12

Aujourd'hui

Chicago à Cincinnati
Pittsburgh à St-Louis
Boston à Brooklyn
New-York à Philadelphie

Internationale

Samedi

Rochester 6, Montréal 5 (13 m.)
Jersey City 2, Baltimore 1
Newark 5, Syracuse 3
Buffalo 8, Toronto 6

Hier

Montréal 3, Toronto 3 (arrêtée à la 6e, pluie).
2e, Toronto-Montréal, remise, pluie
Buffalo 13, Rochester 3
Rochester 7, Buffalo 4
Baltimore 4, Jersey City 3
Jersey City 13, Baltimore 5
Syracuse 4, Newkar 3
Syracuse 3, Newark 2

Le classement

	G.	P.	Pc.	Diff.
Rochester	21	13	.618	....
Jersey City	23	15	.605	....
Newark	21	16	.568	1½
Montréal	**17**	**19**	**.472**	**5**
Syracuse	17	19	.472	5
Baltimore	16	18	.471	5
Buffalo	14	17	.452	5½
Toronto	12	24	.333	10

Aujourd'hui

Toronto à Montréal (4 h. p.m.)
Newark à Jersey City
Baltimore à Syracuse
Seules parties au programme.

Dodgers, 16; Bees, 12

(à Brooklyn)

BOSTON	ab	p	cs	ra	BROOKLYN	ab	p	cs	ra
Cooney ce	2	0	0	0	0 Rosen ec	1	1	0	2
Outlaw cc	3	2	2	1	0 Koy cg	1	1	1	2
Miller ac	5	2	2	4	5 Lavagetto 3b	5	2	2	2
Garms 3b	5	1	3	1	6 Sington cd	4	1	1	1
Hassett cd	4	0	0	1	0 Camilli 1b	4	2	2	11
West cg	5	1	2	1	0 Durocher ac	5	0	1	1
Fletcher 1b	4	2	1	13	0 Stainback cg	5	0	0	1
Lopez r	1	1	1	2	0 Hudson 2b	5	3	3	1
Masi r	2	1	0	0	0 Todd r	4	3	2	2
Warstler 2b	4	1	0	1	3 Mungo l	2	2	2	0
MacFayden l	1	0	0	0	1 Hutchinson l	0	0	0	1
Sullivan l	0	0	0	0	0 Evans l	0	0	0	0
Earley l	1	0	0	0	2 Fitzsi'mons l	1	1	1	3
xMajeski	1	0	1	0	0				
Frankhouse l	0	1	0	0	1				
xxHodgin	1	0	1	0	0				
Total	39	12	13	24	16 Total	37	16	15	27

14

x—Frappa pour Earley à la 6e.
xx—Frappa pour Frankhouse à la 9e.

Boston	110	025	012—12
Brooklyn	003	621	40x—16

Sommaire:—

Erreurs: Stainback, Miller, Warstler, Hassett, Masi. Points produits par Garms 4, Majeski 2, Outlaw, West 2, Lopez, Camilli 4, Lavagetto 7, Sington 2, Koy, Todd, Mungo, Warstler, Deux-buts: Garms, Majeski, Mungo 2, Sington, Koy, Fletcher. Trois-buts: Garms, Durocher. Circuits: Lopez, Camilli 2. Lavagetto, West. Sacrifice: Hutchinson. Double-jeu: Garms à Fletcher. Laissés sur les buts: Boston 7; Brooklyn 4. Buts sur balles de Mungo 2; Hutchinson 2; MacFayden 2; Sullivan 1; Frankhouse 3; Fitzsimmons 3. Retiré au bâton, par Mungo, 1. Coups sûrs, sur balles de Mungo, 6 en 4 2-3 manches; Evans, 2 en 2-3 manche; Hutchinson, 1 en 1 1-3 manche; Fitzsimmons, 4 en 2 1-3 manches; MacFayden, 5 en 3 1-3 manches; Earley, 3 en 1 1-3 manche; Sullivan, 3 en 1-3 manche; Frankhouse, 4 en 3 manches. Lanceur gagnant: Mungo. Lanceur perdant: MacFayden. Arbitres: Campbell, Ballanfant et Klem. Temps 2.50. Assistance: 16,921.

Yankees, 9; A's, 5

(à New-York)

PHILADELPHIE	ab	p	cs	ra	NEW-YORK	ab	p	cs	ra
Gant'bein 2b	4	0	2	2	2 Cosetti ac	4	0	1	0
Miles cd	5	0	1	0	0 Rolfe 3b	5	1	2	0
Ambler ac	5	0	0	3	3 Henrich cc	4	0	2	3
Etten 1b	5	1	1	11	1 Dickey r	3	2	1	5
Nagel 3b	4	1	2	0	3 Keller cg	4	0	0	3
Johnson cg	2	1	0	2	0 Selkirk cd	2	3	2	2
Chapman cc	4	1	1	3	0 Gordon 2b	4	1	1	0
Hayes r	3	1	2	3	0 Dahlgren 1b	4	1	2	14
Nelson l	2	0	1	0	1 Donald l	4	1	1	0
Joyce l	1	0	0	0	0				
xMoses	1	0	0	0	0				
Potteri	0	0	0	0	0				
Total	36	5	10	24	10 Total	34	9	12	27

9

x—Frappa pour Joyce à la 8e.

Philadelphie	030	100	100— 5
New-York	001	510	20x— 9

Sommaire:—

Erreur: Selkirk. Points produits par Nagel, Hayes, Gantenbein, Dickey, Miles, Donald 2, Rolfe 2, Henrich, Selkirk 3, Johnoson. Deux-buts: Miles, Rolfe. Circuits: Nagel, Dickey, Selkirk 2. But volé: Henrich. Sacrifices: Crosetti, Johnson. Double-jeu: Etten à Ambler à Etten. Laissés sur les buts: New-YoYrk 5; Philadelphie 8. Buts sur balles de Donald 3; Nelson 1; Joyce 1. Retirés au bâton, par Nelson 1; Donald 4; Potter 1. Coups sûrs, sur balles de Nelson, 9 en 3 1-3 manches; Joyce, 2 en 3 2-3 manches; Potter, 1 en 1 manche. Frappé par le lanceur, par Nelson (Selkirk). Lanceur perdant: Nelson. Arbitres: McGowan, Quinn et Grieve. Temps 1.55. Assistance: 14,670.

Red Sox, 12; Sénateurs, 7

(à Boston)

WASHINGTON	ab	p	cs	ra	BOSTON	ab	p	cs	ra
Case cc	4	0	1	1	0 Doerr 2b	5	2	1	2
Lewis 3b	4	2	2	1	5 Cramer cc	5	2	3	7
Travis ac	4	1	1	0	8 Vosmik cg	2	2	0	3
Estalella cg	5	1	1	2	0 Foxx 1b	4	1	2	6
Bluege 2b	5	1	1	4	1 Williams cd	4	2	2	1
Welaj cd	3	0	1	0	0 Cronin ac	4	1	2	2
Wasdell 1b	4	0	0	13	0 Tabor 3b	4	0	0	2
Giuliani r	4	1	2	3	1 Desautels r	4	1	1	4
Haynes l	1	0	1	0	0 Osterm'ller l	1	0	0	0
xWest	0	0	0	0	0 xFinney	1	1	1	0
Masterson l	1	0	0	0	1 Galehouse l	3	0

Johnstown a déclassé ses adversaires dans le Withers de samedi à Belmont Park

MAXIE BAER EST TOUJOURS OPTIMISTE

L'ancien champion est convaincu qu'il mettra Lou Nova hors de combat

Ferndale, N.-Y., 28. (P.A.)— Max Baer a prédit, cet après-midi, qu'il knockoutera Lou Nova en moins de six rounds lorsqu'ils en viendront aux prises jeudi soir au Stade des Yankees.

Si on s'en rapporte à son exercice d'aujourd'hui, ce sera avec sa gauche qu'il accomplira son exploit, pourvu qu'il y parvienne. Dans le passé Baer a toujours favorisé sa droite mais les experts qui l'ont vu à l'entraînement sont unanimes à dire que sa gauche s'est de beaucoup améliorée.

D'un autre côté ceux qui ont vu les deux boxeurs à l'exercice semblent plutôt favoriser les chances de Nova à cause de sa jeunesse. On admet qu'il frappe aussi fort que Baer et il est aussi bon de tenir compte du fait qu'il a six ans de moins que l'ancien champion du monde.

Maxie est en excellente condition physique mais il a maintenant 30 ans et à pareil âge on se fait vieux dans le domaine pugilistique. D'un autre côté Baer veut l'emporter à tout prix car il sait qu'il obtiendra une rencontre avec Joe Louis en septembre prochain. D'un autre côté Baer est plus pessimiste que jamais et il est d'avis que l'âge n'y fera rien.

"Si vous voulez le savoir", a-t-il dit, "je vais knockouter ce jeune commençant. Et il ne me faudra pas 13 rounds ou même dix. Nous compterons nos marbres en six rounds".

"Je suis à mon plus fort. Papa Maxie est encore capable de les coucher avec sa droite et il y met toute sa force lorsqu'il juge à propos de la déclancher."

Maxie pesait 215 lbs à la fin de son exercice.

DANS LA LIGUE METROPOLITAINE

Ste-Thérèse demeure seul en première positon ayant hier remporter une victoire de 10 à 1 sur Aviation, dans la seule joute de la Métropolitaine. Les autres parties furent remises à cause de la pluie.

L'équipe de Ste-Thérèse a démontré qu'elle possédait toute l'étoffe nécessaire pour remporter le championnat de la Ligue Sénior Métropolitaine, en remportant une décisive victoire sur le club Aviation par le score de 10 à 1. L'unique point des visiteurs fut scoré à la deuxième manche, sur un simple de Martel. Ce dernier fut l'étoile des vaincus, avec deux coups sûrs, tandis que D. Côté brilla sur la défensive pour Aviation. Mike Chum, gérant et deuxième-but du Ste-Thérèse fut le gros canon des vainqueurs, avec trois coups sûrs, dont un coup de circuit, alors qu'un de ses co-équipiers était sur les buts. Cécil, lanceur du Ste-Thérèse, n'alloua que six coups sûrs aux durs cogneurs de l'Aviation. Ce dernier club avait battu décisivement le Rosemont dimanche dernier et s'était révélé le plus daugereux adversaire pour les leaders chez les receveurs.

Avec cinq erreurs à son crédit, le club Aviation a dû s'avouer vaincu devant la tenacité du Ste-Thérèse qui, de son côté, n'a commis qu'une seule erreur. Cependant, les joueurs de l'Aviation réussirent six coups sûrs, soit trois de moins que les vainqueurs. On a dû arrêter la partie à la troisième manche à cause de la pluie, mais heureusement une heure après on a pu reprendre les activités. Renaud et St-Père furent la batterie des visiteurs, tandis que Cécil et Corbeil furent les lanceur et receveur du Ste-Thérèse. L'arbitre au marbre, Trépanier, ainsi que celui sur les buts, Courval, s'acquittèrent à la perfection de leurs charges.

Par cette victoire, le Ste-Thérèse a brisé l'égalité qui existait entre les clubs St-Philippe et St-Clément ainsi que lui-même. L'inactivité des autres équipes a donné une partie d'avance au Ste-Thérèse.

Sommaire de la partie:

Aviation ...	010	000	000— 1 6 5
Ste-Thérèse .	102	300	40x—10 9 1

LIGUE RICHELIEU

Le club Lachine a disposé du Farnham 7 à 1. Johnny Pomorski n'a accordé que cinq coups sûrs bien espacés aux joueurs du Farnham, qui ont compté leur seul point à la huitième manche. Dupon et Manocchio ont frappé des circuits pour Lachine.

Le Laprairie a écrasé Iberville 12 à 0. Fleming, le lanceur du Laprairie, a été invincible. Viau et Langlois ont lancé pour Iberville.

Saint-Jean et Marieville se sont disputé une joute chaudement contestée, et Saint-Jean a finalement triomphé 1-0, comptant le seul point de la partie à la sixième manche. Lambton, le lanceur du Saint-Jean, n'a accordé que six coups sûrs à ses adversaires.

HILLS & UNDERWOOD London DRY GIN
RENOMMÉ DEPUIS 1762
Distillé et Embouteillé au Canada
Corby Distilleries Limited
26 oz. $1.90 . 40 oz. $2.85

LA BOXE

MENACES A LEWIS

Washington, 28. (P. A.)— L'Association Nationale de Boxe a samedi ordonné à John Henry Lewis de se soumettre à un examen médical, ajoutant que s'il ne la passait pas l'association déclarerait son titre vacant.

Les autorités du Michigan ont déjà refusé de laisser battre Lewis à Détroit, sous prétexte qu'il avait un oeil endommagé. Lewis se rendit ensuite en Angleterre et là encore la permission de se battre lui fut refusée.

Si Lewis ne se soumet pas, l'Association reconnaîtra comme champion du monde le vainqueur d'un combat entre Melio Bettina, de Beacon,N.-Y., et l'un des boxeurs suivants : Don Richards, d'Australie ; Gys Lesnevich, de Cliffside, N.-J., ; Dave Clark, de Détroit ; Billy Conn, de Pittsburgh.

L'Association a refusé de reconnaître comme champion le vainqueur du prochain combat entre Len Harvey et Jock Mc Avoy, qui a été approuvé par le "British Board of Boxing Control". D'un autre côté elle est prête à reconnaître le vainqueur d'un combat entre le gagnant de la rencontre d'Angleterre contre Bettina.

LE STYLE DE NOVA DEPLAIT A HARRY WILLS

Le nègre dit que le jeune boxeur n'atteindra jamais la mâchoire de Baer

Nyack, 28. (P.A.) — Lou Nova a fini son entrainement en préparation à sa rencontre de jeudi soir prochain avec Maxie Baer. Le jeune boxeur de la Californie a impressionné une foule nombreuse qui assistait à son dernier exercice cet après-midi à son camp. Il a fait cinq rounds avec Joe Bregcia, d'Argentine, Harry Weber, de Stonia, et Jimmy Smith, de New-York.

Les partisans de Nova sont partis de son camp bien déterminés à parier sur ses chances mais Harry Wills, ancien aspirant au championnat poids-lourd, fut le seul à donner une note discordante.

"Ce boxeur ne battra jamais Baer en 100 ans", a dit Wills. "Baer en connaît trop pour lui et ensuite Nova se laisse trop facilement irriter. Si Baer déclanche sa punition comme il l'a fait cet après-midi, il touchera sur les épaules et la poitrine au lieu de mâchoire".

La déclaration de Wills a fort amusé Ray Arcel, l'entraîneur de Nova.

"Oubliez-le", a dit Arcel. "Harry a toujours été un des partisans de Baer".

Depuis quatre semaines et demie, Nova a boxé 90 rounds. Il pesait 206 livres cet après-midi et il s'attend de faire 203 d'ici à jeudi soir. Depuis son arrivée ici, Nova s'est surtout appliqué à se servir de sa gauche, ce qui indique qu'il s'y mettra de la même manière que Jimmy Braddock lorsque ce dernier a remporté le championnat, il y a quatre ans. Mais certains experts qui s'y connaissent avancent que Nova à un autre plan de campagne.

"Baer a besoin de beaucoup d'espace pour se battre à son aise", a déclaré un observateur. "Vous constaterez que Nova se tient toujours près de ses adversaires. Max sera épuisé avant le huitième round et Lou pourra ensuite compter des points pour prendre la décision.

LACHINE EN TETE DE LA LIGUE RICHELIEU

Le club de baseball Lachine, de la Ligue Richelieu, continuait, hier après-midi, sa série de victoires consécutives aux dépens du Farnham. Devant une fort belle assistance, malgré l'incertitude de la température, l'équipe de Noé Lacroix s'assura de la victoire dès la première manche, comptant quatre points. Alors que trois coureurs se trouvaient sur les buts, Monachio frappa un circuit. De nouveau à la sixième, alors qu'un but était occupé, Dupont frappa un autre circuit. A deux ou trois reprises, la partie dut être interrompue à cause de la pluie, mais, malgré ce contretemps, la joute fut jouée assez rapidement.

Avec cette victoire, le club Lachine demeure seul en première position de la ligue et espère bien conserver cette position.

Les batteries pour cette partie étaient: Farnham, Bradock et Bouchard; Lachine, Pomorski et Price.

Les arbitres étaient au marbre, Hill; et sur les buts, Prud'homme.

Détail de la partie:

Farnham ..	000	000	001—1 5 2
Lachine ...	400	002	01x—7 10 1

Trente-trois partants demain à Indianapolis

Indianapolis, 28 (P.A.) — Trente-trois voitures, les plus rapides de l'histoire de la course de 500 milles prendront part à cette épreuve de vitesse qui aura lieu ici demain à l'autodrome.

Trente-quatre conducteurs ont pris part aux épreuves de qualification et George Robson, de Huntington Park, Cal., fut le seul éliminé. Billy Devore, de Saint-John, Kas., fut le 33e à se qualifier avec une moyenne de 118.425 milles à l'heure.

Quatre vainqueurs des 500 milles prendront part à la lutte. Ceux-là sont: Lou Meyer, Wilbur Shaw, Kelly Petillo et Floyd Roberts.

Le pari-double

A Suffolk Downs. — $64.80.
A Woodbine. — $107.05.
A Détroit. — $258.40.
A Charlestown. — $69.80.
A Lincoln Fields. — $207.20.
A Fairmount Park. — 167.40.

Les inscrits pour aujourd'hui

Thorncliffe

PREMIERE COURSE, 6 furlongs. — Barford 116, Stucco 110, Massonville 116, Pribud 116, Maple Tints 116, Slaweep 116, Troublemark 116, Sping Bell 106, Belledare 111, Lafitoff 116, Sauer Kraut 108, Pitchblende 116, Aussi Candy Feast 111, Colored Artist 106, Red Pirate 111, Sinecure 111, Olamara 116, Uva 111.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. — Elba Maid 105, Maryan D. 110, Play Book 110, Dixie Princess 112, Alcodema 110, Miss Fawn 108, Imperial Betsy 105, Hi Peggy 110, Bye Bye Mary 110, Ree 110, Clarksdale 115, Sablin 115, Trajectory 115, Bindy 110, Marbuer 110.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs. — Youandi 106, Cobike 112, Ring Wise 109, Skate Along 116, Spring Bubble 106, Bisonette 113, Pompayante 113, Skating Mad 116, Tyrone 116, Frobisher 109.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs.— Solid 107, Little Cleora 112, Bernadine W. 104, Discount 107, Equerry 110, Back Fence 112, Zeywee 107, Vote Boy 112, Semester 117.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs. — William Palmer 115, Shoeless Joe 117, Smoke Signal 110, Sir Bevidere 110, Traffic Light 108, Mona Bell 108, Scally Gal 105.

SIXIEME COURSE, 1 1-16 mille. — Red Tree 114, Far Cry 111, Winston D. 113, Dark Revue 112, Tricky's Son 112, Van Nuys 108, Cotter 112.

SEPTIEME COURSE, 1 1-16 mille.— Crataegus 114, Nighs End 115, Lingster 105, Star Beam 110, Cavalero 114, Calson 115, Satin RRock 111, Sass 115, Alwintour 117, Mere Frolic 110, Tabhim 110.

Lincoln Fields

PREMIERE COURSE, 6 furlongs — Wowo 113, Threadneedle 116, Enfin 113, Abanica 114, Pelter 109, Upsiala 114, Risenfly 106, Tralala 108.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs — Fluke 110, Maskillo 112, Seymour W. 110, Mr Mack 112, Orbediu 112, Sky Cloud 110, Cantrip 105, Colonel Ed 115, Sign Up 110, Arthur B. 110, Gray Ethel 105, Carlo Vinian 112, La Monte 108, Charming Sir 112, Roguish King 110, Golden Due 100, I Chase 108, Lady Federal 110, Boston Sound Menteur 108.

TROISIEME COURSE, 1 mille—Park City 108, Ron 110, Actdine 113, Black Peter 110, Merry Pete 108, Transit Lady 100, High Polish 112, Overstimulate 110, Solar Hawk 110.

QUATRIEME COURSE, 5 furlongs — Check Girl 116, Crumpet 116, Polychilla 116, Dewydawn 116, Dandy Gal 116, Valdina Masque 116, Little Rish 116, Valdina Madcap 1116.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs — Santan 113, Ladfield 115, Sanctity 115, Polycletus 115, Supreme Flag 115, Maleman 113, Wild Pigeon 113, Black River 110.

SIXIEME COURSE, 1 1-16 mille — Butter Beans 107, Penrill 112, Labor Day 110, Ranola 112, Ducas 108, Isolene 102, Transfun 104, Fairy Hall 112, Texas Rose 111, Brillan Rose 112.

SEPTIEME COURSE, 1 1-8 mille — Sam Alexander 111, Bachelors Bower 114, As You Were 108, Rich Girl 104, Sky Breeze 109, Reigh Begoe 104, Flag Cadet 111.

HUITIEME COURSE, 1 1-8 mille — Silver Kiev 114, Overplay 111, Queenie 106, Patan 111, Lucy 105, Highman 111, Bombastic 101.

NEUVIEME COURSE, 6 furlongs — Rembrandt 111, Big Squeeze 106, Ideal Fungi 101, Vodille 108, Mr Ambassador 111, Red Moss 111, Shasta Jlucky 106, Madam Gray 108, Rolling Heels 101, Egyptian Belle 108, Poetic 111, Oddessa Upset 111, Sherry B. 108.

Charlestown

PREMIERE COURSE, 4 1-2 furlongs — Stars Above 107, Deblin 110, Grand Waltz 107, Miss Maker 113, Dark Ace 107, Lady Doctor 102, Doctor's Nurse 107, Wale Signal 113, Paper Girl 107, Gay Charm 107, Gay Prank 107, Nob's Brother 110, Kin Mag 107, High Rose 107.

DEUXIEME COURSE, 4 1-2 furlongs — Small Change 117, Kissin Kid 110, Tavern 114, Pandoramint 109, Hiblaze 114, Rockmin 109, Jay D. 109, Good Gracious 109, Adriatic 114, Killy 105, Lady Buck 107, Kittys Rival 112, Shuchor 110, Abner 114.

TROISIEME COURSE, 6 1-2 furlongs — Caidon 115, High Explosion 110, Prairie Clark 110, Misled 110, Divided Skirt 105, Monologue 110, Sugaboot 110, Rocky Mount 115, Schley Printz 110, Schley Buck 110, Jackinthebox 115, Upholder 110, Alice O. 105, Zippy 110.

QUATRIEME COURSE, Charlestown Course. — Gemwick 107, Bell Rhorn 112, James Pal 114, Flying Centaur 118, Lancashire 109, Elegant Dame 105, Schley Coree 107.

CINQUIEME COURSE, 4 1-2 furlongs — Repass 108, Flying Heart 105, Freds Warning 114, Red Wings 108, Lula Khayyam 109, Royal Veil 114, Fernbrake 105, Small Devil 109, Brain Child 107, Timber Lady 109, Free Ride 112, Aster Princess 105, Guinea Law 112, Sun Charmer 109.

SIXIEME COURSE, 1 1-16 mille — Count Me 112, Worth Owing 112, Ivonia 111, Ace of Trumps 116, Two Aces 113 ,oSme Groucher 105, Miss Epe 111.

SEPTIEME COURSE, 1 1-8 mille — Running Heel 112, Bank Holiday 107, Never Idol 107, Monocle 112, Chilly Ebbie 102, Jacamar 107, Famous Clayton 107, Pencader 115.

HUITIEME COURSE, 1 1-16 mille — Counter Pass 110, Arachne 114, Orkils Russet 105, Helen Bab 110, Elsie J. 105, Sea Finn 114, Book Reader 105, Last Scamp 109, Mamuck 110, Stealing Home 105, Justa Pilgrim 110, Top Shell 105.

NEUVIEME COURSE Sub-Race, 6 1-2 furlongs — Chiriqui 115, Whisk Uu 115, Halo 105, Gay Boy III 110, Anneke 110, Handley 115, Jimmy S. 115, Scout Rose 110, Scold 105, Mirmiss 110, Flying Carpet 110, Jabberie 110, Gee Sharp 105, Lilteen 115.

Belmont Park

PREMIERE COURSE, 4 1-2 furlongs — Cross Vine 112, Radio Wave 112, Race Rider 112, Hunting Song 112, Prgogress 118, Millshow 115, Tactic 118.

DEUXIEME COURSE, 1 mille — Pocsy 115, Cody 122, Chameleon 117, Silsweep 116, Quo Warranto 112, Ai-Ling 112, Edelad 119, Spanish Dot 112, Jinx Buster 122, Bad Day 114, Georges Break 119.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs — Main Course Fencing 115, Cap Andy 120, Soigne 108, James N. 112, War Camp 115, May R. 108, Arcadian 112.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs — Main Course Bright News 121, Lumiere 112, Time Passes 108, Shadows Pass 113, Catapult 113, Chief Gamble 113, Marriage 113, Cacodemon 116.

CINQUIEME COURSE, 1 1-4 mille — Belay 117, War Moon 105, Challenge 119, Exploded 116, Time Sheet 122.

SIXIEME COURSE, 1 1-8 mille — Jacaroo 98, Tickmara 109, Bright Chance 109, Check Rama 122, Mothel 114, Money Muddle 114, Bright Mark 114, Interpreter 117.

Suffolk Downs

PREMIERE COURSE, 4 1-2 furlongs. — Panjab 115, Jacquelin High 107, Busy Byrd 110, Laurana Lyon 107, Leonard Town 107, Stone Ranch 110, Okapilida 107, Miss Mongul 110.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongsû — Knights Son 113, The Trout 108, Flag Orland 108, Wood Lark 106, Rosemain 106, Eye High 103, Master Howard 106, Sunabell 110.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs. — Shin Plaster 103, Wise Hildred 108, Sun Arbor 113 Blacky Bee 108, Ebony Blue 103, The Serf 118, Slap Jack 115.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs. — Cooling Spring 108, aTime Beater 110, Maroc 110, bPersonage 110, Amaranth 108, Cleaning Time 103, bSecond Heaven 105, One Tenth 113, Midair 113.

a—Entrée Mrs D. A. Buckey.
b—Entrée Brookmeade.

CINQUIEME COURSE, 1 mille. — Range Lust 113, Peter Argo 108, Savitar 102, Love Day 102, Atamine 110.

SIXIEME COURSE, 1 mille. — Daytonian 108, Col. Goodnight 109, Gay May 100, Pumpgun 110, To The Rescue 106, aSunny Shore 100, aPrehp 116, Kenyon C .105.

a—Entrée W. Jackson.

SEPTIEME COURSE, 1 1-16 mille. — Hasty Wire 112, Old Maid 108, Exhibitor 108, Sir Reg 113, High End 120, Lovick 113, Florian II 113, Goldin 110.

HUITIEME COURSE, 1 1-16 mille. — Pick Out 113, Arabe Lass 108, Miss L. P. 100, Bloomer Girl 103, Pripo 100, Hallies Play 110, Floralida 105, Malice 110, Tiempo 108.

Le rejeton de Jamestown a racheté son échec du Derby en parcourant le mille en 1 minute 35 4-5 secondes

Il n'a pas rencontré d'opposition sérieuse et sa victoire a réalisé $15,750 au Haras Belair. — Cockerel vainqueur du Juvenile. — Suffern a battu Bunty Lawless à Woodbine. — Quatre victoires pour Robart à Suffolk Downs

New-York, 27. (P.A.) — Johnstown a ajouté un autre Withers au crédit du Haras Belair de William Woodward en gagnant le 64ième renouvellement de cette épreuve classique cet après-midi à Belmont Park en présence d'une foule de 20,000 personnes. Seulement cinq chevaux ont répondu à l'appel du juge au départ et Hash, de l'Ecurie Greentree, a pris la place; Porter's Mite, à W. E. Boeing, s'est classé troisième et Gilded Knight a sauvé le quatrième argent pour l'Ecurie Wheatley. Birch Rod fut l'autre partant.

Le rejeton de Johnstown a su faire en sorte de faire oublier sa défaite du Preakness et il a gagné le Withers avec la même facilité qu'il a pris le Paumonok, le Memorial Wood et le Derby du Kentucky. On peut même dire qu'il a affiché une tenue sensationnelle car il a parcouru le mille en 1:35 4-5, rien que quatre cinquièmes de seconde plus lent que le record de la piste détenu par Jack High et établi en 1930.

Johnstown a simplement distancé ses adversaires et sa victoire ne fit jamais l'ombre d'un doute. Il a gagné par six longueurs et si son jockey l'avait jugé à propos il aurait pu faire encore mieux. Au dernier parcours Johnstown avait déjà distancé ses adversaires de sorte que le jockey Stout n'eut qu'à le laisser galoper jusqu'à la fin.

Johnstown, courant en entrée avec Gilded Knight, était coté à 1 contre 8. Avec sa bourse de $5,000 ajoutée le Withers a valu $15,750 au propriétaire du vainqueur.

Le Juvenile a fort bouleversé les calculs des connaisseurs lorsque Cockerel, à Alvin Untermeyer, a disposé de Now What pendant que le favori Gannet a dû se contenter du troisième argent. Cinq chevaux ont pris part à la lutte et Maetran ainsi que Wise Bee ont fini dans l'ordre énuméré. Cockerel était coté de trois à cinq pour un et sa victoire a valu $4,775 à son propriétaire.

A Woodbine

Toronto, 27 (P.A.) — Suffern, à Harry C. Hatch, a causé une énorme surprise cet après-midi à Woodbine en gagnant le Memorial William Hendrie où il a battu Bunty Lawless, Donosiris et Cease Fire. Conduit par le jockey Madeley, Suffern resta près du meneur au début, força Donosiris à céder au dernier tournant et ensuite résista facilement à la charge de Bunty Lawless. Troisième choix au mutuel, Suffern a réalisé près de six et demi pour un et sa victoire a valu $2,060 à son propriétaire.

Le jockey Bobby Watson a remporté les honneurs de la matinée avec deux vainqueurs. Il a gagné la cinquième course avec Skyrunner et la huitième avec Tommy Rose.

CHOIX DU JOUR

HIGH END est inscrit dans la septième course de cet après-midi à Suffolk Downs. Un changement de climat a fait grand bien à ce pur sang de quatre ans. Durant les mois d'hiver en Floride, il fut impuissant mais rendu dans le nord il s'est de suite amélioré. La semaine dernière il a triomphé sur le parcours d'un mille et un seizième. Aujourd'hui il revient sur la même distance et avec quatre livres de plus. En dépit du fait qu'il lutte dans une catégorie supérieure à celle qu'il a défait jeudi dernier la facilité avec laquelle il a triomphé suggère que ces différences de pesanteur et de classe ne devraient pas être un bien gros handicap à surmonter.

A SUFFOLK DOWNS

1—Pas de choix.
2—Sunabell, Master Howard, Eye High.
3—The Serf, Sun Arbor, Blacky Bee.
4—Personage, Time Beater, Cooling Spring.
5—Range Dust, Savotar, Atatime.
6—Proph, To The Rescue, Pumpgun.
7—High End, Lavick, Sir Reg.
8—Hallies Play, Tiempo, Fripo.

A CHARLES TOWN

1—Male Signal, Dark Ace, Paper Girl.
2—Adriatic, Small Change, Abner.
3—Rocky Mount, Cardon, High Explosion.
4—James Pal, Bell Thorn, Lancashire.
5—Royal Veil, Free Ride, Charming Boy.
6—Miss Epe, Two Aces, Count Me.
7—Pencader, Jacamar, New Idol.
8—Arachne, Elsie J., Last Scamp.

A BELMONT PARK

1—Pas de choix.
2—Jinx Buster, Cady, Pocsy.
3—Capt. Andy, Soigne, Fencing.
4—Bright News, Lumière, Shadow Pass.
5—Exploded, Time Sheet, Belay.
6—Interpreter, Mothel, Money Immiddled.

A DETROIT

1—Pope Silent Shot, Imperial High.
2—Termotime, Time Enough, Helmous.
3—Beau Greenock, Lucky Me, Pari Ernest.
4—Prum, Don Pacho, Worthing.
5—Moorish, Irish Settler, Hasty Star.
6—Night Editor, Merle, Autograph.
7—Caroister, Arabic, Sweeping Bow.
8—My Crest, Charmette, Molly Fly.

A LINCOLN FIELDS

1—Threodneedle, No No, Pelter.
2—Colonel Ed., Mr. Mack, Cantrip.
3—High Polish, Actdine, Transit Lady.
4—Pas de choix.
5—Sanctity, Malerman, Wild Pigeon.
6—Transfun, Isolene, Penrill.
7—Bachelors Bower, Sky Breeze, Flag Cadet.
8—Patan Bombastic, Queenie.
9—Ideal Fungo, Rembrandt, Rolling Heels.

A THORNCLIFFE

1—Maple Tints, Primbud, Sleweep.
2—Dixie Princess, Hi Peggy, Ree.
3—Skating Mad, Pompyanti, Ring Wise.
4—Bach Fence, Vote Boy, Equerry.
5—Shoeless Joe, William Palmer, Mona Bell.
6—Trickys Son, Van Nuys Red Tree.
7—Nights End, Sass, Crataegus.

Détroit

PREMIERE COURSE, 1 1-16 mille. — Imperial High 106, Credulous 109, Old Fondo 111, Lirma 106, Tacheone 104, Silent Shot 106, Popo 111, Litigation 111, BMig Gay 109, Kaisou 101, Schley Nurse 104, Lady Gayheart 101.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. — Draw Out 114, True Enough 109, Termotime 112, Lady Nadi 104, Ajaygee 109, Heinous 114, Steator 104, Kindly Act 107, Spirit Queen 109, Pari Office 109, Linden Way 109, Tipsy Uudding 109.

TROISIEME COURSE, 4 1-2 furlongs. — Kerry Caine 104, Beau Greenock 113, Pari Ernest 113, Mountaloon 113, Martha O. 110, La Chiquita 110, Lucky Me 113.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs. — Don Pancho 106, High Betsy 106, Strange Times 106, Hustle Along 106, Prum 111, Gimco 111, Orphan Lass 106, Worthing 111, Droon 109, Dust Box 106, Miss Mintdrop 98, Game 106.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs. — Mamamaid 103, alrish Setter 106, aHap Mac 106, Moonish 101, Hasty Star 103, Bannerman 106, Bellita's MBabe 101, Flying Up 101.

a—Entrée Dixiana.

SIXIEME COURSE, 6 furlongs. — Mar Le 112, Candescent 108, Night Editor 113, Pehamis 110, Young Ebony 103, Autograph 106.

SEPTIEME COURSE, 1 1-16 mille. — Sweeping Bow 106, Blanco Sweep 106, Caroister 101, Slight Error 106, Arabic 101, Pari Call 106, Renoggaw 106.

HUITIEME COURSE, 1 mille 70 verges. — Melly Fly 106, Charmette 110, Oak Park 106, Getaway Jack 113, My Crest 105, Cuidee 110.

Les résultats des courses

Lincoln Fields

PREMIERE COURSE. — 6 furlongs — Course subst.) — Lifelike 112, J. Marinelli 3.80, 2.60, 2.20; RSound Heel 112, G. Wallace 3.80, 3.20; Night Mist 112, D. Stuller 2.40. Temps: 1.18 2-5. Horace B., Kitty Carroll, Arianna, Prince Hall, Witty Lass.

DEUXIEME COURSE — 6 furlongs — Transport 115, Litzenberger 6.40, 4.00, 3.40; Noticing 110, C. Bierman 5.80, 4.20; Chief Menteur 112, P. Ryan 4.20. Temps: 1.15 4-5. Buddie Treacy, Crullia, Million Bucks, Frozen Mask, Panic Relief Helen Macaw, Sadie F. ont aussi couru.

TROISIEME COURSE — 6 furlongs — Yankee Lad 110, Yarberry 32.60, 11.60, 4.80; King Cotton 110, Bierman 5.20, 3.00; Slavic 105, N. Pariso 2.80. Temps: 1.18 2-5. Sis Ormont, Chandera, Ralphus, El Juez, Minnetonka, Eunova, Alldena, Buddy Rogers ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE — 6 furlongs — Dolly Whisk C. Kurtsinger 7.00, 4.80, 2.60; Finella 108, W. Yarberry, 4.20, 3.00; Viragin 110, A. Robertson 3.60. Temps: 1.17 Chicharra, Bucket Head, Eye Knocker ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE. — 5 furlongs — Sassy Mate 118, R. Vedder 8.20, 5.00, 2.40; Whim Wham 114, C. Bierman 11.00, 2.80; Downy Pillow, 122, I. Anderson 2.20. Temps: 1.02 1-5. Belly Sweep, Welding ont aussi couru.

SIXIEME COURSE — 1 mille. — Manie O'Hara 109, N. Pariso 8.20, 7.20, 4.00; Bala Ormont 108, I. Anderson 7.20, 4.00; Smart Crack 110, C. Bierman 2.60. Temps: 1.42 1-5. Dinner Date, Buttermilk, Blaze Around, Morstep, Rude Awakening, Vassar, Dressy ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE. — 1 mille — Al Au Feu 105, G. Wallace 9.00, 4.60, 2.40; Don Moss 115, I. Anderson 6.20, 4.20; Allanwood 112, C. Rollins, 7.00. Temps: 1.41 4-5. Our Reigh, Corinto Hon Creole ont aussi couru.

HUITIEME COURSE. — 1 1-16 mille. — Little Yvonne, W. Yarberry 11.80, 5.80, 4.00; The Greeter 113, I. Anderson, 4.20, 2.60; Moonbow Miss, 100, E Hanke, 2.80. Temps: 1.53 4-5. Mercedes Mc, Queenie Wing, Cornfield, Myrica, Hallie ont aussi couru.

Woodbine

PREMIERE COURSE, 6 furlongs. — Zowie 105 A. Snider 15.20, 6.70, 4.40; Westys Hero 115 A. Schmidl 8.90, 5.50; Jub Jub 108 R. Bateman 5.35. Fight Talk, Dear Old Pal, Loloma, Babe Taylor, Quick Change, oMasked Bud, oMinthera, Aperitif, oBunetta ont aussi couru.

o—Field.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. — Shimmering 110, E. Burns 14.20, 6.55, 6.20; Lorraine S. 110 A. Pascuma 7.40, 6.20, Allons 110 N. Foden 9.95. oBrandy Snap, Speak, Boscobel, oBon Marche ont aussi couru.

o—Field.

TROISIEME COURSE, 2 milles. — Wilfrid B. E. Mitchell 2.55, 2.60, out; Fair Diana 130 E. Kennedy 3.30, out; A. Persian Prince 145 McKenna out. aPrattler, Prince Danilo ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs. — Joes Stick 108 Remillard 19.40, 5.95, 3.20; Bold Fay 113 Aé Pascuma 3.55, 2.60; Triggish 104, J. Deering 2.65. Ucha, Stimulette, Indignant ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 mille 70 verges. — Sky Runner 114 R. Watson 5.90, 3.00, 2.40; Millus 118 J. Convey 5.20, 3.25; Syngo Boy 108 F. Collins 3.15. Gas House, Sea Cadet, Saragosa, Ensing Mary ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 1-16 mille. — Suffern 116 F. Madely 14.95 2.85, out; Bunty Lawless 122 McTague 2.50, out; Donosiris 118 Aé Shemidi out. Cease Fire a aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 6 furlongs. — Traffic Light, C. McTague 7.40, 3.20, 2.80; Mona Bell 108 J. Deering 2.65, 2.40; Dit of Sorrow 112 P. Remillard 3.20. Tabmark, Rock Bound, Pagan King ont aussi couru.

HUITIEME COURSE, 1 1-16 mille. — Tommy Rose 115 R. Watson 10.75, 4.20, 3.25; Don Cossack 115 C. McTague 3.75, 3.10; Foresius 105, A. Snider 5.10. Jacquella, Rowes Crump, Diabroomé Wild Count ont aussi couru.

Détroit

PREMIERE COURSE, 6 furlongs. — Sound Wave, J. Littrell 55.80, 18.20, 6.00; Raymond 116 P.Roberts 7.40, 4.40; B. Eighty 116 J. E. Oros 2.60, oImperial Lu, Melody Maid, Honey Chile, Virbet, oTura Stone, Strolling High ont aussi couru.

o—Field.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. — Personable 116 William 7.80, 4.00, 3.00; Redication 114 J. Marrero 4.20, 3.40; Nanahcub 104 M. Quintero 2.80, Abbots, Hour, Mokena, Sachem, Water Cure, The Bullet, Oddess Don ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 1 mille 70 verges. — Poverty Bay 107 J. Cowley 14.00, 6.40, 4.20; Mannerly 117 J. Mattioli 7.80, 4.80; Foxster 112 J. Molbert 3.80. Imperial Queen, Woodwase, Golden Shoe, Flying Dere, Geo Krehbiel ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 1 1-16 mille. — Almarine 103 W. Page 16.20, 6.00, 5.60; William V. 113, F. Maschek 3.00, 2.60; Gold Solor 108 J. Molbert 2.60. Bay Stout, Love Boy, Local Boy, ESxchange Club, Verakee ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs. — Star Struck J. Marreno 7.80, 4.20, 3.40; Susie Bell 107 P. Roberts 6.40, 4.80; Glad Francis 105 A. Sorsen 8.80, Oddesa Plucky, Snow Flower, What Now, Scrappy Miss, Fast Work ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 6 furlongs. — Domkin 113 J. E. Oros 10.80, 4.20, 2.40; Radiogram 107 M. Fallon 3.00, 2.40; Black Brummel 113 J. Bryson 2.40. aJoe Greenock, aSir Greenock, Hi Gold ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 mille 70 verges. — Our Bud 108 J. Molbert 8.60, 4.00, 3.00; Vavesta 113 P. Roberts 4.00,3.00; Jonnie Nuchols 115 S. Williams 3.00. Quicker, Mere Blaze, Playmay, Smiling Prince ont aussi couru.

HUITIEME COURSE, 1 5-8 mille. — Natalie Mae, P. Milligan 34.60, 12.60, 5.60; Bay Eagle 110 S. Williams 4.20, 3.00; Merne 103 W. Prehm 2.80. Almac, Busby, Hickory Lad ont aussi couru.

Fairmount Park

PREMIERE COURSE. — Brilliant Stone 8.60, .40, 3.80; The Niiam 15.0, 8.00 Idle Worker 5.40.

DEUXIEME COURSE. — Civil War 28.80, 14.00, 8.20; Butch 6.60, 5.00; oComet O Jack 5.40.

o—Field.

TROISIEME COURSE. — Able Abe 10.00, 5.60, 4.00; Ito 9.00, 7.60; Doctor Tim 17.60, 20, 2.60; Can U Tell 2.40, 2.80; Calanta 3.40.

QUATRIEME COURSE. — D'Orla 5.00, 3.

CINQUIEME COURSE. — Nim 11.00, 4.20, 3.40; Goshen 3.60, 3.00; Macawlee 3.60.

SIXIEME COURSE. — Prince Argo 3.60, 2.80, 2.40; Sky Wind 3.00, 2.40; Jay D. Bane 2.40.

SEPTIEME COURSE. — High Fidelity 18., 7.80, 4.80; Miss Adams 9.20, 3.40; Minty 3.00.

JOHNSTOWN SE RACHETE

Le rejeton de Jamestown a fait oublier son échec du Preakness en gagnant le Withers de samedi à Belmont Park, où il a parcouru un mille dans le temps remarquable de 1 minute 35 4-5 secondes.

Le Tableau (chart) du Withers

CINQUIEME COURSE, Belmont Park. — 1 mille, 3 ans, $5,000 ajoutés. Temps .23 secondes, 46 1-5, 1-10, 1.35 4-5. Piste rapide. Le vainqueur est un rejeton de Jamestown, issu de La France, appartenant au Haras Belair et entraîné par James Fitzsimmons. Départ à 4. h. 30.

	Pos.	P.	D.	¼	½	¾	Str.	Fin.	Jockeys	O.	H.	F.	2	3
Johnstown, ..	118	2	1	1 4	1 4	1 4

SPORT

KYLE A GAGNE LE CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

L'écossais l'emporte sur Tony Duncan dans une lutte contestée

Hoylake, Angleterre, 27. (P.A.) — Alex Kyle, l'étoile écossaise de la Coupe Walker, a gagné aujourd'hui le championnat amateur de la Grande-Bretagne, en remportant une belle victoire de 2 et 1 aux dépens de Tony Duncan, officier de l'armée galloise.

Kyle succède à Charley Yates, d'Atlanta, Ca., qui fut éliminé dans les rondes précédentes par son compatriote Dick Chapman. Ce dernier s'inclina à son tour devant Duncan en quart de finale.

Duncan égalisa les chances au 28e trou, où le nouveau champion dut prendre trois putts pour loger sa balle dans la coupe; mais au 31e, l'Ecossais frappa un superbe coup de six pouces avec son fer No 4, pour retrouver de nouveau son avance d'un trou.

Duncan se remit sur un pied d'égalité avec le champion au 32e, alors que Kyle dirigea sa balle dans une trappe; au 34e cependant, Duncan manqua un putt facile de trois pieds pour redonner à Kyle son avantage. Ensuite, Duncan cogna trop loin au 35e et enregistra six coups pour ce trou pendant que Kyle n'en prenait que cinq en jouant prudemment.

Les premières rondes furent comme suit:

Kyle, pour aller..... 535 264 55
Duncan, pour aller.... 435 354 66

Kyle avait une avance d'un trou à la fin des neuf premiers. Kyle prit les devants dès le deuxième trou alors qu'il réussit des fameux "birdies". Mais Duncan revint plus fort et devança son rival au sixième à la suite de quelques coups mal exécutés par Kyle. Un vent violent balaya le parcours durant toute la durée des sept premiers trous.

Un putt de longue distance permit à Kyle à remonter le courant; il gagna ensuite le 9e, alors que Duncan jugea mal ses distances.

Les cartes pour le retour sont les suivantes:

Kyle, retour 534 44x 245
Duncan, retour 547 33x 346

Duncan, le flegmatique officier des Galles, avait un coup au dessous de la normale à la fin du deuxième neuf trous pour prendre une avance de deux trous sur Kyle.

Duncan remporta quatre des six derniers trous de la ronde du matin après avoir été en arrière à la fin du 12e.

Kyle décrocha le 11e, qui n'est pas d'une distance très considérable, mais il perdit les 13e et 14e, ce qui mettait les deux adversaires sur le même niveau. Un coup sur le velours qui ricocha trop loin, coûta le 16e à Kyle et il perdit ensuite le 18e quand son second coup d'approche fut trop court.

Les cartes pour l'aller du deuxième 18 trous sont les suivantes:

Kyle, pour l'aller.. 435 453 655 40
Duncan, pour l'aller 444 344 454 36

..Kyle gagna les 19e et 21e trous, alors que Duncan frappa trop dur et trop loin, ce qui égalait les honneurs de nouveau. Kyle prit le dessus au 26e, comme Duncan râtait un coup d'approche.

L'officier du Pays des Galles décocha sa balle dans le sable au 27e trou, qu'il perdit, ce qui fit qu'il commença les neuf derniers trous avec un coup de déficit.

Voici le résultat des neuf derniers trous:

Pour le retour:

Kyle 454 344 354 36
Duncan .....f.x5x 344 446 —

LE BASEBALL SAMEDI

INTERNATIONALE

Montréal .. 100 021 000 000 1— 5 11 2
Rochester . 000 210 010 000 2— 6 12 0
Rogers, Crouch et Becker; Grodzicki, Gornicki et Narrow, Roe.
Baltimore ..... 010 000 000— 1 8 1
Jersey City ..... 020 000 00x— 2 9 1
Reninger et West; Joiner et Padden.
Toronto ..... 005 001 00— 6 6 3
Buffalo ..... 005 100 2x— 8 13 2
Marchildon, Meola et Harshany; Maglie, Jacobs et Savino.
Newark ..... 200 102 000— 5 8 1
Syracuse ..... 100 001 010— 3 8 4
Beggs et Holm; Jones, Minor et Bottarini.

AMERICAINE

Philadelphie .... 011 000 000— 2 6 1
New-York ..... 620 000 00x— 8 5 2
Parmlee, Beckman et Hayes; Gomez et Dickey.
Philadelphie .... 500 120 100— 9 12 2
New-York ..... 010 220 50x—11 10 1
Joyce, Dean et Brucker; Pearson, Sundra, Murphy et Dickey.
Chicago ..... 100 200 102— 6 12 2
Cleveland ..... 202 002 00x— 7 11 1
Rigney, Frasier et Tresh; Milnar, Humphries et Hemsley.
Washington .... 000 000 013— 4 11 3
Boston ..... 401 120 02x— 11 11 1
Deshong et Ferrell; Grove et Desautels.
Washington .... 200 001 200— 5 11 1
eBston ..... 005 000 101— 7 10 1
Krakauskas, Appleton et Early; Auker, Wilson et Desautels.
St-Louis ..... 110 010 020— 5 8 0
Détroit ..... 103 132 02x—12 18 0
Kennedy, Trotter et Sullivan; Bridges et Tebbetts.
2e partie arrêtée à la 4e, pluie.

NATIONALE

Boston ..... 100 010 000— 2 5 1
Brooklyn ..... 100 120 00x— 4 7 1
Fette, Errickson, Schoffner et Lopez; Hamlin et Phelps, Hayworth.
New-York ..... 261 000 100—10 14 1
Philadelphie .... 001 000 000— 1 8 4
Schumacher et Danning; Hollingsworth, Schott et Milles, Henry, Poindexter.
Pittsburgh ..... 220 022 010— 9 11 2
Chicago ..... 000 000 100— 1 5 1
Sewell et Berres; Highe, Harrel, Lillard et Mancuso.
Cincinnati ..... 000 011 10— 3 10 1
St-Louis ..... 100 000 10— 2 4 1
Grissom, Davis, Moore et Lombardi; Cooper, Shoun et Owen, Franks.
Arrêtée à la 5e, pluie.

AU COLLEGE DE VICTORIAVILLE

Le club de Windsor Mills venait rencontrer, dimanche le premier club du Collège Commercial de Victoriaville. De nombreux spectateurs répondirent à l'appel. La partie devint très animée durant les premières manches; mais dans les dernières manches les Windsor s'aperçurent qu'ils n'étaient pas de taille pour lutter avec ces jeunes collégiens. Le score final fut 4 à 1 en faveur du Collège Commercial.

AUTOUR DES LINKS

LAVAL-SUR-LE-LAC

Une foule considérable profita de la belle température pour se rendre, samedi après-midi, au club de golf Laval-sur-le-Lac. Au cours de cette journée, il y eut un sweepstake, mais celui de dimanche fut remis à cause de l'orage qui a sévi par étapes durant toute la journée.

Voici maintenant pour les scores enregistrés lors du sweepstake de samedi:

Voici maintenant pour les scores enregistrés lors du sweepstake de samedi:

Classe "A"

Aldéric Laurendeau	68
Pierre-Paul Daigle	69
Guy Rolland	71
G. H. Rainville	74
J.-A. Blondeau	75

Classe "B"

Alphonse Patenaude	69
H. M. Dickson	71
Arthur Laboulière	71
Jacques Rolland	72
E. V. Dufresne	72
H. E. Savoie	73
J. M. Pritchard	73
H. E. Charbonneau	73
C. F. Griffiths	74
Léon Bouchard	74

Classe "C"

Paul La Vallée	67
L.-A. Daigle	71
L.-P. Cordeau	72

* * *

A SUMMERLEA

Les marchands de bois de sciage tiendront leur tournoi annuel de golf sur le parcours du club Summerlea mercredi le 14 juin à 9.30 a.m.

Une grande rivalité ne manque jamais d'exister au cours d'une telle épreuve, et le champion actuel de la vallée d'Ottawa, Gérard Laferté ne sera pas seul lorsque débutera les premières rondes.

* * *

TROU D'UN COUP

Tommy Hale est passé au rang des privilégiés à accomplir un trou d'un coup. Il a réussi son exploit samedi après-midi, sur le parcours du Montreal Countray Club, alors qu'il jouait avec Roger Church, George Hale et John Hamilton.

Hale se servit d'un fer No 2 sur le 6ième trou d'une distance de 187 verges.

A WHITE PLAINS

White Plains, N.-Y., 27. (P. A.) — Pour la deuxième fois depuis l'histoire de son championnat, le tournoi ouvert Métropolitain, s'est terminé aujourd'hui, alors que trois joueurs étaient sur pieds d'égalité.

Les trois artistes qui ont fini égaux, sont Paul Runyan, champion de la U. S. P. G. A., Henry Picard, d'Hershey, Pa., et Vic Ghezzi de Deal N. J.

Ce trio jouera une ronde supplémentaire de 18 trous demain.

* * *

GHEZZI ELIMINE

White Plains, N.-Y., 28. (P. A.) — Seulement un joueur a été éliminé lors de la rencontre supplémentaire entreprise par les trois virtuoses qui avaient terminé les 72 trous réglementaires sur un pieds d'égalité. Paul Runyan et Henry Picard devront renouveller leur rivalité aujourd'hui dans un 18 trous spécial. Samedi, ces deux brillants joueurs de golf étaient égaux avec Vic Ghezzi à la fin du tournoi de White Plains avec un score de 283.

Aujourd'hui, Picard et Runyan réussirent tous deux un total de 70, ce qui était un coup au-dessous de la normale du parcours métropolitain. Ghezzi faiblit misérablement et il dut se contenter d'un médiocre 77, ce qui l'empêchait de se classer avec ses deux rivaux.

Runyan et Picard se livrèrent une lutte corsée au cours de toute la journée, et l'on croit qu'ils recommenceront leur duel de plus belle demain.

* * *

A ST-ANDREWS

St. Andrews Est, Québec, 28. — Ted Fenwick, un jeune joueur de golf du club Summerlea, a bien débuté dans le tournoi du club St. Andrews, qui s'est ouvert samedi après-midi. Fenwick était sur un pied d'égalité avec Bill Taylor, un de ses meilleurs amis et Jack McDiarmid du Islesmere, tous trois enregistrant un total de 78 à la fin des premiers 18 trous.

Un peloton de 30 joueurs, l'un des plus petits pour ce championnat depuis de nombreuses années, a pris part aux premières rondes. McDiarmid, un nouveau venu dans le golf de notre province, a enregistré deux rondes solides de 39 pour l'aller et le retour. L'an dernier, McDiarmid était membre du Toronto Scarboro Club.

Le club Islesmere a remporté le prix décerné à la meilleure équipe, quand ses porte-couleurs ont compté un grand total de 303. Leurs représentants étaient L. T. Burpee, Jack Cameron. Art Bérubé et McDiarmid. Les meilleurs scores nets de la journée furent les suivants: Burpee 71, Cameron 74, Bérubé 89. Le Senneville fut troisième avec 315.

Meilleur score brut: Ted Fenwick 78; 2e meilleur score brut 78; meilleur score net: Jack McDiarmid 78-9-69; L. T. Burpee, deuxième meilleur score net 80-9-71. H. Barrette, Saint-Jérôme, meilleur net sur ceux qui ont un handicap de 10 et plus avec un score de 85-14-71.

	B.	N.
Jack Cameron, Islesmere ..	79	74
L. T. Burpee, Islesmere ...	80	71
N. Levine, Wentworth	81	72
Colin, Rankin, Beaconsfield	81	75
Syd Gamon, Senneville ...	82	75
E. A. Weir, Summerlea ...	83	78
W. C. Harrison, Marlbor'gh	84	76
H. Barrette, St-Jérôme ...	85	71
R. Roberts, Senneville	85	76
N. Besner, Marlborough ..	86	80
Douglas Wood, Whitlock ..	88	78
H. M. Weir, St. Andrews ..	89	78
W. Ward, Summerlea	89	80
H. B. McLean, Senneville .	90	79
R. A. Timmins, Mt. Bruno .	93	79
P. S. Ross, Royal Montreal	93	86
Syd Law, Rosemere	95	79
A. H. Bérubé, Islesmere ..	96	89
L. S. Sach, Senneville	97	87
H. T. Palmer, Senneville ..	98	80
Maj. D. J. Corrigal, St. And.	101	85
G.M.G. Johnstone, Sum'rlea	101	89
C. E. Richard, St. Andrews	102	78
W. F. Race, Mount Royal .	104	85
A. Frigon, Rosemont	106	82
L. Choyce, St. Andrews ...	108	87

A GROVEHILL

Les gagnants des prix des quatuors mixtes disputés samedi au club de golf Grovehill sont les suivants: Meilleur score brut, Mlle W. Strutt et G. M. Grassby 90; deuxième meilleur score brut, Mme R. Hood et A. G. McMartin 92; meilleur score net, Mlle L. Robert et G. Marshall 72½; Autres gagnants, Mme W. E. Watts et W. S. Lucas 74½ net; Bme J. B. Lyons et Sa. Findley 75½; Mme R. C. Johnston et F. Morrison 76; Mme L. M. Chambers et L. Gould 76½; Mlle B. Caplan et H. W. O'Neill 77; Mlle E. M. Lee et W. E. Watts 78; Mme J. Jack et L. T. Parsonage 78; Mme C. W. Dumas et F. E. Holloway 79½; Mlle A. Cullen et E. B. Fitzrandolph 80; Mlle E. Flanagan et George Kay 80.

Sweepstakes de samedi: J. J. Behan 68; W. K. Whelan 70; R. Aitken 70; A. B. Jarvis 70; L. M. Watts 71; M. A. Metcalf 72; J. Renahan 73, F. R. Strong 73. Dimanche: Classe A: H. W. O'Neill 70, C. W. Dumas 74, Dr R. E. McMahon 77. Classe B: G. C. Fletcher 72, R. Aitken 72, A. N. Boulton 74, W. S. Lucas 77, C. A. Staples 77.

Classe C: T. H. Scott 73, L. M. Watts 75.

LA COUPE DAVIS

Milan, 28. (P.A.) — L'Italie et la Yougoslavie sont maintenant sur un pieds d'égalité avec deux victoires chacune, dans leur série de troisième ronde de Coupe Davis de la zone européenne.

Dans le seul match de simple joué aujourd'hui, Georgie De Ste-fani, d'Italie a défait Dedeter Mitic de Yougoslavie par 6-1, 6-4, 4-6, 6-3, tandis que Franjo Puncec de Yougoslavie menait deux sets à zéro sur son adversaire Vanni Canepele, lorsque la noirceur vint arrêter leur rencontre. Puncec avait pris les deux premières manches par 13-11, 6-1.

L'Allemagne en tête

Berlin, 28. (P.A.) — La Suède a gagné le match de doubles disputé ici aujourd'hui, ce qui a déduit l'avance de son adversaire l'Allemagne à deux parties à une dans une série de Coupe Davis.

Le tandem Suédois, composé de Schroeder et Rohlsson ont défait Henner Henkel Von Mextaxa par 6-2 1-6, 6-3, 6-3. Menzel et Henkel avaient pris les deux simples joués samedi, pour donner l'avantage à l'Allemagne.

Les deux derniers simples seront joués demain. Le gagnant de cette épreuve rencontrera ensuite l'Angleterre, qui vient de triompher de la France par 3-2.

La Norvège éliminée

Bruxelles, 28. (P.A.) — La Belgique a passé à la ronde semi-finale de la zone européenne de la Coupe Davis, en gagnant le double ici aujourd'hui au détriment de la Norvège. Le score de la série fut de 3-0 pour les Belges, qui rencontreront maintenant les vainqueurs de la série Italie-Yougoslavie dans la semi-finale de leur zone.

P. Geelhand et L. DeBorman ont couronné le triomphe de leur pays en prenant soin du duo norvégien, J. Haanes et L. Anderson par 6-0, 6-1, 5-7, 6-2.

A. Lacroix et C.Naeyaert avaient pris les deux premiers simples pour la Belgique samedi.

* * *

Londres, 27. (P.A.) — L'Angleterre a éliminé la France des séries éliminatoires de la Coupe Davis en divisant les deux derniers matchs de simples, ici, aujourd'hui.

Dans le premier match de la journée, Ronald Shayes, de la Grande-Bretagne, causa une énorme surprise en prenant la mesure du fameux Bernard Destremeau par 6-3, 4-6, 6-4, 7-5. Cette victoire de Shayes portait le score à 3-1 en faveur de l'Angleterre. Et comme le résultat était peu important par la suite, les Anglais fire jouer le jeune L. Shaffi à la place du solide Charlie Hare.

Mais Shaffi ne fut pas de taille à rivaliser d'adresse avec le gaucher de réputation internationale, Christian Boussus, qui l'emporta par 6-0, 6-2, 7-5.

* * *

Bruxelles, 27. (P.A.) — La Belgique a pris une avance de 2-0 sur la Norvège dans une série de troisième ronde de la zone européenne pour la Coupe Davis.

A. Lacroix a battu J. Haanes par 6-1, 6-4, 6-2, tandis que Charlie Naeyaert a défait Sigurd Rinde par le score écrasant de 6-1, 6-0, 6-0.

* * *

UNE A SABIN

Englewood, N.-J., 27. — Wayne Sabin, de Portland, Oregon, a décroché le trophée du club Englewood, à la suite de sa victoire en finale aux dépens de Ladislas Hecht, un réfugié de la Tchécoslovaquie. Le score fut de 6-0, 6-4, 6-1.

A l'exception d'un bref ralliement exécuté par Hecht dans le second set, Sabin domina le match à sa guise, quoiqu'il fut forcer la note pour garder le dessus contre son courageux adversaire.

* * *

Berlin, 27. (P. A.)— L'Allemagne a pris une avance de 2-0 sur la Suède dans une série de la zone européenne pour la Coupe Davis. Elle a en effet remporté les deux matchs de simples de la journée.

Roderick Menzel, ancien Tchèque, maintenant du côté des Allemands, a écrasé Morgan Hultman par 6-0, 6-2, 6-1, tandis que Henner Hankel a disposé de Karl Schroeder par 5-7, 3-6, 6-2, 8-6, 6-3.

* * *

A SAINT-JEAN

Quelques-unes de nos meilleures raquettes montréalaises se sont rendues à St-Jean d'Iberville en fin de semaine afin d'y donner des exhibitions de tennis. Devant une nombreuse assistance, Mlles Gilberte Robert et Simone Bernadet, ainsi que Roland Longtin, Roger Durivage, J. P. Cofsky et Ellis Tarshis, ont donné une savante démonstration de leur savoir-faire.

Les résultats des rencontres, qui ont dû abrégées à cause de la pluie intempestive qui a joué un mauvais tour à plusieurs dimanche après-midi, sont les suivantes: Ellis Tarshis a battu Roger Durivage dans un set de 8-6. Roland Longtin a défait Jean-Paul Cofsky par 6-4. Gilberte Robert a vaincu Simone Bernadet 6-3 et ensuite Simone et Jean-Paul se sont accouplés pour triompher de Mlle Robert et Longtin dans un double mixte dont le pointage fut de 6-4.

Les joueurs ont été reçus royalement par les organisateurs Girard et Fleishman du club Saint-Jean d'Iberville.

* * *

AU SAINT-DENIS

Le 30 mai, aura lieu sur les courts du club de tennis St-Denis coin Jarry et Boyer, une exhibition fournie par quatre des meilleures raquettes canadiennes-françaises.

Pour la première fois cette année, les amateurs de tennis verront aux prises Roger Durivage, champion de la province, Roland Longtin, no 2 de la Province, Arthur Gagnon, qui tentera de racheter ses défaites de l'an dernier aux mains de J. P. Cofsky.

Un double suivra les simples.

Cet événement sportif sera rehaussé par la présence de l'échevin du quartier, Oscar Bélisle.

Le public est cordialement invité.

Des héritiers avaient payé la somme de $2,000 sur une dette payée par leur père

Trois-Rivières, 20. (Du correspondant du CANADA). — L'hon. juge Aimé Marchand a maintenu une action en répétition de l'indu de la part des héritiers d'un débiteur qui avait payé sa dette jusqu'à l'extinction et dont une partie des biens qu'il laissa à sa mort servit à payer le prétendu solde de la dette.

Ces héritiers, Georges Lévasseur et ses frères et soeurs, réclamaient de Mme veuve Omer Lévasseur, de Montréal, la somme de $2,000 qu'ils prétendaient avoir payée indûment sur une dette éteinte du vivant de leur père. Ils ont raconté que l'un d'entre-eux en déménageant leva un tapis sous lequel il trouva un portefeuille contenant une quittance complète.

Les demandeurs étaient représentés par Me Léon Méthot.

La visite pastorale de S. E. Mgr A.-O. Comtois

Trois-Rivières, 28. (Du correspondant du CANADA) — Son excellence Mgr Alfred-Odilon Comtois quittera, demain, sa ville épiscopale pour sa visite pastorale.

Il visitera quatre paroisses, avant de revenir aux Trois-Rivières, vendredi prochain, pour y passer la fin de semaine. La première étape de la visite comprendra les paroisses de St-Boniface, St-Etienne-des-Grés et St-Thomas-de-Caxton, puis la desserte de St-Michel-des-Forges.

Mgr Comtois quittera Trois-Rivières à trois heures cet après-midi pour se rendre à Saint-Boniface de Shawinigan. Avant de partir, il se rendra dans sa cathédrale où il récitera les prières de l'itinéraire des Pontifes. Il s'embarquera ensuite dans son automobile pour entreprendre son voyage. Il sera accompagné par un religieux des P. Oblats de Marie-Immaculée.

Samedi prochain, Mgr Comtois présidera une cérémonie d'ordination.

COUPS DE RAQUETTE

(Par E. Galitay)

Je voyagerai aujourd'hui ici et là dans le domaine du tennis international...

Donald Budge entreprendra une tâche délicate lorsqu'il tentera de persuader le Baron Gottfried Von Cram à signer professionnel. C'est en effet l'intention des magnats du tennis monnayé de charger Don de la fonction d'émissaire vis-à-vis du noble Allemand, qui serait une forte attraction tant en Amérique qu'en Europe...

Fred Perry, l'as anglais, nie qu'il a refusé d'aller en tournée avec Budge en Angletere, parce qu'il voulait visiter sa femme Helen Vinson à Hollywood...

Al Jarvis, un excellent joueur de tennis sur table, est champion intercollégial de la Nouvelle-Angleterre au tennis, depuis la semaine dernière...

Il y a vingt ans aujourd'hui, Vincent Richards alors un bambin de 16 ans, était suspendu par l'Association de tennis des Etats-Unis pour avoir tenté de capitaliser sa réputation de joueur; il fut cependant réinstallé quelque temps plus tard...

C. R. D. Tuckey, célèbre joueur de tennis de la Grande-Bretagne, et l'un des meilleurs artistes de doubles de l'univers, annonce qu'il a décidé d'imiter Ellsworth Vines, qui vient d'accrocher sa raquette pour de bon. Et coincidence étrange, Tuckey se retire pour la même raison que Vines, car tout comme ce dernier c'est le golf qui l'attire irrésistiblement...

Patrick Hughes, l'inséparable partenaire de Tuckey en doubles, est peiné de la décision de son copain, et il ajoute que pour sa part, il participera à la grande classique de Wimbledon, mais seulement en doubles mixtes...

Ladislas Hecht, l'expatrié de la Tchécoslovaquie, a émerveillé les amateurs de tennis de New-York, la semaine dernière lorsqu'il n'a fait qu'une bouchée de l'illustre Bunny Austin, qui est pourtant réputé comme un joueur international de première force.

Austin était de passage dans la métropole américaine, où il est actuellement en tournée comme ambassadeur du mouvement de bonne entente qui se poursuit actuellement à travers le monde...

Donald Budge avoue que le revers tant vanté qu'il possède aujourd'hui, est le même qu'il employait lorsqu'il débuta dans le tennis. C'était tout simplement un coup naturel chez lui.

Il ne peut expliquer comment il s'y prend pour décrocher ce coup avec une telle facilité et une telle force; il dit qu'il n'a qu'à exécuter un geste ordinaire le plus simplement du monde, et que le reste vient tout seul.

Mais Budge ne peut dire la même chose de son coup droit, dont il a dû apprendre le mécanisme durant de nombeuses années, avant de pouvoir le maîtriser. Don est d'avis que pour bien perfectionner son jeu en général, il ne suffit pas d'avoir un bon professeur, mais il faut avant tout démontrer des aptitudes spéciales, sans lesquelles tous les instructeurs de la création seraient impuissants à former de futures étoiles...

Gordon Robinson n'a pas voulu subir les rigueurs de l'hiver canadien. et il a été se faire chauffer l'épiderme au soleil radieux de la Caroline du Nord; il nous reviendra probablement métamorphosé au physique, et il y a aussi son tennis qui n'a pas dû souffrir d'un séjour prolongé dans cet endroit enchanteur des Etats-Unis...

La saison de tennis local approche à grands pas, et le premier tournoi de l'année aura lieu au club Northmount. Ce championnat réunira certainement un peloton impressionnant car on s'attend à l'entrée probable des joueurs suivants: Roland Longtin, George Robinson, Jean-Paul Cofsky, Ellis Tarshis, Roger Durivage, Lewis Duff etc...

Tous ces joueurs voudront commencer la saison de glorieuse façon et on croit même que le gagnant de cette épreuve, deviendra grand favori pour une des places vacantes sur l'équipe canadienne de la Coupe Davis...

Les représentants des Etats-Unis, Bobby Riggs et Elwood Cooke se sont embarqués pour l'Europe la semaine dernière, et il faisait bon de voir leur enthousiasme débordant. Ils montèrent tous deux à bord du paquebot américain, "The President Roosevelt", à destination de Paris, où ils prendront part au championnat de France. Ensuite viendront les tournois respectifs du club Queens en Angleterre, et de Wimbledon, où ils peuvent tous deux se créer une réputation universelle, s'ils y affichent une belle tenue.

Mlle Alice Marble a fait le même voyage mais elle était à bord du "Champlain" de la Compagnie Française. Mme Sarah Palfrey Fabyan, la suivit de près et elle quitta l'Amérique sur le "Normandie" un autre bateau de la Compagnie Française.

La C.A.S.A. enverra une équipe de ski en Norvège cet hiver

Cette décision a été annoncée à l'assemblée annuelle — Autres décisions

A l'assemblée annuelle de la Canadian Amateur Ski Association, pour l'est, qui s'est terminée hier après deux jours de délibérations aux quartiers du Park Tobaggan and Ski Club, des plans ont été arrêtés pour étendre son champs d'action.

La C.A.S.A., qui groupe maintenant 140 clubs, soit une augmentation de 60 pour cent en regard de l'an dernier, a décidé qu'elle enverrait une équipe au tournoi de la Fédération Internationale de Ski à Oslo, Norvège, l'hiver prochain. Cet événement est reconnu comme étant la dispute des championnats mondiaux.

Une autre décision très importante a été l'approbation du tournoi individuel proposé par la National Ski Association des Etats-Unis. Roger Langley de Barrie, Mass., président de cette dernière association et Harry Wade Hicks de Lake Placid, président national du comité des courses de fonds étaient présents, et M. Langley a expliqué le tournoi proposé à l'assemblée.

Les nouveaux championnats nord-américains seront disputés en premier lieu en 1941 aux Etats-Unis. Le deuxième tournoi aura lieu au Canada, et ensuite il aura lieu ici tous les trois ans.

Fred Hall du Toronto Ski Club a de nouveau été nommé président de l'association. Sigurd Lockeberg et Ross Larway ont été aussi réélus.

Pour faciliter l'administration de l'association, elle a été divisée en trois sections, celle de l'est, du centre et de l'ouest, chacune ayant trois vice-présidents.

Pour l'est, Harry Pangman de Montréal, Paul Désilets, de Trois-Rivières et A. Laliberté de Québec ont été nommés.

Dans ces sections, les comités de zone demeureront en fonctions.

Les championnats de l'est du Canada seront sous la direction de la zone laurentienne, et auront lieu lieu sous les auspices de ski-club de Ste-Marguerite et du Ski Club of Montréal. Les championnats de Québec, ont été accordés au ski-club de Trois-Rivières. Les cross-country sera tenu à Shawinigan Falls si possible. Les championnats du Québec au Red Birds Ski Club (les courses du Kandahar constitueront ces événements); Les championnats du Québec pour dames, au Penguin Ski Club.

La question de la limite d'âge a été réglée de cette manière, 18 ans pour la descente, le slalom et les sauts et 20 ans pour le cross-country.

Revue de cadets à Victoriaville, samedi

Victoriaville, 28. (Du correspondant du CANADA)— La revue annuelle des cadets du Collège commercial de Victoriaville a eu lieu samedi. Un magnifique trophée fut présenté par le major F.-E. Alain à la troisième compagnie. Le major A.-C. Routhier remit la médaille décernée au meilleur cadet à C.-E. Boisvert, des Trois-Rivières.

Plusieurs officiers et religieux étaient présents.

Ganson complète son programme pour demain soir

Robert concédera cinq livres à Jack Washburn—Katan et l'Ombre Rouge en semi-finale

Yvon Robert sera plus léger que jamais lorsqu'il sautera dans le ring pour faire face à "Gentleman" Jack Washburn demain soir au Forum, mais Washburn a aussi perdu du poids. Jack pèsera environ 217 livres, tandis qu'il a déjà pesé jusqu'à 268 livres.

Robert pèsera environ 212 livres demain. Il ne concédera donc que cinq livres à Washburn, ce qui est une différence de peu d'importance.

Les deux rivaux termineront leur entrainement aujourd'hui. Robert a passé la fin de semaine au camp Maupas et il reviendra à Montréal ce soir. Washburn et Robert seront pesés et examinés par le médecin de la Commission Athlétique demain midi.

Jack Ganson a complété sos programme samedi. Maurice Robert, le frère cadet d'Yvon, rencontrera Tommy Nilan, l'"homme de caoutchouc", au match d'ouverture. K.O. Koverly fera face à Jack League au deuxième combat, et la troisième rencontre mettra aux prises "Strangler" Wagner et un nouveau venu du nom de Frank Taylor.

John Katon et l'"Ombre Rouge" se feront face dans la semi-finale. L'Ombre n'a pas subi une défaite à Montréal, mais Katan se promet de faire passer un mauvais quart d'heure au lutteur mystérieux.

Baseball de la semaine

	J.	V.	S.	D.	L.	M.	M
Internationale:—							
1—Baltimore	—	6	1	9	..	..	..
2—Buffalo	8	8	8	17	..	..	..
3—Jersey City	6	5	2	16	..	..	..
4—Montréal	1	6	5	3	..	..	..
5—Newark	—	1	5	5	..	..	..
6—Rochester	10	10	6	10	..	..	..
7—Syracuse	1	2	3	7	..	..	..
8—Toronto	7	10	6	3	..	..	..
Nationale:—							
9—Boston	1	—	2	12	..	..	..
10—Brooklyn	8	—	4	16	..	..	..
11—Chicago	7	8	7	8	..	..	..
12—Cincinnati	6	7	3	13	..	..	..
13—New-York	1	—	10	7	..	..	..
14—Philadelphie	8	—	1	2	..	..	..
15—Pittsburgh	2	14	9	2	..	..	..
16—St-Louis	7	8	2	10	..	..	..
Américaine:—							
17—Boston	0	4	15	12	..	..	..
18—Chicago	—	2	6	0	..	..	..
19—Cleveland	11	1	7	6	..	..	..
20—Détroit	2	—	12	6	..	..	..
21—New-York	5	1	19	9	..	..	..
22—Philadelphie	—	0	11	5	..	..	..
23—St-Louis	1	—	5	2	..	..	..
24—Washington	4	2	10	7	..	..	..
Am. Amér.:—							
25—Columbus	2	3	1	10	..	..	..
26—Indianapolis	4	2	5	11	..	..	..
27—Kansas City	—	6	9	11	..	..	..
28—Louisville	5	6	—	6	..	..	..
29—Milwaukee	—	11	1	12	..	..	..
30—Minneapolis	—	6	6	4	..	..	..
31—St-Paul	—	5	0	2	..	..	..
32—Toledo	1	3	—	1	..	..	..

ASS. AMERICAINE

SAMEDI

Milwaukee ..... 000 000 001— 1 4 0
Minneapolis ..... 020 103 00x— 6 11 1
Carnett, Epperly et Hernandez; Hogsett et Denning.
Kansas City ..... — 9 15 0
St-Paul ..... — 0 3 1
Columbus ..... 000 000 010— 1 11 2
Indianapolis ..... 100 112 00x— 5 9 0
Kleinke, Curlee et Schultz, Smith; Balas, Johnson et Moore.
Toledo à Louisville remise, pluie.

HIER

Columbus ..... 203 000 004— 9 11 0
Indianapolis ..... 050 010 22x—11 19 3
Fisher, Hader et Schultz; French, Logan et Baker.
Columbus ..... 000 010 0— 1 6 0
Indianapolis ..... 000 000 0— 0 4 0
Andrews et Smith; Barrett, Sharpe et Moore.
Toledo ..... 000 000 100— 1 7 2
Louisville ..... 011 000 30x— 5 9 1
Hutchinson et Mackie; Flowers et Lewis.
Toledo ..... 000 000 0— 0 3 0
Louisville ..... 100 000 x— 1 5 0
Barnes et Parsons; Lefebvre et Breese.
Kansas City ..... 200 300 105—11 16 0
Milwaukee ..... 301 000 002— 6 12 2
Breuer, Piechota et Riddle, McCullough; Kimball, Blaeholder et Hernandez.
Kansas City ..... 000 000 0— 0 3 1
Milwaukee ..... 020 004 x— 6 9 1
Reis, Makosky, Vance et Riddle, McCullough; Jungels et Just.
Minneapolis ..... 000 110 101— 4 9 1
St-Paul ..... 000 000 002— 2 5 0
Bean et Denning; Cain, Gabler et Pasek.

LE MARATHON DE CINQUANTE MILLES

Saint-Vincent-de-Paul, qui n'est qu'à 8 milles du centre de Montréal, sera bien représenté dans le marathon pour coureurs professionnels qui sera disputé le 4 septembre prochain, jour de la Fête du Travail, ce si l'on en juge par l'entraînement que fait actuellement un jeune coureur de l'endroit, Augustin Galarneau, lequel fit si belle figure l'hiver dernier dans le marathon en raquettes de 26 milles.

En effet Galarneau a commencé son entraînement. Il est à la recherche d'un partenaire, mais nous croyons savoir que ce dernier est tout trouvé dans la personne d'un autre jeune valeureux coureur aussi de St-Vincent-de-Paul. Mais Galarneau ne veut pas, pour le moment du moins, dire le nom de son futur compagnon d'équipe.

Le promoteur Henri Foucreau Jr., continue de recevoir de nombreuses demandes d'informations concernant ce marathon de 50 milles pour une bourse totale de $150.00 et autres prix. Les demandes d'informations lui parviennent de partout et il prie les coureurs désireux de prendre part à cette épreuve de lui écrire ou d'aller le voir et il se fera un plaisir de donner tout les renseignements que l'on voudra avoir.

Le promoteur Foucreau demande aussi aux coureurs suivants de communiquer avec lui: Louis Thoraval et Fred. St-Germain de Montréal.

Pour toute information, prière d'écrire à Henri Foucreau Jr., 4151 boulevard Gouin Est, Montréal-Nord, ou par téléphone à DUpont 3342.

La bénédiction des automobiles au Cap de la Madeleine

Elle obtient un grand succès en dépit de la mauvaise température

Trois-Rivières, 29. (Du correspondant du **Canada**.) — Malgré la mauvaise température, le Sanctuaire de Notre-Dame du Cap-de-la-Madeleine a connu une de ses journées les plus glorieuses, hier, alors que trois cérémonies d'une grande importance se sont déroulées tout le long du jour.

A 10 heures, un pèlerinage de Sorel amena au Sanctuaire de Notre-Dame 825 fidèles dirigés par M. le chanoine Nadeau, curé de la paroisse St-Pierre de Sorel. A la messe que célébra M. le chanoine Nadeau, assistait Son Excellence Mgr F.-Z. Deceles, évêque de St-Hyacinthe.

Un chemin de la Croix fut présidé par le révérend Père Raoul Yott, o.m.i.

Une foule de 1,200 à 1,500 tertiaires de St-François participèr

L'unité du Canada assurée par des intérêts économiques

Causerie de M. René Morin devant la Chambre de commerce de St-Hyacinthe au Grand Hôtel

M. René Morin, directeur du Trust Général du Canada et vice-président pour Québec de la Chambre canadienne de commerce, a fait, devant la Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe, au Grand Hôtel, une causerie qui clôt la série de dîners-causeries donnés par la Chambre au cours de l'hiver.

Ancien maire et député de St-Hyacinthe, M. Morin a rappelé les liens qui le rattachent à cette ville et les bons souvenirs qu'il y a laissés en la quittant il y aura bientôt douze ans.

Après quelques observations sur l'importance du rôle des chambres de commerce, principal organe par lequel les hommes d'affaires peuvent faire entendre leur voix dans l'intérêt de la collectivité dont ils font partie, M. Morin s'est arrêté à dresser un tableau, d'une part des divergences d'intérêts qui tendent à la désagrégation de l'association des provinces dans la Confédération, et d'autre part des liens économiques qui doivent les maintenir unies entre elles en un seul Etat.

Les progrès économiques des différentes provinces depuis la Confédération n'ont pas été les mêmes partout; chaque partie du pays s'est développée selon ses richesses naturelles et les avantages économiques et géographiques qu'elle possédait. L'industrie manufacturière s'est naturellement implantée autour des centres les plus populeux où elle trouvait une main-d'oeuvre abondante, des marchés pour l'écoulement rapide de ses produits et des moyens de communication plus faciles. Plus que toutes autres, les provinces de Québec et d'Ontario offraient ces avantages et elles sont, en conséquence, devenues le centre de la vie manufacturière du pays.

Pendant longtemps, les provinces des Prairies ont joui d'une prospérité factice résultant de l'intensité de leur progrès et des hauts prix du blé provoqués par la guerre.

Plusieurs pays d'Europe, importateurs de nos blés, s'occupèrent après la guerre de restaurer leur économie agricole et de produire eux-mêmes le blé qu'ils consommaient, afin de se rendre indépendants des marchés étrangers.

Sous l'influence de cette politique européenne d'expansion de la production et de restriction de la consommation, les prix du blé s'affaissèrent et toute l'économie des provinces de l'Ouest en fut sérieusement affectée.

Deux griefs principaux sortirent de ces infortunes. Les provinces des prairies trouvèrent le fardeau de leurs dettes trop lourd à porter et le prix de leurs machines aratoires et des produits de consommation domestique, achetés sur les marchés protégés des provinces centrales, excessif quand ils avaient eux-mêmes à vendre leurs produits sur les marchés libres du monde, sans protection et dans des conditions particulièrement difficiles.

Il n'y a pas de doute que la réduction de revenu qui s'est produite rend les dettes contractées par les producteurs de blé trop onéreuses et que des atermoiements et des compromis s'imposent.

Au fardeau que représente l'impôt douanier pour les producteurs de blé il faut opposer l'intérêt vital des provinces centrales où l'industrie manufacturière est concentrée et les sacrifices faits par elles pour le développement des provinces des prairies.

Le commerce est un échange de marchandises, surtout maintenant que les pays importateurs d'Europe manquent de numéraires pour payer le prix des produits étrangers qu'ils importent. C'est ainsi que les achats de marchandises européennes par les provinces du centre du Canada servent à payer une bonne partie des exportations de blé qui y sont faites et qu'à cause de ce commerce les provinces de l'Ouest y écoulent plus facilement leur blé.

Dans l'ensemble, le tort que peuvent subir ces provinces à cause de la politique douanière centrale, nécessaire au maintien de la vie industrielle du pays, est amplement compensé quelles retirent de ces activités industrielles et généralement de leur association dans la Confédération.

Les provinces maritimes et la Colombie anglaise prétendent également avoir des griefs, particulièrement au sujet du tarif, mais un examen de leur situation économique démontre clairement que les difficultés auxquelles elles sont en butte ne résultent pas de leur union dans la Confédération et que la Colombie anglaise en particulier, à cause de son entrée dans la Confédération, s'est développée merveilleusement.

Une analyse de la production globale du pays démontre que pour constituer une unité économique bien équilibrée, l'union de ces diverses provinces en un seul Etat est essentielle.

Si nous voulons maintenir notre niveau de vie et l'améliorer, l'unité nous est essentielle et pour la conserver, il faut savoir concilier des intérêts divergents par des concessions réciproques.

Nous n'avons qu'à comparer notre situation avec celle de la plupart des autres pays, à considérer l'étendue de nos terres arables, la richesse de nos forêts, la puissance de nos chutes d'eau, la variété et le volume de nos ressources minières, et le peu de densité de notre population pour réaliser que la nature a gracieusement doté l'ensemble de notre pays des avantages nécessaires pour donner à ses habitants, s'ils veulent accomplir leur tâche avec bon sens et coopération, la paix, le confort et l'aisance qu'ils sont légitimement en droit d'espérer, d'un bout du pays à l'autre, de l'Atlantique au Pacifique.

A bord du "Normandie"

Parmi les célébrités contemporaines qui s'embarquent, demain, pour l'Europe, à bord du paquebot français "Normandie", on remarque tout particulièrement Mme Mary Pickford, la star de jadis, et son mari Buddy Rogers, acteur; le dramaturge français Henri Bernstein; le grand pianiste Ignace Paderewski, M. Philippe Cotnaréanu, propriétaire du Figaro.

Nouvelles compagnies incorporées à Québec

Québec, 28 (P.C.) — **La Gazette Officielle de Québec** annonce cette semaine les compagnies incorporées par le gouvernement provincial. Ce sont:

Angers et Gagnon Ltée, $20,000, Roberval; Dan-D-Lax Corporation, $50,000, Montréal; Elzéar Pelletier et Cie Ltée, $20,000, Villemontel; Jones Cravat Mfg Co. Ltd, $10,000, Montréal; The National Protection Assurance Company, $500,000, St-Jean; Canadian Construction Credit Company, Ltd, $50,000, Montréal; Montreal Marble and Tile Company, Ltd, $20,000, Montréal; LaSalle Electric Co. Ltd, $20,000, Montréal; Le Sorelois, Ltée, $20,000, Sorel; Standard Metal Co. Ltd, $20,000, Montréal; Style Contractors, Ltd, $10,000, Montréal; Dome Exploration Company (Quebec) Ltd, $100,000, Bourlamaque; Ideal Electric, Inc., $20,000, Montréal.

La confiance et la Bourse

La direction d'une de nos grandes entreprises canadiennes fait paraître, depuis quelque temps, des éditoriaux sur la situation économique dans notre pays. Le premier de ces articles s'intitulait comme suit: 11,000,000 d'européens, quels qu'ils soient, seraient heureux de changer de place avec 11,000,000 de canadiens.

Poursuivant ces commentaires, cette organisation attribue le ralentissement des affaires, dans les derniers mois, chez nous, non pas à aucune faiblesse fondamentale dans notre bien-être économique, mais bien aux réflexions des événements européens et à la tendance de certains journaux et de certains commentateurs de radio, à grossir toute rumeur ou à amoindrir tout facteur favorable.

Nous ne devrions pas, dit-on, être nerveux. Nos richesses naturelles et le courageux esprit d'entreprise de notre Nation sont une garantie de stabilité qu'on ne peut trouver nulle part ailleurs. Nous avons la paix et nous avons en abondance de ces choses qui font que la vie vaut la peine d'être vécue.

Nous endossons pareille publicité qui expose avec grande précision la situation actuelle. La preuve de pareils confiance est facilement mise à jour. Depuis quelque deux semaines, l'orage politique semble se dissiper en Europe et depuis cet éclaircissement de l'horizon, on s'est vivement tourné vers l'examen de la situation économique, laquelle, aux Etats-Unis comme au Canada, e st meilleure qu'elle ne l'était en 1938. Malgré tout, cependant, il faut constater que généralement parlant, les valeurs mobilières sont à un niveau plus bas qu'à pareille date, l'an dernier. Toutefois, les industries lourdes, telles que la sidérurgie, la construction et la fabrication d'aéroplanes sont bien en avance sur les deux dernières années; les chemins de fer expédient aussi davantage. Voilà des baromètres assez positifs sur la situation d'un pays.

Un relevé de la situation a provoqué, nous ne dirions pas une demande vive des valeurs de placements, chose qui a suscité une appréciation générale des cours.

Cette amélioration a été assez marquée pour nous permettre de constater une fois de plus qu'au niveau actuel, les valeurs sont offertes en quantité très minime et que si la demande se généralisait, un mouvement de hausse assez rapide pourrait fort bien s'effectuer.

(De Forget & Forget)

CURB DE NEW-YORK

Ventes	Titres:—	Haut	Bas	Clôt.
100	Alum Co A	109¾	109¾	109¾
100	Alum Good	16½	16½	16½
50	Alum Ltd	131	131	131
200	Am Airlins	27⅝	27⅝	27⅝
600	Am Cyan B	23½	23¼	23⅝
1000	Am G and El	24⅝	24⅜	24⅝
600	Am Maracb	13-16	13-16	13-16
100	Am Sup F	9-16	9-16	9-16
200	As G and El	11-16	11-16	11-16
500	Austin Sil	⅛	⅛	⅛
400	Bath Ir W	7⅛	6⅞	6⅞
100	Bell Air	25⅝	25⅝	25⅝
400	Bliss E W	10⅝	10½	10½
500	Carrier C	12⅝	12½	12½
400	Cities Ser	6⅜	6⅛	6⅛
400	Do Pfd	50⅝	50¼	50¼
500	Col O and G	3¼	3¼	3¼
1400	Com and S	3-32	1-16	3-32
1200	Cons Cop	6	5⅝	5⅝
100	Cons M and S	40¼	40¼	40¼
200	Cosden Pet	15-16	⅞	⅞
100	Creole Pete	21½	21½	21½
100	Crocker Wh	5½	5½	5½
1900	El B and Sh	8⅝	8⅝	8⅝
300	Fairchild Av	11⅛	11⅛	11⅛
200	Fisk Rub	10⅜	10⅜	10⅜
100	Ford Can A	19½	19½	19½
150	Grt A and P	97	95	97
100	Gulf Oil	33⅜	33⅜	33⅜
100	Holl Gold	14½	14½	14½
200	Hmuble O	27½	27½	27½
100	Int P and P	2¾	2¾	2¾
200	Int Pete	25⅞	25⅞	25⅞
2000	Locke Air	29	28⅝	28⅝
100	Lone St G	9¼	9¼	9¼
100	Mass Har	4⅝	4⅝	4⅝
2100	Mesabi I	9-16	9-16	9-16
100	Min C Cn	1⅝	1⅝	1⅝
100	Molybden	4	4	4
100	Nat Sug R	12	12	12
300	Niag Hud P	6¾	6¾	6¾
25	Do 1st Pfd	87½	87½	87½
1000	Nor St P A	8⅝	8⅝	8⅝
4400	Pantepec O	6¼	6	6
200	Pennroad	1⅝	1⅝	1⅝
100	Pioneer Gold	2½	2½	2½
300	Pitt Bowes	7¼	7⅛	7¼
300	Pitts P G	99	99	99
200	St Regis	2¼	2¼	2¼
100	So Penn O	29½	29½	29½
100	St Oil K	18⅛	18⅛	18⅛
400	Technicolor	16	16	16
100	Trans Lux	1⅝	1⅝	1⅝
300	Unit Gas	2	2	2
800	Un Land P A	1⅞	1⅞	1⅞
200	Wright Har	8	8	8
100	Yukon Pac	1	1	1

Dividendes déclarés

Canada Malting Co., Ltd, 37 1-2 cents par action, payable le 15 juin; ex-coupon No 46 le 14 juin.

Distillers - Corporation Seagrams, Ltd, 50 cents par action ordinaire, payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 8 juin et $1.25 (en fonds américains) par action privilégiée, payable le 31 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juillet.

B. A. Oil Co. Ltd, 25 cents par action payable le 3 juillet; ex-coupon No 37 le 30 juin.

Marcus Loew's Theatres, Ltd, 3 1-2 p.c. par action privilégiée, payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 17 juin.

The Real Estate Loan Co. of Can., Ltd, un pour cent, payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 16 juin.

Brazilian Traction, Light & Power, 1 1-2 p.c. par action privilégiée, payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 14 juin.

Stedman Bros., Ltd, 15 cents payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 19 juin.

Associated Breweries of Canada, 20 cents par action ordinaire, payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 15 juin, et $1.85 par action privilégiée, payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

• FINANCE •

Revue hebdomadaire de la situation économique

La moyenne des six facteurs fondamentaux fait un gain pour la deuxième semaine consécutive. Les caractéristiques constructives englobent le cours des obligations de tout repos, les compensations bancaires et l'accélération des opérations spéculatives. Les action ordinaires renversent la fluctuation à la hausse des quatre semaines précédentes et les facteurs commerciaux, comprenant les chargements de wagons et les prix de gros, sontà un niveau un peu plus bas. Par suite des avances des chargements de wagons et des compensations bancaires, il y a un gain sur la même semaine de 1938.

Le trafic-marchandises des chemins de fer continue d'être lourd mais réagit en regard de la semaine précédente. A cause de la grève aux Etats-Unis les chargements de charbon canadien sont considérables afin de prévenir une pénnurie.

Le déclin des grains à Winuipeg est la principale influence qui réduit le niveau des prix la semaine du 19 mai. L'indice rétrograde de 73.7 à 73.6. Le blé no 1 Nord donne une moyenne de 65 contre 66⅛ et les grains secondaires, excepté le seigle, reculent également.

Les obligations de tout repos sont décidément fortes la semaine du 18 mai et le rendement moyen des -missions entrant dans l'indice tombe de 3.08 à 3.00. Les avances des deux dernières semaines absorbent presque en entier le recul des sept semaines terminée sle 7 mai.

La reprise modérée des actions ordinaires, en cours les quatre semaines précédentes, est renversée la semaine ou revue. L'indice de 95 titres tombe de 99.9 à 99.1.

L'indice hebdomadaire, basé sur les facteurs susmentionnés, s'établit à à 109.7 la semaine du 20 mai en regard de 108.7 la semaine précédente. Il montre également un gain sur la même semaine de 1938, alors qu'il s'établissait à 108.0.

Rapport du marché des oeufs et de la volaille

Le marché des oeufs, qui manifestait une tendance à la faiblesse à la fin de la semaine dernière, a fléchi cette semaine. Les acheteurs sont prudents alors que les recettes augmentent, ce qui rend le marché accommodant. La demande de consommation reste assez bonne, mais les commerçants hésitent à acheter pour la mise en entrepôts. Le marché semble plus soutenu aux niveaux actuels en fermeture, et les demandes se font plus nombreuses. Les expéditions triées de l'Ontario se vendent aux cours suivants: catégorie A gros 20 1-2 c. moyens 18-18 1-2, B 19, C 16.

Les grossistes cotent les prix suivants aux producteurs et aux expéditeurs de campagne pour les oeufs non triés, livrés, caisses renvoyées: catégorie A gros 19c, moyens 17, B 16, C 15.

Les prix de gros aux détaillants sont les suivants: catégorie A gros, 24-25c, moyens 22-23, B 22-23, C 19-20; les oeufs en vrac obtiennent deux cents de moins la douzaine.

Voici les prix aux consommateurs: catégorie A gros 27-33c, moyens 25-29, B 24-27, C 21-24.

Le marché des volailles vivantes a été passablement actif cette semaine. Les livraisons ont augmenté, laissant un excédent sur les grosses poules qu'on a dû abattre afin de les écouler. Les poules légères ont été les plus recherchées, et, en plusieurs cas, ont obtenu les mêmes prix que les gros oiseaux. Les ventes se sont faites aux prix de gros suivants: poules 5 lbs et plus 18-19c, 4 à 5 lbs 17-18, poules légères 16-18; vieux coqs 12-14; poulets de gril 2 1-2 à 3 lbs 20-23, 2 à 2 1-2 lbs 17-19, 1 1-2 à 2 lbs 14-15. Les vieux dindons, peu demandés, ont fait 12 à 14c la livre. Les prix payés aux expéditeurs ont été un à deux sous inférieurs à ceux du gros.

Le marché des volailles abattues maintient une allure ferme. Les gros poulets nourris au lait jouissent d'une bonne demande et il n'y en a pas beaucoup de la catégorie A; les poules sont encore fort demandées et rares. Le trafic des dindons est assez terne.

A. R. Hedgecoe.
Inspecteur surveillant

Nouvelle émission religieuse

Un syndicat ayant à sa tête la maison Paul Gonthier & Compagnie et comprenant les firmes Dubé, Leblond & Cie, Inc., et Clément, Guimont, Inc., vient d'acheter une émission de la Congrégation des Filles de Jésus (Trois-Rivières).

L'émission est pour un montant de $150,000. Les obligations entièrement amortissables sont dues de 1940 à 1949. L'intérêt est de 4% par année.

Les titres sont garantis par le crédit général de la Congrégation et en plus par une hypothèque spécifique prise sur le Jardin de l'Enfance aux Trois-Rivières. Cet immeuble a une évaluation d'à peu près $300,000.

Les fonds provenant de cette émission seront utilisés à défrayer le coût de l'agrandissement du Jardin de l'Enfance aux Trois-Rivières et du couvent du Cap-de-la-Madeleine.

La Congrégation des Filles de Jésus a été fondée en France en 1821. C'est en 1903 qu'elle s'est installée au Canada. A l'heure actuelle elle compte une quarantaine de maisons au Canada et quelques-unes aux Etats-Unis.

Ces religieuses s'occupent de l'enseignement et de l'hospitalisation des malades.

Le nombre de permis de bâtir est plus élevé

Washington, 28 — Le volume de construction résidentielle pour laquelle des permis de bâtir ont été émis en avril, a été de 43 pour cent plus élevé qu'au cours de la semaine correspondante de l'an dernier, a annoncé le département du commerce aujourd'hui.

Power Corporation

HAUSSE DE LA PRODUCTION EN AVRIL ET POUR LES QUATRE MOIS

Une autre forte augmentation dans la production mensuelle d'énergie électrique est rapportée par les subsidiaires et les compagnies affiliées de la Power Corporation of Canada. Pour le mois d'avril, la production a été de 209,403,580 k.-h. contre 193,687,606 k.-h. en avril de l'an dernier, soit une augmentation de 15,715,974 k.-h. ou de 8 pour cent.

Voici un état comparatif de la production de chaque compagnie:

	avril 1939	avril 1938
Southern Canada P. Co	24,339,320	21,254,650
Canada North'n P. Co.	61,470,995	57,556,899
East Kootenay P. Co.	7,930,740	8,507,876
British Columbia P. C.	42,783,407	43,896,017
Northern B. C. P. Cor.	915,768	921,664
Winnipeg Electric Co	70,963,400	61,551,500
Total K.-H.	209,403,580	193,697,606

Voici les chiffres de production de chaque compagnie pour les quatre mois:

	1939	1938	% chge
S. C. Power	81,550,446	76,999,610	+ 5.9
C. N. Power	245,256,011	228,404,162	+ 7.4
E. Koot. Co.	29,084,686	31,978,558	— 9.1
B. C. Power	202,444,911	196,108,773	+ 3.2
N. B. C. Pow.	3,759,756	3,723,824	+ 0.9
Winnipeg Elec.	331,953,390	244,566,500	+23.5
Total	864,148,504	781,781,198	+10.5

LES HUILES DE TURNER VALLEY

Fournis par C. G. Beausoleil
Membre de la Bourse des Huiles de Calgary

Le contingentement de production a été majoré cinq fois dans l'espace de dix semaines. L'augmentation est de 150 pour 100. De 10,000 barils par jour, le contingentement de production, fixé par le Conservation Board, a passé à 25,000 barils d'huile brute par jour.

On estime que le rendement du champ pétrolifère sera de $750,000 par mois ou $9,000,000, pour l'année. On s'attend à ce que l'on permette une plus grande production encore pour rencontrer les besoins de la consommation. Le sommet de production et de consommation devrait être atteint à l'automne au temps où l'on récolte le grain dans les provinces de la Prairie.

Sans aucun doute, cet été sera une saison record pour la production pétrolifère en Alberta.

Les nouvelles qui arrivent de l'Ouest annoncent qu'un intense développement est à l'ordre du jour dans les terrains reconnus, semi-reconnus ou encore inexplorés.

La California Company, filiale de la Standard Oil of California, a fait des arrangements définitifs pour le forage de son premier puits sur ses vastes concessions dans la région de Steveville. On s'attend à ce que soient entrepris bientôt les travaux de forage de douze puits sur les concessions de la compagnie Okalta. Ces travaux seront financés par des capitaux américains. On rapporte la signature de contrats pour le forage d'un puits expérimental à la structure de Jumping Pound. L'entreprise à l'appui de quatre groupes d'intérêts, dont des intérêts britanniques influents. On a complété récemment les plans pour la reprise des travaux de forage à partir du niveau de 3,070 pieds du puits No. 4 de North Taber. La compagnie Home Oil se préparait à faire forer plusieurs puits sur ses concessions dans le nord de la vallée Turner. Anglo-Canadian a annoncé que dans le but de se rendre compte exactement de la valeur de la structure de Steveville, un troisième puits sera foré immédiatement.

La commission royale McGillivray a recommandé que le taux de transport de l'huile brute de la vallée Turner à Calgary soit réduit de 15 cents à 9½ cents, et que les frais de chargement de l'huile brute dans les wagons-citerne soient réduits de 5 cents à 2½ cents le baril. Une autre recommandation est de permettre à tous l'usage des conduites d'accumulation et des pipes-lines de compagnies Imperial Oil et Royalite. La commission dans son rapport assure qu'on peut estimer sans crainte de commettre la moindre exagération la durée du gisement pétrolier à 18 ans, en se basant sur une production annuelle moyenne de 6,000,000 de barils.

On estime que les producteurs et les expéditeurs épargneront $730,000 par année au moins grâce aux réductions de taux de transport par pipes-lines et des frais de chargement.

CONFERENCE SUR LA PUBLICITE

Il a été annoncé par le Montreal Better Business Bureau que M. B. W. Keightley, gérant de la publicité à la Canadian Industries Ltd., sera l'un des principaux conférenciers à la Business-Consumer Relations Conference sur la publicité et les pratiques de la vente. La conférence est tenue à Buffalo les 5 et 6 juin, et est sous le patronage de la National Association of Better Business Bureau.

M. Keightley parlera à un déjeuner, le 6 juin sur la responsabilité du publiciste envers le consommateur.

M. Stanley E. Graham, publiciste de Cleveland ainsi que d'autres personnes intéressées à la question adresseront aussi la parole.

Déficit rapporté

Un déficit de $679,968 pour avril d'après toutes les charges est rapporté par la minneapolis, St. Paul and Sault Ste. Marie Railway. Ceci se compare avec un déficit de $584,313 en avril 1938. Le déficit pour les quatre premiers mois de 1938 est de $2,981,265 contre $2,739,421 au au cours de la période correspondante de l'an dernier.

Cub Aircraft Corp.

Cub Aircraft Corp., Limited, a donné avis au Curb de Montréal que trois autres écoles d'entrainement avaient acheté des avions Cub.

Ex-dividendes aujourd'hui

Dome Mines, .50; Can. Wire priv. 1.62½; C'wealth Pete .02.

Les rapports annuels sur l'industrie minière

Des changements sont effectués dans les rapports annuels du Service des Mines de Québec. A partir de l'année 1937, le Service des Mines a adopté une nouvelle formule de publication. Il y aura un rapport annuel publié en un volume distinct ayant comme titre "L'industrie minière et la Statistique". Les résultats de travaux des géologues sur le terrain seront publiés en volumes séparés sous le nom de "Rapports géologiques". Chacun portera un numéro de série et sera accompagné de cartes. Ces volumes comprendront aussi les rapports spéciaux sur nos ressources minérales, etc.

Le rapport annuel pour 1937 a été publié suivant cette nouvelle formule. Des renseignements et une revue de l'industrie minière dans l'ouest du Québec sont contenus dans ce volume.

On peut se procurer gratuitement les publications du Service des Mines en s'adressant au "directeur du Service des Mines, Hôtel du gouvernement, Québec".

Meilleur revenu net de l'Andian Nat. Corp.

Pour l'année terminée le 31 décembre dernier, l'Andian National Corporation, Ltd., rapporte un revenu net d'opérations de $9,071,410 avant la déduction de certaines dépenses comparativement à $8,897,446 l'année précédente. Après déduction de certaines réserves et de frais, il reste un revenu net d'opération de $6,979,723 contre $7,065,920. Les déductions faites ont été plus fortes en 1938 qu'en 1937.

Le revenu net après y avoir ajouté l'intérêt sur les placements est de $7,885,610 pour l'année contre $7,615,012 à la fin de l'année précédente.

Rendement des valeurs

Cours fournis par
FORGET & FORGET,
49-51 ouest, rue St-Jacques
Montréal

	Taux	Prix	Ren
Bell Telephone	5.00	176	442
B.A. Oil	1.00	22⅝	369
B. C. Power A	2.00	27	742
Build. Prod. A +10	.70	16	500
Can. Malting +50	1.50	35¼	414
Can. North Power	1.20	16	750
Can. Bronze +50	1.50	32	625
Can. Vinegars	1.20	13½	905
Can. Cottons	4.00	65	615
Dom. Bridge	1.20	28½	422
Dom. Glass	5.00	110	454
Dom. Textile	5.00	62	813
Electrolux	1.00	10	1000
Imperial Oil +75	.50	16¼	771
Imp Tobacco +22½	.40	16⅛	337
Inter. Nickel	2.00	49⅝	396
Inter. Pete	1.50	25⅝	982
Mont. Power	1.50	31¾	759
Mont. Tramways	3.00	69	1304
Nat. Breweries	2.00	41¼	482
Ogilvie	1.00	28	357
Ottawa Power	1.00	15	667
Niagara Wire	1.00	17	588
Page Hersey +25	4.00	97½	410
Quebec Power	1.00	17⅝	560
Royalite +50	1.00	26¼	416
Shawinigan	.90	19¾	454
Sou. Can. Power	.80	10⅝	733
Steel of Can. +2.00	1.75	74	507
Walker Gooderham	4.00	41	975
Gatineau Power	.80	14½	567
Nat. Steel Car	2.00	47	426
Banques: —			
Montréal	8.00	213	375
Nova Scotia	12.00	302	396
Can. Nationale	8.00	165	487
Commerce	8.00	144	402
Royale	8.00	187	448
Actions de priorité: —			
Calgary Power	6.00	95¼	622
Can. North Power	7.00	111½	528
Can. Celanese	7.00	101	693
Can. Cottons	6.00	102½	585
Dist. Seagrams	5.00	86	581
Can. Brew	2.00	20	1000
Dominion Coal	1.50	18½	824
Dom. Glass	7.00	162	432
Dom. Textile	7.00	158	443
Goodyear	2.50	57	439
Howard Smith	6.00	88	682
Int. Power C.	6.00	69	870
Jamaica Pub. S.	7.00	132½	528
Melchers Pr +20	.80	6	1333
Nat. Breweries	1.75	45	389
Ogilvie	7.00	156	449
Penmans	6.00	128	468
Power Corp.	6.00	102½	581
Regent Knitting Co	1.60	20½	780
Sou. Can. Power	6.00	109¾	549
Rolland Paper	6.00	96	625
Steel of Canada	1.75	73	239
Tuckett	7.00	163	429
Walker Goderham	1.00	19¾	504
Mines: —			
C. Smelters +1.50	1.00	40¼	621
*Dome	2.00	32⅛	618
Bulolo	3.00	24	1250
Falconbridge	.20	500	600
Hollinger +45	.65	14½	771
Lake Shore	4.00	42	952
*McIntyre	2.00	57	341
Macassa	.20	400	408
Noranda	4.00	79¾	504
Pickle Crow	.40	495	808
Pioneer B. C.	.40	225	1702
Siscoe	.12	137	876
Sylvanite +05	.20	340	723
Teck-Hughes +10	.40	410	1219
*Wright Harg +20	.40	815	859

*.—En monnaie américaine.

MARCHE DES CHANGES

De la Banque Canadienne Nationale
Service des relations étrangères

Cours des changes entre Banques

Cable Monnaie	New-York	Montréal
New-York: —		
Dollar		9-32% pr.
Angleterre: —		
Livre, cable	4 61 3-16	4 69¼
Livre, chèque	4 61 1-16	4 69⅛
France: —		
Franc	.0265	.0265⅛
Belgique: —		
Franc	.0240¼	.0241⅛
Belga	.1702½	.1701½
Italie: —		
Lire	.05261	.0527⅛
Suisse: —		
Franc	.2232½	.2230
Hollande: —		
Florin	.5370	.5385
Norvège: —		
Couronne	.2362	.2360
Danemark: —		
Couronne	.2090	.2094
Suède: —		
Couronne	.2412	.2413
Allemagne: —		
Reichsmark	.4012	.4023
Grèce: —		
Drachme	.0087	.0087½
Brésil: —		
Milreis	.0550	.0551½
Finlande: —		
Mark	.0207	.0207½
Chine: —		
Dollar H. K.	.2912	.2920
Pologne: —		
Zloty	.1886	.1891
Yougoslavie: —		
Dinar	.0235	.0235½
Japon: —		
Yen	.2732	.2740
Roumanie: —		
Lei	.00741	.00741
Index: —		
Roupie	.3496	.3506

CURB DE MONTREAL

Cours fournie par
L. G. BEAUBIEN & CIE
84 Notre-Dame ouest

Titres:—	Offre	Dem
Acadia Sugar Refin Co	3½	3¾
Belding-Corticelli Ltd		95
Belding-Corticelli Pfd	135	145
Bright T G & Co Ltd	4½	11
Bright T G & Co Pfd	77	90
Calgary Power Co Pfd	96½	
Canada Bud Breweries	4	5½
Canada Starch Co Pfd	108	109½
Canada Vinegars Ltd	11¾	13
Canada Cons Felt Co		15
Canada Cons Fel Pfd		25
Canad. Dredge & Dock Co	15⅜	17¼
Canad. Gen Investment	8⅝	9
Canad. Industries B		201
Canad. Int. Invest. Trust	25	69
Canad.Int. Invest. Pfd	45	
Canad. Light & Power Co		18
Canad. Pow. & P Inv VT	25	100
Canad. Pow & P Inv Pfd	2½	6
Canad. Westinghouse Co	50½	52½
Canad. Wineries Ltd	3¾	3¾
Catelli Food Products	8½	9
Catelli Food Products Pfd	11½	12½
Celtic Knitting Co Ltd		175
Claude Neon Gen Adv	16	20
Consolidated Bakeries	14	15½
David & Frere Ltee B	160	2
Dom Oilcloth & Linol		32½
East Kootenay Pr Pfd	6	8½
Eastern Dairies Pfd	2	3¾
Europ. El. Op. Wrnts A	61½	
Foreign Pr Sec Corp	20	35
Freiman Ltd A J	30	
Freiman Ltd 6's Pfd		35
Goodyear Tire & Rubber	66½	69½
Great West Saddlery		100
Hillcrest Collieries		150
Hillcrest Collieries Pfd	175	12
Inter City Baking Co	26	30
Inter Metal Industries		7
Int Paints Pfd	10	
Inter-State Royalty A		12
Inter-State Royalty B		4
Int Utilities Corp A	8	10½
Int Utilities Corp B	40	50
Loblaw Groceterias A	23	24¼
Loblaw Groceterias B	21	22¾
Mackenzie Air Service	50	80
Maritime Tel & Tel Pfd	17	
Mitchell & Co Robert	9½	11
Montreal Is Power Co	25	25¾
Mtl Ref & Storage	75	75
Mtl Ref & Storage Pfd	12	12
Moore Corp Ltd	37¼	38¼
Nova Scotia L & J	94	
Nova Scotia L & Pfd	100	
Paton Mfg Co	5	12
Paton Mfg Pfd		110
Que Tel & P Corp A	4¾	
Reliance Grain Co	50	2½
Rogers-Majestic Corp	150	2¾
Sarnia Bridge Co A	5	
Sarnia Bridge Co B	100	2
Second Inter-State B A		11
Second Inter-State B		3½
Standard Clay Products	100	3½
Stand Pav & Materials		2½
Stand Steel Cons Pfd		41
Thrift Stores Ltd		50
Thrift Stores 6½'s Pfd	25	5
United Amusement A	13	
United Amusement B	13	
United Distillers of Can	50	70
United Securities Ltd	6½	10
Mines: —		
Arno Mines Ltd	62	62¼
Ashley Gold Min'g Corp	06	08
Bankfield Cons M Ltd	25½	29
Base Metals Min'g Corp	14	18
Beaufor Gold Mines	08	
Castle-Trethewey Mnes	77	86
Central Pat. Gold Mines	244	253
Century Min Corp Ltd	21	24
Coast Copper Co Ltd	163	215
Coniagas Mines Ltd	148	203
Coniaurum Mines Ltd	145	152
Falconbridge Nickel M	510	525
Goldale Mines Ltd	19½	22
Graham-Bousquet Gold	02	
Granada Gold Mines	04½	07
Howey Gold Mines	31½	35
Joliet-Quebec Mines Ltd	06	06¼
Kirkland Gold Rand Ltd	08¼	09½

Les stocks faisaient encore preuve de fermeté samedi sur les différents marchés

Potins et commentaires

La séance de samedi à Wall Street fut la plus active encore vue depuis le 15 avril et le gros des stocks clôturaient à la hausse, malgré les réalisations abondantes effectuées. La tendance était aussi encore ferme, en fin de semaine, sur les marchés mobiliers de Montréal et de Toronto. Quant aux prix du blé, ils souffraient de prises de profits samedi sur les marchés de Winnipeg et de Chicago. Liverpool était fermé. Les marchés de Londres et de Paris étaient aussi fermés en fin de semaine.

* * *

Les stocks furent achalandés en fin de semaine à Wall Street, mais ils ne le seront guère aujourd'hui, vu que le marché de Londres demeurera fermé ce matin, à l'occasion de la Fête de la Pentecôte, et vu que la Bourse de N-Y n'ouvrira pas ses portes demain, à l'occasion du Memorial Day. Quoi qu'il en soit, comme le secrétaire du Trésor des E.-U. vient de proposer de faire disparaître les taxes nuisibles aux affaires et comme on prédit des augmentations, variant de 4 à 6 1-2 points cette semaine, dans le rendement de la sidérurgie américaine, il ne serait pas étonnant que les stocks soient encore bien supportés au début de cette semaine. Les directeurs de Atlantic Refining Co. doivent se réunir aujourd'hui pour considérer la question du dividende.

* * *

Dans une intéressante étude sur Int. Nickel, la firme O'Brien and Williams fait remarquer que la position financière de cette entreprise est très forte, et que ses recettes pourraient bien s'élever cette année entre $2.25 et $2.40 par action, contre $2.09 seulement l'an dernier. Comme ce stock constituerait une sauvegarde contre les dangers de guerre et de l'inflation, et comme tout indiquerait un accroissement dans la demande de nickel cette année, c'est dire que ses possibilités d'appréciation seraient intéressantes. Tout indiquerait que 1939 era plus favorable à Famous Players Corporation que 1938 ne l'a été.

* * *

A la suite de la nouvelle finance que Shawinigan W. & P. Co. effectuera sous peu cette importante entreprise sera relevée de son obligation de payer certains remboursements, quant au principal et aux intérêts, en fonds américains. Comme chacun le sait, cette compagnie lancera, sous peu, une émission de $15,746,000 d'obligations à 4 p.c., payables en fonds canadiens seulement.

John A. Lang & Sons Ltd ferait de meilleures affaires cette année qu'en 1938, si on en juge par ses revenus enregistrés à date.

* * *

A moins de surprises outre-mer, la contraction saisonnière dans les affaires aurait atteint son apogée, au dire de certains industriels. Dans de telles circonstances, on peut s'attendre à de bonnes nouvelles commerciales sous peu. Espérons-le . . . et d'ici là, le marché pourrait bien essayer de les escompter.

* * *

Comme l'exercice fiscal de Gypsum, Lime & Alabastine (Canada) Ltd a commencé le 1er décembre, c'est dire que la fin du mois courant marque la fin de son premier semestre. Comme les affaires enregistrées au cours de cette période l'emporteraient sur celles durant la même période l'an dernier, il se pourrait donc fort bien que 1939 lui soit donc plus favorable que 1938.

* * *

Comme ce sera congé demain à Wall Street, à l'occasion du Memorial Day, il se pourrait fort bien que les stocks ne soient guère achalandés aujourd'hui. La Commission Scolaire de Beaupré doit se prononcer aujourd'hui sur l'adjudication d'une émission de $33,800 d'obligations, 4 p.c., datées du 1er juillet 1939 et la ville de Pointe-Claire se prononcera mercredi matin sur l'adjudication d'une émission de $14,300 d'obligations, 4 p.c. Quant à la cité d'Hamilton, elle se prononcera ce matin sur un emprunt de $708,736 de débentures 2 p.c. Comme de plus un des plus importants corps publics de cette ville doit lancer sur le milieu de cette semaine un emprunt de plusieurs millions de dollars, c'est dire que les placeurs de fonds n'auront que l'embarras du choix.

* * *

On lit, dans le dernier bulletin de Burke, Dansereau & Co., que le carché minier et principalement les mines d'or, est survendu et, par conséquent, qu'il en faudrait peu pour que la plupart des leaders aurifères prennent leur essor. C'est d'autant plus logique que la majorité cotent à leurs bas niveaux de l'année et que les conditions de l'industrie minière canadienne continuent d'être des plus prospères. Dans de telles circonstances, il serait avantageux de profiter des moins avilissements, provoqués par les grises de profits, pour accumuler les mines d'or, comportant des rendements excellents.

Profitons des opportunités actuelles

Si on en juge par la meilleure tenue de nos stocks industriels et miniers au cours de la semaine dernière, il semble évident que la confiance paraît renaître quelque peu dans le monde des spéculateurs. Que ces derniers fassent preuve d'une plus grande foi dans l'avenir et l'essor du marché mobilier s'accentuera et pour cause...

Le pacte anglo-russe-français serait un facteur de prix

S'il est vrai que les quatre premiers mois de 1939 furent plutôt décevants, maints facteurs, tant du côté international que du côté économique, nous invitent, par contre, à croire que les derniers huit mois de l'année seront plutôt favorables, comme le fait remarquer, avec raison, la maison Racine & Cie, dans le bulletin qu'elle vient de faire parvenir, en fin de semaine, à ses clients. On y lit, en effet, que si l'atmosphère demeure encore lourde en Europe, qu'il faut bien admettre, cependant, que la situation est beaucoup moins tendue présentement qu'au commencement de l'année. C'est que, depuis l'invasion de la Tchécoslovaquie, le gouvernement anglais fait tout en son possible pour constituer un bloc anti-hitlérien, afin de faire échec aux visées de l'axe Rome-Berlin. Que les pourparlers actuels entre Moscou, Londres et Paris soient couronnés de succès et il s'en suiva, certes, un renouveau de confiance dans l'avenir, tel que les affaires ne tarderont pas à s'en ressentir favorablement.

Maints facteurs économiques favorables présageraient une reprise

Si les conditions économiques aux Etats-Unis et au Canada furent quelque peu affectées par les incertitudes internationales de ces derniers mois, il faut bien reconnaître, cependant, que les augmentations persistantes enregistrées dans les réserves et les dépôts d'épargne des banques canadiennes et américaines, les fortes dépenses qui seront effectuées par les différents gouvernements de l'Amérique du Nord, au cours des prochains mois, dans le but de remédier au chômage, les faibles inventaires actuels, le relèvement de l'industrie du bâtiment un peu partout et enfin l'amélioration constante dans les recettes de maintes entreprises industrielles et commerciales sont autant de facteurs économiques permettant de croire que les affaires iront mieux, dès que les gens reprendront foi dans l'avenir. On peut même se demander, advenant la solution pacifique du problème de Dantzig et du Pomorze, si la contraction saisonnière, enregistrée à cette époque de l'année dans les industries de l'acier et de l'automobile, ne sera pas enrayée plus vite que d'habitude. Qu'il en soit ainsi et les marchés mobiliers ne tarderont pas à se comporter fort bien, d'autant plus qu'ils sont présentement en excellente position technique et qu'il y a pléthore de fonds actuellement, en quête de placements.

La préférence, aux valeurs canadiennes à rendements intéressants

Ce n'est pas un secret pour personne que les fonds en dépôts dans les banques canadiennes présentement sont beaucoup plus élevés qu'en 1938. On peut, certes, en dire autant pour les banques américaines. Que l'on ait donc la moindre certitude du maintien de la paix et ces argents en dépôts prendront rapidement le chemin du marché. Dans de telles circonstances, POURQUOI DONC NE PAS PROFITER DES OPPORTUNITES ACTUELLES, comme le font maints spéculateurs avisés? Puisque le Wall Street Journal estime que les Américains ont placé plus de $20,000,000, au cours des quatre premiers mois de cette année, dans de bonnes valeurs canadiennes, que les Canadiens ne s'empressent-ils pas d'en faire autant? C'est d'autant plus logique, qu'en ce faisant, en plus de faire preuve d'un patriotisme pratique, ils sont assurés de recevoir d'intéressants rendements, car la plupart de nos valeurs industrielles de premier ordre rapportent actuellement de 3½ à 10% et la majorité de nos bonnes mines d'or rapportent présentement de 3 à 17% soit donc des rendements fort attrayants à cette époque de faiblesse du loyer de l'argent.

Si le premier groupe de valeurs est, certes, intéressant, on pourrait peut-être en dire davantage pour les stocks aurifères pour maintes raisons. Le président démissionnaire de la Chambre des Mines de l'Afrique du Sud, où se trouvent quelques-unes des plus importantes mines d'or du monde, soit dit en passant, ne déclarait-il pas récemment "que la place de l'or dans la sphère des affaires monétaires de l'univers paraissait imprenable" et le secrétaire du Trésor des E.-U. M. Morgenthau ne disait-il pas ces jours derniers que son pays ne pourrait se passer d'accumuler de l'or sans que l'économie américaine en souffre énormément? Il en découlerait donc, que le danger de démonétisation, advenant une guerre en Europe, (ce qui semble peu probable), serait peu menaçant.

Que l'on se garde donc d'ajouter foi à maintes rumeurs plus ou moins fondées et qu'on profite plutôt des opportunités actuelles pour effectuer des placements fort rémunérateurs dans bien des cas. Sait-on qu'on estime, par exemple, que nos 150 mines canadiennes en production distribueront cette année plus de $100,000,000 en dividendes à leurs actionnaires? Comme nos titres miniers et la plupart de nos leaders industriels auraient escompté passablement toute nouvelle de conflit armé, sur le Vieux Continent, advenant que les choses tourneraient au pire, c'est dire que la plupart des valeurs canadiennes à rendement sembleraient comporter présentement le minimum de risques de baisse tout en présentant le maximum de possibilités d'appréciation rapide. Si on en juge par la manière dont plusieurs titres canadiens se sont comportés, au cours de ces derniers jours, on ne saurait avoir de doute sur leur essor, pour peu que la demande potentielle actuelle s'accentue. Que les prix des denrées continuent de s'affermir, comme ils l'ont fait durant le cours de la semaine dernière, et qu'il y ait relèvement dans l'industrie américaine de l'acier cette semaine, comme on le prédit en maints milieux financiers, et l'accumulation des bonnes valeurs se poursuivra certainement sur une plus haute échelle. Comme c'est congé aujourd'hui à la Bourse de Londres et comme le marché de N.-Y. fermera ses portes demain, il se pourrait fort bien que l'on ait, cependant un marché véritablement achalandé que sur le milieu de la semaine.

Marcel CLEMENT

Bourse de MONTREAL

La liste locale se comporta fort bien en fin de semaine. — Can. Celanese gagnait 1-2 pt. — Le C.P.R. remontait à 4 1-4. — Papeteries fermes. — Utilités publiques quelque peu hésitantes. — Mines plus achalandées et plus vigoureuses sur le Curb local samedi.

La liste locale continuait de se montrer ferme en fin de semaine, mais les changements enregistrés étaient généralement de peu d'importance, vu l'hésitation des stocks américains, peu de temps avant la clôture, à cause des réalisations nombreuses effectuées.

Les métaux s'affermissaient de nouveau et Noranda, après une hausse initiale de 1-4 point à 80, se fixait à 79 3-4. Nickel gagnait aussi 1-4 point dès la première transaction à 49 1-2, puis ce stock clôturait à 49 5-8. Smelters passait de 40 à 40 1-4. Hudson Bay clôturait aussi à la hausse.

National Breweries se distinguait parmi les titres de boissons en se hissant de 1-2 point à 41 1-8.

Les minoteries étaient fermes et Lake of the Woods cotait 15 3-4 et Ogilvie marquait 27 1-2.

Dominion Tar remontait à 5 parmi les titres de cies de construction.

Canadian Celanese clôturait 1-2 point plus haut parmi les textiles.

Asbestos se distinguait parmi les titres d'amiante en gagnant 1-2 point à 22 1-4.

Le C.P.R. remontait à 4 1-4 parmi les valeurs ferroviaires et la C. S. L. s'avançait à 1.90 parmi les cies de transport maritime.

Montreal Power, Brazilian et Power Corporation accusaient des reculs fractionnels dans le compartiment des utilités publiques. Bell Telephone demeurait inchangé à 176.

Le total des transactions enregistrées samedi sur le marché du Curb de cette ville était plutôt modéré.

Fleet Aircraft reculait de 3-8 point parmi les avionneries, tandis que Fairchild et Canadian Vickers s'avilissaient de 1-4 point chacun. Canada Dom. Sugar se distinguait parmi les spécialités en se hissant de 1-2 point. Abitibi était plus ferme parmi les papeteries, de même que Price.

Pato gagnait 15 cents parmi les mines transigées samedi et la plupart des titres du compartiment minier accusaient de légères avances. Stadacona gagnait 3 cents à 55 et Sullivan remontait à 85. Sherritt-Gordon gagnait 6 cents à 1.06. Siscoe s'avançait de 7 cents à 1.36. Central Cadillac était fort actif et cotait 21.

LA SITUATION MONDIALE DU BLE

Les rapports sur la température et les cultures se sont certainement substitués aux développements politiques comme facteurs des prix le mois dernier. Dans l'Amérique du Nord la majeure partie de la région des grandes plaines a été affectée par la sécheresse. Le rapport hebdomadaire officiel des Etats-Unis, en date du 16 mai, déclare que "le besoin de pluie est spécialement prononcé à partir du Kansas central et du Missouri septentrional vers le nord et le nord-ouest jusqu'à la frontière canadienne; il en est ainsi dans le nord-ouest du Pacifique". Tout dernièrement il a plu copieusement dans les parties méridionales de la région de blé dur d'hiver.

La plupart des régions méridionales des Provinces des Prairies, excepté la vallée de la Rivière Rouge et la région Macleod, ont souffert de sécheresse. Le sud-ouest de la Saskatchewan a été temporairement soulagé par les pluies de la dernière fin de semaine, les régions centrales et septentrionales en ont également bénéficié. Mardi dernier il a plus assez lourdement dans les régions méridionales de l'Alberta et de la Saskatchewan.

La sécheresse a également gêné les semailles dans l'Ouest de l'Argentine et le Sud de l'Australie.

Le commentaire de M. Broomhall, le 22 mai, dit : "Il semble peu probable, d'après les conditions actuelles, que la Russie fasse de fortes exportations la saison prochaine". Les premières estimations des récoltes de blé pour 1939-40 viennent de l'Inde et indiquent une réduction de 37,000,000 de boisseaux en regard de la forte récolte de 1938-39.

Les autres facteurs constructifs des nouvelles du mois sont la cessation des subsides sur les exportations de blé aux Etats-Unis, les déclins des approvisionnements en cale et des stocks à Anvers, Rotterdam et en quelques por s du Royaume-Uni, d'autres adoucissements des règlements belges et danois sur la minoterie, les achats de blé argentin par l'Espagne et la continuation des forts achats orientaux.

Les stocks considérables généreusement distribués dans le monde entier ont été le principal préventif de l'augmentation des prix. C'est la période où les arrivages argentins sont les plus forts, situation qui se continuera tout le mois de juin. A peu près la moitié des stocks en cale est du blé argentin et, le marché de Buénos-Aires étant à cote fixe, les achats de couvertute relatifs à ce blé sont transportés au marché de livraisons futures à Liverpool, qui n'a pas répliqué du tout aux nouvelles sur les cultures provenant de l'Amérique du Nord la première quinzaine de mai. Plusieurs commentateurs du marché, toutefois, sont portés à croire que même les marchés de l'Amérique du Nord situés tout près des champs de blé n'ont pas encore reflété la véritable étendue des récents dommages aux cultures.

Le commerce extérieur en avril

La balance commerciale du Canada en avril est favorable de $14,598,407, les exportations s'élevant à $55,811,550; les importation, à $41,908,347; et les réexportations, à $695,204. Le mois correspondant l'an dernier les exportations domestiques valaient $51,248,752; les importations, $48,895,418; les réexportations $5,004,383. Les droits perçus en avril s'établissent à $5,873,315 comparativement à $6,607,783 en avril 1938.

Meilleur rendement de la sidérurgie

Cleveland, 28. (P.A.) — La revue "Steel" rapporte aujourd'hui que la tendance est meilleure dans la sidérurgie. Elle ajoute que la production a augmenté de 2½ points à 48 pour cent de la capacité, la semaine dernière. C'est le premier gain en douze semaines.

La revue dit que cette hausse est due dans quelques districts à une augmentation générale dans la demande et n'est pas causé par les commandes données au cours de la période de la baisse des prix.

Résumé du marché du beurre

SENSIBLE AMELIORATION LA SEMAINE DERNIERE

Au Canadian Commodity Exchange, une sensible amélioration des cours a caractérisé la semaine dernière le marché du beurre. Les négociations ont été actives et le beurre au comptant a atteint un maximum de 21 3-8 cents la livre. En clôture vendredi, il cotait 21 1-4 à 21 3-8 cents, soit une hausse de 3-4 de cent pour la demande de la semaine dernière. Les négociations au comptant ont porté, cette semaine, sur un total de 2,925 caisses, au lieu de 2,950 la semaine dernière. A terme, l'arbitrage a été actif et 13 contrats sur novembre ont changé de mains. Le dernier cours pratiqué pour novembre a été 22 3-4 cents, alors que vendredi dernier, la clôture avait été de 22 3-8 à 22 1-2.

Bien qu'il soit difficile d'affecter une raison précise à la hausse des cours, le sentiment semble avoir changé. La fermeté du marché peut être partiellement attribuée à la reprise des cours du beurre en Angleterre, où une hausse d'environ 5 shillings s'est produite sur le minimum touché il y a 10 jours. L'arbitrage, dont nous avions fait mention la semaine dernière, a également contribué à la tenue du marché. Les détaillants, ainsi que les spéculateurs, ont fait preuve, cette semaine, de meilleures dispositions à constituer des stocks. La température, qui a, de nouveau été anormalement froide, a diminué la production de beurre frais dans l'est du Canada par rapport à l'année dernière.

Néanmoins, la hausse des cours locaux a eu pour résultat de maintenir, en dépit de la crise du marché anglais, l'écart entre les cours anglais et canadiens, de telle sorte que l'exportation est impossible. Par rapport aux cours du beurre, les prix du fromage ne se sont que peu améliorés cette semaine et rien en fait prévoir une hausse soudaine. Cependant, la production de juin justifie habituellement un prix supérieur à celle du début du printemps.

Les variations des cours du beurre pour la semaine terminée vendredi (en cents par livre) ont été les suivantes :

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
Au compt.:				
Qué. 32	20‡* 20‡‡	21‡	20‡	21‡* 21‡‡
Qué. 38	....	20	19‡	20‡* 20‡‡
Qué. 37	....	....	....	20 ‡
A terme:				
Juin	20‡*	....	....	21‡* 21‡‡
Nov.	22‡* 22‡‡	22‡	22‡	22‡†

*—Demandé. ‡—Offert. †—Traité.

Distillers-Seagrams

FONDS D'AMORTISSEMENT CONSTITUE

Distillers Corporation-Seagrams, Limited, a notifié la Bourse de Montréal qu'un fonds d'amortissement de $94,500 avait été constitué en vue de racheter et d'annuler les actions privilégiées 5% cumulatives de cette société. Cette somme, qui est en ce moment disponible, provient des bénéfices nets de cette société et est destinée au rachat des actions mentionnées.

Au 24 février 1939, la société possédait une réserve de $210,000 pour le rachat de ses actions privilégiées, mais en vertu de la loi des compagnies du Dominion (1934), ce fonds d'amortissement n'était utilisable qu'avant le 22 mai 1939. Des $210,000 mentionnés, un solde de $117,156 restait aux mains de la société à l'expiration du terme, et cette somme a été transférée au compte des bénéfices non distribués.

Un total de 4,200 actions privilégiées ont été rachetées pour annulation, ce qui réduit à 165,800 le nombre des actions privilégiées en circulation.

Canadien National

MEILLEURES RECETTES POUR AVRIL

Le bilan d'avril du Canadien National accuse une augmentation de $527,647 et une diminution de $495,068 dans les dépenses d'exploitation par comparaison avec les chiffres d'avril 1938. Durant le mois d'avril les recettes nettes se sont élevées à $325,583, soit une amélioration de $1,022,715 sur le mois correspondant de l'an dernier.

Durant les quatre premiers mois l'augmentation des recetes nettes s'est chiffrée à $502,106 et une diminution de dépenses d'exploitation de $1,962,325, soit une amélioration de $2,464,431 par comparaison avec la période correspondante de 1938.

MOIS D'AVRIL

	1939 $	1938 $	Aug. ou dim.
Rec. d'exp.	14,452,302	13,924,655	527,647
Frais d'exp.	14,128,719	14,623,787	*495,068
Rec. nettes	323,583	*699,132	1,022,715

PERIODE DE QUATRE MOIS

	1939 $	1938 $	Aug. ou dim.
Rec. d'exp.	55,649,743	55,147,637	502,106
Frais d'exp.	57,616,098	59,578,423	*1,962,325
Rec. nettes	*1,966,355	*4,430,786	2,464,431

*—Diminution. (amélioration)

Nous apprenons qu'une autre importante entreprise minière de l'Ontario, nous voulons parler de McIntyre Porcupine, est à la veille de prendre une part active dans le développement des propriétés minières du Uord-Ouest de Québec. En effet, les négociations en cours, entre cette compagnie et la Beaucourt, seraient sur le point de se terminer et le contrôle de cette dernière entreprise passerait entre ses mains.

Bourse de NEW-YORK

Les gains l'emportaient sur les pertes samedi à Wall Street, malgré les prises de profits abondantes. — 335 avances, contre 109 reculs. — U. S. Steel gagnait 5-8 pt. — Nouvelles favorables. — 382,360 actions échangées, soit le total le plus élevé, vu depuis le 15 avril.

New-York, 29.— Les stocks étaient irréguliers samedi matin à Wall Street, mais les gains l'emportaient, toutefois ,sur les pertes durant cette courte séance. 382,360 actions changèrent de mains, contre 193,280 durant le cours du samedi précédent. Ce fut le samedi le plus actif encore vu depuis le 15 avril.

Les spéculateurs continuaient de paraître optimistes sur ce marché en fin de semaine. La fermeté persistante des denrées influait heureusement sur le moral des spéculateurs.

La demande pour les obligations américaines fut telle samedi, qu'il faut aussi remonter au 15 avril pour trouver un volume de transactions plus élevé pour ce genre de valeurs mobilières.

596 titres changèrent de mains en fin de semaine sur ce marché et sur ce total 335 accusèrent des gains, pendant que 109 étaient à la baisse et que 152 demeuraient inchangés. Huit stocks touchèrent de nouveaux sommets pour l'année, pendant que trois glissaient à de nouveaux bas.

Le total des échanges d'actions sur le marché du curb de cette ville s'éleva à 62,975 actions.

Les achats avaient plutôt le caractère sélectif samedi sur ce marché.

Les aciéries furent particulièrement en demande cependant et U.S. Steel attirait l'attention spéculative en touchant 49 1-4, puis ce stock clôturait à 49. Bethleem Steel remontait à 58 1-2. La prédiction à l'effet que la sidérurgie augmenterait son rendement au cours de cette semaine fut cause de la meilleure demande pour les titres de l'acier samedi.

Le fait que le secrétaire du Trésor vient d'être appelé à donner ses recommandations, relativement aux changements à apporter dans les impôts sur les corporations fut aussi bien vu.

Chrysler et General Motors clôturaient fermes parmi les titres de cies d'automobiles et on pouvait en dire autant de Allied Chemical, parmi les titres chimiques et de Santa Fe parmi les valeurs ferroviaires.

Comme c'est congé demain à Wall Street, nombre de spéculateurs paraissaient vouloir se tenir en dehors du marché samedi.

VOLUME PLUS ELEVE DES TRANSACTIONS

Le volume des échanges à la Bourse et au Curb au cours de la semaine terminée samedi dernier s'est élevé à 365,560 contre 184,387 la semaine précédente et à 280,945 la semaine correspondante de l'an dernier.

Les valeurs industrielles les plus actives ont été Imperial Oil, Asbestos, Dom. Steel & Coal "B", Smelters, Canadian Celanese et Canada Steamships, privilégié tandis que parmi les valeurs minières Joliet-Québec, Duparquet, East Malartic, Stadacona, Central Cadillac et Sladen Malartic ont été les plus transigées.

La valeur des transactions au cours de la semaine terminée le 20 mai a été de $2,529,172 contre $3,090,841 au cours de la semaine précédente.

Les produits chimiques et connexes

Les statistiques préliminaires de 1938 placent à $145,074,313 la valeur des produits chimiques et connexes, soit 2.6 p.c. de moins qu'en 1937 où elle établit le record de $148,973,220. Les établissements en opération s'élèvent à 774 et les employés se chiffrent à 21,829. Environ $60,000,000 sont dépensés pour les matières premières et l'outillage, $29,000,000 pour les salaires et gages et $4,000,000 pour ce combustible et l'électricité.

Président
VICTOR MORIN, notaire

1er vice-président
GUY VANIER, C.R.

2e vice-président
J.-V. DESAULNIERS, B.A.

Administrateurs
Charles Laurendeau, C.R.
V.-E. Beaupré, A.A.S.
Hector Cypihot, M.D.
Anatole Lachapelle, C.R.
J.-Ernest Laforce
Aimé Parent

Directeur général
J.-V. DESAULNIERS

Sous-directeur
HENRI OUIMET

SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE

41, O.S.-Jacques, Montréal - HA 3291

Le blé souffrait de prises de profits en fin de semaine

Winnipeg, 29. — Les prix du blé étaient modérément à la baisse en fin de semaine sur le marché du blé de cette ville, accusant des reculs de 1-2 ou 3-8 cts par boisseau. Les prix de l'orge et de l'avoine se comportaient fermes, au contraire, mais on ne pouvait en dire autant pour les prix du seigle.

* * *

Chicago, 29. — Les prix du blé souffraient de réalisations samedi sur le marché de cette ville et ils accusaient en fin de séance des reculs de 5-8 à 1-2 cts, par boisseau. Les prix du maïs étaient aussi fractionnellement à la baisse en fin de semaine. Les nouvelles de pluies dans les régions ensemencées en blé d'hiver et en blé du printemps aux E.-U. furent cause de l'empressement de maints spéculateurs en grains à réaliser leurs profits.

* * *

Liverpool, 29. — Le marché du blé de cette ville était fermé samedi.

MARCHE DES GRAINS

Cours fournis par Thomson & McKinnon Edifice Banque Royale

WINNIPEG

	Ferm. ant.	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Blé:—					
Mai	65	65	65	64‡	64‡
Juillet	66‡	66‡	66‡	65‡	66
Octobre	67‡	67‡	67‡	66‡	67‡
Avoine:—					
Mai	31‡	32‡	32‡	31‡	31‡
Juillet	30‡	30‡	31‡	30‡	30‡
Octobre	30‡	31	31‡	30‡	30‡
Orge:—					
Mai	40‡	40‡	40‡	40‡	40‡
Juillet	40	40	40‡	29‡	39‡
Octobre	40‡	41‡	41‡	40‡	40‡
Seigle:—					
Mai	50‡	50‡	50‡	49‡	49‡
Juillet	50‡	50‡	50‡	48‡	49‡
Octobre	51	50‡	50‡	49‡	50
Lin:—					
Mai	150‡	....	....	....	149‡
Juillet	151‡	....	....	....	151‡
Octobre	143‡	....	....	....	142‡

CHICAGO

Blé:—					
Juillet	78‡	78‡	79	77‡	78‡
Septembre	78‡	78‡	78‡	77‡	78‡
Décembre	79‡	79‡	79‡	78‡	78‡
Maïs:—					
Juillet	51‡	51‡	51‡	50‡	51
Septembre	53‡	52‡	52‡	52‡	52‡
Décembre	53‡	53‡	53‡	52‡	52‡
Avoine:—					
Juillet	34‡	33‡	34‡	33‡	33‡
Septembre	33‡	33‡	33‡	32‡	32‡
Décembre	34‡	34	34	33‡	33‡
Seigle:—					
Juillet	54‡	53‡	54	52‡	53‡
Septembre	55‡	55	55‡	53‡	54‡
Décembre	57‡	57	57	55‡	56‡

Ventes immobilières

Selon le rapport hebdomadaire du secrétaire du Montreal Real Estate Board, on enregistrait, la semaine dernière, dans Montréal et la banlieue, 152 ventes immobilières au montant total de $696,871. Ceci est une augmentation de $154,865 en valeur mais une diminution de 79 ventes sur les chiffres de la semaine dernière.

Dans les quartiers de la ville, on enregistrait 65 ventes de terrains vacants au montant total de $14,005 et 56 ventes de terrains construits au montant total de $628,536. Dans les municipalités de la banlieue, on enregistrait 17 ventes de terrains vacants au montant de $9,543 et 14 ventes de terrains construits au montant total de $44,787.

Rumeurs au sujet des droits de mines dans les Cantons de l'Est

Des rumeurs circulent actuellement dans les Cantons de l'Est, selon lesquelles le gouvernement provincial annulerait les droits de mines sur les terrains où l'on n'a jamais fait de travaux miniers. De fait, à la dernière session de l'Assemblée législative, on a apporté à la Loi des Mines un amendement en vertu duquel les droits de mines sur les concessions de terrain pour lesquelles les lettres patentes furent émises avant 1911 et sur les concessions minières accordées avant 1880, peuvent être résiliés par arrêté-en-Conseil dans le cas où on n'y a pas effectué de travaux de mine au cours des cinq dernières années.

On s'est demandé souvent quelle procédure suivrait le gouvernement pour mettre à exécution cette disposition de la loi. Chaque cas sera-t-il traité séparément ou bien y aura-t-il une révocation générale? C'est un sujet de discussion qui soulève actuellement un intérêt considérable dans les Cantons de l'Est.

Les affaires seraient à leur bas niveau aux E.-U.

New-York, 28. — Comme les ventes au détail d'automobiles se maintiennent mieux qu'on ne l'anticipait, que le taux de la production de l'acier est plus élevé, que l'avenir de la construction résidentielle est brillant et que la baisse des affaires dans les autres industries n'est que saisonnière, on croit possible que la récession commencée tard l'an dernier, atteigne son bas point en mai.

L'avenir pour le mois de juin est meilleur, suivant le Standard Statistics Co.

Dominion Textile Co. Limited

Avis de dividende, actions privilégiées

UN DIVIDENDE d'un et trois quarts pour cent (1¾%) sur les actions privilégiées de la DOMINION TEXTILE COMPANY, Limited, a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 juin 1939. Ce dividende est payable le 15 juillet 1939, aux actionnaires enregistrés le 30 juin 1939.

Par ordre du bureau de direction.
L. P. WEBSTER, Secrétaire.
Montréal, 17 mai 1939.

Dominion Textile Co. Limited

Avis de dividende, actions ordinaires

UN DIVIDENDE d'un dollar et vingt-cinq cents ($1.25) par action a été déclaré sur les actions ordinaires de la DOMINION TEXTILE COMPANY, Limited, pour le trimestre terminé le 30 juin 1939. Ce dividende est payable le 3 juillet 1939, aux actionnaires enregistrés le 15 juin 1939.

Par ordre du bureau de direction.
L. P. WEBSTER, Secrétaire.
Montréal, 17 mai 1939.

Feu — Vie — Vol — Maladie — CONSULTEZ
COURTIER en ASSURANCES
500, Place d'Armes — BElair: 2041
Automobiles — Accident — Bris de glace — Responsabilité
O. R. GRAVEL, C.C.S.
Une police d'assurance placée par moi est une protection absolue

ALBERT BERNARD
ASSURANCES
485, rue McGill -- Montréal -- Tél. MArquette 2178
ASSURANCE vs RUINE

RENSEIGNEMENTS ET OPINIONS — SUR — MINES ET INDUSTRIELS
fournis sur demande — Téléphonez ou écrivez à
BURKE, DANSEREAU & CO. REG'D
Membres de la Bourse de Toronto
Canadian Commodity Exchange de Montréal
222 rue Notre-Dame Ouest - - - 1180 Square Phillips
PL. 2281 MONTREAL

SERVICE FIDUCIAIRE pour individus, successions et corporations

LA MONTREAL TRUST COMPANY possède la compétence et les facilités requises pour vous servir avec avantage en qualité de:

Fiduciaire - Administrateur
Exécuteur Testamentaire
Tuteur - - - Liquidateur
Curateur - - - Receveur
Séquestre

Fiduciaire pour émissions d'obligations

Agent de transfert ou régistraire de titres de compagnies.

SIR HERBERT S. HOLT, Président
F. G. DONALDSON, Vice-Président et Gérant Général
MORRIS W. WILSON, Vice-Président

MONTREAL TRUST COMPANY
511 PLACE D'ARMES, MONTREAL
HALIFAX TORONTO WINNIPEG EDMONTON VANCOUVER
ST-JEAN, TERRENEUVE LONDRES, ANG. NASSAU, BAHAMAS

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE, 84, rue Notre-Dame ouest - - - - Montréal

Ventes	Titres:—	Haut	Bas	Clot	Ch'ge-ment	—Année— haut	bas
1975	Abiti P & P C	55	50	55	— 05	2¾	50
567	Abiti P & P C 6's P	4¾	4¼	4½	+ ¼	21¼	3¾
.....	Abitibi P 7 P	.....	.....	.....	.....	11	5¾
.....	Acadia S R C	.....	.....	.....	.....	4	3¾
.....	Acadia S. R C P	.....	.....	.....	.....	5¾	5¾
35	Aluminium Ltd	132	127½	132	+14½	140	115
.....	Asbestos C L	.....	.....	.....	.....	28¼	19
25	Bathurst P & P B	2	2	2	.....	3¼	125
464	Beauharnois P C	4½	4¼	4⅜	+ ⅛	4⅜	3
.....	Belding-C Ltd	.....	.....	.....	.....	95	95
.....	Belding-C. L P	.....	.....	.....	.....	141	135
405	Brew & Dis of V	4⅝	4⅝	4⅝	+ ⅝	5¼	4¼
.....	Bright T G & C L	.....	.....	.....	.....	6¼	6¼
.....	Bright T G C L P	.....	.....	.....	.....	80	80
1511	British A O C L	22¼	21⅞	22¼	+ ¼	23¼	19⅞
70	B C Packers L	12	12	12	.....	12½	11
.....	Calgary P Co P	.....	.....	.....	.....	95	94¼
.....	Canada B C L	.....	.....	.....	.....	5½	5½
.....	Canada B Brew.	.....	.....	.....	.....	4⅝	4¼
855	Canada & D S	27½	26⅝	27½	.....	28⅝	27
27	Canada Malt. C L	35¼	35	35	+ ⅝	36	32½
77	Canada N P C P	111½	111	111½	— ¼	112	107
70	Canada S C L	6¾	6¼	6¼	.....	7½	6¼
.....	Canada S Co L P	.....	.....	.....	.....	108	108
.....	Canada V Ltd	.....	.....	.....	.....	14	12
.....	Canada W & C P	.....	.....	.....	.....	101	101
700	Candn B Ltd	130	125	130	.....	180	110
295	Candn B L Pr	20⅛	18¾	20	+1	23	18
.....	Candn D & D Co	.....	.....	.....	.....	21½	20
.....	Candn G E Co L	.....	.....	.....	.....	245	220
25	Candn G Inv.	8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅝	8½	7½
.....	Candn Ind. B	.....	.....	.....	.....	224	199
.....	Candn. Ind. P	.....	.....	.....	.....	166½	166½
.....	Candn Int l. T	.....	.....	.....	.....	75	75
.....	Candn I I T P	.....	.....	.....	.....	45	45
.....	Candn L & P C	.....	.....	.....	.....	14½	14
200	Candn Marc. C	100	100	100	.....	110	85
44	Candn P & P I VT	50	50	50	.....	75	50
.....	Candn P & P I P	.....	.....	.....	.....	4½	4¼
1014	Candn Vick. L	5	4	4	—1	10	4
10	Candn Vick. L P	22	22	22	—3	41	20
.....	Can Westing Co	.....	.....	.....	.....	60	55
.....	Candn Win. L	.....	.....	.....	.....	3⅝	3
.....	Catelli F Prod.	.....	.....	.....	.....	8¼	6
.....	Catelli F. P P	.....	.....	.....	.....	12½	11
.....	Celtic Knit. C L	.....	.....	.....	.....	160	160
310	City Gas & Elec. C	15	10	15	— 05	110	15
.....	Claude N Gen A	.....	.....	.....	.....	15	10
1135	Commer Al. L	175	160	170	+ 05	2⅞	150
.....	Commer Al L P	.....	.....	.....	.....	5⅜	4¾
.....	Consolidated B.	.....	.....	.....	.....	17¼	15¾
2254	Cons P C L	4¼	3⅞	4¼	+ ⅛	7⅜	3⅞
175	Cub Aircraft	110	100	100	— 15	3½	100
95	David & F L A	11½	11½	11½	.....	17	11½
.....	David & F L B	.....	.....	.....	.....	2½	125
10	Dominion Eng W	25	25	25	.....	35½	35
.....	Dom. O & L	.....	.....	.....	.....	32	32
.....	Domnion S Ltd	.....	.....	.....	.....	6½	5
105	Donnacona P A	3⅝	3⅝	3⅝	+ ⅛	5⅜	3
70	Donnacona P B	3	3	3	.....	5	3
.....	East Kooten P P	.....	.....	.....	.....	8	6½
.....	Eastern D Pr	.....	.....	.....	.....	4½	2¾
220	European E C A	5½	5½	5½	.....	5½	5½
250	Fairchild Airc. L	4	3⅝	3⅝	.....	4	3⅝
425	Fleet Airc. L	6⅞	6½	6½	— ½	10⅝	6
1146	Ford M C of C A	19¾	18½	19¾	+ ⅞	22⅞	17
.....	Foreign P S C	.....	.....	.....	.....	15	15
21	Fraser Co's L	8½	8	8	.....	14⅜	7⅞
470	Fraser V T C	9¼	8½	9¼	+1	17¼	8
.....	Freiman Ltd AJ	.....	.....	.....	.....	30	30
.....	Freiman L AJ 6	.....	.....	.....	.....	38	36
.....	Goodyear T & R	.....	.....	.....	.....	68¼	68¼
.....	Home & Ind. B P	.....	.....	.....	.....	75	75
10	Hydro-E. S C	3	3	3	.....	3½	3½
.....	Inter C B Co	.....	.....	.....	.....	30	25
.....	Inter Met Ind.	.....	.....	.....	.....	7⅜	7⅜
20	Int Paints A	2	2	2	.....	3	2
80	Int Paints P	12	12	12	—1	13	11¾
.....	Int Utilities C A	.....	.....	.....	.....	9	8
.....	Int Util. C B	.....	.....	.....	.....	75	45
175	Lake S J P	9	8½	9	.....	20	8⅞
150	Lake Sul. P Co	75	75	75	.....	3½	15
.....	Loblaw Groc. A	.....	.....	.....	.....	24¼	23
.....	Loblaw G B	.....	.....	.....	.....	22½	22½
.....	Mackenzie A S	.....	.....	.....	.....	105	50
165	MacLaren P & P	10	9¾	10	.....	15	9
.....	Maritime T & T	.....	.....	.....	.....	17	17
115	Massey Har. C P	37¼	35	37¼	+4¼	60½	29⅞
8	McColl-Front. P	87	87	87	.....	91	83
15	Melchers Dist.	150	150	150	.....	150	135
61	Melchers Distl. P	6	6	6	+ ½	6½	5½
.....	Mitchel & C Rob.	.....	.....	.....	.....	16¾	8
.....	Montreal Is P C	.....	.....	.....	.....	150	50
.....	Mtl R & S V T	.....	.....	.....	.....	100	100
.....	Mtl R & S V T P	.....	.....	.....	.....	12¾	12¾
25	Mercantile Tran	150	150	150	.....	150	150
.....	Nova Sco L & P	.....	.....	.....	.....	95¼	92
.....	Nova C L & P P	.....	.....	.....	.....	104¼	104¼
25	Merc. T P	5	5	5	.....	5	5
47	Page-H. T Ltd	98	97	97	— ⅝	104	97
.....	Paton Mfg Co	.....	.....	.....	.....	12	5
.....	Paton Mfg C P	.....	.....	.....	.....	110	100
35	Power C of C 1 P	103½	102¾	103½	+1	105	101
125	Power C of C 2 P	41	41	41	.....	47	41
25	Prov. Trns. Co	7½	7½	7½	.....	7½	6½
.....	Que Tel & P C A	.....	.....	.....	.....	4½	4¼
.....	Reliance G Co	.....	.....	.....	.....	5¼	4
5	Sangano	20	20	20	+2½	17½	17½
.....	Sarnia Brid C A	.....	.....	.....	.....	5½	4½
.....	Sarnia B C B	.....	.....	.....	.....	6	6
31	South C P C P	110	109¼	110	+ ⅛	109	106
.....	Standard C P.	.....	.....	.....	.....	100	100

Ventes	Titres. —	Haut	Bas	Clot.	Ch'ge-ment	—Année— haut	bas
.....	United Dist. of C	.....	.....	.....	.....	75	75
.....	United Sec L	.....	.....	.....	.....	6½	6½
50	Walkerville B	110	110	110	+ 10	140	100
290	Walker-G & W	41⅝	41	41	+1	50½	38⅝
230	Walker-G & W P	20	19¾	19¾	.....	20½	19⅝
.....	West C F L R M C	.....	.....	.....	.....	2	2
	Mines:—						
2250	Aldermac C C	33	30	32	+ 01	50	30
.....	Alexandria G M	.....	.....	.....	.....	01½	00½
7800	A M M G M Ltd	10½	11	10	.....	15	09
.....	Arno M Ltd	.....	.....	.....	.....	02	01
3500	Arntfield G M L	14½	14½	14½	.....	16⅝	10
.....	Ashley G M Corp	.....	.....	.....	.....	09	07
.....	Bankfield C M L	.....	.....	.....	.....	25	25
.....	Beaufor G M	.....	.....	.....	.....	14	08
1000	Bidgood K Gold	08½	08½	08½	.....	26	25
700	Big Mis. M C	17	17	17	+ 02	28	15
200	Bobjo Mines L	10	10	10	.....	19	12¼
500	Bouscad. G M L	06	06	06	.....	10	05
1000	Brazil G & D M	04	04	04	.....	08	04
2000	Can Mal G M	76	76	76	— 02	100	70
1000	Capital R G M L	02⅝	02⅝	02⅝	.....	03	01½
1100	Cartier-Mal. G M	03	03	03	.....	06½	02½
.....	Castle-Treth. M	.....	.....	.....	.....	73	70
14700	Central Cad. G M	21	18	21	+02½	21	18½
.....	Central Man. M	.....	.....	.....	.....	03	02⅝
.....	Central P G M	.....	.....	.....	.....	275	220
.....	Coniaurum M L	.....	.....	.....	.....	148	135
1300	Cons Chib. G	16	15	15	.....	29	15
4900	Century M	25	22	25	+ 05	25	16
676	Dome Mines L	32½	31¾	32¼	.....	32½	31
34000	Duparquet M Co	02⅝	02½	02½	.....	08	02
23200	East Mal. M L	272	233	270	+ 40	280	210
1950	Eldorado G M	140	135	140	+ 15	225	104
210	Falconbrid N M	500	500	500	.....	600	450
.....	Federal K M Ltd	.....	.....	.....	.....	05	05
1000	Francoeur G M	20	20	20	+ 03	25	16
.....	Graham-B Gold	.....	.....	.....	.....	05	02½
.....	Howey G M	.....	.....	.....	.....	31	26
2500	Inspiration M &	30	30	30	.....	44	22
53500	Jolliet Quebec	06¼	03¼	06¼	+ 01	06½	03½
15	J-M Consol. G M	07	07	07	+ 02	10	05
.....	Kirkland G E L	.....	.....	.....	.....	10	07
.....	Kirkland-H B M	.....	.....	.....	.....	61	61
160	Kirkland L G M	140	140	140	.....	174	120
368	Lake Shore M L	42	40½	41¾	+1¾	50½	24
.....	Lamaque C Gold	.....	.....	.....	.....	02¼	01½
.....	Lapa Cad. G M	.....	.....	.....	.....	45	40
2300	Lebel Oro M	04	04	04	.....	08	04
3440	Macassa M Ltd	495	485	490	.....	580	410
467	McIntyre-P M	57	54¾	57	+3	58¾	52½
4100	McKenzie R L G	130	127	130	.....	131	107
.....	McVittie G M	.....	.....	.....	.....	10½	10½
.....	McWatters G M	.....	.....	.....	.....	74	43
.....	Mining C of C	.....	.....	.....	.....	150	150
.....	Montague G M	.....	.....	.....	.....	04½	04½
.....	Newbec Mines	.....	.....	.....	.....	08	03
.....	New Gold. R M L	.....	.....	.....	.....	12½	12½
.....	Normetal M C	.....	.....	.....	.....	50	45
.....	Northern C M C	.....	.....	.....	.....	46	44
1500	New True S	25	25	25	.....	60	20
1200	O'Brien G M	244	225	243	+ 23	235	195
1400	Pamour P M	315	305	305	.....	480	289
2000	Pandora Cad. G M	05¼	04¾	05	.....	16	04
3000	Pato Cons G D	240	240	240	+ 15	255	210
.....	Pend O M & M	.....	.....	.....	.....	185	128
3450	Perron G M	182	172	183	+ 11	191	135
500	Pickle C G M	495	490	495	.....	560	460
.....	Pioneer G M of B	.....	.....	.....	.....	262	235
.....	Placer Develo. L	.....	.....	.....	.....	14½	13
400	Powell R G M	175	175	175	.....	210	160
.....	Premier G M C	.....	.....	.....	.....	217	217
.....	Preston E D M	.....	.....	.....	.....	172	118
.....	Quebec G M C	.....	.....	.....	.....	60	52
.....	Red C G M L	.....	.....	.....	.....	09	03½
.....	Reward Min. Co	.....	.....	.....	.....	05½	03½
100	San Ant. G M	150	150	150	.....	165	130
.....	Shawkey G M L	.....	.....	.....	.....	04¾	02½
6168	Sherritt-G M	106	95	106	+ 07	144	94
6052	Siscoe G M	137	118	127	+ 17	165	97
10550	Sladen-M M	51	42	51	+ 08	74	40
21538	Stadacona R M	56½	48	55	+ 07	103	47
.....	Sudbury Bas M	.....	.....	.....	.....	275	240
1750	Sullivan C M	86	81	85	.....	101	78
400	Sylvanite G M	320	325	320	+ 10	355	280
455	Teck-Hugh G M	410	410	410	— 10	460	400
5700	Thompson Cad. M	14	13	13½	.....	31	14
.....	Towagmac E Co	.....	.....	.....	.....	37	35
.....	Ventures Ltd	.....	.....	.....	.....	575	490
650	Waite A Mines	680	650	650	+ 35	810	570
.....	Wayside C G	.....	.....	.....	.....	10	10
9300	Wood Cad. M	14	12½	14	.....	18½	109
1395	Wright H M	815	800	815	+ 10	885	750
	Huiles:—						
.....	Anaconda O C L	.....	.....	.....	.....	15¼	09
2900	Anglo-C O C	110	100	10[illegible]	+ 09	151	80
800	Brown O C Ltd	21	19½	21	.....	31	19
.....	Calgary Ed	.....	.....	.....	.....	275	193
1000	Calmont O Ltd	33	33	33	+ 01	65	32
.....	Candn. O C Ltd	.....	.....	.....	.....	16½	16½
.....	Commonwh P L	.....	.....	.....	.....	24½	24
100	Dalhousie Oil	38	38	38	.....	75	38
.....	Davies Pet.	.....	.....	.....	.....	55	22
.....	Foothills O & G C	.....	.....	.....	.....	107	54
.....	Foundation P. L	.....	.....	.....	.....	10	10
4850	Home Oil	222	214	220	+ 06	370	200
.....	Homest O & G C	.....	.....	.....	.....	25	10
1000	Okalta Oil	108	105	108	+ 02	172	102
.....	Pacalta Oil	.....	.....	.....	.....	11½	05
.....	Prairie Roy. L	.....	.....	.....	.....	20	20
215	Royalite Oil	37	36¼	36¼	—1½	44¾	31¾
.....	South End P. L	.....	.....	.....	.....	35	35

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, rue Notre-Dame ouest - - - - Montréal

Stock et div. Taux en $	Ventes en 100s	Haut	Bas	Clot.
Adampe Expr's .20	4	7⅞	7⅞	7⅞
Air Reduction 1.25	7	53	51⅜	53
Allied Chem'l's A6	2	166½	166½	166½
Allis-Chalm. 1.25	5	35⅞	35⅝	35⅞
Amerada A2	1	68¼	68¼	68¼
Am Bank Note .40	1	12½	12½	12½
Am Brake Shoe 1	3	38¾	37	38¾
Am Can A4	4	90	89½	89½
Am Car & F	21	23½	22⅞	23
Am & Fgn Pow	12	2⅝	2⅝	2⅝
Am Int Corp	1	4⅞	4⅞	4⅞
Am Leco	12	19⅛	18⅛	19
Do Pfd	1	53	53	53
Am M & Fdy .80	7	13⅝	13	13⅜
Am Metals F1	2	28⅝	28⅝	28⅝
Am Power & Lt	5	4⅜	4½	4⅜
Am P & L 5 P 2.18¼	1	35⅛	35⅛	35⅛
Am Radiator	24	12⅞	12⅝	12⅞
Am Rolling M	23	14⅜	14¼	14⅜
Am Smelting 2	6	43⅝	43¼	43½
Am Steel Fdry	47	25⅝	24½	25½
Am Tl & Tel A9	2	164½	164	164½
Am Tobacco B A5	6	82¾	81⅞	82¾
Am Water W	7	10	10	10
Anaconda .50	25	25⅛	24⅜	24⅝
Anchor Hock .45	8	21	20⅝	21
Armour Ill	15	4¼	4	4⅛
Atchison	32	30¼	29⅝	30
Aviation Corp 18½	18	5⅝	5½	5⅝
Armstrong Cork 1	10	34	38¾	39
Baldwin CT	41	12¼	11⅞	12
Balt & Ohio	13	5⅛	5⅛	5⅛
Barnsdall A1	2	14⅜	14⅛	14⅜
Bendix Avia'n 25	4	23⅞	23⅝	23⅝
Bethlehem Steel	43	58⅛	57⅝	58⅛
Boeing Air	7	23⅝	22½	23⅝
Bohn Alum .75	2	22	22	22
Borden's Co 1.20	11	21	20⅞	21
Borg Warner .50	10	25	24⅝	24⅞
Brewing Corp 1.05	6	7	7	7
Briggs Mfg 1.25	11	21¾	21½	21⅝
Brklyn Union Gas	8	24⅛	23⅞	24
Budd Mfg Co	8	5	4⅞	5
Bullard	3	19⅝	19⅜	19⅝
Burroughs Ad .40	1	13⅜	13⅜	13⅜
Byers A M	5	9¼	9	9¼
Calif Pack F.87½	4	18⅛	18	18⅛
Canada Dry 25	16	17	16⅞	17
Canadian Pacific	12	4⅛	4	4⅛
Caterpillar Tr A2	14	46¼	46	46¼
Celanese Corp	2	18½	18¼	18¼
Ches & Ohio 1.75	9	34⅛	33⅞	34
Childs Co	3	10⅛	10⅛	10⅛
Chrysler 4	41	69⅞	69	69⅜
Colgate Palm .50	2	15⅜	15	15
Col Gas & El	7	6⅝	6⅛	6⅝
Com Solvents	1	11	11	11
Com & South	29	1⅜	1⅜	1⅜
Congol Nairn .75	1	23⅛	23⅛	23⅛
Con Edis N Y A2	13	31⅜	31⅛	31⅜
Cons Oil A80	16	7⅞	7⅞	7⅞
Container Corp	3	11⅜	11¼	11⅜
Cont Can 2	10	37	36⅝	36⅞
Cont Insurance 1.80	6	34⅝	34½	34⅝
Cont Motors	2	2¾	2⅝	2¾
Cont Oil 1	2	23⅝	23½	23½
Corn Prod Ref A3	5	61¾	61	61¾
Crane Co	17	24⅜	24½	24½
Crown Cork	8	24⅞	24½	24½
Crown Zeller .50	2	10⅞	10⅞	10⅞
Crucible Steel	9	30⅜	29⅝	30⅜
Curtiss Wr	9	5⅞	5⅝	5⅝
Curtiss Wr A 1	4	26⅝	26½	26⅝
Deere & Co N 1.35	18	20⅜	20¼	20⅜
Del & Hudson	13	18¼	17½	18
Del Lack & W	6	5½	5¼	5½
Dist Seagrams 2	4	19	18¾	19
Dome Mines 2	1	31⅜	31⅜	31⅜
Douglas Air 3	9	70⅞	69¾	70⅝
Du Pont De N 4.75	3	146¼	146	146⅜
Eastman Kod A6	10	164½	163	164
Elect Auto L 1.25	6	30¼	29½	29½
Electric Boat .60	11	12¾	12	12
Elect Pow & Lt	8	8⅛	8	8
E P & L 7 Pf	3	27⅝	27½	27½
Fairbanks Morse	11	28⅛	27½	28¼
Fidelity Phoen 1.80	1	34⅜	34⅛	34⅜
Firestone T & R 1	1	21	21	21
Fintkote .60	15	21½	21	21½
Foster Wheel	2	18⅝	18⅝	18⅝
Freep't Sulph 1.50	1	21¼	21⅛	21¼
Gen Amn ran 2.25	4	47⅜	47	47
Gen Baking 85	1	9	9	9
Gen Electric .85	47	36¼	35⅞	36
Gen Food A2	28	44⅞	44	44⅛
Gen Motors 2.50	45	45⅝	44⅝	44⅞
Gen Print Ink .50	1	8½	8½	8½
Gen Ry Sig	4	18¾	17⅝	17⅞
Gillette .60	4	6⅜	6⅝	6⅜
Goldden	1	17½	17½	17½
Goodrich	13	17⅞	17⅝	17⅞
Goodyear .50	12	28⅜	27½	28
Grt Nor Ore Ct 1.25	1	14⅞	14⅞	14⅞
Grt Nor Ry Pf	57	22¼	21⅝	22¼
Grt W Sugar A2.40	2	26⅝	26¼	26⅝
Greyhound N 1.10	21	19⅝	19¼	19½
Gram Walker A4	2	41	41	41
Homestake A4.50	1	62	62	62
Houdaille H'B	3	12⅜	12	12⅜
Howe Sound 2.50	2	46	45	45
Hudson Motors	2	5¼	5¼	5¼
Hudson Bay 1.50	5	21⅞	21⅝	21⅞
Ill Cent Ry	19	13	12¼	12⅞
Ind Rayon	2	20	19¾	19¾
Inland Steel 2	2	77	76½	76½
Interlake Iron	27	9¾	9⅛	9⅛
Int Business M *6	1	178¼	178¼	178¼

Stock et div. Taux en $	Ventes en 100s	Haut	Bas	Clot.
Int Harvester 1.60	6	60	59½	60
Int Nickel Ltd 2	32	49¾	49¾	49¾
Int Pap & P N	14	9¼	9	9
Int Pap & P Pfd	7	33⅜	33⅛	33⅛
Inter Tel & Tel	72	7⅞	7⅝	7⅞
Johns-Manv F.50	2	76	75½	76
Kennecott 1¾	20	23¼	22⅝	22⅝
Kresge S S 1.20	1	23⅝	23⅜	23⅝
Kroger G & B 1.50	6	25	25	25
Lambert Co 1½	2	16½	16¼	16¼
Lee Rub & T 2¾	5	33⅝	32⅞	33⅛
L-O-F Glass 1⅝	3	46¼	45⅝	46¼
Liggt & Myers B 5	2	103¾	103½	103½
Loews Inc 3	6	45½	45⅛	45⅛
Loft	48	9¼	9	9
Lorillard Co 1.40	2	23	22⅞	22⅞
Louis & Nash 2½	5	45	42½	44½
Mack Trucks	9	23	22½	23
Macy Co 2	2	36	36	36
Marshall Field	4	12⅝	12⅝	12⅝
Glenn Martin	10	35½	35	35
May Dept Str A3	2	49½	49½	49½
McIntyre Forc A2	4	56⅞	56⅝	56⅝
McKeespt T P	1	11	11	11
Mead Corp	1	8⅝	8⅝	8⅝
Miami Copper	3	8	8	8
Midland Steel 1	1	24	24	24
Mosanto Che A2	1	99½	98½	98½
Montg Ward 1¼	35	51⅝	50⅜	51½
Motor Prod	1	11⅞	11⅞	11⅞
Motor Wheel .60	2	13⅜	13⅜	13⅜
Murray Corp	5	5⅞	5⅞	5⅞
Nash Kelv	3	7⅛	7	7⅛
Nat Biscuit 1.60	14	27⅝	27	27
Nat Cash Reg 1	4	19	19	19
Nat Dairy P .90	50	16¼	16	16¼
Nat Distillers A2	4	26¼	25⅞	25⅞
Nat Lead new .50	7	22	22	22
Nat Pr & Lt A.60	23	7⅜	7⅛	7⅜
Nat Steel 1.15	19	62	61½	62⅜
Newport Ind	2	11⅝	11⅝	11⅝
N Y Central	68	15⅝	15	15⅛
N Y Shipbldg	2	11⅜	11⅜	11⅜
Nor Amer 1.20	16	22¼	22	22
Nor Am Avia .40	20	16⅜	16⅛	16⅛
Nor Pacific	45	9¼	8⅞	9⅛
Ohio Oil 20.	4	7½	7⅜	7⅜
Otis Elev 60	1	19½	19¼	19½
Otis Steel	7	9½	9¼	9½
Owens Ill G 2	4	63¼	62⅝	62⅝
Omnibus 1.20	22	17⅜	16⅞	17¼
Pac Gas & El AC	6	30⅝	30¼	30¼
Packard Mot	5	3½	3⅜	3½
Paramount 15	16	9¼	9¼	9¼
Penn RR .50		18⅝	18⅛	18⅜
Penny J C 4	6	87½	87	87
Phelps Dodge 1¼	16	34	33½	33½
Ph Morris *5	3	87½	87¼	87½
Phillips Pete A2	76	35⅝	35½	35½
Pressed St Car	41	9	8½	8⅝
Proctor & G *2	7	56⅜	56¼	56⅜
Pub Ser N J 2¼	13	27⅞	27½	27⅝
Pullman A 1.12½	16	28⅛	28	28⅛
Pure Oil	10	7⅜	7⅜	7⅜
Radio Corp .20	23	6½	6⅜	6½
Rayonier Inc	1	9½	9¼	9¼
Remington .80	5	12⅜	12¼	12⅜
Republic Steel	49	16⅝	16¼	16½
R'nolds Tob B 2.10	15	37⅞	37½	37½
Safeway Strs 2½	12	40	39⅜	40
Schenley Dist	1	13⅜	13⅜	13⅜
Sears Roebuck A3	25	76¼	75¼	75⅝
Servel & Co 1	2	15⅜	15⅜	15⅜
Shell Un Oil .70	2	11½	11⅜	11½

Pour TELEPHONER au "CANADA"
Dans le jour: HArbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:

Police, incendies, accidents	HA. 5131
Sport	HA. 5134
Directeur de l'Information	HA. 3461
Atelier de composition	HA. 1432
Service d'information	HA. 3507
Rédacteur en chef	HA. 8454
Circulation et expédition	HA. 5134

Le Canada

14 MONTREAL, LUNDI 29 MAI 1939 VOL XXXVII — No 46

ARISTO

Présenté il y a un mois à peine au public consommateur, le nouveau fromage "ARISTO", jouit déjà d'une popularité incroyable qui dépasse toutes les espérances. Popularité due sans aucun doute à sa qualité supérieure, à sa saveur exquise.

Y AVEZ-VOUS GOUTE?

Les Fromages Lambert Ltée
28 ST-JACQUES OUEST
... si votre épicier ne l'a pas, téléphonez à: LA. 8702

Accidents et incidents survenus au cours du violent orage d'hier

Des "sauvetages" se sont déroulés dans les deux viaducs inondés de l'Avenue du Parc

Enfant blessé par la chute d'un arbre

Des orages intermittents se sont produits au cours de la nuit et de la journée d'hier, dont le plus violent s'est abattu, vers 4 h., hier après-midi. La pluie s'est abattue, par instants, avec une telle furie que des vagues en lavaient littéralement la chaussée. Quelques caves et sous-sols ont été inondés ici et là; des poteaux et des arbres ont été brisés par le vent, de même que quelques fils électriques, mais il n'y a pas eu toutefois de graves dégâts d'occasionnés. Un enfant a été légèrement blessé par la chute d'un arbre, au parc Lafontaine et des viaducs ont été inondés. Un incident des plus inusités s'est produit dans le viaduc qui est situé avenue du Parc près de Beaumont. Un tram a été immobilisé par la pluie, dans une profondeur de quelque sept pieds d'eau et les pompiers ont été mandés, afin d'effectuer le "sauvetage" des occupants du véhicule en panne. Le vent a arraché de son mat, l'auvent d'une succursale des magasins de chaussures "J.-B. Lefebvre, Limitée" (296 ouest, rue Ste-Catherine, brisant la vitrine avec fracas, causant des dégâts évalués à environ $200. Le vent et la pluie ont aussi déchiré et brisé plusieurs décorations et oriflammes érigées à l'occasion de la visite royale.

La forte pluie d'hier, a fait descendre le mercure d'une vingtaine de degrés, en très peu de temps. Il est tombé presque un pouce de pluie, c'est-à-dire exactement 0.93 au cours de la journée d'hier. Il faisait 78 degrés de chaleur avant le gros orage d'hier après-midi et le termomètre n'enregistrait plus que 58 immédiatement après l'orage qui, pourtant, n'a duré que très peu longtemps.

Un incident des plus inusité s'est produit, vers 5 h., dans le viaduc qui est situé à l'angle des avenues Beaumont et du Parc. L'orage avait accumulé quelque sept pieds d'eau dans le viaduc, où un tramway était en panne. Les pompiers ont été mandés et le "sauvetage" du garde-moteur et d'un passager, a été effectué tandis qu'un deuxième passager avait cru préférable de sauter dans quelque cinq pieds d'eau et traverser "à la nage".

Ce dernier est M. René Charbonneau, âgé de 34 ans, domicilié 5839, rue St-Urbain. Après le départ de M. Charbonneau il restait encore dans le tram, un passager, dans la

(Suite page six)

Témoin détenu pour la mort de M. Brisebois

Un jeune homme du nom de Archie Lalonde, 28 ans, 2003, rue DeBiencourt, est détenu comme témoin à la Sûreté municipale, pour la mort de M. Arthur Brisebois, 2240, rue LeCaron, décédé vendredi soir, à l'hôpital Royal Victoria, après avoir été trouvé inconscient sur le pavé d'une ruelle. L'enquête du coroner aura lieu ce matin.

Autres poursuites contre le greffier de Saint-Laurent

M. Dalmé, candidat à la mairie, annonce qu'on réclamera des dommages de cet officier public

D'autres procédures judiciaires contre le greffier Henri Lapointe, de Ville St-Laurent, doivent être prises par chacun des candidats qu'il a déqualifiés, lundi dernier, à la mise en nomination. C'est ce qu'a laissé entendre, hier soir, Me Paul Dalmé, candidat a la mairie, au cours d'une grande assemble à l'académie Saint-Alfred, rue Principale.

M. Lapointe a déjà reçu avis de la poursuite qui lui sera intentée d'ici plusieurs jours, par M. Jean Lacroix, candidat évincé de la lutte municipale actuelle, qui lui réclamera $5,000 de dommages-intérêts. Il semble que MM. Wilfrid Trépanier et William Tubman, également déqualifiés, imiteront M. Lacroix, en contestant au greffier agissant comme officier-rapporteur, le droit de se substituer à un juge, quelques minutes avant la fermeture des nominations. Ces trois citoyens devaient être de la liste de M. Dalmé dans la campagne pour l'échevinage du quartier est de la municipalité.

L'indignation est profonde à St-Laurent depuis que M. Dalmé a révélé à la population que son adversaire, M. G.-P. Laurin s'était vanté à lui de ce "petit truc électoral". Le coup, monté par MM. Laurin et Lapointe, au dire de M. Dalmé, leur a valu l'élection par acclamation de leurs partisans, MM. Eloi St-Cyr, Benjamin Valiquette et Léonard Harris.

Un contribuable bien connu de St-Laurent, M. Themens a dévoilé, hier soir, à la même assemblée, que M. Laurin, ancien député conservateur de Jacques-Cartier aux Communes, avait été un participant notoire de la convention conservatrice de 1933 à Sherbrooke, en combatttant ouvertement la candidature de M. Maurice Duplessis, en faveur de l'hon. Onésime Gagnon.

"En voilà assez, dit M. Themens, pour vous dire quel sera le prestige de M. Laurin à Québec, si, par hasard, il était élu maire de St-Laurent. Quand on connait M. Duplessis, on sait que le premier ministre n'oublie pas facilement les mauvais services du passé."

1870 BOIS 1938

Les plus grands c' et les plus bas prix pour CHARBON et BOIS sec "à l'abri"

Wilson Frères
Jos. Charlebois, Prop.
CHerrier 2161

LA CHAMBRE DE COMMERCE CADETTE VISITE SAINT-HYACINTHE

● Un groupe de 75 membres de la jeune Chambre de commerce de Montréal rendait une visite, samedi dernier, à la Chambre de commerce cadette de St-Hyacinthe. A leur arrivée dans cette ville, les jeunes Montréalais furent accueillis par l'hon. T.-D. Bouchard, maire de St-Hyacinthe et chef parlementaire du parti libéral provincial. On voit ici M. Bouchard et le groupe des membres des Chambres cadettes de Montréal et de St-Hyacinthe, photographiés devant l'hôtel de ville de l'endroit. M. Bouchard est au centre, sur la première rangée; en partant de sa droite, on remarque M. Aimé Laurien, président de la Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la province de Québec, Me Guy Morin, président de la jeune Chambre de St-Hyacinthe, MM. Jean Morin, de Montréal, et Gilbert LaTour, secrétaire de la jeune Chambre de Montréal et de la Fédération; en partant de la gauche de M. Bouchard: MM. Antoine Desmarais, président de la jeune Chambre de Montréal, Raymond Robic, le président honoraire, Jacques LaRue, le président de l'an dernier, Jean Devroede, Jean Charbonneau et autres.

Il n'y a encore rien de fait pour les travaux de chômage

Entretien du ministre de la Voirie avec le maire et le comité exécutif de Montréal

Délégation à Ottawa

L'honorable Anatole Carignan, ministre de la Voirie, a eu un entretien samedi matin avec les administrateurs municipaux. Il fut question, dans cette conversation, du programme de travaux de chômage au sujet duquel le comité exécutif a engagé des pourparlers avec les autorités provinciales.

Le maire, M. Camillien Houde, y était présent, ainsi que MM. J.-M. Savignac, président de l'Exécutif, Janvier Coupal, Hector Dupuis, J.-H. Delisle et John Kerry, membres du comité exécutif, J.-E. Blanchard, directeur du service municipal des travaux publics et N.-Roméo Beaudet, surintendant de la Division du Chômage.

Au cours de l'entretien, il fut signalé qu'il coûte beaucoup plus cher de faire travailler les chômeurs que de leur dispenser les allocations de chômage. Même en tenant compte du nombre de secourus qui n'ont pas droit aux secours et qui se trouveront, du fait de l'obligation de travailler, forcés de ne plus recourir à la charité publique, on calcule que, avec l'achat des matériaux et des outils et les frais d'administration, il en coûte de $7 à $12 par jour pour tenir les secourus au travail.

La Ville ne peut pas absorber cette dépense additionnelle. Qui paiera? On a parlé de la loi fédérale permettant aux municipalités de bénéficier d'une entente par laquelle les deux pouvoirs supérieurs, le fédéral et le provincial, se partageraient, à parts égales, le coût de la main-d'oeuvre, si la Ville assume le coût de l'achat des matériaux. Pour cela, il faut que la Ville soit autorisée à emprunter.

Appel à Ottawa

Les autorités municipales tenteront de s'aboucher avec les autorités fédérales dans le but d'obtenir que la Ville bénéficie des lois fédérales relatives aux travaux de chômage et aux améliorations locales.

On ne sait pas encore à quelle date aura lieu l'entretien d'Ottawa; l'Administration municipale doit demander au gouvernement provincial de s'y faire représenter.

Le conseil municipal doit siéger cet après-midi pour voter le budget des allocations de chômage du mois de juin. Le mois dernier, des conseillers s'étaient objectés à l'adoption de ce budget, ajoutant que ce serait leur dernier vote en ce sens et qu'ils tenaient à ce que les travaux fussent entrepris pour donner du travail aux secourus.

Il est plus que probable que cette discussion reprendra aujourd'hui. M. Dave Rochon, conseiller de St-Michel semble décidé à exiger que les chômeurs secourus soient obligés de se présenter en personne chaque jour aux bureaux de la Division du Chômage en attendant l'exécution du programme de travaux.

Ce conseiller prétend que de cette façon on pourra rayer des listes les noms de plusieurs milliers de faux chômeurs qui n'ont pas le droit aux allocations.

Assemblée empêchée par la police et la pluie

Trois ou quatre cents "Ouvriers Unis" qui devaient tenir une assemblée de protestation, hier après-midi, au Champ-de-mars, ont tout à fait manqué leur coup. Peut-être est-ce à cause de l'orage, peut-être aussi à cause des précautions de la police municipale. Quatre agents de la police montée, aidés de cinquante agents en uniforme, étaient au Champ-de-Mars où ils dispersèrent au fur et à mesure les groupes qui se formaient. Il n'y a pas eu d'arrestation. La police municipale a dit que peu avant l'orage, il y avait à peine une centaine de personnes sur le Champ-de-Mars et que toutes s'étaient enfuies très rapidement dès le commencement de l'orage.

Un appel de Mgr le Recteur aux anciens de l'U. de Montréal

Un appel de Mgr le

La fête des anciens aura lieu le 1er juin prochain au Cercle Universitaire

A l'occasion de la fête des anciens qui se célèbre cette année le jeudi 1er juin, au Cercle Universitaire, Monseigneur le Recteur lance à tous les anciens l'appel suivant:

"Le grand pas a été fait — un pas de géant. Le Gouvernement de la Province a adopté une loi qui permet à l'Université d'emprunter la somme nécessaire à l'achèvement de ses bâtiments et lui assure, en outre, le pain quotidien. Comme nous, les anciens doivent être heureux de cette solution si ardemment désirée et ils en rendent à qui de droit des actions de grâce. Sur la nouvelle commission supérieure d'administration de l'Université de Montréal, ils fondent les plus grands espoirs et lui souhaitent dix années de prospérité et de bienfaits.

C'est donc dans une atmosphère de joie et d'optimisme que nos anciens se réuniront, cette année, au Cercle Universitaire. Si, au cours des mois passés, nous leur avons demandé d'être discrets dans leurs revendications publiques, parce que nous savions déjà qu'on leur rendrait justice, nous ne mettrons, le jour de la fête, aucune sourdine à leur enthousiasme. Ils pourront, à leur aise, faire l'éloge des bienfaiteurs de l'Université, et nous applaudirons cordialement leurs paroles.

Nous souhaitons voir, à cette réunion, les anciens aussi nombreux que possible. Dans l'épreuve, ils ont fait bloc pour nous soutenir et nous encourager; à l'aube d'une ère nouvelle de développement et de succès, nous les prions de s'unir à nous, tous sans exceptions, pour remercier la Providence — et les hommes d'Etat qui lui ont servi d'instrument".

Après le buffet, les anciens sont

(Suite page six)

Cinq morts accidentelles ou subites dans la métropole, en fin de semaine

Un enfant de 13 mois tombe d'un troisième étage ; un débardeur est broyé à mort sous un énorme rouleau de papier ; un septuagénaire est trouvé mort ; un sexagénaire meurt subitement et un bébé meurt de causes inconnues

Nombreuses personnes blessées dans des accidents divers

Cinq cadavres ont été transportés à la morgue, en fin de semaine, à la suite de morts accidentelles ou subites. Une enfant de treize mois tombe d'un troisième étage ; un débardeur a été broyé à mort sous un énorme rouleau de papier ; un septuagénaire a été trouvé mort ; un sexagénaire est décédé subitement et une fillette de 10 mois est morte à l'hôpital, de causes encore inconnues. Une douzaine de personnes — surtout des enfants — ont été blessés dans des accidents divers.

Plongeon néfaste

Ghislaine Plante, une enfant de 13 mois, dont les parents demeurent 6347, rue Molson, a été mortellement blessée, en tombant sur le sol, d'un troisième étage, à l'arrière du domicile de ses parents, vers 12 h. 30 samedi après-midi. L'enfant a été transportée à l'hôpital Ste-Justine, où les médecins ont vainement tenté de lui conserver la vie. L'enfant mourut au cours de la nuit de samedi à dimanche, des suites de ce qu'on croit être une fracture du crâne. Le cadavre a été transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, aujourd'hui, par un jury, sous la présidence de Me Richard Duckett, le coroner du district de Montréal.

Broyé à mort

M. Arthur Alley, un débardeur qui était domicilié 2015, rue Berri, a perdu la vie tragiquement, vers 5 h. 30 samedi après-midi, dans un accident qui s'est produit au cours de son travail. Un énorme rouleau de papier que l'on était à décharger du bateau "François L.D." actuellement ancré à la section 41, située au pied de la rue Aylwin, s'est écrasé sur le débardeur et l'a broyé à mort. Il était âgé de 32 ans. Le cadavre a été transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, aujourd'hui, par un jury sous la présidence de Me Richard Duckett le coroner du district de Montréal.

Trouvé mort

M. Charles Robert, un vieillard de 71 ans, a été trouvé mort, vers 8 h. 30 hier matin, dans la chambre qu'il occupait, au numéro 355 est, rue Saint-Paul. On ignore la cause de son décès. Le cadavre a été transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête du coroner. Le sergent Pleau, du poste central de la police municipale, a fait les constatations d'usage.

Décédé subitement

M. Clarence-James Woodham, qui habitait le 21, rue Howard, Springfield-Park, dans la municipalité de Saint-Hubert, est décédé subitement vers 7 h., samedi soir, à son domicile. Il était âgé de 62 ans. Le corps a été transporté à la morgue, pour enquête du coroner.

Morte de causes inconnues

Lorraine Provost, une enfant de 10 mois, dont les parents habitent 3888, rue Ethel, Verdun, est décédée, samedi après-midi, à l'hôpital Children's Memorial. A la demande des parents, le petit corps a été transporté à la morgue, où une autopsie sera pratiquée par les médecins-légistes, afin de déterminer la cause exacte du décès de l'enfant.

Jeune homme appréhendé à la suite d'un accident d'auto

Roger Thivierge, bambin de 9 ans, dont les parents habitent à 3845 est, rue Notre-Dame, a été blessé assez grièvement, à 2 h. 45 hier après-midi, dans un accident qui s'est produit en face du domicile de ses parents. Il était sur le pare-choc d'arrière d'une voiture en marche et il a perdu l'équilibre et est tombé sur la chaussée. On l'a transporté à l'hôpital Saint-Luc, où les médecins ont constaté qu'il souffrait d'une commotion cérébrale.

D'après les renseignements recueillis par les policiers, la voiture était conduite par Normand Boulay, jeune homme de 22 ans, domicilié à 3843 est, rue Notre-Dame, au moment de l'accident. Après avoir été averti par les autorités de l'hôpital, les policiers ont fait une enquête sur les circonstances entourant l'accident, à la suite de laquelle Boulay a été appréhendé et conduit aux quartiers-généraux de la police municipale, sous l'accusation d'avoir conduit une auto avec des plaques de licence qui ne lui appartenaient pas. Il comparaîtra, aujourd'hui, en correctionnelle.

Les agents Benoit et Filiatrault, de l'escouade de la radio-police, ont fait enquête dans cette affaire. Le capitaine des détectives I. Pelletier, de la Sûreté municipale, a aussi été averti.

Partiellement asphyxié en combattant un incendie

Le pompier Clifford Thouin, de la caserne qui est située à l'angle des rues Saint-Hubert et Jarry, a été partiellement asphyxié, un peu avant 4 h., hier matin, en combattant un incendie qui s'était déclaré dans le logement de M. A. Poli, 580, rue Ferland. On l'a transporté à l'hôpital St-Luc, où les autorités nous ont décla-

(Suite page six)

M. Dalmé parle ce soir

Me Paul Dalmé, candidat à la mairie de ville St-Laurent, portera la parole, ce soir, à un grand meeting en plein air, qui aura lieu dans le quartier Est, rue Cartier, St-Laurent, en face du domicile de M. Wilfrid Trépanier.

GEO. VANDELAC LTEE
Fondée en 1890
DIRECTEURS DE FUNERAILLES
SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCE
120 rue Rachel Est, Montréal
Tél. BElair 1717
G. Vandelac, Jr. Alex. Geoffrion

M. Poirier
Directeur de funérailles
EMBAUMEUR DIPLOME
6603 St-Laurent
CR. 5700
MONTREAL

STIMULE ET RAFRAICHIT

PEPSI-COLA EST EXCELLENT POUR TOUS, GRANDS ET PETITS.

5¢

PEPSI-COLA FAMEUX DEPUIS PLUS DE 30 ANS

ASSUREZ-VOUS DE LA MARQUE

UN BREUVAGE PÉTILLANT · FORTIFIANT

PEPSI-COLA

MARQUE DÉPOSÉE

RAFRAÎCHISSANT ET SAIN

VAUT 2 FOIS SON PRIX

Le Canada

Votre journal du matin

est toujours le

PREMIER À VOUS RENSEIGNER

sur les événements politiques qui se déroulent à OTTAWA et publie des comptes rendus fidèles et complets des débats

LE "CANADA" PUBLIE TOUTES LES NOUVELLES

Faites-vous livrer le "CANADA" à domicile de bonne heure le matin avant de déjeuner

3 mois	$1.50
6 mois	$3.00
12 mois	$6.00

A Montréal seulement — Appelez HA. 5131

Nous invitons les personnes qui demeurent à la campagne à profiter de l'**OFFRE SPECIALE** faite dans le bulletin ci-dessous. Faites abonner vos amis en leur demandant de le remplir et de nous l'adresser sans retard.

Abonnement d'essai
Par la poste, pour la campagne seulement

3 mois au prix de $1

LE CANADA
33 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Messieurs,

Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'inscrire comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la somme de $1.

NOM .....

ADRESSE .....

.....

Les délégués des universités de tout le Canada se réuniront ici aujourd'hui

Au cours de la conférence nationale qu'elles tiendront aujourd'hui et demain, les universités canadiennes étudieront les problèmes des universités et du rôle du collège dans la vie de notre pays. Des délégués de toutes les universités du pays, une cinquantaine, prendront part à cette conférence qui, il y a deux ans, se tenait à l'université Queen's de Kingston. Les délibérations auront lieu au Royal Victoria College.

Le chancelier H.-P. Whidden, de l'université McMaster, d'Hamilton, est le président de la Conférence. Le docteur H.-J. Cody, président de l'université de Toronto, en est le vice-président. On tiendra deux séances chaque jour.

Les universitaires étudieront en particulier les problèmes des étudiants et des écoliers étrangers. La contribution de l'étudiant comparativement au coût de l'éducation sera aussi une des questions discutées. La coopération du gouvernement canadien pour l'éducation et la responsabilité des universités envers notre démocratie seront aussi d'autres sujets mis à l'étude.

On se baigne déjà

La saison des bains s'est ouverte timidement en fin de semaine. Samedi et dimanche, dans l'après-midi, sur les bords du fleuve, du lac des Deux-Montagnes, du canal de Lachine, de la rivière des Prairies et même de la rivière des Mille-Isles, des citoyens se sont risqués dans l'eau, mais en très petit nombre partout.